This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

42.
897.

LOUIS XV

ET

LA SOCIÉTÉ DU XVIII^e^ SIÈCLE.

IMPRIMERIE DE J. BELIN-LEPRIEUR FILS, 11, RUE DE LA MONNAIE.

LOUIS XV

ET

LA SOCIÉTÉ DU XVIII^e^ SIÈCLE

PAR

M. CAPEFIGUE.

« La France restera toujours un beau
« royaume, et redoutable à ses voisins, à
« moins que les classes des parlements n'y
« mettent la main. »
(*Lettre de M. de Voltaire à M. le duc de Choiseul, du* 13 *juillet* 1761.)

Tome Deuxième.

BODLEIANA · BIBLIOTHECA ·

PARIS
LANGLOIS ET LECLERCQ
RUE DE LA HARPE, 81.

A l'Étranger

DULAU et C^ie^, à Londres.	VAN BACKÉNÈS, à Amsterdam.
ROHRMANN et SCHWEIGERD, à Vienne.	BELLIZARD et C^ie^, à Saint-Pétersbourg.
AL. DUNCKER, à Berlin.	URBAIN, à Moskou.
BOCCA, à Turin.	MICHELSEN, à Leipsig.
DUMOLARD et FILS, à Milan.	ARTARIA et FONTAINE, à Mannheim.

1842

897.

BIBLIOTHECA · BODLEIANA ·
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

LOUIS XV

ET LA SOCIÉTÉ DU XVIIIe SIÈCLE.

CHAPITRE PREMIER.

SITUATION NOUVELLE DE L'EUROPE; TENDANCE VERS LA GUERRE GÉNÉRALE.

La France. — Affaiblissement de l'influence pacifique du cardinal de Fleury. — Le parti militaire sous le comte de Belle-Isle. — Attiédissement de l'alliance anglaise. — Le cabinet de Londres. — Mouvement belliqueux. — Ses griefs contre l'Espagne. — Exécution du traité de l'*Assiento*. — Fraude du commerce. — La traite des noirs. — Origine de la suprématie anglaise dans le Portugal. — Déclaration de guerre à l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Situation de l'Allemagne. — Avénement de Frédéric II au trône de Prusse. — Ambassade du marquis de Beauveau. — Correspondance diplomatique. — Mort de l'empereur Charles VI. — Situation de Marie-Thérèse. — Les prétendants à l'Empire. — La Russie. — Plan militaire de la France. — Pleins pouvoirs du comte de Belle-Isle. — La diète de Francfort. — Influence de la France. — Apogée de sa situation diplomatique.

1738—1741.

L'esprit de l'Europe s'était considérablement modifié depuis la paix de Vienne; une effervescence de guerre se manifestait partout dans les gouvernements

comme dans les peuples. Le système pacifique, longtemps concerté entre le cardinal de Fleury et le comte de Walpoole, était à sa fin : quand une génération nouvelle s'avance, il lui faut quelque chose de rajeuni et de vigoureux ; des vieillards ne peuvent indéfiniment contenir la jeunesse énergique des nations ; la nature des choses qui éclate violemment entraîne les événements et les caractères. Le cardinal de Fleury, à 89 ans, pouvait-il arrêter de sa main débile cet esprit effervescent d'une noblesse qui voulait combattre autour de son roi de 28 ans. Les intérêts du commerce étaient pour la paix, les tièdes idées de la bourgeoisie pouvaient bien maintenir les stipulations du traité de Vienne, mais tôt ou tard le parti militaire, mécontent de la paix, devait entraîner la politique et mettre un terme à ce qu'il appelait le déshonneur de la France ; à la tête de ce parti était le comte de Belle-Isle, caractère hardi, capacité supérieure comme celle du surintendant Fouquet, son aïeul ; il n'attendait plus que l'occasion pour jeter la France dans les voies d'une grande guerre européenne, profitable à sa gloire et à ses intérêts.

Jamais dans l'histoire, l'alliance de l'Angleterre et de la France n'a pu se prolonger au delà d'une période de quelques années ; ces deux nations peuvent bien se placer instantanément l'une à côté de l'autre pour résoudre des questions passagères ou intimes de gouvernement, mais quels efforts inouïs pour

contenir deux nationalités que séparent incessamment et le caractère et l'esprit! Cette antipathie si profonde vient peut-être de ce que deux peuples intelligents, industrieux, également braves sur le champ de bataille ne peuvent suivre la même carrière, appeler le même avenir de gloire et de prospérité sans se heurter dans leurs intérêts ou dans leur orgueil. Les conventions entre le cardinal de Fleury et le comte de Walpoole reposaient sur cette double condition : à l'Angleterre, la suprématie des mers ; à la France, l'influence continentale, et moyennant quoi la paix. Une telle convention pouvait-elle durer ? la France devait difficilement se passer de sa marine et consentir toujours à humilier son pavillon sur les mers ; et à son tour, la maison de Hanovre ne pouvait abdiquer son influence sur les intérêts allemands et ses relations continentales ; d'où il résultait une rupture plus ou moins immédiate ; quand la nature des choses domine un système de paix ou de guerre, nul ne peut en empêcher les effets ; il y a toujours une irrésistible puissance dans les événements ; Dieu seul peut les contenir.

En diplomatie, les affaires vont rarement droit et ferme à un but ; on y arrive par mille chemins détournés ; ainsi la rupture entre l'Angleterre et la France ne s'annonçait pas brusquement ; elle vint à la suite d'un concours de circonstances et particulièrement par la complication des intérêts entre les cabinets de Londres et de Madrid ; l'Angleterre avait longtemps

exercé une influence morale sur la Péninsule. Au moment où la politique de la régence avait séparé les intérêts de sa race et de ceux de Philippe V, l'Angleterre avait pris à Madrid la place que Louis XIV s'y était faite par l'avénement de son petit-fils; mais à mesure que les deux branches de la maison de Bourbon s'étaient rattachées de nouveau, l'Angleterre avait vu son crédit s'affaiblir à l'Escurial, et ce fut alors que, rapprochée de la cour de Portugal, elle conquit par mille moyens la toute-puissance à Lisbonne; car, toutes les fois que la France domine à Madrid, l'Angleterre se pose avec toute sa vigueur sur le Tage pour contre-balancer le crédit de sa rivale; elle savait les différends qui séparaient la maison de Bragance de celle de Bourbon; il y avait eu des insultes d'ambassades tellement graves que la guerre devait éclater, et dans le fait, la cour de Madrid avait un vieux plan de conquête qu'elle espérait mettre à exécution; l'idée fondamentale de la maison de Bourbon fut toujours de rattacher le Portugal à sa couronne, dont il n'était qu'un fragment brisé; toutes les fois qu'il y eut à Madrid un ministre de capacité, tel que le cardinal Albéroni, ce plan revint à sa pensée, et l'Angleterre, qui le devina, dut se placer comme une puissance protectrice à Lisbonne, sorte de vassalité qu'elle allait défendre par ses flottes et protéger par ses armées; champ de bataille qui devait être pour les Bourbons

d'Espagne ce que la Guyenne avait été au moyen âge pour les rois de France.

Cette attitude nouvelle de l'Angleterre en Portugal devait nécessairement inquiéter la cour de l'Escurial, et déjà des questions commerciales et politiques avaient jeté une grande froideur dans les rapports des cabinets de Londres et de Madrid. Par les stipulations du traité d'Utrecht, l'Espagne avait consenti à deux clauses qui faisaient désormais une large place commerciale aux Anglais [1]; les colonies d'Amérique, les vastes possessions du Mexique, du Pérou manquaient d'esclaves; la traite des noirs répugnait au système religieux des Espagnols et à leur paresse; les Anglais, qui ne laissaient échapper aucune occasion de donner de l'activité à leurs relations du dehors, avaient stipulé qu'une compagnie britannique se chargerait de la traite des noirs moyennant 33 piastres par tête qu'elle payerait au gouvernement pour chaque nègre capable de culture dans les colonies espagnoles; cette compagnie s'était organisée sous le nom de l'*Assiento ;* d'intrépides navigateurs allaient sur les côtes de Guinée, de Madagascar à la traite des esclaves noirs, et les transportaient dans les colonies espagnoles où ils

[1] « La compagnie de négociants, sous le nom de l*Assiento*, ou de la mer de Sud, était chargée de l'approvisionnement des nègres pour les colonies espagnoles, moyennant trente-trois piastres par tête qu'on payait au gouvernement espagnol. » (*Mémoire pour l'Espagne*, 1738.)

trouvaient un large et facile débit. Ce commerce d'esclaves, en procurant d'immenses bénéfices à l'Angleterre, formait et maintenait sa marine sur le pied de guerre; on n'avait point encore ces scrupules sur la légitimité de la traite qui ne sont venus aux philantropes anglais que lorsque la Grande-Bretagne, perdant ses colonies d'Amérique, a voulu transporter la plantation du sucre dans l'Inde. L'Angleterre a toujours eu d'excellents principes d'humanité quand ils sont devenus nécessaires aux intérêts de son commerce.

Une autre clause du traité d'Utrecht était plus importante encore pour le commerce anglais et l'objet constant de sa sollicitude[1]; la coutume dominante du cabinet de Londres fut toujours de poser dans les traités un privilége d'abord étroit, restreint, et qui devient comme le premier progrès vers une plus large concession; ainsi quand le peuple anglais veut s'emparer d'une terre, il y construit un petit fort sous son pavillon; quand il a dessein d'abriter un commerce, le cabinet britannique stipule un commencement de privilége; et grâce à son activité habile, à sa persévérance continue, à son interprétation des principes de la contrebande, ce point imperceptible grandit et se transforme en une domination sur le territoire même. Ainsi l'Angleterre avait fait avec l'Espagne; maîtresse de la traite des noirs et de l'agriculture des colonies espagnoles, elle voulut aussi s'emparer de son commerce de transit. Et par ce même traité d'Utrecht, il

avait été convenu que l'Angleterre pourrait envoyer chaque année dans les colonies espagnoles un navire de 500 tonneaux au plus [1], chargé de marchandises manufacturées. Cette permission si limitée, l'Angleterre l'avait étendue par des fraudes continues dans les plus larges limites; en effet, ce vaisseau de 500 tonneaux au plus, qui avait ses libres entrées dans les ports des colonies espagnoles, devenait comme le tonneau des Danaïdes; il restait à poste fixe dans le port, mais des pataches, des petits navires lui apportaient incessamment de nouvelles marchandises, de manière à se vider et à s'emplir sans interruption; le commerce des colonies espagnoles avait tendance de passer aux mains des Anglais; la contrebande était aussi leur arme, n'y avait-il pas mille moyens de l'agrandir?

L'intrépidité des smogleurs anglais ne tenant compte d'aucun obstacle, ils bravaient les côtes, les écueils pour tromper les douanes espagnoles; en vain le cabinet de Madrid fit des remontrances sur la singulière interprétation qu'on donnait au traité d'Utrecht. Ce vaisseau de 500 tonneaux était-il un magasin de la compagnie des Indes? Voulait-on traiter les colons

[1] « Par les traités d'Utrecht et de Séville, les Anglais pouvaient envoyer tous les ans un vaisseau chargé de marchandises dans les possessions d'Espagne en Amérique. Mais ils abusèrent de cette permission, et ce vaisseau devint l'entrepôt d'un grand nombre d'autres qui le suivaient, et où il venait prendre de nouvelles denrées; en sorte que la nation britannique absorbait tout le commerce. » (*Mémoire pour l'Espagne*, 1738.)

espagnols comme les Indous du Gange, de Madras et de Calcutta?

De ces remontrances vives, continues, le cabinet de Madrid était passé aux actes; la marine espagnole fit une guerre décidée, franche à la contrebande; des navires légers surveillèrent les côtes avec une active sollicitude; toutes les fois qu'ils aperçurent des bâtiments sous pavillon britannique en flagrant délit de contrebande, ils s'en emparèrent sans distinction, et ces mesures sévères arrêtèrent le développement progressif du commerce anglais; des plaintes se firent entendre. En Angleterre, ce n'est pas la pensée du juste ou de l'injuste qui domine en politique la question des intérêts réels, actifs; l'égoïsme est bien plus populaire. Dès que le parlement vit que la grande branche du commerce avec les colonies était menacée, il résolut la guerre contre l'Espagne; le comte de Walpoole fut débordé par le parti belliqueux, comme le cardinal de Fleury l'était également en France; il ne put contenir l'indignation des communes irritées à l'aspect de quelques marins mutilés par les douaniers espagnols et qui vinrent demander vengeance au parlement[1]. Mais le véritable motif de la guerre ce

[1] Un capitaine espagnol avait saisi le vaisseau d'un nommé Jenkins, mis l'équipage aux fers, fendu le nez et coupé les oreilles au patron. En cet état, Jenkins se présenta au parlement. « Quand on m'eut ainsi mutilé, dit-il, on me menaça de la mort; je l'attendis.

fut la perte considérable d'influence et de commerce qui résultait pour la cité de Londres du réveil de l'Espagne et de ses mesures vigoureuses contre la contrebande; l'Angleterre n'aurait plus ni le monopole de la traite des nègres, ni son magasin de marchandises aux ports du Mexique. Le parlement n'hésita pas à se jeter dans les hasards de la guerre, pour soutenir les intérêts de son influence menacée. Qu'avait-il à craindre d'ailleurs? La marine espagnole ne pouvait lutter seule contre les ressources navales de la Grande-Bretagne organisées sur un pied immense. La déclaration de guerre n'était pas publique que déjà 27 vaisseaux de ligne anglais se portaient dans le golfe du Mexique; l'amiral Vernon mitrailla Porto-Bello, et les Anglais, maîtres de la position, s'y établirent d'une manière permanente pour inonder le Mexique de leurs produits. De Porto-Bello, l'amiral Vernon vint assiéger Carthagène ; la colonie résista vaillamment ; le pavillon britannique fut humilié, les bandes espagnoles tirèrent l'épée ; l'amiral Vernon fut forcé de gagner le large : on se fit alors de grandes hostilités par les corsaires.

Cette guerre éclatant tout à coup entre l'Angleterre

Je recommandai mon âme à Dieu et ma vengeance à ma patrie. » Ces paroles prononcées naturellement excitèrent un cri de pitié et d'indignation dans l'assemblée; le peuple de Londres criait à la porte du parlement : « La mer libre ou la guerre ! »

et l'Espagne devait exciter une vive inquiétude dans l'esprit du cardinal de Fleury [1]; sans doute la France était étrangère à ces démêlés personnels et commerciaux résultant du traité d'Utrecht, mais pouvait-elle rester longtemps simple spectatrice dans une guerre qui embrassait toutes les mers; un irrésistible mobile devait pousser le cabinet de Versailles à prendre parti dans des hostilités qui le touchaient de si près. Le seul moyen de résister à l'Angleterre dans une large guerre navale n'était-ce pas la réunion des deux flottes espagnole et française sous un commun pavillon? N'était-ce pas dans un dessein de ligue maritime et militaire que la maison de Bourbon avait placé sa branche cadette sur le trône d'Espagne? La France pouvait-elle rester neutre dans une guerre qui pouvait amener la destruction de la marine espagnole? Évidemment non; c'eût été la politique la plus déplorable, et le cardinal le sentait bien lui-même, quels que fussent d'ailleurs ses désirs puissants de paix. Dans les premiers moments de la guerre [2], il offrit sa

[1] Aussi le cardinal s'était-il hâté d'intervenir pour empêcher la guerre. Le 4 janvier 1739, les ministres d'Espagne et d'Angleterre signent le traité du Prado. Le roi d'Espagne s'oblige, par ce traité, à payer aux Anglais la somme de 95,000 liv. sterling, pour les dédommager des vexations dont ils se plaignaient de la part des gardes-côtes établis en Amérique pour empêcher la contrebande.

[2] On n'en vint à la guerre que par degrés; les Anglais, loin de se mettre en devoir de remplir la convention du Prado, firent croiser

médiation entre les deux cabinets ; si elle était acceptée, son dessein était de prendre des arrangements de manière à concilier les intérêts de la politique et le commerce des deux nations. C'est à ce point qu'étaient parvenues les affaires, lorsque les grandes questions du continent commencèrent à s'agiter.

L'Allemagne, théâtre si fréquent de la guerre, voyait alors plusieurs événements qui pouvaient compliquer d'une façon inextricable les questions de paix et de guerre. En Prusse, Frédéric-Guillaume venait de mourir d'hydropisie ; c'était un prince organisateur, avec ce génie inflexible tel qu'il le faut pour créer un nouvel empire ; prince économe, il laissait dans son trésor, en argent, plus de 20 millions d'écus, ressource infinie en ces temps ; tous ses soins s'étaient portés à organiser une belle armée, et à sa mort 80,000 hommes étaient sous les armes prêts à entrer en campagne. Or, cette surabondance de forces contenues dans un petit état devait nécessairement déborder ; ce n'était pas pour les passer en revue à

une forte escadre sur les côtes d'Espagne. Celle-ci ne paya point l'indemnité et continua de faire arrêter les navires anglais. Le roi de la Grande-Bretagne permit à ses sujets d'user de représailles contre les Espagnols ; il donna des lettres de marque aux marchands et armateurs. Sa majesté catholique rendit une pareille proclamation. Enfin, l'Angleterre déclara la guerre la première dans les formes (28 novembre 1739). L'Espagne en fit autant (2 décembre).

Potsdam que Frédéric-Guillaume avait levé tout ce que la Prusse avait de jeunes hommes vigoureux ; ce n'était pas sans but non plus qu'il avait multiplié les économies de son trésor empilées dans ses caves ; il prévoyait les destinées d'avenir réservées à sa monarchie. Après lui, le sceptre tombait dans les mains de ce prince royal déjà célèbre par sa correspondance, ses relations avec le parti littéraire et philosophique en Europe[1]. Frédéric II, qui montait sur le trône de Prusse, avait vingt-huit ans ; son éducation avait été entièrement militaire ; le roi son père l'avait jeté dans une école où il ne put apprendre que les éléments de l'art de la guerre et un peu de lecture ; et de lui-même il s'était consacré aux études littéraires que les réfugiés protestants dans le Brandebourg lui avaient inspirées ; jeune homme encore, il fit de la mauvaise poésie (pohésie, comme il l'écrivait alors), des jeux de mots en français germanique ; puis il se mit à écrire des livres politiques, et son *Anti-Ma-*

[1] Frédéric se hâte d'annoncer son avénement à Voltaire.

A Charlottembourg, le 6 juin 1740.

« Mon cher ami,

« Mon sort est changé, et j'ai assisté aux derniers moments d'un roi, à son agonie, à sa mort. En parvenant à la royauté, je n'avais pas besoin assurément de cette leçon pour être dégoûté de la vanité des grandeurs humaines.

« Enfin, mon cher Voltaire, nous ne sommes point maîtres de notre sort. Le tourbillon des événements nous entraîne, il faut se laisser entraîner. Ne voyez en moi, je vous prie, qu'un ami vérita-

chiavel, tant vanté par Voltaire, fut le fruit de la collaboration intime d'un Français réfugié, du nom de Jordan [1]. Sa première vie se passa tout entière dans les persécutions; son père, très froid avec lui, avait voulu le contenir dans l'essor qu'il donnait à son imagination ; tout entier à l'éducation du soldat, il méprisait l'écrivain et le poëte. Et cependant ce poëte avait son dessein politique dans cette carrière de philosophie et de littérature. Frédéric, avec une sagacité remarquable, avait vu que la tendance de son siècle était entièrement littéraire; ce qu'on appelait les philosophes, les gens de lettres devait prendre un irrésistible ascendant dans la société nouvelle; les fréquenter, les louer, les aduler, c'était s'assurer leur appui. Frédéric pouvait trouver quelque plaisir personnel à correspondre avec Voltaire, si spirituel, si causeur; mais ce qu'il voulait surtout, c'était se servir de l'influence que les gens de lettres serviles et à ses pieds pouvaient lui donner dans les négociations

blement fidèle. Pour Dieu, ne m'écrivez qu'en homme et méprisez avec moi les titres, les noms et tout l'éclat extérieur.

« Adieu, mon cher Voltaire; si je vis je vous verrai, et même dès cette année. Aimez-moi toujours et soyez toujours sincère avec votre ami.

« FRÉDÉRIC. »

[1] L'*Anti-Machiavel* fut une des grandes hypocrisies de Frédéric, car toute sa vie fut celle d'un prince habile, mais sans grande foi politique.

générales pour l'agrandissement de la Prusse ; il faisait le philosophe, exaltait le génie de Voltaire qui le lui rendait bien en sacrifiant les intérêts de son pays, en le proclamant le Trajan, le Marc-Aurèle de son siècle, le prince appelé à régir les destinées du monde.

Dès que le prince royal devint roi, il voulut prendre pied dans la politique de l'Allemagne : c'était son droit ; une belle armée, un riche trésor et les espérances d'une capacité militaire du premier ordre étaient des conditions assez puissantes pour attirer l'attention de la diplomatie de la France qui était alors si habile à saisir et à suivre les négociations. Le cabinet de Versailles avait déjà deviné le rôle que Frédéric pourrait jouer dans les affaires générales de l'Allemagne ; une forte armée énergiquement disciplinée, une position admirable dans le nord de la Germanie, tels étaient les éléments qui pouvaient entrer dans une alliance entre la France et la Prusse pour contenir l'empire et porter le dernier coup à la maison d'Autriche. Le cabinet de Versailles désigna pour l'ambassade de Berlin le marquis de Beauveau, un des élèves de M. de Torcy, très apte à comprendre parfaitement la situation de la Prusse, l'esprit de son nouveau roi et les desseins qu'il pouvait suivre par rapport à la question allemande ; à son tour, Fréderic envoya au cabinet de Versailles un homme de confiance, le marquis de Camas, Français d'origine, ré-

fugié en Prusse; il devait tout à la fois faire offre de ses services, exposer la véritable situation des intérêts allemands et étudier avec une intelligence parfaite l'esprit de la cour de Versailles, ce qu'on pouvait espérer d'elle dans l'hypothèse d'un conflit européen. Les dépêches de M. de Beauveau indiquent toute la tendance de Frédéric pour le système français : « A Paris comme à Berlin on a de communes répugnances pour la maison d'Autriche; l'agrandissement de la Prusse ne peut qu'être avantageux aux Bourbons, c'est un obstacle nouveau contre l'empereur Charles VI; la Silésie est le lot convoité par la maison de Brandebourg; Frédéric jouera ses cartes seul, si on ne veut pas les hasarder avec lui; il faut qu'on lui fasse un meilleur lit pour se coucher, car il n'est pas à l'aise, il étouffe dans son royaume. » Mais un point de vue qui n'échappe point au marquis de Beauveau, c'est qu'on ne doit pas trop se fier à la parole de Frédéric;

[1] Voici encore un résumé spirituel des intérêts de l'Europe :

APPLICATION DU MOT *TOUT*, EN 1740, A TOUTES LES PUISSANCES DE L'EUROPE.

L'Allemagne craint tout.
L'Autriche risque tout.
L'Angleterre veut faire tout.
La Bavière espère tout.
Le Danemarck se soumet à tout.
L'Espagne embrouille tout.
La France souffre tout.
Gênes perd tout.
La Hollande obéit à tout.
La Moscovie se mêle de tout.
Naples joue tout.
La Prusse entreprend tout.
La Savoie se méfie de tout.
La Saxe attend tout.
Le Turc se rit de tout.
Les Jésuites se fourrent partout.
Rome bénit tout.

sa politique est de s'agrandir coûte que coûte; au moyen de la France ou de l'Allemagne, qu'importe! Et à son tour le marquis de Camas put voir à Versailles tout l'intérêt qu'on prenait aux affaires allemandes et aux progrès de Frédéric. La pensée d'une alliance défensive et offensive naît, se développe et se grandit : si la guerre éclate contre l'Autriche, Frédéric marchera comme auxiliaire de la France; il ne demande pas de subsides comme les vieux électeurs de Brandebourg, il est riche, économe; ce qu'il lui faut, c'est la Silésie.

Cette guerre pouvait éclater d'un moment à l'autre, et la mort subite de Charles VI[1] devait faire prendre immédiatement les armes à toute l'Europe. Cette mort de l'empereur n'était pas une de ces éventualités imprévues qui déjouent toutes les combinaisons; elle était calculée déjà et ses conséquences stipulées par les cabinets dans le traité de Vienne; les puissances avaient adhéré en majorité à la pragmatique qui assurait la couronne impériale à la fille de l'empereur. Depuis, mille intérêts avaient surgi pour bouleverser les combinaisons; ce qui alors avait été promis ne suffisait pas à l'Europe pour garantir un engagement qui dépendait au reste de la diète tout allemande; la mort de l'empereur soulevait un conflit général, des intérêts multipliés, et les puissances

[1] Charles IV mourut à Vienne le 20 octobre 1740.

se croyaient entièrement dégagées des stipulations secrètes du traité de Vienne. L'empire était le sujet de mille ambitions en jeu ; Frédéric réclamait la Silésie ; comme il était avide d'un champ de bataille et sûr de l'appui de la France, il l'envahissait sans déclaration préalable de guerre comme un lot acquis et sa véritable propriété [1] ; l'électeur de Bavière, Charles-Albert [2], réclamait la couronne impériale comme le plus proche parent mâle de Charles VI ; l'électeur de Cologne soulevait aussi des prétentions d'héritage ; de sorte que la fille de l'empereur, la grande Marie-Thérèse, complétement délaissée, pouvait se souvenir des paroles du prince Eugène : « Ce n'est pas l'adhésion des puissances qu'il faut à la pragmatique, mais l'appui de deux cent mille baïonnettes. » Ainsi, le roi de Prusse revendiquait la Silésie en maître ; Charles-Albert et l'électeur de Cologne réclamaient l'empire, sa pourpre, sa dignité.

Dans ce conflit d'intérêts purement allemands, il

[1] « Le roi de Prusse, sans s'amuser à faire des protestations et un procès par écrit pour le soutien des droits qu'il prétendait sur la Silésie, y fait entrer une armée de 30,000 hommes, qui s'en empare. En même temps, il fait assurer l'archiduchesse de son zèle pour ses intérêts en toute autre affaire, lui offre ses services pour le maintien de la pragmatique sanction et pour faire le grand-duc, son mari, empereur, si elle veut lui céder la Silésie, ou au moins une partie de ce duché. Marie-Thérèse refuse.»

[2] Charles-Albert était né, le 6 août 1697, de Maximilien-Emma-

y avait deux rôles possibles pour la France : ou la neutralité complète et absolue, et elle se serait parfaitement expliquée tout à la fois par les stipulations du traité de Vienne qui garantissaient à Marie-Thérèse la pragmatique sanction, et par la spécialité des intérêts germaniques dans lesquels la France n'avait pas essentiellement un rôle à jouer ; ou bien le cabinet de Versailles se déciderait à prendre parti pour l'un ou l'autre des prétendants dans une guerre allemande ; ce qui pourrait assurer tout à la fois sa prépondérance européenne et les frontières naturelles du Rhin. Le premier parti eût parfaitement convenu au cardinal de Fleury ; la loyauté répugnait à la violation de l'article secret confirmant la pragmatique Caroline [1] ; et puis toute intervention amènerait nécessairement une guerre générale, et l'âge du cardinal ne pouvait plus convenir à cette situation. Déjà le parti de la guerre dominait les conseils du roi, les jeunes gentilshommes désiraient les champs de bataille, le cardinal

nuel, électeur de Bavière, et de Cunégonde Sobieski ; il avait épousé, le 5 octobre 1722, Marie-Amélie d'Autriche, seconde fille de l'empereur Joseph. C'est sur cette alliance et sur le testament de Ferdinand I, fait en 1543, qu'il fondait ses droits à l'empire.

[1] Le prince de Lichtenstein porta au roi de France la nouvelle de la mort de l'empereur ; il dit que la reine de Hongrie et de Bohême était persuadée que le roi lui accorderait ses secours pour la maintenir dans ses droits : « Vous assurerez la grande-duchesse, dit Louis XV à Lichtenstein, combien je prends part à sa douleur et de toute mon affection, et vous lui manderez que je ne manquerai en rien à mes

de Fleury était débordé, et le comte de Belle-Isle, l'expression du parti belliqueux, était destiné à conduire cette nouvelle génération aux batailles; lorsque Frédéric s'emparait de la Silésie, n'y aurait-il pas un lot pour la France, et les rives du Rhin ne seraient-elles pas une compensation au sacrifice que pourrait faire la patrie dans la guerre allemande?

Ainsi étaient les esprits lorsque le comte de Belle-Isle présenta son mémoire au conseil du roi; dans ce mémoire, le plus remarquable travail de diplomatie et de stratégie, le négociateur résume les intérêts de toutes les puissances en cause : « Depuis Henri IV, Richelieu, la politique de la France avait toujours été d'abaisser l'Autriche en face des éventualités possibles; le but de la France dans une guerre de succession à l'empire devait être : 1° de favoriser la Prusse, de manière à fractionner l'Allemagne en deux parts bien distinctes, le nord et le midi, en plaçant au centre la Bavière agrandie; 2° dans ce remanie-

engagements.» La Hollande et l'Angleterre paraissaient disposées dans ce moment à soutenir cette princesse. Quelques jours après, Lichtenstein vint apporter au cardinal de Fleury un extrait du testament de Ferdinand I^er^, frère de Charles-Quint, qui portait que les royaumes de Hongrie et de Bohême, à défaut d'hoirs mâles, devaient passer à la fille aînée. L'électeur de Bavière, au contraire, prétendait que ce testament de Ferdinand, à défaut d'hoirs mâles, avait donné à Anne, fille de Ferdinand, épouse d'Albert de Bavière, les royaumes de Hongrie et de Bohême. Le prince de Lichtenstein persuada le cardinal de Fleury que l'électeur avait produit une copie du testa-

ment général la France devait acquérir le Rhin jusqu'à Mayence ; sa frontière serait ainsi rectifiée par la cession des électorats de Cologne, de Mayence, de Worms et de Spire ; 5° on appuierait plus spécialement l'électeur de Bavière ou même l'électeur de Cologne dans leur prétention à la succession de Charles VI ; on pourrait ainsi exercer sur l'empire lui-même une influence décisive, et l'avenir le plus glorieux était destiné à la maison de Bourbon ; l'Alsace et la Lorraine lui étaient déjà acquises ; les rives du Rhin en étaient le naturel complément. Et pour cela, il fallait agir avec discrétion et habileté ; la diète électorale devait se réunir à Francfort pour décider la succession à l'empire ; il fallait envoyer là un homme capable, hardi même ; jeter de l'argent en profusion, et obtenir enfin que le candidat à l'empire fût celui que la France avait désigné. Avec un empereur de son choix, on aurait les rives du Rhin sans guerre [1]. »

A ce plan diplomatique de la plus haute portée, le comte de Belle-Isle joignait nécessairement un plan militaire, car la politique de la France devait pren-

ment qui était la base des droits de l'électeur de Bavière ; mais il ajouta que cette copie n'était pas conforme à l'original, et que tous les ministres étrangers rassemblés, celui de Bavière surtout, en avaient été convaincus et étaient obligés de le reconnaître. »

[1] On voit que les prétentions de la France sur la rive gauche du Rhin sont vieilles de date ; elles furent prêtes alors à se réaliser.

dre une attitude forte et considérable par le déploiement de forces imposantes qui agiraient, selon le besoin, de concert avec les Prussiens et les Bavarois. Ces forces, le comte de Belle-Isle les portait à 100,000 hommes; 60,000 formeraient une armée active marchant avec l'électeur, et 40,000 demeureraient sur le Rhin pour assurer ces frontières à la France et soutenir l'armée d'expédition. Il restait encore une échancrure entre la Lorraine et l'Alsace, et la guerre devait donner à la France la configuration naturelle que Richelieu lui-même avait tracée dans la force de ses succès, et que la mort seule l'avait empêché de réaliser.

Rien peut-être n'est rédigé avec plus d'art, avec plus d'intelligence que le mémoire du comte de Belle-Isle[1], improvisé dans quelques nuits par cet esprit de premier ordre; puis hardiment il s'offrit d'en diriger l'exécution, aussi bien pour la partie diplomatique que pour la partie militaire; car il était également capable de réaliser la pensée par l'action. On consacra plus de dix séances à l'examiner en conseil; dans un temps ordinaire, ce plan était trop vaste pour ne pas faire peur au cardinal de Fleury, et cependant il ne le combattit pas; avec une sagacité extrême il vit bien qu'il ne pourrait empêcher la guerre, et s'il voulait conserver les rênes du gouvernement il fallait faire une concession au parti militaire; il jeta donc ses béquilles, comme Sixte-

Quint, et se montra ferme et roide sur ses pieds. Il ne désapprouva pas le plan du comte de Belle-Isle, seulement le nombre des troupes lui parut exagéré; 60,000 hommes en Allemagne, c'était trop; il faudrait sacrifier les économies de dix années. Comme les vieillards parcimonieux, le cardinal craignait de voir dissiper les trésors qu'il avait amassés. Une guerre aussi vaste nécessitait de grandes dépenses, et l'on n'en savait pas le terme; les idées de gloire ne parlaient pas assez vivement à l'esprit du cardinal fatigué [1].

Le comte de Belle-Isle soutint son plan en la présence du roi avec les couleurs vives, brillantes de sa prodigieuse imagination : « 100,000 hommes seraient facilement rassemblés, et ce n'était rien auprès de l'état militaire de Louis XIV, qui avait 480,000 hommes en permanence; il fallait distraire les esprits des petites querelles religieuses; la noblesse était impatiente de combattre. Dans la statistique qu'il présenta au roi, on compta plus de 1,500 gentilshommes, de 17 à 50 ans, qui ne demandaient qu'à prendre du service et sacrifier leur patrimoine à la gloire de la France. Sans grands efforts on aurait 150,000 hommes actifs à jeter sur le Rhin; pour les dépenses on continuerait le dixième de guerre, et quelques emprunts, facilement obtenus, donneraient au roi la glorieuse liberté d'accomplir l'œuvre de

[1] Ces mémoires du comte, depuis maréchal de Belle-Isle, et les délibérations du conseil existent encore.

Louis XIV en donnant le Rhin à la France. Quelles objections pouvait-on faire? On était tranquille au midi par les alliances intimes avec l'Espagne et Naples, il restait à se couvrir par l'Allemagne. Le jeune roi appuya constamment les idées du comte de Belle-Isle; comme chef de la noblesse, il n'écouta que le sentiment d'honneur et de gloire, et repoussa les objections par cette seule parole : « J'ai des engagements pris envers le roi de Prusse et l'électeur de Bavière, je dois les tenir invariablement. » Il fut donc décidé à l'unanimité dans le conseil que le projet du comte de Belle-Isle serait exécuté complétement; le roi, lui-même, en devait hâter l'exécution en se confiant entièrement à l'auteur même du plan diplomatique et militaire, au petit-fils de ce sur-intendant Fouquet dont la destinée fut si fatale, car les Belle-Isle sortaient de ce seigneur de Vaux, le plus somptueux des financiers, et qui dans sa disgrâce n'avait pu trouver qu'un ami, le bon Jean La Fontaine, vieux frondeur, sous le règne même de Louis XIV.

Tout fut conduit avec activité et bonheur; M. de Belle-Isle prit ses dernières instructions à Versailles, et son premier soin fut de se rendre à Berlin auprès de Frédéric. Le marquis de Beauveau, l'ambassadeur de France, était sans doute un homme remarquable et ses dépêches en font foi, mais le comte de Belle-Isle voulait lui même sonder Frédéric et s'entendre sur le plan d'une campagne commune

en Bohême et en Autriche. A Berlin, il connaîtrait bien la situation de l'Allemagne, les divers intérêts qui se heurtaient dans la succession impériale; il voulait aussi pénétrer le caractère du nouveau roi de Prusse et ses desseins d'ambition. Il fut parfaitement accueilli à Berlin; un esprit comme Frédéric devait comprendre et deviner M. de Belle-Isle, d'une si haute capacité et d'une si ingénieuse parole. Le plan de guerre fut exposé avec une netteté parfaite et rectifié dans les longues soirées de Potsdam; la campagne était en pleine voie, Frédéric n'avait pas attendu la France pour se déclarer contre Marie-Thérèse; la Silésie était envahie. Le comte de Belle-Isle approuva cette activité militaire qui forçait et entraînait la question. Le roi de Prusse proclama le négociateur un homme du premier ordre, destiné à grandir la politique de la France, et ne demanda pas mieux que de s'entendre avec lui de manière à pousser la guerre avec activité.

De Berlin, le comte de Belle-Isle se rendit à Munich, près de l'électeur de Bavière, lui promettant les plus prompts secours de la France s'il voulait agir vite; le cabinet de Versailles avait une si grande confiance dans la capacité de l'électeur, qu'il lui assurait par lettres patentes du roi le commandement suprême de l'armée franco-bavaroise[1]; les Prussiens tenaient

[1] L'électeur de Bavière, Charles-Albert, fut créé généralissime

prêts 50,000 hommes en Silésie; lui, avec 30,000 Bavarois et 40,000 Français, devait agir sur l'Inn et le Danube. A Munich comme à Berlin, le comte de Belle-Isle, écouté avec une admiration universelle, demeura maître de la question; le Rhin lui fut promis en échange de la couronne impériale; tout se préparait par enchantement, et ce fut après avoir arrêté le plan de campagne qu'il se rendit à Francfort, afin de dominer les délibérations de la diète en la poussant vers l'élection de l'électeur de Bavière comme empereur, au détriment de Marie-Thérèse.

Francfort était toujours la vieille cité des empereurs élus et triomphants, comme Aix-la-Chapelle était le lieu de leur sépulture; réunir la diète impériale tandis que l'héritière naturelle, Marie-Thérèse, était appelée à la succession de Charles VI, c'était déjà un pas de fait contre la pragmatique sanction; les électeurs ne voulaient pas complétement détrôner Marie-Thérèse, que tous les magnats entouraient de leur amour; elle resterait reine de Hongrie, son pouvoir reviendrait à sa source, elle se retremperait dans cette nationalité; rien de plus simple, un empereur allemand serait élu par la diète allemande, et cet empereur serait où l'électeur de Bavière ou l'électeur de Cologne. Quant à la France, elle prenait l'engage-

des troupes du roi de France, par lettres patentes scellées le 2 août 1741.

ment formel de soutenir l'électeur de Bavière, son plus ferme et son fidèle allié. Comme indemnité d'un si puissant appui, on lui cèderait les électorats de Cologne, de Mayence, les villes libres du Rhin, dont les possesseurs seraient indemnisés en Bavière. Quel magnifique projet pour la France !

Le titre que reçut le comte de Belle-Isle en se rendant à Francfort fut celui d'ambassadeur extraordinaire auprès de la diète impériale. Un hommage qu'il fallait rendre à la diplomatie française depuis Henri IV, c'est qu'elle fut presque toujours heureuse dans ses négociations; ceci tenait à la considération personnelle des ambassadeurs, à l'importance du noble pays de France et à la force que Louis XIV avait imprimée partout à nos rapports avec l'étranger. Ainsi l'on voit en Pologne l'élection d'un roi obtenue par la diplomatie, et si ce roi ne se maintient pas sur le trône, ce n'est pas la faute des négociateurs, c'est à sa faiblesse qu'on doit l'attribuer; à Rome, pour les papes; à Francfort, pour les empereurs, les ambassadeurs tiennent le premier rang, ils sont écoutés, on suit leur avis; ils parlent avec une fierté de langage qui étonne tous les esprits. Quelle empreinte n'a pas laissée l'ambassade du duc de Richelieu à Vienne; on parla bien longtemps de ses équipages, de ses hauteurs envers l'ambassadeur d'Espagne, de ses profusions qui lui firent dépenser 1,700,000 livres en trois mois. A Francfort, le comte de Belle-Isle fut non

moins magnifique; le corps électoral des princes d'Allemagne, si modeste, si simple, fut ébloui, éclipsé par tant de grandeur. La beauté de ses équipages était égale à celle des rois; il avait table ouverte de 80 couverts dans son hôtel; son argenterie valait 1,500,000 livres; il avait 250 chevaux dans ses écuries et 150 valets pour le service seul de son intérieur; chaque jour des courriers partaient pour aller chercher à Paris les mets les plus somptueux, les plus délicats[1]; un service d'estafettes était établi de manière qu'à chaque instant on pouvait recevoir des nouvelles de la diète et les instructions du cabinet de Versailles. Les choses en étaient à ce point que tout se faisait à Francfort sous l'influence du fastueux comte de Belle-Isle; il était le modèle du goût, l'arbitre de la mode, pour tous ces électeurs un peu lourds; il négociait avec les uns et imposait sa volonté aux autres; sa correspondance, qui est un des plus curieux monuments de la diplomatie, affirme déjà que l'élection de Charles-Albert de Bavière est assurée; il écrit à Frédéric de Prusse, aux princes du saint empire; nulle activité ne peut se comparer à la sienne, car il suit en même temps le mouvement des troupes, il en concerte la

[1] Pour donner une idée de la dépense du comte de Belle-Isle à Francfort, il suffira de dire qu'il partait chaque semaine de Paris deux voitures chargées de provisions pour Francfort, où elles arrivaient en très peu de jours, au moyen des relais disposés de distance en

marche à Berlin, à Paris; à mesure que les cabinets de Versailles, de Berlin et de Munich se rapprochent, le comte de Belle-Isle désire que ce plan politique se résume avec plus de clarté. L'Allemagne aura un empereur, et cet empereur sera Charles-Albert de Bavière; la Silésie sera cédée à Frédéric ainsi que le comté de Glatz; Marie-Thérèse restera reine de Hongrie; la Bavière s'engage à indemniser les électeurs qui céderont les rives gauches du Rhin à la France. Ce plan se régularise par des traités successifs, et l'on ne se préoccupe plus que de leur exécution militaire.

Quand donc on jette un regard sur la situation des affaires depuis le traité de Vienne, on doit remarquer un changement notable dans les rapports respectifs des cabinets; lors de la signature des préliminaires de 1735, l'Angleterre a complétement agi de concert avec la France, elle l'a aidée dans sa guerre contre l'empereur Charles VI; le comte de Walpoole a adhéré à l'établissement des Bourbons en Italie, à Naples; il ne s'est point opposé à l'agrandissement des frontières françaises par la Lorraine. Depuis, les choses ont changé, le mouvement d'opinion publique en Angleterre s'est prononcé contre l'Espagne, la

distance sur la route; ce qui dura pendant près d'un an que le maréchal séjourna dans cette ville. Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avait fait entendre au cardinal de Fleury que ce luxe était un des moyens les plus essentiels pour leur plaire et les gagner.

guerre a éclaté, et peut-être sera-t-il impossible de l'empêcher entre la France et la Grande-Bretagne. La Prusse, qui dans les dernières hostilités avait conservé un caractère de neutralité pure, s'est prononcée dans cette circonstance pour le système de la France; elle y trouve son agrandissement par la Silésie; Frédéric marchera s'il le faut sur un champ de bataille, comme auxiliaire du cabinet de Versailles. La Russie s'est absorbée dans les intérêts polonais, elle y cherche son lot; elle le trouvera complet. La Hollande n'a pu conserver son caractère de neutralité, elle penche pour l'Angleterre. La maison de Savoie boude la France, parce qu'elle l'accuse de l'avoir abandonnée dans la signature du traité de Vienne. L'Espagne, tout absorbée qu'elle puisse être par sa guerre maritime contre les Anglais, assiége Gibraltar et promet appui à la France, soit du côté des Pyrénées, soit du côté de l'Italie. En Allemagne, la Bavière a pris parti dans la querelle, ses drapeaux doivent protéger une expédition sur l'Inn et le Danube. La Suède est à la France par un traité de subside. La guerre va donc commencer avec une bonne situation diplomatique; à mesure qu'elle se développe, cette situation deviendra de plus en plus caractérisée; jusqu'à présent, il y a quelque incertitude dans les cabinets, ils n'osent se prononcer, ils dissimulent; les uns gardent une prudente neutralité, les autres adressent des notes et se préparent à toutes les chances. Mais dès

l'instant que la guerre éclatera, lorsqu'il y aura des batailles livrées, des vainqueurs et des vaincus, alors chacun prendra sa place, car chacun voudra avoir son lot dans le partage et son profit dans la victoire.

CHAPITRE II.

CAMPAGNES DE BOHÊME, D'AUTRICHE ET D'ITALIE.

Les deux corps auxiliaires français. — Armée de Bohême. — Armée de Westphalie. — Les maréchaux de Broglie et de Maillebois. — L'électeur de Bavière généralissime. — Jonction des armées française, prussienne, bavaroise et saxonne. — Frédéric prend possession de la Silésie. — Siége et prise de Prague. — La reine de Hongrie Marie-Thérèse. — Levées en masse. — Composition de l'armée austro-hongroise. — Enthousiasme pour Marie-Thérèse. — Ses alliances en Angleterre, en Hollande. — Défection du roi de Prusse. — Son traité particulier. — Situation difficile de l'armée française. — Elle se retire dans Prague. — Siége de Prague par les Autrichiens. — Marche du maréchal de Maillebois pour délivrer les Français. — Admirable retraite. — Jonction des armées. — Situation de la campagne d'Allemagne. — Les Français en Italie. — Le prince de Conti. — Marche des Espagnols. — Apparition et menace d'une flotte anglaise dans la baie de Naples.

1741—1743.

Le plan diplomatique du comte de Belle-Isle devait être soutenu par un déploiement de forces considérables; ce n'était qu'à cette condition qu'on pouvait

espérer de vaincre la reine de Hongrie et assurer la couronne impériale à l'électeur de Bavière. Dès que M. de Belle-Isle fut accrédité auprès de la diète de Francfort, avec mission de faire élire un empereur, M. de Breteuil, ministre de la guerre, organisa les différents corps qui devaient agir en Allemagne, indépendamment d'une armée d'observation sur le Rhin pour défendre l'Alsace et s'emparer au besoin des électorats qui arrondissaient si bien la France. M. de Breteuil, d'après les instructions du conseil, organisa deux grandes armées qui devaient commencer les hostilités au centre même de l'Allemagne. La première de ces deux armées, qui se composait de 40,000 hommes environ, sous les ordres du maréchal de Broglie, devait quitter le Rhin, traverser la Bavière par Ratisbonne, et se réunir enfin sur les frontières de Bohême aux trois armées prussienne, bavaroise et saxonne destinées à agir de concert dans la guerre. On a vu que Louis XV, par déférence pour les alliés, avait déclaré par lettres patentes l'électeur de Bavière, Charles-Albert, généralissime des armées française, bavaroise et saxonne; quant au roi de Prusse, il agissait presque isolément; on pouvait apercevoir déjà son système égoïste, qui ne tendait à d'autres résultats qu'à la conquête pleine et entière de la Silésie. Aux premières propositions qui lui seraient faites par Marie-Thérèse ou par l'Angleterre, Frédéric devait se séparer de la cause com-

mune et négocier en son particulier avec l'ennemi. Il ne tenait pas plus à sa parole qu'à ses alliances.

La seconde armée sous les ordres du maréchal de Maillebois [1] devait se concentrer en Westphalie, avec mission d'abord de contenir les électeurs les moins favorables à la cause de Charles-Albert de Bavière; 40,000 hommes étaient là postés pour surveiller les Hanovriens, le territoire de Brunswick et tenir en respect les états-généraux de Hollande et les Pays-Bas autrichiens. La guerre n'était pas encore déclarée par l'Angleterre ni par la Hollande; mais ces deux puissances devaient profiter de toutes les circonstances pour paraître sur un champ de bataille; si nos soldats éprouvaient des revers, si quelques calamités venaient fondre sur nos armées, elles se précipiteraient pour fermer la retraite. Il y avait cela de remarquable dans le comte de Belle-Isle qu'à une hardiesse de plan incontestable il joignait une grande prudence; il voulait que rien ne fût hasardé dans l'accomplissement de sa pensée militaire, et une armée d'observation entrait ainsi dans ses projets pour contenir l'Europe. En commençant la campagne, les for-

[1] Jean-Baptiste-François Desmarets, marquis de Maillebois, fils de Nicolas Desmarets et petit-fils du grand Colbert, était né à Paris en 1682; il fut à 21 ans colonel du régiment de Touraine; en 1708, après le siége de Lille, brigadier, et en 1731 lieutenant général. Il venait d'être créé maréchal en 1741.

ces des armées actives étaient considérables en Bohême : 45,000 Français, 15,000 Bavarois et 12,000 Saxons ; en Silésie, 56,000 Prussiens sous les ordres de Frédéric ; puis les deux armées du Rhin et de la Westphalie pour seconder les opérations, agir de concert dans la conquête ou, en cas de revers, protéger la retraite du Danube au Rhin.

En face d'aussi grands périls qui menacent sa couronne, l'énergique Marie-Thérèse avait fait un appel à ses fidèles Hongrois [1]; elle s'était présentée, son enfant dans les bras, au milieu de la diète, où les palatins proclamaient leurs libertés et leur ardent amour pour la patrie ; et là, grande et forte femme, elle avait parlé de ses droits, et les palatins enthousiastes s'étaient écriés : « Nous mourrons pour notre reine Marie-Thérèse. » Il y eut donc une noble énergie au milieu de la nation hongroise et autrichienne [2] ; il ne faut jamais blesser l'amour-propre et le patriotisme d'un peuple fier ; il s'éleva des armées comme par enchan-

[1] Le 18 mai 1741, Marie-Thérèse avait écrit à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère : « J'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes couches. »

[2] Marie-Thérèse se concilia surtout les esprits des Hongrois en se soumettant à prêter l'ancien serment du roi André II, fait l'an 1222 : « Si moi, ou quelques uns de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos priviléges, qu'il vous soit permis, en vertu de cette promesse, à vous et à vos descendants, de vous défendre, sans pouvoir être traités de rebelles. »

tement ; les Hongrois étaient de bonnes troupes ; avec toute la force de la discipline européenne, ils avaient emprunté à leur voisinage des Turcs quelque chose de tartare et de hardi ; on voyait entrer en ligne, de concert avec les Autrichiens, des troupes nouvelles avec lesquelles les soldats français n'avaient jamais croisé l'épée, les Pandours, fils des Slavons, nés aux bords de la Savé et de la Drave ; leurs vêtements étaient longs, leur armure formidable ; ils portaient la carabine, des pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard ; les Talpacks formaient l'infanterie hongroise lourdement armée ; les Croates, cavalerie intrépide ou infanterie légère, étaient propres surtout à la guerre des montagnes ; enfin, les hussards, au costume presque oriental, paraissaient aux avant-postes, montés sur de petits chevaux alertes ; ils caracolaient autour des grandes armées pour les harceler ; l'infanterie autrichienne était bonne, la cavalerie hongroise du premier ordre ; on distinguait les grenadiers à leurs hauts bonnets en poil d'ours, dépouille des forêts. Mais ce qui faisait remarquer surtout l'armée loyalement groupée autour de Marie-Thérèse, c'était la multitude de troupes irrégulières, les partisans que commandait Trenck [1], Mendzel, hommes intrépides et

[1] François, baron de Trenck, était né à Reggio, en Calabre, le 1er janvier 1711. A seize ans, il fut nommé officier dans le régiment de Palfy. En 1738, à la suite d'une mauvaise affaire, il entra comme

dévoués, implacables pour les ennemis ; dans les guerres nationales, les partisans sont les plus terribles soldats, parce qu'ils sont comme le pays entier levé ; ils en ont le dévouement et l'énergie. Nul ne pouvait se comparer à ce terrible François, baron de Trenck, qui commandait les Pandours dans l'armée de Marie-Thérèse ; c'était l'image du seigneur féodal aux montagnes du Rhin ; sa taille était de plus de six pieds, sa force si extraordinaire, que d'un seul coup de poing il abattait un bœuf, il coupait deux têtes d'un seul coup de sabre, et sa joie était de s'exercer à ce terrible jeu. Les généraux de l'armée de Marie-Thérèse étaient l'archiduc Charles de Lorraine et l'habile Kœnisgseck, un des tacticiens les plus remarqués par le chevalier de Follard, que nous avons vus déjà combattre dans la précédente guerre contre les armées françaises.

A ces forces, puisées dans sa propre nationalité, Marie-Thérèse avait eu l'habileté de joindre des alliances considérables en Europe [1] ; si ses alliés n'étaient

capitaine dans un régiment de hussards que la Russie formait sur les frontières de la Hongrie ; il combattit contre les Turcs, et le général Munich le nomma major dans le régiment Orlow, dragons. Ayant donné un soufflet à son colonel, il fut condamné à mort, mais cette peine fut commuée par six mois de travaux forcés dans la forteresse de Kiow. En sortant de prison, il revint dans ses terres sur les frontières de la Slavonie et de la Turquie, et c'est là qu'il organisa la cavalerie légère connue sous le nom de *Pandours*.

[1] Le premier acte d'administration de Marie-Thérèse fut d'asso-

point encore déclarés ostensiblement pour elle en se jetant dans une guerre ouverte et persévérante, ils la favorisaient secrètement et avec une grande énergie de moyens. La Russie, agitée dans les révolutions de palais, venait néanmoins d'organiser sa force de gouvernement. Là aussi une femme, une jeune souveraine, s'adressait aux soldats pour annoncer ses droits et saisir la couronne de czar; la czarine Élisabeth, si fière elle-même, devait naturellement donner ses sympathies à Marie-Thérèse, sublime de dévouement et d'énergie. Deux femmes, deux impératrices, se trouvaient dans la même position, dans les mêmes périls, avec les mêmes devoirs et les mêmes espérances, ne devaient-elles pas se tendre la main par une irrésistible sympathie [1]? En Angleterre, un ministère de patriotes énergique brisait violemment le système timide du comte de Walpoole; il échappait à peine à une accusation parlementaire qui le dénonçait comme ayant trahi le pays, et alors s'organisait le ministère de lord Carteret, l'ennemi déclaré de la France. Une réaction d'opinion publique poussait invinciblement à

cier le grand-duc de Toscane, son époux, au gouvernement de ses états, sous le nom de *co-régent*, par un diplôme enregistré dans tous les tribunaux de l'archiduché d'Autriche, et successivement dans ceux de ses autres royaumes.

[1] « Le 6 décembre 1741, la princesse Élisabeth Pétrowna, fille du czar Pierre, monte sur le trône de Russie par une résolution aussi subite que singulière. Cette princesse, animée par son courage, con-

la guerre ; le nouveau cabinet, produit de cette réaction belliqueuse, en favorisait le développement. Il se fit en Angleterre un emprunt public pour la reine de Hongrie : la duchesse de Malborough se proclamant l'amie, l'admiratrice de Marie-Thérèse, exalta pour elle l'orgueil national ; dans une réunion de riches ladies chez la duchesse, toutes se dépouillèrent de leurs pierreries pour les offrir à cette noble femme qui tirait l'épée ; la duchesse de Malborough lui offrit 800,000 livres sterling. Et la haine pour la France devint puissante à ce point, que les états-généraux de Hollande, si parcimonieux, firent offre d'un emprunt de 3,000,000 de ducats à Marie-Thérèse, tant ils craignaient l'accroissement continental de la maison de Bourbon ! D'une main ils signaient un traité de neutralité et de commerce avec le marquis de Fénelon[1], l'habile ambassadeur à La Haye, et ils offraient de l'autre à Marie-Thérèse des tonnes de florins. S'ils

duite seulement par sept grenadiers du régiment des gardes dont elle s'était assurée, se transporte à minuit aux casernes de ce régiment, y trouve cent cinquante gardes, leur expose en peu de mots ses droits et les malheurs présents de l'état, les détermine en sa faveur, retourne avec cette escorte au palais, fait arrêter dans le cours de la nuit le jeune czar, le prince et la princesse Brunswick-Bevern, les comtes de Munich et d'Osterman et tous les autres ministres et partisans ; elle est reconnue le lendemain czarine et impératrice de Russie par les ordres de l'état, sans avoir fait répandre une seule goutte de sang. »

[1] Gabriel-Jacques de Salignac, marquis de Fénelon, neveu de

n'avaient été contenus par la présence de l'armée de Westphalie, ils auraient armé pour la reine de Hongrie ; mais ils savaient que les instructions du maréchal de Maillebois étaient de tomber sans quartier sur tous les ennemis qui se déclareraient pour Marie-Thérèse, et qu'il ne ménagerait pas les Hollandais eux-mêmes.

La campagne s'ouvrait ainsi avec des éléments de guerre générale prêts à éclater. L'armée de Bohême, sous le maréchal de Broglie, avait exécuté le plan de campagne avec une grande précision ; elle s'était réunie en Bavière sous les ordres de l'électeur généralissime ; cette armée de Français se composait de régiments d'élite sous des officiers de distinction. Le comte Maurice de Saxe, cette existence aventureuse, ce gentilhomme d'amour et de valeur, aussi renommé à l'Opéra que dans les batailles, en commandait une division. On y comptait les lieutenants généraux d'Aubigné, de Boufflers [1], de Tessé, de Clermont [2], et le duc de Biron qui commandait une brigade de grenadiers. Là

l'archevêque de Cambrai, était chevalier des ordres et lieutenant général.

[1] Joseph-Marie, duc de Boufflers, fils du maréchal de ce nom, était né en 1706 ; il fut en 1720 colonel d'un régiment d'infanterie, à trente-quatre ans maréchal de camp et bientôt lieutenant général.

[2] Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, né le 15 juin 1709, embrassa dès sa plus tendre jeunesse la carrière ecclésiastique,

commençait à se montrer déjà un brave officier, simple chef de bataillon du régiment de Beaune, du nom de Chevert [1]. Le premier toujours à l'assaut, intrépide aux batailles, Chevert conquit dans cette campagne le titre de maréchal-de-camp et le cordon rouge; fils de roture, il avait besoin de se faire remarquer parmi les gentilshommes. L'armée française s'avançant avec sécurité à Donawerth passa le Danube sur des milliers de barques préparées par l'électeur généralissime. Le 2 décembre, les Français sont à Passaw, la clef de l'Autriche. La campagne commence avec éclat, le Danube est franchi; les avant-postes de Lintz menacent Vienne. Les alliés entrent en Bohême pour s'emparer d'une grande position ; Prague va devenir le centre de toutes les opérations de la campagne, le rendez-vous de toute l'armée alliée; les Prussiens viennent joindre les Français et les Bavarois ; mais la gloire du siége restait tout entière à l'intrépidité des soldats de France. Nos troupes emportent Prague d'assaut pendant une nuit orageuse ; c'est Chevert qui, à la tête des grenadiers, s'est élancé le premier sur les murailles, c'est l'homme de sang-froid et d'intrépidité. On citait de lui des mots hé-

mais en 1733 le pape lui accorda une dispense pour servir dans l'armée tout en conservant ses bénéfices.

[1] François Chevert, né à Verdun-sur-Meuse le 21 février 1695, partit à onze ans dans le régiment de Carneau et servit dans

roïques ; il dit à un sergent : « Écoute bien, tu monteras par là, » et il lui désignait l'angle d'un bastion ; « en approchant, du haut du rempart on te criera : qui vive ! tu ne répondras rien ; on te criera une seconde fois, une troisième, tu ne répondras rien encore ; on tirera sur toi, on te manquera ; tu frapperas la sentinelle, et j'arrive alors pour te secourir. » Prague fut donc enlevé d'assaut et devint le centre de toutes les opérations de la campagne ; Frédéric est en Moravie, la Bohême salue l'empereur Charles-Albert, élu par la diète de Francfort ; mais au moment où on allait s'emparer de Vienne, lorsque les avant-postes dépassaient Lintz pour se porter à l'abbaye de Melk, une perfide défection vint compromettre tout le sort de la campagne ; elle fut annoncée par un mouvement des Hongrois et des Autrichiens sur toute la ligne, et la reine Marie-Thérèse prit l'offensive contre les Français.

Rien de plus égoïste, de plus personnel que ce caractère de Frédéric II, tant loué par les philosophes du XVIII^e^ siècle ; il n'avait d'autre principe que ses intérêts, d'autre guide que l'agrandissement de ses états ; Frédéric envahissant la Silésie dès le printemps de 1741 avait remporté un premier avantage sur les Au-

ce régiment jusqu'en 1710, où il obtint une sous-lieutenance dans le régiment de Beaune. Il était en 1741 lieutenant-colonel, et la même année il fut nommé brigadier.

trichiens, grâce à la puissance de l'infanterie organisée par son père ; mais à Mollewisch il se montra sans bravoure, il fuit dès que sa cavalerie fut en déroute ; le général Schewerin fut le véritable vainqueur ; à Czaslaw, Frédéric se montra plus brave ; les Autrichiens furent encore brisés, et la Silésie devint le prix de la victoire [1]. C'est alors qu'au mépris de ses engagements avec la France il négocie avec la reine de Hongrie ; peu lui importe de laisser aux prises avec mille difficultés l'armée française, qui marche en vertu des traités d'alliance ; la foi des engagements lui tient peu à cœur ; l'Angleterre vient de lui envoyer lord Hindfort pour s'entendre avec lui et se poser en médiatrice ; Frédéric veut la Silésie, et on va la lui céder à titre légitime, car la reine de Hongrie ne fait aucune difficulté pour la réunion de cette province à la Prusse. Frédéric écoute les propositions de l'Angleterre, et il s'engage à garder une neutralité armée en même temps qu'il prépare la défection des troupes saxonnes ; il donne

[1] Après sa victoire de Czaslaw (17 mai 1742), Frédéric II avait écrit au maréchal de Broglie une lettre assez haute, où il avait ajouté cette apostille de sa main : « Je suis quitte envers mes alliés, car mes troupes viennent de remporter une victoire complète. C'est à vous à en profiter incessamment, sans quoi vous pourrez en être responsable envers vos alliés. » Le comte de Belle-Isle, alarmé de la lettre du roi de Prusse au maréchal de Broglie, va trouver (7 juin 1742) Frédéric II dans son camp pour le raffermir. S. M. lui répondit : « Je vous avertis que le prince Charles s'avance

sa parole qu'il n'agira plus pour seconder les Français, et ces fatales négociations expliquent le mouvement en avant des armées autrichiennes sous le prince Charles de Lorraine.

Voilà donc un grand vide que fait la défection des Prussiens au milieu de l'armée française en pleine campagne; le maréchal de Broglie est aventuré jusque dans la Moravie, les corps de MM. d'Aubigné et de Boufflers sont sur la Moldavie; si les Prussiens et les Saxons n'avaient pas défectionné, en quelques jours on était à Vienne[1], Maintenant il n'y a plus à hésiter, il faut opérer sa retraite; les corps en avant ne sont plus appuyés, il faut regagner Prague, le centre de la ligne. Le maréchal de Broglie opère sa retraite avec difficulté, il rappelle à lui tous les détachements et vient les reformer dans un camp retranché sous les murs de Prague; dans la ville est le corps d'armée du maréchal de Belle-Isle, sous les murailles et dans

sur M. Broglie, et que si l'on ne profite de l'avantage qu'on a sur lui, je vais faire ma paix particulière. »

[1] Le traité de Breslau fut signé le 11 juin 1742, cinq jours après l'échec de la Moldaw. Il fut rédigé sous les auspices de l'Angleterre; son ministre même, le lord Hindfort, était chargé des pouvoirs de la reine et le souscrivit en son nom. Le prix de la paix était de sa part la cession de toute la Silésie et du comté de Glatz. La Saxe devait être comprise dans ce traité, pourvu que dans le terme de seize jours, depuis sa signification, ses troupes abandonnassent les Français. Elles s'étaient retirées longtemps avant le terme, et dans le vrai n'avaient jamais été d'une grande utilité. »

ce camp, le maréchal de Broglie; désormais ils lient leurs opérations pour l'offensive comme pour la défensive [1].

La défection de Frédéric II et des Saxons, traîtres et parjures à la France, est définitivement consommée; Frédéric vient de signer la paix avec la reine de Hongrie qu'il reconnaît comme impératrice, il garde la neutralité armée, et ce n'est pas seulement avec l'Autriche qu'il ratifie cette convention; on voit poindre déjà la formidable coalition des cabinets qui se prépare contre la France; les rois d'Angleterre, de Pologne, de Danemarck, la czarine, la reine de Hongrie, interviennent comme garantie de ce traité; bientôt ces puissances paraîtront sur le champ de bataille pour attaquer la France; il y a bien longtemps qu'elles la menacent. Maintenant quelle est la position de l'armée française au milieu de l'Allemagne? les Prussiens et les Saxons ont défectionné, les Bavarois, entourés par les Autrichiens, ne peuvent plus fournir aucun secours; Passaw et Munich aux mains des impériaux

[1] L'électeur de Bavière fit faire à Vienne, par le comte de Pérouse, son ministre, une protestation contre la prise de possession de la couronne impériale par l'archiduchesse; il prétendit que la renonciation de l'archiduchesse sa femme ne devait point empêcher qu'il ne fît valoir les droits qu'il avait de son chef à la succession des états de la maison d'Autriche; ils étaient fondés sur un testament de deux siècles. Dans ce monument de ses dernières volontés, l'empereur Ferdinand I[er], dont Albert II, duc de Bavière, avait épousé la fille aînée, lui substituait les royaumes de Hongrie et de

ne permettent plus une retraite; bientôt ils rendront leurs armes à la reine de Hongrie et combattront peut-être contre les Français qui se sont mis en campagne pour défendre leur cause; le comte de Belle-Isle, créé par le roi maréchal, vient d'arriver dans Prague; homme à ressources, génie hardi, il adopte aussitôt un plan simple et audacieux : réunir toutes les troupes dans la ville, attaquer de force les Autrichiens, les user de manière à s'ouvrir un passage pour opérer la retraite sur l'armée du maréchal de Maillebois en Westphalie[1]. C'est par suite de ce principe militaire que le maréchal de Broglie, abandonné par les Prussiens et les Saxons, est venu se placer sous le canon de Prague dans son camp retranché. Cette concentration s'opère sans grandes pertes, il s'est conservé un ordre admirable dans les régiments; on voit que c'est une armée d'élite qui manœuvre à la face de l'ennemi.

Bohême, à défaut d'héritiers mâles. Philippe V, comme héritier de Charles II, représentant en cette qualité la branche espagnole, fait aussi son opposition et sa protestation pour la conservation de ses droits, et spécialement de la grande maîtrise de la Toison-d'Or, appartenant aux rois d'Espagne comme fondateurs. »

Marie-Thérèse répondit : « Qu'elle n'était point en guerre avec le chef de l'empire, puisque suivant la disposition de la Bulle d'or, violée par son élection, elle ne l'avait point reconnue comme empereur; qu'ainsi elle ferait attaquer ses troupes partout où on les trouverait; que cependant elle n'empêcherait point sa personne de se réfugier sur les terres de l'empire, excepté sur celles de Bavière. »

[1] Le maréchal de Belle-Isle vint après l'élection de l'empereur.

En ce moment, l'armée autrichienne tout entière sous les ordres du prince Charles de Lorraine et s'élevant à plus de 60,000 hommes s'avança vers Prague pour en former le siége et faire mettre bas les armes aux deux maréchaux. Les Français dans Prague comptaient environ 17,000 hommes de bonnes troupes, et le maréchal de Broglie en avait 15,000 dans le camp retranché; tous étaient très disposés à se défendre; le premier qui aurait parlé d'une capitulation aurait été traité de félon et de traître par tous les gentilshommes. Que ne peuvent les Français sous des chefs intrépides! Le maréchal de Belle-Isle était aimé du soldat, on lui obéissait comme au génie de la guerre. Dans Prague et au camp retranché ce n'était pas une armée assiégée, car elle allait au loin battre la campagne; la nuit 12,000 hommes sortis de la ville se précipitèrent sur les tentes des Autrichiens qu'ils dispersèrent, s'emparant de 2,000 prisonniers, le géneral de Monti en tête. Mais l'on perdit M. de Tessé, tué sur le coup, et le général Biron fut blessé grièvement à la tête des grenadiers de France; ces sorties intrépides se faisaient au milieu de toutes les privations, la famine et les maladies contagieuses dévoraient les assiégés sans que rien pût abattre leur courage; ils

Charles-Albert fut élu empereur par la diète de Francfort, le 4 janvier 1742, de la manière la plus tranquille et la plus solennelle.

résolurent de se défendre jusqu'à la mort et de garder la place sous le pavillon blanc [1].

D'ailleurs de bonnes nouvelles arrivaient de France et les assiégés de Prague avaient l'espoir d'être bientôt secourus; dès le commencement de l'hiver, les courriers de La Haye et de Berlin avaient annoncé la défection de la Prusse qui se préparait [1], puis l'abandon et l'isolement des Français, par une deuxième défection, celle des troupes saxonnes. Successivement on apprit la retraite savante et le repliement des postes du maréchal de Broglie et du comte de Ségur dans Prague, enfin la défense héroïque du maréchal de Belle-Isle; toute retraite était fermée; Munich et Passaw étaient au pouvoir des Autrichiens; on savait bien que ces nobles hommes pourraient s'ouvrir un passage, et que réunis en rangs pressés, ils trouveraient toujours le moyen de venir rejoindre le Mein et le Rhin; mais les armées qui les environnent s'élevaient à plus de 80,000 hommes, et que pouvaient faire 20,000 Français, quelque braves qu'on les supposât, contre des forces quadruplées! pourquoi n'i-

[1] « On laisse, disait le comte de Ségur, dans la Haute-Autriche des troupes qui seront infailliblement coupées. « Il écrivit à M. de Breteuil, alors secrétaire d'état au département de la guerre : « Je ne me relâcherai pas sur ce point important, je peux vous assurer que le malheur que je prévois arrivera. La première source de nos maux viendra du mélange des nations et de la dispersion des troupes.

rait-on pas les secourir? pourquoi les armées du Rhin et de Westphalie ne marcheraient-elles pas en avant pour prêter la main aux braves soldats assiégés dans Prague?

A ce projet, digne de la bravoure et de la loyauté de notre nation, venaient s'opposer des considérations diplomatiques du premier ordre; le cabinet de Versailles était informé de la formidable coalition qui se préparait; l'Angleterre, la Hollande, la Russie[1], l'Empire et peut-être la Prusse entreraient dans une ligue contre le petit-fils de Louis XIV et contre cette grande nationalité française qui les blessait depuis des siècles. Le ministère de lord Carteret venait d'obtenir un large vote de subsides du parlement et d'ordonner la réunion d'une armée anglo-hollandaise dans les Pays-Bas sous les ordres de lord Stair, élève des principes et de la haine de Malborough contre la France. Le roi d'Angleterre était venu sur le continent; les Hollandais à travers toutes les protestations étaient prêts d'entrer en campagne; les Hanovriens et les Brunswickois aussi; aucun des préparatifs militaires de la coalition n'était ignoré. Or, en face de ces périls, l'armée de Westphalie, sous le maréchal de

[1]« La Russie, qui commençait à acquérir de l'influence dans les affaires de l'Europe, était à ménager, non seulement par rapport aux liaisons qu'elle pouvait former avec la reine de Hongrie, mais pour celle contractée récemment avec l'Angleterre par un traité d'al-

Maillebois, pouvait seule s'opposer aux premiers efforts d'une coalition; en la jetant vers Prague, au centre de l'Allemagne, ne s'exposait-on pas à découcouvrir toute la frontière et à laisser une large trouée en face des armées alliées? La majorité du conseil penchait pour la capitulation de Prague; on voulait la négocier en échange de la reconnaissance que ferait la France de la reine de Hongrie comme impératrice.

Il faut rendre justice à Louis XV, et en cela il fut secondé par M. de Breteuil et le contrôleur-général Orry; il déclara hautement : « qu'on ne pouvait laisser la noble armée française enfermée dans Prague, sans la secourir immédiatement; et qu'importaient les circonstances et les périls ! Ce qu'il fallait souvent en politique, c'était de frapper des coups vigoureux; la hardiesse n'avait jamais perdu personne ; rien ne pouvait compenser l'échec moral d'une capitulation de Prague. » M. de Breteuil offrit d'organiser une nouvelle armée de réserve; le contrôleur-général Orry déclara qu'il avait 70 millions à la disposition du roi, pour l'honneur et la défense de la patrie. Ordre fut donc envoyé sur-le-champ au maréchal de Maillebois de se porter sur le Danube par une marche rapide, et de prêter ainsi la

liance défensif, conclu le 11 décembre 1742 à Moscou entre ces deux puissances. Elles se promettaient un secours mutuel, au cas que l'une ou l'autre fût attaquée. »

main à la garnison de Prague qui pourrait sortir de son camp retranché.

C'était cette bonne nouvelle qui venait relever le courage des héroïques Français renfermés dans Prague; ils avaient fait éprouver au prince Charles de bien grandes pertes ; les Autrichiens étaient étonnés, émerveillés de tant de courage et de bravoure. A ce moment, des courriers viennent apprendre aux Autrichiens que le maréchal de Maillebois se porte vers le Danube et les menace par le flanc; il n'y a plus à hésiter; après cinquante-six jours de tranchée, le prince Charles s'éloigne de nuit abandonnant le siége pour marcher sur le maréchal de Maillebois, et la garnison de Prague est libre. A cette nouvelle, le maréchal de Broglie quitte le camp retranché que l'armée a si vaillamment défendu ; le comte Maurice de Saxe est avec lui, il connaît le pays village par village; on marche sur Egra, on délivre la garnison, et par là l'armée se trouve en communication avec le maréchal de Maillebois; et lorsque cet admirable cordon de troupes se lie comme une grande chaîne, le maréchal de Belle-Isle ordonne l'évacuation de Prague, laissant là 4,000 Français sous le plus brave des hommes, M. de Chevert.

On est au 17 décembre, avec un froid de 15 degrés; le comte de Belle-Isle garde le plus impénétrable secret, il fait même des dispositions comme s'il voulait conserver la ville, et pendant ce temps tout s'organise

pour l'évacuation. Dans la nuit du 16 au 17 décembre, les régiments sont sous les armes, un roulement de tambour se fait entendre et l'on voit sortir de Prague des colonnes profondes; 11,000 hommes d'infanterie et 5,000 chevaux; 50 pièces de canon avec des vivres pour douze jours. C'est toute une armée; la plaine est partout couverte de neige, le froid est si vif que les pieds gèlent et quelques soldats tombent d'inanition. Ce corps est incessamment harassé par les Croates et les Pandours; le maréchal de Belle-Isle fait face à tout; malade, il se fait porter sur une litière; il évite les défilés, la carte à la main, il tourne les armées régulières des Autrichiens afin d'éviter une grande bataille; après douze jours de marches admirables, dignes de la retraite des dix mille, il fait sa jonction avec le maréchal de Broglie qui, lui-même, donne la main à M. de Maillebois[1]; le maréchal de Belle-Isle ramène plus de 12,000 hommes sains et saufs pour le service de la France. Quant à Chevert, on n'avait rien à craindre pour lui dans Prague; un homme d'une aussi forte trempe saurait toujours se tirer de sa position; une nouvelle armée autrichienne vient l'assiéger, et il annonce avec insouciance : « qu'il ne se rendra pas, Prague sera brûlé, la reine de Hongrie n'aura pas sa riche cité, mais un monceau de

[1] Cette manœuvre de retraite a été parfaitement retracée par le chevalier de Follard dans son commentaire sur Polybe.

cendres; pour lui, se rendre n'est pas un mot français. Si on veut le laisser rejoindre le corps du maréchal de Belle-Isle à Égra, avec armes et bagages, alors il abandonnera la ville, mais avec tous les honneurs de la guerre. » En vain les Autrichiens essaient d'ouvrir la tranchée, ils le menacent de l'assaut, Chevert reste impassible, et à la fin on est obligé de céder à ses propositions; le brave officier ramène 3,000 hommes des régiments de Ponthieu, de Navarre, de Berry, infanterie; Soissons, cavalerie; La Fère, artillerie, au maréchal de Belle-Isle qui l'embrasse comme le plus brave en face des camps réunis.

Cette retraite de Prague est peut-être la plus belle marche des temps modernes, elle peut-être comparée pour la stratégie aux plus grandes merveilles; ainsi l'ont jugé les théoriciens; elle mit fin aux opérations dans la Bohême et dans la Moravie. Ce qui fit manquer cette campagne, ce fut donc la défection fatale des Prussiens; la guerre commence sur les instigations de Frédéric; il nous presse, nous provoque; il veut nous donner la frontière du Rhin, en nous appuyant sur les Saxons et les Bavarois; les Prussiens sont aussi nos auxiliaires; mais l'égoïste Frédéric joue son jeu, il conquiert la Silésie; à peine est-elle à lui qu'il veut faire ratifier cette conquête, et pour cela il trahit ses alliés et se sépare de la France. Cette défection de Frédéric entraîne les Saxons et annule les Bavarois; les Autrichiens, un moment refoulés jus-

qu'à Vienne, reprennent courage quand ils apprennent la neutralité du roi de Prusse; ils sont sûrs de ne point trouver les Prussiens contre eux; ils entourent comme d'un cercle de fer l'armée française. Concentrée dans Prague, cette armée fait des prodiges, le corps du maréchal de Maillebois s'ébranle pour l'appuyer et secourir; alors s'opère cette magnifique retraite, qui forme comme une grande chaîne de troupes françaises depuis le Rhin jusque dans les montagnes de la Bohême. Chose digne de remarque, cette retraite releva plutôt le moral de l'armée qu'elle ne l'abattit; c'est un des événements militaires qui fit le plus d'honneur à la vaillance des régiments de France, et qui prouvait à la face du monde qu'ils savaient faire une retraite, le point le plus difficile à constater, car nul ne pouvait nous disputer le courage qui marche en avant.

Lorsque les Français manœuvraient activement er Allemagne, le roi d'Espagne, allié intime du cabinet de Versailles, portait tous ses efforts vers l'Italie. Dans la guerre de 1733 la campagne au delà des Alpes s'était ouverte par une triple armée de Français, d'Espagnols et de Piémontais, marchant de concert contre les Autrichiens; le résultat avait été évidemment heureux; la maison de Savoie s'était agrandie, l'Espagne avait conquis Naples et la Sicile, et l'Autriche avait beaucoup perdu. Mais à la mort de Charles VI, d'autres plus graves intérêts étaient nés encore; l'Espagne

revendiquait non seulement Parme et Plaisance, mais encore tout le Milanais, et c'était dans l'espoir de le conquérir que les troupes espagnoles marchaient en Italie; il en était débarqué partout sous la conduite d'un infant; à Gênes, à Civitta-Vecchia, à Naples; et de plus une armée espagnole et napolitaine s'avançait pour occuper Parme et le Milanais. Dans cette situation toute nouvelle, les intérêts durent naturellement se modifier : pendant la campagne de 1733, la maison de Savoie avait loyalement prêté appui à la France contre l'Autriche, sa constante rivale; depuis, cette maison illustre et habile avait profondément examiné sa situation nouvelle; elle-même réclamait des droits sur le Milanais qui l'arrondissait parfaitement; un royaume composé de la Savoie, du Piémont et du Milanais avec la Sardaigne comme colonie maritime, devait être pour le midi ce que la Prusse était pour le nord, et cette pensée d'agrandissement, alors caressée par la France, avait dessiné la maison de Savoie contre l'Autriche. Aujourd'hui, voici ce qui se passait : ce n'était plus l'Autriche qui était redoutable pour les rois de Piémont, mais bien les Bourbons eux-mêmes; car non seulement la France était menaçante au delà des Alpes, mais ils allaient avoir une armée espagnole dans le Milanais, des Espagnols à Parme, des Espagnols à Naples, de sorte que la maison de Bourbon enlaçait la Savoie de toutes parts. Dans cette circonstance, le cabinet de Turin dut écouter avec faveur les propositions qui lui

vinrent de Vienne ; mécontent de la France qui l'avait un peu négligé dans la précedente négociation, il avait accusé la cour de Versailles d'égoïsme dans le traité de 1735. La maison de Savoie échappait ainsi à l'alliance de la France pour s'entendre avec l'Autriche. Les Espagnols furent donc seuls à opérer en Italie ; ils marchaient par diverses colonnes en Provence, en Savoie, dans les États du Pape, pour se réunir en masse dans le Milanais et en prendre possession au nom d'un infant d'Espagne.

Dans ce plan concerté à Madrid, il était naturel que le roi de Naples devînt le principal auxiliaire de sa maison ; don Carlos, pour ainsi dire sur les lieux, pouvait disposer d'une armée considérable, et le duc de Montemart, à la tête de vieilles bandes espagnoles, devait faire sa jonction avec les Napolitains et réunir ainsi 50,000 hommes. Il était de la plus grande urgence pour la maison d'Autriche de briser cette alliance et de laisser dans l'isolement les corps espagnols qui débouchaient par tous les points de l'Italie ; pour cela la reine de Hongrie s'était adressée à l'Angleterre, qui l'avait prise comme sous son aile depuis son avénement à la couronne. Or, le ministère de lord Carteret n'était pas mou et incertain comme celui du comte de Walpoole ; la guerre vigoureuse était déclarée contre les Espagnols, il s'ensuivit une résolution immédiate du conseil britannique, et voici en quels termes elle fut posée : « L'Espagne avait con-

traint Gênes et le grand-duc de Toscane à la neutralité dans la guerre contre l'Autriche, eh bien ! rien de plus simple que l'Angleterre à son tour ne contraignît Naples à rappeler ses troupes et à rester dans l'état de la plus absolue neutralité même en ce qui touchait sa propre famille. Pour cela, il ne fallait qu'intimider le gouvernement napolitain par l'apparition d'une flotte dans la baie de Naples ; des ordres cachetés furent remis au commodore Martyn, avec prescription impérative de ne les ouvrir que dans la baie de Naples. Un matin, on vit paraître dans cette magnifique baie, en deçà de l'île de Caprée, une escadre de six vaisseaux de ligne de soixante canons et un nombre égal de frégates sous pavillon anglais ; le commodore Martyn, après avoir lu ses ordres cachetés, déclara au roi de Naples : « Qu'il lui était prescrit de bombarder et canonner la ville, si, dans l'espace d'une heure, le roi ne s'engageait à rappeler ses troupes d'Italie et à garder la plus exacte neutralité. » Défendre Naples, c'était impossible, les mèches à bombes étaient prêtes, les canons chargés jusqu'à la gueule. Don Carlos, obligé de souscrire aux conditions que l'Angleterre exigeait, rappela les Napolitains du service espagnol, et dès lors les troupes de Philippe V, seules, isolées, se trouvèrent en présence des armées autrichiennes qui débouchaient dans le Milanais. Le dessein des Anglais n'était pas seulement ici d'intimider le roi de Naples, mais ils voulaient surveiller et attaquer au besoin la

flotte espagnole qui s'était réfugiée à Toulon, et c'est dans cette vue que le commodore Martyn se joignit à l'amiral Matthews [1], qui commandait la grande flotte dans la Méditerranée; dès ce moment les côtes furent surveillées depuis Cadix jusqu'à Naples. Ainsi les positions avaient bien changé en Italie; la maison de Savoie, naguère alliée des Bourbons, se rapprochait de l'Autriche; Naples restait forcément neutre, le pape également neutre; le duc de Montemart, avec quelques corps espagnols, demeurait ainsi seul en face des armées impériales, et la guerre maritime se préparait en même temps sur de larges bases. A Toulon, indépendamment de la flotte espagnole, une escadre s'armait sous le pavillon de France; c'est ce qui appelait dans la Méditerranée les deux flottes anglaises sous les amiraux Martyn et Matthews.

Tout marchait donc à la guerre générale! On n'osait encore se heurter directement, jusqu'ici il n'y avait en jeu que la France, l'Autriche et l'Espagne; mais l'Angleterre armait de toutes parts; non seulement elle envoyait des escadres en croisière, mais encore lord Stair conduisait vingt-cinq mille hommes à Bruxelles : élève de Malborough, on le disait un général de premier ordre; le duc de Cumberland réunissait les Ha-

[1] Thomas Matthews, fils d'un gouverneur des îles sous le vent, était né en 1681.

novriens pour marcher au besoin sur la Meuse. L'Angleterre, en portant la guerre sur la mer et sur le continent, trouverait pour auxiliaire l'Autriche et une fraction de l'Allemagne; déjà l'intimité la plus grande régnait entre les cabinets de Londres et de Berlin. Si les Etats-Généraux ne prenaient pas parti encore dans la coalition, ils seraient plus favorables à l'Angleterre qu'à la maison de Bourbon, leur vieille ennemie. Il y avait à La Haye et à Berlin d'implacables adversaires de la France qui souvent dominaient la politique; les réfugiés calvinistes se vengeaient de la révocation de l'édit de Nantes.

La France aurait aussi contre elle la Russie[1], un peu trop éloignée pour être redoutable; elle aurait également pour adversaire la maison de Savoie qui lui fermerait les portes de l'Italie : que lui resterait-il? L'Espagne sous une branche de sa lignée. Et voilà pourquoi on voit se renouveler les plus grandes inti-

[1] La Russie était alors en pleine guerre. Le 4 août 1741, le roi de Suède avait fait publier à Stockholm une déclaration de guerre contre la Russie, dont les motifs étaient plusieurs infractions faites au traité de Neustadt. En conséquence, une flotte suédoise bloquait le port de Pétersbourg, pendant qu'une armée marchait sur la frontière. Cette guerre était le résultat d'une convention secrète avec la France, qui fournissait des subsides, et qui avait conclu le 25 avril précédent un traité de commerce et de navigation entre les deux puissances, par lequel il était accordé aux sujets respectifs des deux monarques, dans les états réciproques, les mêmes droits et priviléges que ceux dont jouissaient leurs propres sujets.

mités de famille ; c'est encore une guerre que l'Europe va faire à la maison de Bourbon, maison si nationale, si française; on va tenter un nouvel effort contre l'œuvre de Louis XIV. La maison d'Autriche, presque abattue, se relève en Europe et s'appuie sur tout ce qu'il y a d'hostile à la France. Les ennemis vont donc se multiplier, les efforts de la patrie seront extraordinaires. Il y a longtemps que cela se prépare. En vain Fleury et Walpoole voulaient l'éviter; l'esprit militaire, les haines nationales ont bientôt débordé ces pacifiques caractères; la guerre est européenne, et la trompette des batailles va retentir sur le Rhin, sur la Meuse, en Italie, en Provence, dans la Méditerranée et sur l'Océan.

CHAPITRE III.

VERSAILLES ET PARIS PENDANT LA GUERRE.

Solitude de Versailles et de Choisy. — Tristesse du cardinal de Fleury ; son affaiblissement ; sa mort. — Jugement sur son système. — Prétentions pour lui succéder. — M. de Tencin. — M. de Chauvelin. — Le roi gouverne lui-même. — Les quatre secrétaires d'état. — La guerre. — Les finances. — Le contrôleur-général Orry. — Louis XV. — Madame de Mailly ; sa disgrâce. — La marquise de Tournelle, duchesse de Châteauroux. — Caractère de la nouvelle favorite. — Famille royale. — La reine. — Les princes du sang. — Esprit belliqueux de la cour. — Énergie de la duchesse de Châteauroux. — Le roi se décide à faire la guerre en personne. — Organisation du gouvernement pendant son absence.

1740—1743.

Le premier devoir des gentilshommes lorsque éclatait la guerre, c'était de quitter les mollesses de Versailles, les distractions de la cour pour courir aux champs des batailles ; et ce devoir était partagé sans distinction par les courtisans aussi bien que par les

nobles de province. Il y avait sans doute dans la gentilhommerie provinciale plus de rudesse, une enveloppe plus grossière de fermeté et d'énergie ; mais ce même courtisan qu'on voyait tout couvert de dentelles et de drap d'or n'en courait pas moins joyeux à tous les périls de la guerre ; c'était chose si naturelle et tellement inhérente à sa condition qu'il ne s'en faisait ni gloire ni vanité. La vie oisive était à Versailles, la vie courageuse et agitée sous la tente, aux siéges : gagner le cordon rouge, devenir chevalier des ordres du roi était la plus grande ambition, et ces colonels de vingt ans servaient à la tête des mousquetaires, des chevau-légers ou des gardes-françaises avec l'intrépidité des vieux soldats.

Toutes les fois qu'il y avait guerre, il y avait donc veuvage et tristesse à la cour de Versailles ; les femmes seules restaient sous les lambris dorés de la résidence royale, et comme les châtelaines des vieux temps féodaux, elles attendaient, en brodant de riches tapisseries, les nouvelles des pays lointains. On dévorait le *Mercure de France* et la *Gazette*, qui racontaient avec les plus grands détails les prouesses de la noblesse ; on disait les noms des braves gentilshommes qui s'étaient couverts de gloire à la prise d'une redoute ou dans une bataille rangée. D'illustres dames y relisaient les exploits de leurs fils, de leur frère ou de leur amant glorieusement blessés. Quelquefois de plus tristes nouvelles venaient encore, et le roi, par un sentiment de

délicatesse, tenait à ce que le deuil fût hautement porté pour ces braves défenseurs de la monarchie. Or, pendant cette campagne on avait peu de nouvelles ; on savait le siége de Prague, les périls qui entouraient l'armée ; mais on avait une si grande confiance dans le maréchal de Belle-Isle qu'on ne fut pas étonné d'apprendre qu'il avait retiré glorieusement l'armée du milieu des Pandours, des hussards et des Croates.

L'inquiétude gagnait toutefois le ministère et particulièrement le cardinal de Fleury, toujours fortement agité devant les périls d'une guerre générale; on s'imagine bien qu'un vieillard de quatre-vingt-dix ans devait vivement s'effrayer des résultats d'une campagne qui pouvait compromettre les destinées de la monarchie; l'esprit timide d'un ministre épuisé d'années et de veilles pouvait-il suivre avec énergie les différents épisodes d'une expédition lointaine et hasardeuse? Aussi chaque nouvelle un peu inquiétante jetait le trouble dans l'esprit du vieillard, il restait morne, rêveur; et dans le conseil il répétait toujours: «Ce n'est pas moi qui ai voulu la guerre. » Cette lutte terrible diminua sensiblement ses forces, et sa santé si active s'affaiblit; jusqu'à quatre-vingt-neuf ans ce fut un homme extraordinaire que Fleury, passant des affaires de finances à celles de guerre avec une indicible activité; les ministres avaient ordre constamment de travailler avec lui; comme un pauvre séminariste, il venait souvent faire sa retraite à Issy,

sous l'épais ombrage d'un parc de presbytère; il se plaisait dans les jardins d'une modeste maison où toute la cour venait le visiter, car le roi avait conservé toujours beaucoup de respect pour son vieux précepteur[1]. On remarquait pourtant que sa vie s'en allait; il avait des absences, des affaiblissements, des syncopes qui faisaient craindre pour lui à chaque moment. La mort s'approcha et le cardinal de Fleury, plein de foi religieuse, attendit sans inquiétude la fin de cette existence de fatigues et d'honneurs; le roi montra une grande déférence pour le cardinal. Quoique le spectacle de l'agonie l'agitât profondément, il vint deux fois à Issy, et à la seconde il y conduisit le dauphin; Fleury l'entretint avec une grande tranquillité d'âme, et il voulut bénir le jeune prince : « Sire, dit-il au roi, permettez à monseigneur d'approcher; ce n'est pas un mal qu'il s'habitue à ces images. » Le cardinal expira donc à Issy, à l'âge de 90 ans[2]; son ministère fut toujours parfaitement heureux et habilement conduit; il avait pris les affaires après l'administration du duc de Bourbon et des frères Pâris; aux moyens aventureux du système et des financiers il opposa une administration sage,

[1] Le château d'Issy existe encore; c'est une des résidences les plus modestes des environs de Paris, c'était alors une retraite des sulpiciens; une partie du parc est aujourd'hui destinée à un collége.

[2] Le cardinal de Fleury mourut le 29 janvier 1743.

paternelle, économe; son système, toujours si simple, pouvait se résumer dans quelques axiomes; les voici : « La première condition de force pour un état, c'est la régularité des finances; sans de bons revenus, il n'y a pas d'armée et de marine possible; et pour préparer cette économie, l'élément essentiel c'est la paix. » Dans ce but, Fleury maintint l'alliance anglaise; il avait trouvé ce système sous le régent et il le continua; sa correspondance avec le comte de Walpoole fut un modèle de dextérité et d'habileté diplomatique; ces deux ministres eurent à se défendre contre l'esprit belliqueux et hostile qui dominait les deux peuples; le comte de Walpoole avait pour mission de contenir le parlement, Fleury, la noblesse; Walpoole employa la corruption, Fleury la douceur et la mansuétude de son caractère; cette lutte se prolongea pendant tout leur ministère. Mais depuis quelques années la société leur échappait, à l'un comme à l'autre; l'esprit de guerre faisait irruption, la paix devenait impossible; la génération courait à de nouvelles destinées. Il faut rendre cette justice à Fleury, qu'à l'aide de son esprit pacifique il obtint à la France la plus belle position diplomatique et des conquêtes considérables; avec des moyens différents, il peut être placé à l'égal de Richelieu et de Mazarin; les trois cardinaux rendirent d'immenses services à la France, et Fleury, le dernier, lui donna la Lorraine et le duché de Bar, comme pour témoigner que

les rois et les peuples ont tout à gagner en s'unissant aux forces et aux intelligences de l'Église. La position que le cardinal fit en Europe au cabinet de Versailles était belle; l'Angleterre presque annulée, la Hollande neutre, la Prusse auxiliaire, et la maison d'Autriche en pleine décadence; la branche cadette des Bourbons d'Espagne obtenait Naples et la Sicile; puis le cabinet préparait un commencement de domination de la France sur la Corse; la maison de Savoie, passagèrement mécontente, tôt ou tard nous serait unie; enfin la Suède venait au système français pour contenir la Russie. Et tout cela fut obtenu par la simple voie des négociations; c'est qu'alors il y avait des hommes d'une haute habileté dans les ambassades; la France inspirait une grande idée à l'extérieur, et ceux qui la représentaient participaient de cette magnificence; de là résultaient de faciles moyens de négociations; quand on parlait au nom de la France on était partout écouté; Louis XIV avait créé cette belle influence, dont ses petits-fils héritèrent comme du plus noble patrimoine.

Le sentiment de respect de Louis XV pour Fleury ne vint pas seulement d'une déférence enfantine pour son précepteur, mais encore de la conviction profonde que le cardinal comprenait seul la politique de la France, conviction qui fit la force de Richelieu sous Louis XIII et de Mazarin sous Anne d'Autriche. Le pouvoir a généralement l'instinct de ce qui le sert, le sentiment de ce qui le fait fort; rien de plus naturel

qu'il s'y rattache : la royauté se plaçait derrière cette pourpre du cardinalat, parce que Richelieu, Mazarin, Fleury avaient hérité de quelques uns des immuables principes de la cour de Rome, et que la persévérance en toute chose est une indicible force.

Quand un premier ministre s'affaiblit en politique, il ne manque pas de successeurs pour continuer son système ; il y a une intelligence de la mort parmi les héritiers ; et quand la maladie vint saisir Fleury les intrigues grandirent pour remplir ce vide auprès du roi. Un homme d'activité et de haute intelligence s'élevait dans le sein de l'Église ; l'abbé de Tencin, devenu archevêque de Lyon, venait d'être revêtu de la pourpre romaine par le pape Clément XII ; esprit supérieur et dévoué au même système que Fleury, on croyait que le cardinal au lit de mort le désignerait pour son successeur ; mais soit jalousie, soit conviction, Fleury conseilla au roi de ne pas avoir de premier ministre : « Un monarque de trente-trois ans devait gouverner par lui-même et savoir régner ; le temps était venu pour lui de conduire ses affaires, la grandeur de la tâche ne devait pas l'effrayer, les cardinaux et les premiers ministres n'étaient bons qu'aux temps de faiblesse et de minorité. » Aussi le cardinal de Tencin dut se convaincre parfaitement de l'impuissance de ses efforts pour devenir premier ministre ; le roi le consulta sur les affaires de l'Église ; mais sa confiance n'alla pas plus loin.

Une autre intrigue se suivait dans le dessein de donner un successeur laïque à Fleury; on désignait M. de Chauvelin, alors en exil; c'était dans un mouvement de colère que le cardinal de Fleury avait enlevé le portefeuille des affaires étrangères à M. de Chauvelin qui avait cherché lui-même à lui succéder; Fleury mort, l'exil devait cesser. Nul ne mettait en doute la capacité de M. de Chauvelin, un des esprits les plus fermes dans la diplomatie; le rappeler aux affaires c'était donner une nouvelle impulsion à la guerre, et comme il était appuyé par la coterie des jeunes seigneurs qui entouraient le roi et par madame de Mailly elle-même, on espérait que le poste de premier ministre lui serait confié. Il n'en fut rien cependant; le roi déclara : « qu'il était décidé à régner par lui-même comme Louis XIV; il était fatigué de cette domination qui caressait sa paresse. » Généralement les peuples aiment qu'un prince mène les affaires, parce qu'il en porte la responsabilité aux yeux de l'histoire; et cette généreuse résolution de Louis XV fut applaudie par la nation comme un mouvement d'énergie et de patriotisme.

Le roi s'entoura des secrétaires d'état et des premiers commis; rien n'avait changé dans le personnel du conseil; les quatre secrétaires d'état étaient toujours : M. Amelot pour les affaires étrangères; esprit actif, sa correspondance remarquable était un objet de sérieuse attention pour l'Europe; le comte de Maurepas, si

spirituel et si enjoué, fort avant dans la confiance du roi; enfin le comte de Saint-Florentin, aussi ancien dans le conseil que le pouvoir de Fleury. M. de Breteuil venait de mourir quelques jours avant le cardinal, presqu'en sortant de son travail; il laissait en vacance le ministère de la guerre, qui fut donné à M. d'Argenson; les finances étaient toujours administrées par le contrôleur-général Orry, habile et infatigable ministre pour accroître les ressources du trésor; jamais le contrôleur-général n'avait été embarrassé pour une question d'argent; on demandait tout à l'impôt, peu de chose à l'emprunt, et par cette bonne disposition des finances, M. Orry put répondre à tous les services. Il n'avait jamais rien à refuser au roi, toujours timide lorsqu'il s'agissait de ses besoins personnels; le contrôleur venait au devant de lui et prévenait même ses désirs. Enfin, le vieux d'Aguesseau restait chancelier; les habitudes de la monarchie reconnaissaient qu'on ne pouvait ôter le caractère indélébile de chancelier; seulement quand on n'était pas content du magistrat qui portait la simarre, on lui enlevait les sceaux pour les donner à un secrétaire d'état; ainsi le voulaient les formes de la vieille société.

La volonté personnelle de Louis XV repoussa toutes les idées d'un premier ministre; tous les secrétaires d'état durent personnellement travailler avec lui; dès ce moment la vie du roi devint plus laborieuse; même dans les plaisirs, son caractère n'avait rien perdu

ni de sa sagacité, ni de sa timidité habituelle ; il aimait les hommes d'un travail facile , et sa grande amitié pour M. de Maurepas venait de ce qu'il savait lui plaire tout en travaillant avec ardeur. Les conseils sous la présidence du roi se multipliaient chaque jour depuis que les affaires devenaient plus difficiles ; après la campagne d'Allemagne on pouvait prévoir une guerre générale ; il fallait des ressources très multipliées pour renouveler l'armée et pour donner une plus haute impulsion à la politique générale. Dans les campagnes précédentes on avait vu avec quelque peine le roi rester à Versailles, tandis que les gentilshommes couraient à l'ennemi ; Louis XIV n'avait-il pas le plus souvent commandé en personne ses armées? A 16 ans, le grand roi était sous la tente, et Louis XV qui atteignait sa trente-troisième année semblait faire la guerre en la laissant à ses généraux ; la puissance des rois de France venait des prestiges de la gloire ; ils étaient des chefs militaires avant de se faire monarques des bourgeois ; se séparer de l'armée c'était se perdre. Louis XV ne retrouverait-il pas quelque feu de ce noble orgueil qui le faisait la noble tête des gentilshommes ?

Le roi, presque toujours à Choisy, ne paraissait plus à Versailles que pour les journées d'apparat. Cette délicieuse retraite, il l'embellissait chaque jour avec la prédilection qu'on apporte à ce qu'on a créé ; il venait d'élever le Château-Neuf, pavillon de la plus

merveilleuse forme; chaque trumeau devenait un médaillon, chaque tapisserie un chef-d'œuvre, chaque meuble un objet de perfection artistique; ici des canapés en velours de Perse à baguettes d'or, qui se mouvaient seuls, et sur lesquels on pouvait, quoique mollement couché, se transporter partout; là des tables servies de mets exquis apparaissaient dans les jardins au milieu des pièces d'eau comme les enchantements du palais d'Armide; de grandes volières d'oiseaux les plus rares, aux mille couleurs, faisaient entendre leur gazouillement, des fleurs parfumées jetaient leur mille nuances étincelantes, et au milieu de ces délices, madame de Mailly, la fée du château, régnait en souveraine. La comtesse avait dans sa vie quelque chose de doux et d'enivrant; sa mission semblait être de charmer le cœur de l'homme sans s'inquiéter des devoirs du roi; la vie se composait donc de bals, de spectacles, de soupers prolongés dans la nuit, et de peu d'affaires sérieuses; l'esprit modéré de Fleury se serait incarné dans une tête de femme qu'il n'aurait pas mieux trouvé que la comtesse de Mailly.

A la mort du cardinal, il s'opéra une véritable révolution de palais, qui donna une nouvelle favorite au roi; autant madame de Mailly était faible [1], timide,

[1] Louis XV assura environ 40,000 livres de rentes à madame de Mailly, lui donna un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre, et enjoignit qu'on payât ses dettes montant à environ 765,000 livres.

autant celle-là était forte et énergique ; c'est une chose curieuse à remarquer que presque toujours, dans la marche des temps, il apparaît un caractère en rapport avec les situations; sous le cardinal de Fleury, quand tout est à la mollesse, madame de Mailly gouverne le caractère du roi. Maintenant voici la guerre qui éclate, il faut au prince un caractère de résolution, et tout à coup surgit une femme altière et impétueuse elle-même, la marquise de Tournelle, la sœur cadette de madame de Mailly et comme elle issue du sang des Nesle; le roi la vit et s'en éprit vivement; elle se tint en réserve avec une intelligente coquetterie; le roi la désira avec ivresse et négocia son amour par l'entremise du duc de Richelieu; elle céda enfin à ses instances et reçut en gage le titre de duchesse de Châteauroux, la disgrâce publique de sa sœur et le titre ostensible de favorite à Versailles [1].

Dès ce moment la vie du roi change; ce n'est plus cette tiède ivresse de Choisy, comme si on l'abreu-

[1] Marie-Anne de Nesle avait épousé en 1734 le marquis de la Tournelle. Voici les lettres patentes qui constituent le duché de Châteauroux :

« Louis, par la grâce de Dieu, etc... Le droit de conférer des titres d'honneur et de dignité étant un des plus sublimes attributs du pouvoir suprême, les rois nos prédécesseurs nous ont laissé divers monuments de l'usage qu'ils en ont fait en faveur des personnes dont ils ont voulu illustrer les vertus et le mérite, etc. Considérant que notre très chère et bien-aimée cousine Marianne de Mailly, veuve du sieur marquis de la Tournelle, est issue d'une des plus grandes familles de notre royaume, alliée à la nôtre et aux plus anciennes de

vait d'opium à longs traits; la duchesse de Châteauroux donne de l'énergie au roi; la noblesse qui l'entoure l'appelle l'Agnès Sorel destinée à réveiller le nouveau Charles VII; elle devient le symbole du parti belliqueux et sait inspirer au roi les plus fortes résolutions. Tous les départements ministériels prennent une nouvelle impulsion de guerre; une autre vie commence. Madame de Mailly passe de l'existence de cour à la retraite résignée; c'est la femme de plaisir qui court de l'ivresse au repentir. Il n'y a rien de semblable chez la duchesse de Châteauroux; elle pourra mourir vivement éprouvée par la disgrâce, mais pour des pleurs elle n'en versera pas; elle suivra, s'il le faut, le roi jusque sous la tente; c'est une noble femme, même dans sa faiblesse; c'est une maîtresse si l'on veut, mais qui conserve la fierté de son nom.

Toutes ces intrigues de cour se faisaient en dehors du sanctuaire de la famille royale. Que de résignation dans cette Marie Leczinska, reine délaissée au milieu

l'Europe; que ses ancêtres ont rendu depuis plusieurs siècles de grands et importants services à notre couronne, etc. Nous avons jugé à propos de lui donner, par notre brevet du 20 octobre dernier, le duché-pairie de Châteauroux, ses appartenances et dépendances, sis en Berry, que nous avons de notre très cher et très aimé cousin Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince de notre sang. Et nous avons recommandé par ledit brevet qu'il fût expédié à notre dite cousine toutes les lettres sur ce nécessaires; en conséquence duquel brevet, elle a pris le titre de duchesse de Châteauroux et jouit en notre cour des honneurs attachés à ce titre.»

de Versailles désert, dans le temps le plus difficile de la vie, la transition de l'âge mûr à la vieillesse [1]; Marie s'était vouée aux exercices de piété sous la direction de la société des jésuites, prêtres du monde, interprètes du cœur humain, qui savaient si bien ployer les âmes devant toutes les infortunes. Marie était tellement résignée, qu'elle prenait et renvoyait ses premières dames dès qu'elles n'étaient plus les favorites du roi; à madame de Mailly avait succédé la duchesse de Châteauroux; pour ces femmes mondaines, la reine savait bien que le repentir arriverait tôt ou tard; que madame de Mailly arroserait ses pieds de larmes; que madame de Châteauroux demanderait en mourant pardon à la reine; et cette pensée la consolait, car elle était toute en Dieu. Mère avant tout, elle venait de marier la princesse

[1] Les enfants de Louis XV étaient nombreux; ils pouvaient occuper le loisir de la reine:

Louis, dauphin;

Le duc d'Anjou, né à Versailles le 30 août 1730;

Louise-Élisabeth de France, mariée à D. Philippe;

Anne-Henriette, jumelle de Louise-Élisabeth.

Marie-Louise, née à Versailles le 28 juillet 1728, morte le 19 février 1733;

Marie-Adélaïde, dite *Madame Adelaïde*, née à Versailles le 23 mars 1732;

Victoire-Louise-Marie-Thérèse, née le 11 mai 1733;

Sophie-Philippine-Élisabeth, née le 27 juillet 1734;

N.... de France, née le 16 mai 1736;

Louise-Marie, née le 15 juillet 1737.

aînée de ses filles avec un infant d'Espagne [1]; on préparait aussi le mariage du dauphin ; on lui avait choisi également une fille d'Espagne, car tous les liens de la maison de Bourbon se rattachaient fortement. C'était une délicieuse personne que cette infante; Philippe V, le petit-fils de Louis XIV, vieillard alors, se souvenait toujours de sa jeunesse, où enfant il jouait sur les pelouses de Marly et de Versailles; un pacte de famille se préparait comme la loi commune de toutes les branches des Bourbons; la seconde des filles de Louis XV n'était point mariée encore, et la reine en prenait un soin affectueux; quelques tableaux de Versailles peuvent nous donner l'idée exacte de cette tendresse de Marie Leczinska pour ses enfants; elle en aime les jeux, elle en est toujours entourée; assise au milieu d'eux tous, elle rayonne de leur beauté.

Le premier prince du sang, le duc d'Orléans, quelque temps rappelé au conseil, s'était retiré du monde renonçant à toute vie mondaine; un peu entaché de jansénisme, le goût des études devenant plus vif avec l'âge, le grec, le syriaque, l'hébreu absorbaient son existence, si bien qu'il quitta le Palais-Royal, la résidence de Saint-Cloud, pour se retirer tout à fait dans le cloître des génovéfains sur

[1] Don Philippe, depuis duc de Parme et de Plaisance, né le 5 mars 1720. Le mariage eut lieu le 26 août 1738.

la montagne. Dans ces longs couloirs qui forment encore aujourd'hui la bibliothèque Sainte-Geneviève on voyait une chambre modestement ornée; c'était la résidence habituelle du duc d'Orléans ; il y recevait peu de monde, s'entretenant avec les pères de choses saintes et de sciences; la solitude avait exalté son esprit, on trouvait dans sa cellule des astrolabes, des caractères et des constellations, mais la science était constamment dominée par la piété austère. L'esprit actif qui avait poussé le régent à une vie distraite avait jeté son successeur dans la recherche de l'inconnu ; le duc ne sortait plus que pour quelques solennités indispensables ; la cour lui faisait peur, et il avait livré l'éducation du duc de Chartres à des personnes étrangères à sa propre intimité. M. le duc de Bourbon, qui avait vu finir son exil de Chantilly, restait néanmoins sans crédit sur l'esprit de Louis XV ; le roi avait gardé contre lui certaines préventions d'enfance ; il les avait prises dans la société du régent, et il ne les abandonnait pas ; possesseur d'une fortune considérable, M. le duc de Bourbon, alors prince de Condé, faisait percer sept routes royales dans sa vaste forêt; il ornait Chantilly de vastes canaux, de somptueux bâtiments, de jardins et de pelouses admirables ; le vieux palais disparaissait sous la construction nouvelle. Chose curieuse, les Condé ne se montraient presque plus à la guerre ; les campagnes de 1735 et de 1740 s'accomplirent sans eux ; les Conti semblèrent prendre la

place de leur aîné ; un Conti commandait en Italie ; à son retour, le roi l'avait pris en confiance ; discret et habile, Louis XV, qui en faisait grand cas et ne voulait pas tout dire à ses ministres, avait besoin d'un petit conseil intime, d'une correspondance privée avec ses ambassadeurs, et c'est le prince de Conti qu'il avait choisi pour organiser ce conseil ; il fallait que le prince eût une valeur personnelle, car Louis XV le savait impie, railleur des choses saintes, et ces sortes de débordement, le roi ne les pardonnait pas [1].

Hélas ! tombaient alors les derniers débris du siècle de Louis XIV, et le duc du Maine [2], et le comte de Toulouse [3], et ces femmes qui avaient fait l'ornement de la cour alors que madame de Maintenon prenait sur ses genoux la gracieuse duchesse de Bourgogne. Il arrive de ces époques de mort qui enlèvent toutes les célébrités de la génération qui finit ; les contemporains illustres se donnent la main dans la tombe ; ils ont brillé dans la même époque, ils laissent la place pour la génération qui leur succède, et quelques débris restent à peine pour rappeler ces vieux temps.

[1] Je donnerai plus tard de curieux renseignements sur ce conseil secret des affaires étrangères qui dirigea la politique de Louis XV.

[2] Le duc du Maine mourut à Sceaux le 14 mai 1736.

[3] Le comte de Toulouse mourut le 1er décembre 1737.

Dans ce veuvage de gentilshommes qu'imposait la guerre, Versailles et Paris se réveillaient quelquefois dans les fêtes; il fallait bien occuper ces populations actives, ces races oisives qui se jettent dans l'émeute lorsqu'elles n'ont pas l'agitation du plaisir. Paris avait éprouvé la grande calamité d'une inondation qui avait couvert la ville d'une mer de quelques mille toises. Des gravures contemporaines, des plans dressés nous offrent l'aspect de Paris inondé jusqu'à la rue Saint-Honoré et la Madeleine; cette calamité dura trois mois [1]. Mais on était revenu bientôt à ce caractère insouciant, à ce besoin de fêtes. Il y avait eu des feux d'artifice sur l'eau, des réjouissances d'ambassades à l'occasion des mariages et des baptêmes. Le roi était encore venu dîner à l'Hôtel-de-Ville; des fontaines de vin avaient coulé en abondance; que de couplets n'avait-on pas récités à l'honneur du roi et du dauphin dans le quartier si bruyant des halles! Et pourtant Paris n'était pas satisfait: messieurs du parlement n'étaient-ils pas exilés; on était habitué à voir les longues robes aux églises Sainte-Geneviève, Saint-Paul ou Saint-Louis. On les cherchait en vain dans leurs hôtels des rues Beautreillis, de la Cerisaie ou de la place Royale; la bourgeoisie était en deuil, car elle aimait messieurs du parlement; la classe moyenne et

[1] Cette hauteur extraordinaire des eaux en 1742 est encore marquée à l'échelle du Pont-Royal.

marchande était l'origine et la source naturelle des magistrats et des avocats. La noblesse allait en guerre, les beaux hôtels du faubourg Saint-Germain aux rues de Bourbon et d'Université nouvellement bâtis étaient vides.

Au centre de Paris, dans les quartiers des Petits-Champs, des places Vendôme et des Victoires, toutes financières, il venait d'arriver un événement capable de réveiller les caquetages de la bourgeoisie; c'était la mort de Samuel Bernard [1], le banquier des deux règnes, et qui demeurait en son hôtel de la place des Victoires. M. Samuel laissait 33,000,000 de livres en bons écus comptant; il était de l'âge du cardinal de Fleury, et plus d'une fois le ministre avait eu recours au crédit du banquier pour aider l'état. On disait mille histoires sur M. Samuel, et riche à millions il lui était permis d'avoir des manies, des singularités; habitué au travail continu, incessant, il ne voulait jamais attendre ni demander; quand son carrosse retentissait au loin, il fallait que le suisse ouvrît à deux battants avant qu'il n'eût atteint la porte cochère; le dîner devait apparaître sur la table à l'heure indiquée comme par une baguette magique, autrement sa colère était extrême; il jouait fort gros jeu; quand il perdait son humeur était triste, il devenait grondeur et furieux. Un jour au brelan il per-

[1] Samuel Bernard mourut en 1739.

dit 10,000 louis avec un étranger, et comme il ne voulait pas avoir le crève-cœur de les payer lui-même, il fit déposer les sacs à la porte du gagnant. Que ne disait-on pas de ses grimoires et de ses sorcelleries parmi les dames de la halle, si dévotes à Saint-Eustache; Samuel avait un culte pour une poule noire aux œufs d'or sans doute, et quand elle mourut le banquier ne tarda guère à la suivre; et qui sait si cette poule n'était pas le diable incarné, ainsi que le disaient les marguilliers de la paroisse. La fortune est un si grand mobile, que Samuel avait fait les plus belles alliances pour ses filles, qui avaient épousé les Mirepoix, les Lamoignon, les Molé. L'aîné de ses fils, président à la chambre des enquêtes, acheta le marquisat de Rieux; l'autre fut le comte de Coubert; le marquis de Boulainvilliers fut le petit-fils de Samuel Bernard; la duchesse de Cossé-Brissac était également sa petite-fille; lui-même à la cour n'était-il pas appelé M. le chevalier de Bernard? Cela n'empêche pas qu'il ne fût l'objet des chansons et des noëls, et quand il maria sa fille au président Molé, comme il y eut grand fracas à Paris, des couplets mordants furent récités contre lui [1]. A sa mort, il y eut pompes,

[1] La bourgeoisie chansonnait Samuel Bernard sur ses alliances avec la magistrature :

> Qu'à Chantilly Condé fasse fracas,
> Et que dans un point d'importance,

funérailles, et les cloches sonnèrent, car Samuel Bernard avait fait acte de bon chrétien et n'avait conservé du judaïsme que les mœurs.

C'était l'époque des émotions ; elles se succédaient rapidement ; la bourgeoisie curieuse aimait à se distraire. Tout était pour elle l'occasion d'un bruit ; on l'avait vue naguère, à l'entrée du nonce qui avait agité tout Paris, renouveler le cérémonial qui entourait la légation pontificale, la mule, les carrosses, les bannières. Il y eut foule autour du nonce, on fit des caricatures contre lui, on le présenta tout escorté de jésuites avec une couronne de chauves-souris ; les parlementaires ne s'en tinrent pas là et un arrêt censura la lettre encyclique que le nonce avait publiée pour son installation à Paris. Au même moment, une autre cérémonie solennelle excita au plus haut degré la curiosité des parisiens ; Zaïd-Effendi, ambassadeur ottoman, venait pour traiter de grandes affaires et préparer une alliance diplomatique et commerciale. Dès que le cabinet de Versailles avait connu les desseins de la cour de Russie sur la Pologne, il avait dû se rapprocher de deux cabinets également intéressés

Éclate sa magnificence,
Cela ne me surprend pas.
Mais que Bernard en seigneur tranche, ordonne,
Que pour un contrat sa maison
Devienne un palais de Bourbon
Illuminé jusqu'au fronton,
Voilà ce qui m'étonne.

à contenir la puissance russe : la Suède et la Turquie ; la Suède avait reçu un subside de la France pour déclarer la guerre à la Russie ; et le cabinet de Versailles voulait pousser la Porte à prendre une semblable résolution. M. de Villeneuve, ambassadeur à Constantinople, avait insisté pour qu'un homme bien placé dans la confiance du sultan vînt à Paris pour s'aboucher sur un traité de commerce et de politique, et cette démarche seule pouvait arrêter la Russie. L'arrivée de Zaïd-Effendi fut un objet de curiosité pour les Parisiens ; on mit une grande ostentation à le recevoir avec pompe ; on envoya des carrosses de cour à M. l'ambassadeur ; le maréchal de Noailles, revêtu de son plus riche justaucorps, vint au devant de Zaïd-Effendi qui fut très flatté de ces marques de distinction souveraine. Sa suite nombreuse et brillante parut sur des chevaux arabes, et Paris retentit pendant plus d'un mois des fêtes qui lui furent données et de la somptueuse réception qu'on lui avait faite aux Tuileries ; bientôt la poésie ne vécut que du noble Musulman ; tout prit la mode orientale même dans

Les faiseurs d'épigrammes se vengeaient contre les financiers par de railleuses allusions contre les noms les plus nobles et les plus purs.

O temps ! ô mœurs ! ô siècle déréglé !
On voit se mésallier les plus nobles familles.
Lamoignon, Mirepoix, Molé
De Bernard épousent les filles,

les costumes. Cette manie d'Orient se révèle au théâtre; Voltaire donne coup sur coup trois tragédies : *Zaïre* d'abord, où apparaît Orosmane, copié sans doute sur Zaïd-Effendi que Lekain imitait dans son costume ; *Zulime* ensuite : ici la scène se passe en Afrique et le langage est toujours musulman; puis vient *Mahomet*, expression du fanatisme oriental ; on n'aurait pas osé aller au delà. Ainsi chaque époque a ses manies, chaque littérature son type : Montesquieu le premier, avec les *Lettres persanes*, avait mis l'Orient à la mode ; on ne parla plus que de sérail, de Zulime, de Fatime, de Zaïre, de Bagdad, de Constantinople, de la Syrie : comme un peu plus tard on se fit chinois, et l'on ne célébra plus que Confucius que nul ne comprenait. Le séjour de Zaïd-Effendi à Paris fut très long; on visitait son hôtel par curiosité, les Parisiens ébahis cherchaient à se pénétrer de ses coutumes, à contrôler ses repas dans lesquels il ne se gênait pas pour le vin; les bourgeois vécurent en bonne intimité avec la suite de M. l'ambassadeur.

La vie de gentilhomme était à Versailles tout autre que celle de la bourgeoisie à Paris, et il n'y avait entre ces deux existences aucune similitude; les gentilshommes dépensaient leur vie dans les plaisirs, les grandes distractions, la guerre surtout; si quelques uns étudiaient déjà, s'ils se faisaient surtout les protecteurs des lettres et des arts, le plus grand nombre ne s'occupaient que de distractions, de fêtes, d'opéra

et de la guerre; en vain leur aurait-on parlé de travail ou d'économie, ils n'en savaient pas les premiers éléments; avec tout cela un air si distingué, un langage de si bon goût, qu'on les eût toujours remarqués dans le monde; ils dévoraient leur fortune, jetaient l'argent à pleines mains pour des habits, des chevaux, des filles d'opéra. Au contraire, la vie bourgeoise à Paris était économe, paisible; s'il s'agissait d'un parlementaire, sa maison était un sanctuaire domestique; les séances du palais, la messe, les sermons jansénistes, les trois repas, telle était son existence habituelle; avare de son argent, il acquérait les terres qu'aliénait incessamment la prodigalité des gentilshommes.

Le marchand, aussi économe que le parlementaire, conservait la grande moralité de son état; l'enseigne était son blason, il la tenait de père en fils et ne la souillait jamais. De l'année 1740 à 1745 on ne compte que dix-sept banqueroutes à Paris, un peu plus de trois par année. La bourgeoisie avait néanmoins du luxe, une fortune considérable, elle propriétaire de belles maisons; mais le fils prenait l'état de son père et le transmettait lui-même à son héritier. Les boutiques de *la Poire d'or*, du *Lion* ou du *Cheval d'argent* comptaient dix générations marchandes, également honorables; les bouchers avaient des généalogies qui se rattachaient à l'histoire des halles; tel drapier de la rue Saint-Honoré ou de la Monnaie avait des livres qui remontaient à François I^{er}; et tous avaient leurs joies,

leurs plaisirs; le repos et le travail se partageaient leur vie; si nul ne travaillait le dimanche, les autres jours on se levait tôt et l'on se couchait tard. C'était joie quand l'ouvrier avait produit son chef-d'œuvre et quand on l'admettait maître. Tout état était corporé et placé sous la responsabilité des maîtres et syndics : pour les bourgeois, la vie municipale, c'était l'échevinage; pour la corporation, la maîtrise; pour la vie morale, l'église, où les plus notables étaient élus marguilliers.

Il y avait de l'amour pour le roi dans cette bourgeoisie, le respect de l'ordre, l'obéissance aux magistrats. Si lorsque le lieutenant de police Hérault ferma le cimetière de Saint-Médard, il se manifesta quelques murmures dans la bourgeoisie, cela ne dura qu'un jour. Quelques gardes de la prévôté suffirent pour rétablir l'ordre, et les syndics maintenaient le calme parmi les ouvriers corporés en confréries. S'agissait-il de faire la guerre? la bourgeoisie, pleine de patriotisme, donnait de l'argent au roi. Telle cité offrait une compagnie de guerre, telle autre un vaisseau sous le pavillon blanc, et cela sans ostentation. Il fallut bien des coupables efforts pour détruire ce respect, ce dévouement pour la monarchie. A Versailles, un mot de Louis XV avait suffi pour que tous les gentilshommes prissent l'épée pour marcher à l'ennemi; aussi quand il s'écria : « Je commanderai moi-même l'armée! » ce mot mit la France en délire de gloire;

de leur côté, les syndics des cités offrirent de l'argent, des chevaux, des soldats, des équipages. On paya gaiement l'impôt du dixième; on aurait dit qu'il y avait instinct de la formidable coalition formée contre la France. Le patriotisme fut peut-être moins retentissant, moins inculte qu'aux époques postérieures; mais il n'en fut pas moins glorieux. On marchait derrière le roi, parce qu'on était fils de ces Francs qui suivaient Clovis la framée au poing; et c'est avec cet esprit enthousiaste que commence la campagne de 1744.

CHAPITRE IV.

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS AVEC L'EUROPE AVANT LA CAMPAGNE ROYALE.

Rapports avec l'Angleterre. — Plaintes sur les armements de la France. — Les escadres. — Le duc de Penthièvre. — Le marquis d'Antin. — Attaques partielles. — Envoi de l'amiral Matthews pour bloquer les ports de la Méditerranée. — Les escadres française et espagnole devant Toulon. — Renouvellement des négociations pour la cause des Stuarts. — Mission secrète des jacobites. — Le cardinal de Tencin et Charles-Édouard. — Rapports avec la Prusse. — Mission secrète de Voltaire en Hollande et à Berlin. — Voltaire agent des affaires étrangères. — Ses dépêches. — Attitude de Frédéric. — Les États-Généraux. — Ils se décident contre la France. — Négociations à Stockholm. — Guerre de la Suède contre la Russie. — Négociations à Constantinople. — Le marquis de Villeneuve. — Envoi d'un ambassadeur à Saint-Pétersbourg. — La maison de Savoie contre Louis XV. — Intimité plus grande entre la France et l'Espagne. — Mission de M. de la Noue à Francfort. — Offre d'évacuer l'Allemagne.

1742—1744.

A l'examen superficiel de la dernière campagne, on aurait jugé qu'il n'existait d'hostilités actives et complètes qu'entre l'Espagne et l'Angleterre, la reine

de Hongrie et l'empereur Charles-Albert soutenu par les Français, ses auxiliaires. La grande guerre ne se continuait en effet qu'entre ces puissances. Leurs armées et leurs flottes se heurtaient seules ; les déclarations écrites étaient exclusivement à leur nom, les manifestes étaient rédigés de part et d'autre pour expliquer les motifs de la guerre et les limites dans lesquelles elle devait se renfermer ; mais, par le fait, derrière ces puissances actives et agissantes, toute l'Europe se trouvait avec ses ressentiments et le besoin de se précipiter dans une guerre générale ; et l'on aurait pu savoir à point nommé quelle serait l'attitude de chaque cabinet au milieu des hostilités inévitables. A Versailles on était parfaitement informé des intentions de toutes les cours de l'Europe : si M. Amelot n'était pas une des grandes intelligences diplomatiques, il y avait aux affaires étrangères un premier commis, M. Dutheil, d'un esprit véritablement remarquable. Depuis la mort de Fleury, Louis XV, en prenant personnellement la direction politique, avait mis toute sa confiance dans M. Dutheil ; laissant la correspondance officielle à M. Amelot, il donnait ses instructions à M. Dutheil, qu'il avait désigné pour le suivre dans la campagne, et c'est de concert avec lui qu'il avait examiné l'état de de l'Europe. Plus tard il associa aux intimités de cette correspondance privée le comte de Broglie et Favre, l'agent le plus habile, l'écrivain diplomatique le plus remarquable.

Il n'y avait pas de déclaration hostile de l'Angleterre, mais depuis l'avénement du ministère de lord Carteret, cette puissance était par le fait en guerre avec la France. Chaque jour on échangeait des notes ; si les ambassadeurs n'avaient pas quitté leurs lieux de résidence, on armait partout dans les ports. Un des objets qui avaient éveillé les griefs de lord Carteret, c'est que la France depuis deux ans avait considérablement accru ses armements maritimes ; indépendamment du zèle déployé par M. de Maurepas, le roi avait confié la direction de sa marine à un conseil d'amirauté, présidé par le duc de Penthièvre, trop jeune pour pouvoir se signaler [1]; il avait sous ses ordres deux vice-amiraux : le comte de Sainte-Maur et le marquis d'Antin ; le comte de Sainte-Maur, vieux amiral qui avait assisté comme garde-marine à la bataille de la Hogue ; le marquis d'Antin, fils d'un premier lit de la comtesse de Toulouse, tout jeune homme, avait un goût si prononcé pour la marine, qu'il aimait à descendre au plus petit détail des manœuvres, et s'était élevé à la position éminente de vice-amiral. L'accroissement de la marine avait été si considérable, si actif, qu'on vit partir de Brest une armée navale de vingt-deux vaisseaux de ligne, sous le marquis d'Antin ; sa mission fut de se réunir en Amérique aux Espagnols, mais elle revint

[1] Louis-Jean-Marie, duc de Penthièvre, fils unique du comte de Toulouse, était né à Rambouillet le 16 novembre 1725.

sans combat, car les Anglais n'attaquèrent pas encore de face le pavillon blanc ; mais lord Carteret fit de nouvelles remontrances sur ces armements démesurés; la réunion des marines française et espagnole avait fait une vive impression en Angleterre ; l'indépendance et la force de son pavillon seraient-elles menacées? Deux petites escadres françaises sortirent en même temps ; l'une de quatre vaisseaux, commandée par le chevalier d'Epinay, vint croiser dans les parages de Saint-Domingue ; l'autre de deux vaisseaux et d'une frégate, sous les ordres du chevalier de Caylus, surveilla le détroit de Gibraltar. Les Anglais ne s'étaient pas heurtés contre la flotte de vingt-deux vaisseaux, car c'était une grande bataille navale qu'il fallait livrer, mais ils n'eurent pas le même respect pour les petites escadres ; feignant de prendre pour espagnols les vaisseaux du chevalier d'Epinay, ils les attaquèrent en forces supérieures ; l'escadre française lâcha toutes ses bordées ; les Anglais maltraités firent des excuses sur leur méprise. A quelques jours de là, ils attaquèrent encore à forces doubles les deux vaisseaux du chevalier de Caylus ; on leur répondit encore par des bordées, et ils firent de nouvelles excuses. C'était le prélude à de plus puissantes hostilités.

Indépendamment de la grande flotte du marquis d'Antin qu'ils avaient vue voguer sur l'Océan, les Anglais étaient informés que des armements formidables

se faisaient à Toulon ; l'escadre espagnole qui s'y était réfugiée comptait dix-sept vaisseaux de ligne, quinze étaient prêts à s'y joindre sous le pavillon de France. On s'exerçait chaque jour aux manœuvres dans la grande rade; les Espagnols, peu au fait du tir du canon, avaient pris des instructeurs français plus habiles ; on se préparait ainsi à frapper un grand coup dans la Méditerranée. Lorsque lord Carteret donna des ordres à l'amirauté, cinquante-sept vaisseaux de haut bord sous l'amiral Matthews se portèrent au-delà du détroit avec mission de surveiller toutes les côtes depuis Gibraltar jusqu'à Naples et d'attaquer de vive force la flotte franco-espagnole. En présence de ces vastes préparatifs pouvait-on douter encore d'une guerre imminente et formidable? L'*ultimatum* de lord Carteret demandait le désarmement maritime, la cession de Dunkerque, la reconnaissance de la reine de Hongrie comme impératrice, et enfin la cessation immédiate des intrigues qui pouvaient favoriser le retour des Stuarts en Angleterre [1].

Cette dernière phrase s'appliquait à certaines négociations intimes dont le gouvernement anglais était fortement préoccupé. Il existait en Angleterre un parti très nombreux pour la restauration de la maison des Stuarts ; le cabinet britannique en était informé ; en Ecosse surtout il s'était formé des asso-

[1] Actes diplomatiques, 1741-1742.

ciations entre les montagnards et les gentilshommes fidèles aux Stuarts ; le duc de Perth, lord Lovat, lord Linton, sir James Campbell d'Auchinbreck, Cameron de Lochiel, John Stuart et lord J. Drummond s'engagèrent à tout hasarder pour le retour des Stuarts et à lever 20,000 hommes, pourvu que le roi de France leur prêtat le secours d'un corps de troupes, d'armes et de munitions. Leur délibération secrète fut portée au prétendant, à Rome, par Drummond Mac-Gregor de Bohaldie, avec la liste des nombreux adhérents du roi légitime. Les jacobites anglais accoururent de toutes parts à Versailles, au premier symptôme de guerre ; un agent intime du noble Charles-Édouard venait même d'y arriver. C'était ce fidèle Bohaldie, poëte et soldat à la fois, qui, après avoir chanté l'infortune des Stuarts, avait sollicité l'appui de tous les Écossais pour le service de la bonne cause : « Qu'on envoyât seulement 15,000 hommes sous un chef intrépide, disait-il, la contre-révolution s'opérait favorable aux Stuarts, et la France trouvait un appui loyal dans la Grande-Bretagne rendue à son roi légitime.

Ces négociations entre les agents de Charles-Édouard et Versailles, bien que secrètement conduites, n'en étaient pas moins connues des Anglais ; aussi lord Carteret multiplia-t-il les remontrances diplomatiques. « N'était-ce pas une rupture que de traiter avec les rebelles ? Comment expliquer qu'en pleine paix le

gouvernement français conspirât contre le gouvernement régulier d'Angleterre? » M. Amelot s'abstint d'intervenir comme secrétaire d'état des affaires étrangères, et rien ne se fit par le département régulier ; le cardinal de Tencin dirigea seul en secret toutes les négociations qui se rattachaient aux Stuarts, et tout cela comme une affaire religieuse en dehors de la politique; le cardinal de Tencin avait le dernier mot de la cour de Versailles, et il eut ordre de s'ouvrir à eux : « Promettre secours aux jacobites en cas de guerre, obtenir l'abdication de Jacques III et la lieutenance-générale pour Charles-Édouard. » Quand les hostilités avec l'Angleterre parurent inévitables, la cour de Versailles agit ouvertement sans s'inquiéter des remontrances de lord Carteret, et les résolutions suivantes furent prises : Louis XV reconnaissait pour roi d'Angleterre Jacques III; le prince Charles-Édouard était mandé immédiatement à Paris pour se concerter sur un plan destiné à attaquer l'Angleterre ; Charles-Édouard devait être revêtu du titre de régent, et si l'expédition réussissait, seul le jeune prince serait roi; Jacques III abdiquait en sa faveur [1]. Ainsi toute hésitation cessait, l'Angleterre était menacée, même dans son gouvernement, et la guerre prenait un caractère d'hostilités implacables.

[1] Correspondance secrète de M. Amelot et du cardinal de Tencin (1742).

Dans ces circonstances, il était très urgent de pressentir quelle serait l'attitude de la Prusse et de pénétrer les dispositions personnelles de Frédéric II; ce prince s'était déplorablement comporté dans la dernière campagne; son égoïsme lui avait fait trahir l'alliance de la France. Mais en diplomatie il faut beaucoup oublier; si l'on veut agir avec habileté, on ne doit avoir ni haine ni ressentiment; l'utile est le seul but qu'on doive se proposer. Or, il était éminemment nécessaire d'avoir pour soi Frédéric II en commençant la campagne; une diversion des Prussiens en Bohême, tandis que les armées de France se déploieraient sur le Rhin, serait de la plus haute importance. On savait que l'influence de l'Angleterre en Prusse était grandie depuis que sa médiation avait été acceptée par les cabinets de Berlin et de Vienne; l'Angleterre avait un ministre accrédité auprès de Frédéric, lord Hindfort, et comme on cherchait toutes les influences qui pouvaient exercer quelque pouvoir à Berlin, on jeta les yeux sur un homme peu compromettant, que Frédéric semblait plus spécialement honorer de son amitié, et ce fut MM. Dutheil et d'Argenson qui désignèrent M. de Voltaire[1]. La liaison du poëte et de

[1] Voltaire écrivait au roi Frédéric en apprenant son avénement :

Juin 1740.

Sire,

Hier vinrent pour mon bonheur
Deux bons tonneaux de Germanie :
L'un contient du vin de Hongrie,

Frédéric de Prusse datait de loin ; ils correspondaient en prose et en vers ; prince royal, Frédéric appelait Voltaire du nom de son ami ; en flattant la vanité excessive du philosophe, il grandissait sa popularité en France, où on le proclamait le prince supérieur, Marc-Aurèle et Trajan. Voltaire, de son côté, désirait depuis longtemps être initié dans les affaires actives d'Europe ; il mettait son ambition à devenir ambassadeur, et cette espérance se révèle dans l'épître dédicatoire de *Zaïre* à M. Falkener, simple négociant anglais, devenu ambassadeur à Constantinople[1] : « il déplore que ce soit en Angleterre seulement que les négociants et les poëtes s'élèvent si haut dans les affaires du pays ; » cette ambition, M. Dutheil l'avait comprise, et en l'attachant aux affaires étrangères on voulut profiter de ses relations en Prusse pour deviner l'attitude que

L'autre est la panse rebondie
De monsieur votre ambassadeur.

« Si les rois sont les images des dieux, et les ambassadeurs les images des rois, il s'ensuit, Sire, par le quatrième théorème de Wolff, que les dieux sont joufflus et ont une physionomie très agréable. Heureux ce M. de Camas, non pas tant de ce qu'il représente Votre Majesté que de ce qu'il la reverra. Je volai hier au soir chez cet aimable M. de Camas, envoyé et chanté par son roi ; et, dans le peu qu'il m'en dit, j'appris que Votre Majesté, que j'appellerai toujours votre humanité, vit en homme plus que jamais ; et qu'après avoir fait sa charge de roi, sans relâche, les trois quarts de la journée, elle jouit le soir des douceurs de l'amitié qui sont au dessus de celles de la royauté. »

[1] Voici la lettre de Voltaire à M. Falkener : « Mon cher ami (car votre

prendrait Frédéric. La mission de Voltaire dut embrasser deux points spéciaux : la Hollande et la Prusse; il devait visiter La Haye, Amsterdam, Leyde et s'enquérir des véritables intentions des États-Généraux en ce qui touchait une guerre continentale : « garderaient-ils la neutralité ou bien se joindraient-ils à la coalition contre la France? » De La Haye Voltaire devait se rendre à Berlin pour sonder Frédéric sur ses dispositions dans la nouvelle campagne; la France lui offrait la part la plus large; elle agirait fermement et de concert pour l'agrandissement de ses états. Il existe encore quelques unes des dépêches secrètes de Voltaire; il s'y révèle son esprit habituel, mais on y trouve aussi des jugements portés avec peu de réflexion sur les intentions réelles des cabinets. Voltaire, à Berlin surtout, se laissa éblouir par le roi de Prusse; il considérait trop le philosophe, le poëte, et pas assez le roi politique et rusé; Voltaire devait tout pardonner à Frédéric, parce que le roi de Prusse lui jetait quelques grands éloges et des impiétés railleuses; on voit mal quand on est sous le charme de la flatterie. Cependant on peut conclure de sa négociation que le roi de Prusse se déclarerait au moins momentanément pour

nouvelle dignité d'ambassadeur rend seulement notre amitié plus respectable et ne m'empêche pas de me servir ici d'un titre plus sacré que le titre de ministre; le nom d'ami est bien au dessus de celui d'excellence), je dédie à l'ambassadeur d'un grand roi et d'une nation libre

la France, lorsque le cabinet de Versailles aurait dénoncé la guerre officiellement à l'Angleterre; jusque-là, il ne voulait pas s'engager; Voltaire revint à Paris pour rendre comte de sa mission, et dès ce moment il fut attaché aux affaires étrangères en qualité d'écrivain politique; M. Amelot et après lui M. d'Argenson lui firent une bonne position d'argent. Voltaire rédigeait les manifestes, les notes, et corrigeait le français de beaucoup de dépêches, car la France se vantait du beau langage dans les actes émanés de sa chancellerie.

A bien examiner l'attitude de Frédéric, il était facile de le pressentir sans recourir au prodigieux esprit de Voltaire; le roi de Prusse se réservait une décision ultérieure, selon ses intérêts; c'était sa politique naturelle: n'avait-il pas suivi cet instinct d'égoïsme dans la précédente guerre; en se dispensant même de grands frais d'activité et de subsides, on pouvait se promettre l'adhésion de Frédéric à la cause de la France, pourvu qu'on le servît dans ses projets pour l'agrandissement de la Prusse. Une fois ce but atteint, on ne pouvait plus compter sur lui; il abandonnerait la cause commune, ainsi qu'il l'avait fait lors du traité de Breslaw. Cette attitude de la Prusse une fois parfaitement comprise, on pouvait également juger celle de Hollande, trop mêlée à la révolution de 1688

le même ouvrage que j'ai dédié au simple citoyen, au négociant anglais. Ceux qui savent combien le commerce est honoré dans votre

pour ne pas rester dans les intérêts anglais. L'ambassadeur du cabinet de Londres avait exposé aux États-Généraux : « Que dans la campagne qui allait s'ouvrir Louis XV réveillait les prétentions de Louis XIV. Après avoir rétabli les Stuarts, il marcherait droit aux Pays-Bas pour les replacer sous un stathouder de son choix ; l'Espagne n'avait pas renoncé à ses prétentions sur la Flandre ; les États-Généraux ne pouvaient conclure alliance avec la France en tenant garnison dans les villes limitrophes qui leur étaient assignées par le traité des Barrières ; Louis XV ne voulait plus les souffrir ; le temps était donc venu de se prononcer dans une guerre générale. » L'Angleterre se résumait en demandant que les États-Généraux s'unissent à elle pour mettre un frein à la puissance envahissante de la maison de Bourbon.

Les dépêches de M. de Fénelon, ambassadeur de France à La Haye, tiennent au courant le cabinet de Versailles de ces moindres négociations, auxquelles il est si vivement intéressé. D'après l'ambassadeur, le but que doit se proposer la France, c'est d'effrayer les États-Généraux par quelques grands coups de hardiesse ; il faut marcher droit aux places de la Flandre ; si l'on agit vigoureusement et si la victoire suit nos drapeaux, les Hollandais seront trop heureux

patrie n'ignorent pas aussi qu'un négociant y est quelquefois un législateur, un bon officier, un ministre public. »

de solliciter leur pardon et d'offrir même des emprunts au roi. Avec les puissances incertaines il faut agir fortement; il n'y a pas d'autre moyen, et c'est à quoi s'arrête le parti de la guerre à Versailles; son plan militaire est celui-ci : « Il faut avant toute chose enlever les garnisons hollandaises qui bordent les places frontières de la France; après cet acte de vigueur on traitera si les États-Généraux veulent s'engager à la neutralité [1]. »

A ce moment la diplomatie française venait d'obtenir un beau triomphe à Stockholm; la Suède lançait une déclaration de guerre contre la Russie, et ce traité allait empêcher les Russes de joindre leurs forces aux Autrichiens contre la France : 50,000 Suédois se déployant dans la Finlande pénétraient déjà sur le territoire moscovite, et une flotte de 40 voiles bloquait Saint-Pétersbourg. Par ce seul fait, l'armée russe se trouvait annulée pour une campagne sur le Danube et le Rhin. Le cabinet de Versailles avait fait de grands sacrifices d'argent à Stockholm; mais le but était si considérable, qu'on ne fut point arrêté par de si faibles causes. La Suède vit ses subsides s'élever jusqu'à 9,000,000 de livres par an; mais on obtenait une diversion si heureuse, un résultat si utile pour la campagne, qu'on ne devait rien négliger pour en obtenir la réalisation. Faire déclarer la Suède et la Tur-

[1] Négociations du marquis de Fénelon à La Haye (1740-1742).

quie contre le cabinet de Pétersbourg, c'était l'annuler.

Ce n'est pas que la France fût en hostilité déclarée avec la Russie, on cherchait à l'éviter en se rendant la czarine favorable; on envoyait à Saint-Pétersbourg le marquis de la Chetardie, personnellement connu d'Élisabeth, pour lui offrir un traité d'alliance; M. de la Chetardie, heureux d'abord dans sa négociation auprès de l'impératrice, se fit avec elle une querelle d'amour; il fut rappelé. Tous les mouvements des Russes sont dès lors l'objet de la plus vive inquiétude en France, parce qu'ils peuvent appuyer la reine de Hongrie. Des agents nombreux sont répandus en Pologne pour tenir au courant les affaires étrangères de tout ce qui se prépare. A Varsovie, le chargé d'affaires, M. Duperron de Casterat, entretient une correspondance diplomatique avec le ministre sur tous les mouvements des Moscovites; cette correspondance chiffrée[1] ne laisse plus aucun doute : le roi tente une dernière démarche; il offre de se placer comme médiateur entre la Suède et la Russie; il propose de concilier leurs différends et de préparer ainsi une grande et commune alliance. Cette même média-

[1] Les MSS. de la Bibliothèque du Roi possèdent trois volumes des dépêches originales chiffrées, avec la traduction des chiffres; il y a aussi un grand nombre de lettres de M. d'Argenson et de M. Amelot; toutes se rattachent à l'histoire des négociations avec la Russie. Les

tion, la cour de Versailles l'offre pour la Turquie. Si le roi fait écrire à M. de Villeneuve de faire activer les armements de la Porte contre la Russie, afin de la presser par le nord et le midi, il offre en même temps une médiation conciliatrice entre la Porte et la Russie, comme il l'a préparée pour la Suède.

Ainsi, par un seul coup de diplomatie, la France prend simultanément la position de guerre et de médiation. Il lui faut avant tout diminuer le nombre de ses ennemis, briser la coalition ou au moins en détendre les liens; il faut lutter contre les efforts de l'Angleterre qui multiplie partout les offres d'argent; c'est depuis l'avénement de la maison de Hanovre qu'elle répand à pleines mains les subsides sur le continent; elle en fournit à la reine de Hongrie, elle en offre à la Prusse, à la Russie; elle en propose à la maison de Savoie. Ses ambassadeurs suivent aussi bien des négociations d'argent que des rapports réguliers de diplomatie. En présence d'une action si formidable la France fut admirable de dextérité. La Suède avait perdu son influence depuis Charles XII, Louis XV la lui rendit. La Porte avait été brisée par le prince Eugène, la France la releva par un habile concours. Maintenant, que lui faut-il à Saint-Pétersbourg? Empêcher que

correspondances de M. de Casterat sont : 1° avec M. Amelot ; 2° avec M. d'Argenson ; 3° avec le marquis de Puisieux.

les Russes ne viennent en ligne sur le Danube et le Rhin, comme alliés de Marie-Thérèse. Ce résultat fut obtenu; on retarda la marche des Russes en créant des difficultés autour d'eux jusqu'au moment où l'Autriche et l'Angleterre éprouvèrent de véritables échecs dans la campagne. La coalition n'eut dès lors aucun des effets qu'en attendait la Grande-Bretagne; elle n'agit que séparément, de manière à ce que la France pût résister et battre chaque ennemi tour à tour.

Dans ce mouvement général de négociations le cabinet de Versailles voyait avec inquiétude la maison de Savoie changer entièrement sa direction politique; Louis XV la savait mécontente depuis le dernier traité que le roi de Sardaigne considérait comme une trahison de ses intérêts; jamais pourtant on ne se fût imaginé à Versailles qu'un prince de Piémont, un duc de Savoie, oserait se liguer avec la maison d'Autriche et braver ainsi le pouvoir de la France qui, dans deux marches, pouvait s'avancer jusqu'à Chambéry Et cependant les dépêches de Turin laissaient peu de doute sur la résolution définitive de la maison de Savoie; l'Autriche avait pris un ascendant considérable à Turin, et l'Angleterre lui offrait des subsides, tandis que la flotte anglaise, sous l'amiral Matthews, se préparait à occuper Gênes pour la placer sous sa domination. Les propositions brillantes ne manquaient pas au roi de Sardaigne de la part des coalisés : « le Var n'était pas une frontière inviolable; le Dauphiné était une an-

cienne dépendance de la Savoie, le cabinet de Turin y trouverait des indemnités considérables avec une meilleure frontière dans le Milanais et sur le Pô; comme gage d'une longue amitié, on pourrait préparer à Vienne une alliance de famille qui lierait les destinées de la Savoie à celle de la maison d'Autriche. »

Cette importance que les alliés mettaient à s'assurer le concours du roi de Sardaigne venait de ce que ce prince était considéré comme le gardien des Alpes, la clef de toutes les positions en Italie; on en avait fait récemment l'expérience; chaque fois que la France s'était appuyée sur le cabinet de Turin pour commencer une campagne en Italie, elle avait réussi; mais dès que cette maison lui devenait hostile, les succès d'une invasion devenaient incertains. Il fallait traverser les défilés des Alpes, s'emparer des forteresses inexpugnables, descendre du haut du grand mont dans les plaines du Milanais, et au premier revers on était sans retraite. Il y avait bien sans doute la voie de la mer, les côtes d'Italie étaient vastes, mais il fallait pour cela déployer des forces navales immenses. Nul n'ignorait que l'Angleterre entretenait cinquante-sept vaisseaux dans la Méditerranée prêts à livrer bataille, et l'on conçoit toute l'importance que le cabinet de Versailles aurait mise à ramener la maison de Savoie dans son alliance; Louis XV écrivit personnellement à Charles-Emmanuel, tout fut inutile; les engagements étaient arrêtés avec la cour de Vienne.

Dès lors le roi prit la résolution, comme pour la Hollande, de frapper un grand coup en envahissant la Savoie et le Piémont ; si l'on obtenait des succès le cabinet de Turin serait le premier à revenir vers son alliance naturelle ; il fallait l'étonner, l'effrayer au besoin pour lui faire un pont d'or ensuite.

Les intérêts des deux cours de Madrid et de Versailles étaient trop naturellement unis, trop communs pour qu'il n'y eût pas un renouvellement de toutes les alliances à l'occasion de la guerre. Philippe V, vieillard, avait dans les veines trop de sang de Louis XIV pour ne pas déployer une grande vigueur contre l'Angleterre ; la guerre d'Italie paraissait alors l'absorber, car don Philippe, son fils, l'époux d'une fille de France, y cherchait un grand fief d'héritage, et don Carlos ne venait-il pas d'obtenir Naples? Don Philippe avait jeté les yeux sur le Milanais et la Savoie, qui pouvaient, réunis, former un beau duché. Dans ce but il était débarqué en Provence, tandis que la flotte espagnole était venue s'abriter à Toulon. 30,000 hommes de ces vieilles bandes avaient filé par le Var pour se porter dans la Savoie ; elles attendaient une déclaration de guerre pour agir simultanément et fermement. Jamais donc à aucune époque l'intimité ne fut plus grande entre les diverses branches de la maison de Bourbon ; les intérêts communs les unissaient dans une même politique. Louis XIV avait fait de l'Espagne une dépendance de la maison de Bourbon, Louis XV

voulait faire de l'Italie un autre fief de la France; les Espagnols étaient presque partout; et le roi de Naples, entraîné un moment dans un système de neutralité par violence de l'Angleterre, était revenu à la politique naturelle de l'alliance. Dès que le commodore Martyn eut quitté la baie de Naples avec sa petite escadre et ses bombardières, le roi don Carlos ordonna de travailler avec ardeur aux fortifications qui pourraient empêcher désormais l'entrée de la rade; on éleva des forts, des redoutes; des ingénieurs français construisirent des batteries à fleur d'eau, des fours pour chauffer des boulets rouges, de manière qu'en quelques mois Naples fut mis à l'abri d'un coup de main; et quand ces travaux furent achevés, le roi, sans tenir compte de la neutralité forcée, fit marcher son armée pour rejoindre les troupes de son frère don Philippe. Ainsi, les Alpes franchies, les Espagnols, les Français et les Napolitains pouvaient se prêter secours et accomplir simultanément une sorte de fédération italique.

La situation générale des affaires en Allemagne avait considérablement affaibli l'influence de la France à la diète de Francfort; il n'y avait pas bien longtemps que le comte de Belle-Isle avait dominé les électeurs par son esprit, son activité, sa magnificence; on avait vu la diète pour ainsi dire obéir à toutes les volontés du négociateur français; la France avait désigné l'électeur de Bavière Charles-Albert pour em-

pereur, et la diète l'avait proclamé sous le nom de Charles VII; indépendamment des actes de la diplomatie, ce résultat tenait aussi au déploiement des forces considérables de la France; 80,000 hommes se trouvaient au moment de l'élection répartis en Bavière et en Westphalie, et ces belles troupes semblaient appelées à briser pour toujours le sceptre et la domination de la reine de Hongrie. Mais plus tard les affaires avaient changé de face; la paix conclue entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse, le siége de Prague, la retraite des Français avaient produit une vive impression en Allemagne. La diète ne soutint plus avec autant d'ardeur et la même unanimité l'élection de Charles VII; il y eut des disputes, des divisions. Au maréchal de Belle-Isle avait succédé comme envoyé extraordinaire M. de la Noue, de cette grande lignée de gentilshommes sous les Valois. L'esprit de la diète lui avait révélé la conduite qu'il devait tenir; l'élection de l'électeur de Bavière étant le résultat d'une volonté libre, on devait engager les électeurs à maintenir la couronne et le sceptre dans les mains de celui qu'ils avaient choisi. Mais M. de la Noue ne devait plus en faire une condition absolue de son mandat : « Ce qui était allemand devait rester allemand; si donc la France voyait la diète reconnaître la reine de Hongrie pour impératrice, elle ne pouvait et ne devait pas s'y opposer; car le cabinet de Versailles n'était que l'auxiliaire de la diète, sans do-

miner jamais ses résolutions, et à ses premiers ordres les troupes françaises reviendraient sur le Rhin [1]. »

Ce que voulait la cour de Versailles, M. de la Noue devait l'annoncer : « Suivre la résolution de la diète, évacuer l'Allemagne si elle ne voulait plus soutenir Charles-Albert, et obtenir enfin la pleine et entière neutralité. » Cette négociation, engagée dans ces termes, avait plusieurs buts : préparer une retraite sûre à l'armée française, un peu trop engagée dans le centre même de l'Allemagne ; ensuite si la guerre devait se continuer contre la reine de Hongrie, la France voulait s'assurer sinon l'alliance de la diète, au moins une parfaite neutralité. Ce dernier point était bien essentiel ; on savait les négociations du roi d'Angleterre sur le continent, n'était-il pas Allemand d'origine ? Il pouvait donc remuer la confédération en sa faveur ; que si la France au contraire obtenait la neutralité, la reine de Hongrie isolée ne serait point à craindre, elle n'aurait que les Anglais et les Hanovriens pour auxiliaires. Les dépêches de M. de la Noue annoncent qu'il est arrivé au résultat d'une neutralité germanique avec une peine infinie : « La diète ne se prononce ni pour ni contre Charles VII, mais toute l'Allemagne arme, et il serait prudent de rappeler les troupes sur le Rhin ; si l'on ne se hâte d'accomplir ce mouvement rétrograde, il

[1] Négociations de M. de la Noue à Francfort (1742-1744).

est à redouter que les troupes françaises, trop engagées dans le centre de la Westphalie, ne soient bientôt entourées par les armées autrichienne, hongroise, hanovrienne et anglaise.

A la suite de ces communications, la France fit quelques ouvertures à Marie-Thérèse, non point pour la reconnaître encore comme impératrice; pouvait-on se séparer de la cause de Charles VII? mais pour traiter avec elle de l'évacuation de l'Allemagne, et voici dans quels termes : « La France ne s'était engagée que comme auxiliaire de la diète; la cause cessant, l'effet cessait de même; la diète ne demandait plus secours, on proposait à Marie-Thérèse d'évacuer les places et les territoires germaniques pour se retirer sur les limites du Rhin; une fois cela accompli, la reine de Hongrie aurait à se débattre avec la diète de Francfort sur la reconnaissance de son titre impérial. » Ces propositions n'étaient qu'un acheminement à la paix, si elles avaient été acceptées. On devait proposer à Marie-Thérèse les mêmes conditions qu'à Charles VII; on la reconnaîtrait impératrice, pourvu qu'elle cédât la rive gauche du Rhin comme indemnité. Repoussées par Marie-Thérèse, ces propositions ne furent pas même débattues : à Vienne on crut qu'elles étaient motivées par la crainte qu'avaient les Français d'être entourés au milieu de l'Allemagne; il fut répondu par la cour impériale : « Que le point

de départ était la reconnaissance, sauf ensuite à traiter dans un congrès qui serait réuni. »

Dès ce moment la France dut voir que Marie-Thérèse serait soutenue par des sympathies et des alliances actives; l'Angleterre, sa protectrice la plus ardente, paraîtrait donc invariablement dans l'arène, et l'armée de lord Stair menaçait déjà les délibérations de la diète de Francfort. A Vienne, on mettait une pleine confiance dans les Anglais; le roi Georges II allait prendre lui-même le commandement de l'armée avec le duc de Cumberland [1] et lord Stair [2], le nord de l'Allemagne serait entraîné; on levait des régiments hanovriens avec les subsides de l'Angleterre, on dépeuplait le royaume. Pour arrêter le mouvement formidable au nord par une diversion, le cabinet de Versailles prit à sa solde une armée suédoise de 20,000 hommes qui devait se réunir dans la Poméranie et marcher au besoin sur les flancs des Hanovriens. Mais l'Angleterre, plus redoutable par mer que dans les armements d'auxiliaires, portait sa flotte à cent vingt-cinq vaisseaux de ligne. La diplomatie française avait fait tout ce qu'elle avait pu pour détourner l'orage; elle annulait la Russie, elle entraînait activement la Suède, la Porte-Ottomane

[1] Guillaume-Auguste, duc de Cumberland, troisième fils de Georges II, né le 26 avril 1721, venait d'être nommé, en 1740, colonel des gardes à pied.

[2] Jean Dalrymple, comte de Stair, était né à Édimbourg en 1673

elle-même ; à Francfort on cherchait à diviser les électeurs et à dominer la diète, et en tous les cas à la faire prononcer pour une simple neutralité.

Je ne sache pas d'époque où se soit déployée une plus grande somme d'activité, de souplesse dans les négociations. Le corps diplomatique s'était montré bien habile sous M. Dutheil si fortement expérimenté ; Louis XV avait pris goût à lire les dépêches ; s'il aimait à plaisanter avec M. de Maurepas, avec M. Dutheil il travaillait réellement. Le soin, l'application de la maison de Bourbon fut toujours la diplomatie ; c'était une coutume qui venait de Henri IV et puis de Louis XIV, l'esprit le plus fier du nom de France. Bien des dépêches furent dictées par Louis XV à M. Dutheil ; M. Amelot n'assistait que rarement à ces conseils intimes ; le roi se réservait la négociation personnelle avec les Stuarts, et pour cela il employa le cardinal de Tencin en qui il avait une grande confiance. Quand il se résolut à prendre le commandement de ses armées en personne, voici quel fut son plan : 1° Restauration de la maison des Stuarts sous le prince Charles-Edouard, roi d'Angleterre ; 2° agrandissement de la Prusse de manière à la contenter comme puissance politique et militaire, 3° prise de possession des places frontières gardées par les troupes hollandaises et une campagne si vigoureusement conduite contre cette puissance, qu'on la contraignît moralement à s'humilier; 4° établissement permanent des Bourbons

dans le Milanais et à Parme ; influence considérable, par conséquent, sur toute l'Italie ; 5° les limites du Rhin pour la France ; 6° l'alliance intime des deux marines française et espagnole, de manière à pouvoir lutter contre les forces de la Grande-Bretagne. Et c'était pour arriver à ces résultats considérables que Louis XV tirait l'épée et se mettait à la tête des armées de France.

CHAPITRE V.

LA GRANDE GUERRE CONTRE LES ALLIÉS.

Situation des armées. — Retraite du maréchal de Belle-Isle sur Francfort. — Marche du duc de Noailles pour le soutenir. — Évacuation de l'Allemagne. — Le prince de Conti dans les Alpes. — Passage des montagnes. — Déclaration de guerre de la France contre l'Angleterre et la reine de Hongrie. — Combat naval devant Toulon. — Composition des armées. — Capacité organisatrice de M. d'Argenson. — Le roi se décide à partir pour l'armée. — Refus qu'il fait au dauphin. — Les deux factions de cour. — Campagne de Flandre. — Épouvante des États-Généraux. — Députation vers Louis XV. — Situation des affaires en Allemagne. — Incertitude des Bavarois. — Progrès de l'armée anglo-autrichienne. — Bataille d'Ettingen. — Le prince Charles sur le Rhin. — Invasion de l'Alsace et de la Lorraine. — Le roi quitte la Flandre pour l'Alsace. — Organisation à Metz. — Les grands régiments d'artillerie et de génie. — Diversion de Frédéric. — Invasion de la Bohême.

1743—1744.

Toute négociation diplomatique n'a d'importance et d'efficacité que par le développement des armées; à côté des actes et des notes d'ambassadeurs il faut un

état militaire considérable qu'on puisse présenter à l'ennemi comme une force, aux alliés comme un appui, aux neutres comme une menace ; conditions essentielles sans lesquelles il n'y a pas de rapprochement ou de traité possible. Le cabinet de Versailles s'était mis en mesure de grandir le cadre de ses armées dans de larges proportions. La situation difficile des Français en Allemagne était connue aussi bien à La Haye qu'à Vienne et à Berlin et on la savait très compromise. Cette belle masse de troupes ne pouvait être laissée en si grands périls au milieu des populations hostiles ; autour d'elle s'agitaient des nuées de troupes irrégulières, des Croates, des Pandours, qui, conduits par les partisans Trenck et Mentzel, effrayaient par leur caractère sauvage les paisibles habitants. En quittant Prague par sa merveilleuse retraite, le maréchal de Belle-Isle s'était porté sur Egra où il devait trouver les renforts bavarois ; mais déjà la défection se faisait sentir dans ces rangs étrangers, comme cela s'était vu pour les Saxons et les Prussiens [1]. Le maréchal de Seckendorff, qui conduisait les Bavarois, se montrait indécis, mécontent. A mesure que ceux-ci voyaient se rapprocher de leur territoire les fatalités de la guerre, ils paraissaient moins dévoués à la cause française ; s'ils avaient vu avec orgueil un moment

[1] Il est fort important de remarquer la parfaite similitude qui existe entre cette campagne de Flandre sous Louis XV et la cam-

leur électeur Charles-Albert élevé à l'empire, ils ne croyaient pas devoir sacrifier la sécurité de leur territoire à ce vain honneur de la pourpre et de la couronne. Les alliés leur offraient simultanément la paix avec une part dans les conquêtes du Rhin, et le maréchal de Seckendorff venait de signer une convention secrète avec les Autrichiens en trahissant la cause française.

Dans cette situation périlleuse le maréchal de Belle-Isle dut se résoudre à une nouvelle retraite d'Egra sur Francfort pour reformer les éléments de l'armée d'Allemagne ; on n'était pas vaincu, mais on se voyait abandonné par les Bavarois comme on l'avait été par les Prussiens et les Saxons ; on suivit le même plan de campagne que pour la retraite de Prague ; 40,000 hommes sous le maréchal de Noailles durent s'avancer par le Mein au devant du maréchal de Belle-Isle dans le dessein de favoriser et de couvrir son mouvement rétrograde. Cette retraite s'effectua avec beaucoup d'ordre, et tandis que le maréchal de Belle-Isle venait à Francfort pour agir sur les délibérations de la diète, ses régiments se fondaient dans l'armée des maréchaux de Noailles et de Broglie, ainsi réorganisée sous le drapeau. A travers les difficultés d'une grande guerre et les défections allemandes qui

pagne de 1813 sous Napoléon ; les revers vinrent par la même cause de défection et de trahison dans l'armée allemande.

de toutes parts éclataient, l'armée du maréchal de Belle-Isle ramenée sur le Mein et le Rhin n'avait perdu que de faibles détachements et quelques garnisons isolées ; elle fournit plus de 18,000 hommes encore aux maréchaux de Noailles et de Broglie qui commençaient leurs manœuvres sur le Mein. En face étaient deux armées ennemies formidables par le nombre ; les Autrichiens qui voulaient déborder en Alsace, les Anglais, les Hessois, les Hanovriens et bientôt même les Hollandais qui s'avançaient vers la Sambre. La guerre avait changé de nature et d'aspect ; naguère tout offensive comme le cri français de *marche en avant!* elle devenait exclusivement défensive pour protéger le territoire. Le prince Charles de Lorraine allait menacer l'Alsace ; le duc de Cumberland, lord Stair s'avançaient vers la Flandre ; ils étaient d'un tiers supérieurs en forces aux armées des maréchaux de Noailles et de Broglie ; néanmoins il fallait sauver la France des dangers d'une imminente invasion.

Pendant ce temps une troisième armée sous les ordres du prince de Conti se portait vers les Alpes afin de prêter la main, à travers les montagnes, aux Espagnols qui allaient envahir le Milanais. Depuis que le roi de Sardaigne s'était déclaré contre la France, il était indispensable d'opérer un mouvement sérieux dans la Savoie et le Piémont ; le succès de l'armée d'Italie en dépendait. Et à cet effet, la formation d'une armée du Var et des Alpes fut ordonnée ; ses opérations

se liaient simultanément à la marche des Espagnols, qui de Gênes et Parme s'avançaient vers Milan, puis aux manœuvres des grandes escadres française et espagnole; la flotte devait prendre la mer en même temps que le prince de Conti franchirait les Alpes.

Rien d'intrépide comme cette marche des régiments de France à travers les montagnes; on fit des prodiges; le prince de Conti avait auprès de lui l'infant don Philippe, noble et courageux prince : bientôt ils attaquent le comté de Nice et le soumettent; ni les rochers inaccessibles de Montalban, ni les fortifications de Villefranche n'arrêtent l'intrépidité des régiments de Provence et de Languedoc; on gravit les pics et les précipices, on franchit les torrents à la face des Piémontais et des Anglais que l'amiral Matthews vient de débarquer; 6,000 matelots de la marine britannique ont pris terre pour seconder les opérations des Piémontais. Il se fait partout des merveilles; ici le bailli de Givry escalade un roc sur lequel sont retranchés 2,000 hommes anglais ou savoyards [1]; à la rude bataille de Coni ce fut Chevert qui conduisit l'attaque, comme il avait conduit l'assaut de Prague. Ce fut un

[1] « Le 19 juillet, le bailli de Givry force, en plein jour, une gorge effroyable bordée de canons et défendue par 2,000 hommes; cinq bataillons ennemis y sont mis en pièces à la vue du roi de Sardaigne, et un sixième envoyé à leur secours est précipité du haut des rochers; mais le bailli de Givry reçoit dans cette expédition une blessure dont il meurt quelque temps après. »

magnifique exploit, on y perdit la fleur de la noblesse [1]; le château du Mont-Dauphin fut emporté ; la clef des Alpes était ainsi dans la main des Français qui purent se mettre en communication avec les Espagnols et concerter désormais une véritable campagne d'Italie.

Tandis que la victoire couronnait le drapeau fleurdélisé aux Alpes, ordre était donné par le roi à la flotte de Toulon de prendre la mer et d'offrir bataille aux escadres anglaises de l'amiral Matthews. La plus grande activité présidait dans la rade ; dès l'ouverture de la campagne on put compter les vaisseaux qui prendraient part à une bataille navale dans la Méditerranée, si elle était engagée : il se trouvait dix-sept vaisseaux de ligne espagnols parfaitement armés, sous l'amiral Joseph Navarro ; les équipages avaient éprouvé quelques pertes, le nombre des canonniers n'était pas suffisant ; et c'est pourquoi l'amiral jugea nécessaire de réduire la flotte à quatorze vaisseaux fins voiliers, avec des équipages considérables ; vingt-deux vaisseaux français étaient réunis à Toulon ; le vieil amiral de Court, qui les commandait, réduisit l'escadre à douze vaisseaux d'élite, avec des équipages intrépides et d'excellents canonniers. On savait que

[1] Le prince de Conti, faisant dans sa correspondance au roi mention de cette journée (la bataille de Coni, 30 septembre 1744), s'exprime ainsi : « C'est une des plus brillantes et des plus vives actions qui se soient jamais passées ; les troupes y ont montré une valeur au dessus de l'humanité : la brigade de Poitou, ayant M. d'Agenois à

la flotte anglaise, plus considérable, avait débarqué des troupes et des matelots dans le comté de Nice, et avec sa vieille expérience, l'amiral de Court jugea que ce n'était pas la multitude des vaisseaux qui donnait toujours la victoire, et que mieux valait en avoir un nombre plus petit, avec des équipages au complet et des canonniers d'élite. Quand donc l'escadre franco-espagnole sortit de la rade de Toulon, elle comptait vingt-cinq vaisseaux de haut bord, dix-sept frégates et vingt-deux bâtiments légers, bricks et goëlettes, destinés à surveiller les mouvements de l'ennemi.

Beau spectacle que le départ de cette flotte qui, des côtes de Provence, allait intrépidement chercher l'Anglais; ses souhaits furent accomplis, et bientôt la formidable armée navale de l'amiral Matthews se déploya magnifique à sa face. Cette flotte anglaise comptait quarante-sept vaisseaux de haut bord, peu de frégates, des brûlots de guerre et une multitude de petits navires. Ainsi Matthews avait la moitié plus de vaisseaux de haut bord, mais leurs équipages n'étaient pas au complet, et le débarquement des canonniers laissait du vide dans les batteries; il aurait mieux valu que l'amiral anglais se ré-

sa tête, s'est couverte de gloire. La bravoure et la présence d'esprit de M. de Chevert ont principalement décidé de l'avantage. Je vous recommande M. de Solemi et le chevalier de Modène. La Carte a été tué; Votre Majesté, qui connaît le prix de l'amitié, sent combien j'en suis touché. »

duisit à trente vaisseaux, avec des équipages d'élite. On vit ainsi vingt-sept vaisseaux sous le pavillon franco-espagnol aux prises avec quarante-sept vaisseaux ennemis, qui portaient le pavillon britannique ; on se battit avec une intrépidité rare par grandes évolutions et à l'abordage, et il y eut ceci d'admirable dans cette bataille navale, que les Anglais ne firent pas amener un seul pavillon. L'amiral Matthews ne put tenir la mer et fut obligé d'aller se radouber à Gibraltar; la Méditerranée restait donc au pouvoir des Français, la flotte formidable en qui le gouvernement britannique mettait son appui se retirait en toute hâte, et la campagne d'Italie se continuait sans son concours. C'était beau pour le début de la marine de France.

Ce combat naval devant Toulon excita un vif et profond enthousiasme dans toutes les parties de la France[1]; il précéda le manifeste du cabinet de Versailles, déclarant enfin hautement la guerre au roi de la Grande-Bretagne et à la reine de Hongrie; les hostilités existaient depuis si longtemps, l'orage s'était formé lentement, on pouvait le voir poindre et se développer à l'horizon ; il éclata terrible. L'usage était d'accompagner la déclaration de guerre d'un manifeste qui annonçait les causes et les mobiles des hostilités [2]. En

[1] Le combat devant Toulon eut lieu le 22 février 1744.

[2] Affaires étrangères (1743-1744).

armant, le roi devait montrer au peuple la sincérité de ses motifs et la loyauté de sa cause.

En Angleterre, les hostilités s'annonçaient par une communication au parlement ; en France, par un manifeste de guerre adressé à la nation : « Dès le commencement des troubles qui se sont élevés après la mort de l'empereur Charles VI, disait Louis XV, le roi n'a rien omis pour faire connaître que S. M. ne désirait rien avec plus d'ardeur que de les voir promptement apaiser par un accommodement équitable entre les parties belligérantes. La conduite qu'elle a tenue depuis a suffisamment montré qu'elle persistait constamment dans les mêmes dispositions ; et S. M. voulant bien ne former pour elle-même aucune prétention qui pût mettre le moindre obstacle au rétablissement de la tranquillité de l'Europe, ne comptait pas d'être obligée de prendre part à la guerre, autrement qu'en fournissant à ses alliés les secours qu'elle se trouvait engagée à leur donner. Des vues aussi désintéressées auraient bientôt ramené la paix, si la cour de Londres avait pensé avec autant d'équité et de modération, et si elle n'eût consulté que le bien et l'avantage de la nation anglaise ; mais le roi d'Angleterre, électeur d'Hannower, avait des intentions bien opposées, et on ne fut pas longtemps à s'apercevoir qu'elles ne tendaient qu'à allumer une guerre générale. Non content de détourner la cour de Vienne de toute idée de conciliation et de nourrir son animosité

par les conseils les plus violents, il n'a cherché qu'à provoquer la France en faisant troubler partout son commerce maritime, au mépris du droit des gens et des traités les plus solennels. La convention d'Hannower du mois d'octobre 1741 semble cependant devoir rassurer S. M. sur la continuation de pareils excès; le roi d'Angleterre, pendant le séjour qu'il fit dans ses états d'Allemagne, parut écouter les plaintes qui lui furent portées et en sentir la justice; il donna sa parole royale de les faire cesser, et il s'engagea formellement à ne point troubler les alliés du roi dans la poursuite de leurs droits; mais à peine fut-il retourné à Londres, qu'il oublia toutes ses promesses, et aussitôt qu'il fut certain que l'armée du roi quittait entièrement la Westphalie, il fit déclarer par ses ministres que la convention ne subsistait plus et qu'il s'en tenait dégagé. Alors il se crut dispensé de tout ménagement; ennemi personnel de la France, il n'eut plus d'autres vues que de lui en susciter partout; cet objet devint le point principal de ses instructions à ses ministres. Dans les colonies de l'Europe, les pirates des vaisseaux de guerre anglais se multiplièrent avec cruauté et barbarie; les ports du royaume ne furent plus même un asile contre leurs insultes; enfin les escadres anglaises ont osé entreprendre de venir bloquer le port de Toulon, arrêtant tous les bâtiments, s'emparant de toutes les marchandises qu'ils portaient, enlevant même les recrues et les munitions que S. M. envoyait dans ses

places. Tant d'injures et d'outrages répétés ont enfin lassé la patience de S. M. ; elle ne pourrait les supporter plus longtemps sans manquer à la protection qu'elle doit à ses sujets, à ce qu'elle doit à ses alliés, à ce qu'elle se doit à elle-même, à son honneur et à sa gloire. Tels sont les justes motifs qui ne permettent plus à S. M. de rester dans les bornes de la modération qu'elle s'était prescrite, et qui la forcent de déclarer la guerre par la présente, par terre et par mer, au roi d'Angleterre, électeur d'Hannower. Ordonne et enjoint S. M. à tous ses sujets, vassaux et serviteurs de courre sus aux sujets du roi d'Angleterre, électeur d'Hannower; leur fait très expresses inhibitions et défenses d'avoir ci-après avec eux aucune communication, commerce ni intelligence, à peine de la vie, et en conséquence, S. M. a, dès à présent, révoqué et révoque toute permission, passe-ports, sau ve-gardes et sauf-conduits qui pourraient avoir été accordés par elle ou par ses lieutenants-généraux et autres officiers, contraires à la présente; et les a déclarés et déclare nuls et de nul effet et de valeur, défendant à qui que ce soit d'y avoir aucun égard. »

Tout était dit maintenant; la guerre officiellement déclarée, il n'y avait plus à hésiter dans le développement des forces; il fallait prendre les grands moyens militaires qui pouvaient amener la victoire. Depuis un an, tout se préparait à donner un vigoureux coup de main dans la campagne qui allait s'ouvrir; le plan

était à la fois offensif et défensif. Il venait d'entrer au département de la guerre une capacité d'organisation remarquable, M. d'Argenson [1]; et le contrôleur-général Orry se dévoua complétement à l'œuvre d'une vaste guerre en fournissant tous les moyens de l'accomplir. Le roi d'abord devait se mettre à la tête de la principale armée, celle qui prendrait l'offensive en Flandre [2]; composée de bonnes troupes, de régiments d'élite, sauf les gardes-françaises et suisses, incorporées dans l'armée du maréchal de Noailles. Cette armée de Flandre, qui devait frapper de si vigoureux coups, restait en communication avec le maréchal de Noailles par la Meuse; celui-ci marchant de concert lui-même avec l'armée du maréchal de Coigny en Alsace; le prince de Conti recevait plein pouvoir pour conduire les troupes d'Italie avec l'infant don Philippe. Enfin, un corps de 27,000 hommes, qui prenait le nom d'armée des côtes de l'Océan, devait débarquer le prince Édouard en Écosse et opérer ainsi une révolution favorable à la cause des Stuarts

[1] Marc-Pierre de Voyer, comte d'Argenson, était frère du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères. Il était né le 16 août 1696.

[2] Le roi Louis XV, l'an 1744, met quatre armées sur pied : une en Provence, deux en Flandre, et une quatrième sur le Rhin; la première est commandée par le prince de Conti; la deuxième par le maréchal de Noailles; la troisième par le comte de Saxe, créé maréchal, et la quatrième par le maréchal de Coigny.

qui était celle des intérêts français. Tout fut préparé avec un grand ordre ; une escadre se réunit à Brest, 22 vaisseaux devaient convoyer l'armée de débarquement ; partout l'on construisit des vaisseaux plats [1], des navires de transport, et il faut rendre cette justice au comte de Maurepas et à M. d'Argenson, qu'ils aidèrent le roi avec une admirable activité dans les périls de la patrie.

Louis XV, prêt à partir pour la guerre de Flandre, dut examiner la situation de la cour qu'il allait laisser à elle-même et l'esprit qui dominait à Versailles. L'avénement de la duchesse de Châteauroux avait donné une impulsion guerrière aux gentilshommes et au roi leur chef. On ne parlait que de batailles, de siéges, d'assauts, comme dans les grandes époques de chevalerie. Les arts, les jeux prenaient même une teinte belliqueuse dans les carrousels et les tournois simulés ; chaque gentilhomme tirait son épée avec joie puisque le roi lui-même allait les mener

[1] Ainsi l'idée d'envahir l'Angleterre par les bateaux plats sous Napoléon n'était pas neuve; elle date de Louis XV. Je trouve dans les papiers secrets le sommaire des projets du cardinal de Tencin contre les Anglais :

1° Corrompre les gouverneurs et commandants de plusieurs ports de la Grande-Bretagne, et notables Anglais attachés à son service ;

2° Exciter la révolte et embraser la ville de Londres.

3° Deux lettres originales de la main d'Albéroni à Tencin ; on y rappelle les anciens projets de ce cardinal.

comme ses ancêtres aux champs de gloire. Et alors pourtant commençait à naître un parti d'opposition qui entourait le dauphin, jeune homme aux fortes études, à la vie religieuse; le pouvoir impérieux de la duchesse de Châteauroux blessait profondément le parti moral de la cour, qui voyait avec douleur l'abandon d'une reine, d'une mère pour une favorite. Le roi se plaçait avec sa glorieuse maîtresse dans le parti des gentilshommes et du mouvement; la reine se résignait dans la retraite et la piété, mais on entourait le dauphin pour créer des obstacles à la duchesse de Châteauroux. Lorsque le jeune prince demanda au roi son père la permission de l'accompagner dans les camps, le monarque lui écrivit une lettre paternelle qui n'était qu'un refus déguisé. « Il ne fallait pas exposer l'avenir de la France; n'en était-il pas le seul espoir? Jamais il n'irait aux batailles que lorsqu'il aurait lui-même un fils; la tige devait produire un rejeton [1]. » Au

4° Il y en a deux de Tencin à Albéroni; une autre au chevalier de Saint-Georges, touchant les moyens d'exciter une révolution en Angleterre, s'emparer du roi et de la famille, et de mettre le feu dans Londres.

5° Copie de deux lettres d'Aquaviva sur cet objet. Il est ministre d'Espagne à Rome, où il tient le fil des intrigues ecclésiastiques contre les Anglais.

[1] *Lettre du roi à M. le dauphin.*

« Je loue le désir que vous avez marqué de me suivre à la tête de mes armées; mais votre personne est trop chère à l'état pour oser

fond, le roi ne se souciait nullement du dauphin sous la tente; il marchait suivi de sa cour gracieuse, de ses amis intimes, du duc de Richelieu, de la duchesse de Châteauroux; son fils, le dauphin de France, l'aurait beaucoup gêné dans cette compagnie; Louis XV avait aussi une sorte de respect pour l'innocence dans sa famille; il avait peur d'outrager son enfant par la vue d'un scandale; à Versailles, le dauphin ne pouvait gêner ni mal agir. Le roi emmenait la chancellerie et M. Dutheil, premier commis des affaires étrangères; enfin, tout ce qui pouvait servir pour la guerre et pour les négociations; l'occasion pouvait surgir tout à coup de traiter. Ainsi le gouvernement tout entier suivait le roi.

Quand le monarque tirait l'épée, aucun gentilhomme ne pouvait rester oisif dans son manoir, aucun ne devait manquer à l'appel du suzerain; aussi, chaque province avait fourni son contingent. Dans cette campagne de Flandre, au milieu d'un pays

l'exposer avant que la succession à la couronne soit assurée par votre mariage. Quand vous aurez des enfants, je vous promets que je ne ferai jamais de voyage à la guerre sans vous mener avec moi; mais je souhaite et j'espère n'être jamais dans le cas de vous tenir cette parole. Comme je ne fais la guerre que pour assurer à mon peuple une paix bonne et durable, si Dieu bénit mes intentions, je sacrifierai toujours tout pour lui procurer cet avantage tout le reste de mon règne. Il est bon que vous entriez de bonne heure dans ce sentiment, et que vous vous accoutumiez à vous regarder plutôt comme le père que comme le maître de ceux qui seront un jour vos sujets. »

couvert de places fortes, on devait surtout s'occuper de siéges, de retranchements, œuvre du génie et de l'artillerie, et ces deux armes avaient fait de grands progrès depuis cinq ans. On venait de créer des brigades spéciales d'artillerie qui groupaient jusqu'à 5,000 hommes, tous artilleurs consommés et manœuvrant 60 pièces de fort calibre. Le régiment de La Fère comptait 5,500 artilleurs qui, réunis en brigades avec Metz artillerie, formaient un corps de 6,500 hommes admirablement organisé pour les siéges. On créa également des régiments de génie, des compagnies de marins pour passer les gués et les rivières, et ces institutions que la France seule était capable d'improviser donnaient à l'armée une force remarquable; aussi les siéges furent-ils poursuivis avec une rapidité inouie, et les villes prises comme par enchantement. On peut dire que ce fut le caractère spécial de la guerre contre la coalition [1].

Cette armée de France engagée dans la guerre restait avec son empreinte nationale; à côté des petites

[1] *Journal de la campagne de Louis XV en* 1744.

Avril. Détermination de la campagne du roi.

3 mai. Départ du roi.

12. Le roi arrive à Lille, ayant laissé madame la duchesse de Châteauroux, qui aurait bien voulu partir avec lui.

15. Le roi fait la revue du camp de Gisoing.

17. Siége de Menin.

7 juin. Le roi entre en vainqueur dans Menin.

aventures galantes, les traits d'héroïsme; le roi lui-même marchait contre l'ennemi avec sa maîtresse, son Agnès Sorel, comme on le disait galamment; il quittait les jeux, la table, pour s'exposer aux balles et aux boulets sans baisser la tête; partout une discipline respectée et une bravoure au dessus de tout éloge. Il reste encore aux galeries de Versailles les beaux tableaux de Parrocel, à la manière de Van Meulen, sur la campagne de Flandre, où se voient toutes les journées, les siéges des villes, les batailles rangées, les engagements corps à corps, les officiers à l'aspect élégant, le roi à cheval avec sa canne de commandement en guise de sceptre, puis des armées parfaitement groupées, comme le comprenait avec tant d'intelligence cette école de peinture. Quant aux récits de la campagne, voici ce qu'en recueille le *Mercure de France*, si bien au fait des grands dires : « Le roi arrive le 12 mai à Lille, ses aides-de-camp étaient MM. de Meuze, de Richelieu, de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Ayen, de Soubise et de Pecquigny[1]. » A peine entré en campagne, il s'empare

17. Le roi va au camp devant Ypres.
29. Le fort de Kenoke est pris.
10 juillet. Furnes est pris.

[1] Le 15 mai 1744, on a nommé les aides-de-camp du roi: Soubise, Richelieu, Boufflers, Luxembourg, d'Aumont, d'Ayen, de Pecquigny, de Meuse; ils sont les favoris du roi pour les parties de plaisir dans les petits appartements.

de Courtray, puis de Menin; les fortifications en sont rasées sur-le-champ. On vient devant Ypres, le siége est commandé par le comte de Clermont, naguère abbé de Saint-Germain-des-Prés, et que le pape venait de séculariser à la prière du roi; pouvait-on refuser une épée à un petit-fils du grand Condé? Ypres capitula, et après Ypres, Furnes. Toutes ces places avaient garnisons hollandaises en vertu du traité des Barrières.

Ce coup hardi, rapide porté en Flandre avait son intention politique et militaire; on voulait effrayer les Etats-Généraux de Hollande par une marche subite et victorieuse [1]; il s'agissait de les empêcher de prendre part à la coalition et de les contraindre à la neutralité; l'effroi fut grand à La Haye; à peine l'armée de France se déploya-t-elle dans la Belgique en menaçant Bruxelles qu'on vit arriver au camp du roi un envoyé des Etats-Généraux, le comte de Wassenaer, qui venait demander quelques explications sur le but

[1] « Les Hollandais, difficiles à remuer, s'étaient enfin décidés, pensant que la France était épuisée d'hommes et d'argent. Un des principaux membres de la république avait assuré que Louis XV ne pouvait pas mettre sur pied plus de cent mille hommes, et que le numéraire de son royaume n'allait pas au delà de 200 millions. M. Van Hoey, ambassadeur des Etats-Généraux à la cour de France, voyant les choses de plus près et mieux, leur représenta en vain que le rôle de pacificateur était le seul qui leur convînt; mais ses exhortations ne purent prévaloir contre le démon de la discorde. »

de la guerre de Flandre ; il suppliait le roi de suspendre le cours de ses armes victorieuses, jusqu'à ce que les états de Hollande se fussent expliqués eux-mêmes sur leur neutralité. Louis XV reçut M. de Wassenaer avec hauteur, tout en protestant néanmoins de son désir de rester en parfaite intelligence avec la république qu'il représentait, offrant de suspendre ses conquêtes si les États-Généraux déclaraient franchement se séparer de la coalition. Le comte de Wassenaer n'avait aucun pouvoir pour prendre de tels engagements, et bien qu'on le laissât sous la tente, le roi continua son système de conquêtes brillantes jusqu'à Bruxelles [1] ; elles ne furent arrêtées que par les événements militaires qui arrivaient sur le flanc de l'armée française, entre la Sarre et le Rhin. Une sorte de trouée était faite par la coalition ; on devait porter secours au plus pressé, les frontières étaient exposées, et il faut ici revenir à l'armée d'Allemagne pour

[1] Voici au reste quelles furent les démarches des Hollandais :

« Le 8 mai 1744, les États-Généraux de Hollande députèrent vers le roi Louis XV le comte de Wassenaer. Il était chargé de faire des propositions de leur part et d'obtenir que Sa Majesté suspendît ses conquêtes. Le roi lui répondit : « Le choix que les États-Généraux ont fait de vous, monsieur, ne pouvait que m'être très agréable pour la connaissance que j'ai de vos qualités personnelles. Toutes mes démarches envers votre république depuis mon avénement à la couronne ont dû lui prouver combien je désirerais d'entretenir avec elle une sincère amitié et une parfaite correspondance. J'ai fait connaître assez longtemps mon inclination pour la paix ; mais plus j'ai

expliquer le changement de front qui s'opéra dans les opérations en Flandre.

L'ennemi marchait sur la France par grandes colonnes; l'armée principale sur la Meuse avait pour chefs trois hommes d'un haut mérite : le général Wade, élève de Marlborough, commandait les Anglais; le duc d'Aremberg, élève du prince Eugène, conduisait les Allemands; et le comte Maurice de Nassau s'était placé à la tête des Hollandais, dont la marche avait été un moment retardée par les pourparlers des États-Généraux avec le roi de France. En face de l'Alsace et de la Lorraine s'étaient réunis les Autrichiens sous les ordres du prince Charles de Lorraine. Enfin, au centre, le comte de Stair s'était posté à Francfort avec une armée d'Anglais, d'Hanovriens et d'Autrichiens. L'armée du maréchal de Noailles était à la face du comte de Stair, vieux général plein de prudence; le duc de Noailles, par une manœuvre supérieure, venait de jeter à Ettingen l'armée du comte de Stair entre les Français et le Mein. Les Anglais n'avaient plus de vivres, et l'on sait que les privations les démoralisent et les tuent. Dans cette position difficile, même désespérée, lord Stair commande la

différé de déclarer la guerre, moins j'en suspendrai les effets; mes ministres me feront le rapport de la commission dont vous êtes chargé; et après l'avoir communiquée à mes alliés, je ferai savoir à vos maîtres quelles seront mes dernières résolutions. »

retraite sous le coup répété des batteries françaises qui les prennent en écharpe ; c'était la nuit, la retraite se fit à marches précipitées en désordre ; que fallait-il pour s'emparer de ces colonnes ? un peu de calme, et l'armée était maîtresse des Anglais et du comte de Stair ; inévitablement jetés dans un ravin profond, les Anglais mettaient bas les armes.

Repos et patience fut l'ordre donné par le maréchal de Noailles. Mais ces deux mots n'étaient point la langue militaire des Français ; attendre l'arme au bras quand les Anglais passaient devant eux, ce n'était pas possible ; et voici que tout à coup le duc de Grammont, à la tête des gardes, s'ébranle sans que rien puisse le retenir. Il attaque les Anglais au bord du ravin, et par un de ces mouvements glorieux et désordonnés, les gardes fondent sur les carrés de l'infanterie écossaise qui les reçoit à la baïonnette. Tous les avantages du terrain furent ainsi perdus, les canons des batteries françaises furent impuissants, car ils auraient tiré sur les gardes ; on vit caracoler autour de ces carrés d'Écossais hérissés de piques toute la maison du roi, chevau-légers, carabiniers, mousquetaires, essaims de vaillantes troupes qui vinrent se faire tuer au bout des baïonnettes [1]. On ne peut dire la valeur

[1] « Nous perdîmes dans cette malheureuse bataille d'Ettingen le duc de Rochechouart, le marquis de Fleuri, Sabran, Cœtlogon, Messé, Coigneux, Wargemont, d'Estrade, de Rostaing. Le duc d'Har-

de la noblesse, elle fut brillante comme à Poitiers et à Azincourt; elle couvrit de ses morts le champ de bataille; que de deuil aux manoirs! Ici d'Harcourt et Boufflers sont blessés, Gontaut a le bras emporté, Rochechouart expire sur la place, avec les Sabran, les Fleuri, les Rostaing et les d'Estrade; faut-il dire un trait qui marque le caractère de cette noblesse? voici un petit comte de Boufflers, il a dix ans et demi, un coup de canon lui casse la jambe, il en plaisante et s'appelle le petit invalide; le glorieux enfant subit l'amputation et meurt en raillant encore messieurs les Anglais. Les pertes des alliés furent aussi considérables; le duc de Cumberland fut blessé et le duc d'Aremberg reçut une balle dans la poitrine. Néanmoins les Anglais opérèrent leur retraite avec ordre, et le fruit des combinaisons stratégiques du maréchal de Noailles fut perdu.

A cette triste et fatale nouvelle de la bataille d'Ettingen vinrent se joindre bientôt des bulletins affligeants sur les mouvements de l'ennemi vers l'Alsace. L'armée du Rhin avait été un peu dégarnie pour suivre les principales opérations des batailles en

court et Beuvron y furent blessés. Le duc de Chartres y donna des preuves de bravoure, et le comte d'Eu y fut blessé au pied. Les soldats aux gardes se sauvèrent; une partie passa le Mein à la nage; plusieurs se noyèrent. On leur fit essuyer mal à propos trois décharges sans permettre de tirer. » (*Récit contemporain.*)

Flandre et sur la Meuse. La tiédeur et la défection morale des Bavarois n'avait pas permis aux troupes françaises d'opposer une résistance sérieuse à l'armée des Autrichiens, forte de près de 100,000 hommes, et qui s'avançait sous le prince Charles. Le Rhin était franchi, des nuées de partisans s'étaient répandues en Alsace et en Lorraine; Trenck, avec ses hussards et ses pandours, levait des contributions, et comme ses manifestes étaient rédigés au nom de la nation allemande, ils annonçaient la réunion à la nationalité germanique des trois provinces de la Franche-Comté, de l'Alsace et de la Lorraine, anciennes propriétés de l'empire et qui devaient lui revenir. L'Autriche n'avait jamais renoncé à cette pensée; quelques savantes manœuvres du maréchal de Coigny avaient arrêté un moment les Autrichiens; mais en y joignant même toutes les forces du maréchal de Belle-Isle, ils ne pouvaient leur opposer plus de 40,000 hommes; les Bavarois étaient à la veille de dénoncer leur défection, et l'on devait craindre une large trouée. Trois grandes provinces de France étaient donc menacées d'une invasion implacable, et le roi Stanislas même, obligé de quitter Nancy et Bar, venait chercher asile à Châlons.

Dans ces circonstances si graves, la campagne de Flandre, tout offensive et conduite par le roi en personne, pouvait-elle se continuer? Était-il raisonnable de rêver des conquêtes lorsque les partisans

ennemis entamaient déjà la Champagne? La ligne de la Meuse et de la Meurthe était compromise; le roi, de l'avis de ses maréchaux, se décida dès lors, par un mouvement de flanc droit, à se porter sur la Meuse, position centrale d'où l'on pouvait se déployer en éventail [1]; il fallait marcher avec les réserves, toutes les recrues des divers corps de l'armée de France à travers la Champagne, pour venir de là se poser au milieu des opérations de l'ennemi; et Metz, ville forte, fut choisi comme point de rassemblement. On vit alors un mouvement stratégique parfaitement accompli des extrémités sur le centre : il partit de tous les points de la France, des provinces les plus éloignées, de la Guyenne, du Béarn comme de l'Amiénois, des régiments, des compagnies, qui se formaient et s'organisaient en

[1] *Lettre de Louis XV à son fils.*

« Je pars pour l'Alsace, mon cher fils, c'est un voyage auquel je ne m'étais pas attendu; le bien de mon peuple m'y porte plus que ma gloire personnelle. Je suis leur roi pour les défendre. Priez le ciel qu'il bénisse mes vœux. Apprenez de là qu'il est un maître au dessus des rois : c'est de lui que j'attends la continuation des heureux succès qu'il a accordés jusqu'ici à mes armes. Ne me faites point de nouvelles instances pour me joindre, la moindre partie de moi-même sera exposée, tant que je serai seul et que vous serez en sûreté! Adieu, mon cher fils, redoublez vos vœux au Seigneur pour qu'il inspire des sentiments de paix et de justice à mes ennemis, et qu'il me conduise au but que je me suis proposé, de faire la félicité d'un peuple dont je ressens les maux plus que lui-même. La reine vous en dira davantage; embrassez vos sœurs de ma part. »

marche en s'avançant sur le point désigné, la grande place de Metz. Le roi présida en personne à ce mouvement. Les choses se firent avec tant d'ordre, avec une rectitude si admirable, que vingt-deux jours après Louis XV put réunir autour de lui, à Metz, plus de 80,000 hommes, artillerie, infanterie et cavalerie [1]. Il donnait la main par sa gauche à l'armée du maréchal de Noailles, opposé aux Hanovriens et aux Anglais, et par sa droite aux maréchaux de Belle-Isle et de Coigny, chargés de défendre l'Alsace et la Lorraine.

En face de ce changement de front si parfaitement accompli, l'armée du prince Charles de Lorraine dut arrêter son invasion; de Metz, les Français menaçaient les avant-postes impériaux en Lorraine; Strasbourg, protégé par une bonne garnison, plaçait le prince Charles dans la presque impossibilité d'une retraite. En cas de revers, son armée pouvait être

[1] « Je ne puis m'empêcher de vous donner des nouvelles de notre cher roi. Ce digne monarque est arrivé en cette ville de Metz le 4 d'avril, à 2 heures après midi; nous avons vu son entrée qui a été somptueuse; les paysans de tous les villages d'alentour de Metz étant sous les armes, de même que les bourgeois et une compagnie de cadets magnifiquement habillés, qui étaient des marchands, procureurs et avocats. Tout ce cortége a beaucoup plu au roi. Les rues étaient sablées et tapissées; il a pris plaisir à se montrer, ayant fait le tour de la vallée; et lorsqu'on criait *vive le roi!* il répondait *vive mon peuple!* et pendant trois jours illuminations partout. » (*Lettre particulière du duc de Grammont.*)

coupée, abîmée, tandis que le maréchal de Noailles se précipiterait sur le flanc et le dos des Autrichiens, de manière à leur faire mettre bas les armes. Le prince Charles, en prudent capitaine, ordonna donc un mouvement rétrograde sur tout son front. L'Alsace et la Lorraine préservées ne virent plus ni les partisans de Trenck ni les impériaux; la ligne du Rhin fut ainsi reprise par une grande manœuvre exécutée avec ensemble.

Concentré entre Mayence et Luxembourg, le prince Charles reçut de fâcheuses nouvelles qui allaient appeler l'armée impériale sur un autre théâtre. Avant de commencer la campagne contre la coalition, l'habile diplomatie du cabinet de Versailles avait fait sonder Frédéric de Prusse sur ses résolutions dans la guerre qui allait éclater; comme on avait besoin de son appui, les offres les plus larges lui furent faites par la France [1] : « A la Silésie, la Prusse pouvait joindre la Bohême et la Saxe, et le cabinet de Versailles ne mettrait aucun obstacle à ce morcellement de l'Allemagne. » Frédéric, à son tour, avait bien

[1] « Le caractère de l'esprit du roi de Prusse ne donnait aucune tranquillité à la France ni à ses voisins; ses intérêts sont les premiers principes de sa conduite; on sait qu'il n'a aucune religion, et qu'il ne peut souffrir qu'on en ait, se moquant de toutes et ne faisant aucun acte public dans aucune. Il est très curieux des affaires de la cour de France; il en pénètre tous les secrets : c'était là le premier but qu'il se proposait en se liant avec madame de Châteauroux et le duc de

aperçu qu'en se rapprochant de la France et de l'électeur de Bavière, empereur sous le titre de Charles VII, il aurait tout à gagner; des fragments de province devaient lui échoir; il avait 80,000 hommes d'élite, et partout où il porterait cette masse il serait sûr d'obtenir de bonnes conditions. Frédéric, sans principe, sans amitié, égoïste pour sa gloire, pour son empire, était dans une de ces positions militaires qu'on peut toujours faire acheter; et ces 80,000 hommes, le roi de Prusse voulait les employer au plus grand intérêt de sa monarchie. Dans cette vue d'agrandissement, il s'était rapproché, par le traité de Francfort, de la Suède, de Charles-Albert et de l'électeur palatin; le but de ce traité était d'assurer la couronne impériale sur la tête de Charles VII, même par la voie des armes [1]. A cet effet, le roi de Prusse s'était engagé à envahir la Bohême, au moment même où la France ouvrirait la campagne, et c'était là une immense diversion. Imaginez toutes les forces autrichiennes sur le Rhin, et tandis qu'elles luttent péniblement avec les Français, le roi de Prusse

Richelieu. Il disait que la France était le seul point des affaires générales de l'Europe. Il fera sa cour à toutes les maîtresses de Louis XV, mais d'une manière si fière, qu'on ne pourra s'en apercevoir. »

[1] « Le roi de Prusse fit savoir au ministre de France que sur de justes soupçons il avait fait arrêter sept hommes qu'on avait interrogés, et qui avaient répondu avoir reçu l'ordre de se rendre au lieu où serait le roi de Prusse, sans savoir à quel dessein, obligés d'exécu-

sant les frontières de la Bohême et se précipitant nme un torrent avec 80,000 hommes sur la mo-rchie autrichienne[1]. C'est de Prague que Frédéric nvoya le feld-maréchal Schmettau au roi de France, lors à Metz, et en plein mouvement sur la Meuse. Dans une lettre autographe, il annonçait : « Qu'il marchait sur Prague, et qu'au besoin il irait jusque sur Vienne; la France devait le seconder; il félicitait le roi sur sa campagne de Flandre. Il n'avait plus désormais rien à craindre des Autrichiens; il arrêtait par sa marche rapide en Bohême les opérations du prince Charles de Lorraine sur le Rhin. » Le feld-maréchal Schmettau fut reçu à Metz avec une déférence marquée et un empressement digne de son mérite militaire et du service qu'il venait de rendre. Le roi comprenait toute l'importance de la grande diversion de Frédéric; les Prussiens marchaient au dos des Autrichiens et n'avaient plus en face que l'armée de la coalition sous les ordres du roi d'Angleterre et du duc de Cumberland, et celle-là on pouvait en venir à bout par une bataille.

Ainsi on peut parfaitement suivre le développement

ter ce que le septième leur ordonnait. Le roi de Prusse ajoutait que le septième avait prêté serment devant le grand-duc dans le conseil aulique de se saisir du roi de Prusse et de l'emmener à Vienne mort ou vif. »

[1] Le roi de Prusse tira de grosses contributions de la Silésie, et beaucoup de seigneurs attachés à la maison d'Autriche s'expatrièrent,

de cette nouvelle campagne qui s'ouvre pour ainsi dire au moment où l'Alsace est évacuée. Les premières opérations se résument dans cette retraite admirable du maréchal de Belle-Isle, qui de Prague vint à Egra, et d'Egra à Francfort; il ne fallait laisser dans l'isolement aucun de ces corps détachés qui se séparent de la ligne d'opérations. Une fois cette manœuvre accomplie, on songe à tous les moyens militaires et maritimes qui peuvent amener le but d'une glorieuse victoire. La marine un peu négligée sous Fleury a fait d'incroyables efforts, et l'alliance de l'Espagne met à même la France de disposer deux grandes flottes; l'une à Toulon, de vingt-sept vaisseaux sous deux pavillons, et celle-là livre bataille avec succès à une flotte anglaise de quarante-six vaisseaux de ligne; l'autre à Brest, de trente-deux vaisseaux de haut bord, sans compter l'armée d'expédition qui se prépare pour le débarquement du prince Édouard en Angleterre; on réunit toutes les brigades écossaises et irlandaises sous le titre d'armée de l'Océan; généraux et soldats voient déjà de loin les tours de Londres. Puis les quatre armées principales s'organisent sur une vaste

abandonnant ce qu'ils ne pouvaient emporter, pour se soustraire au gouvernement tout militaire de Frédéric II. Le maréchal Schewerin osa lui dire : « Si vous comptez ne pas garder cette province, vous en tirez assez : si vous devez la garder, vous en tirez beaucoup trop. » Frédéric lui tourna le dos, et depuis il ne lui pardonna jamais.

échelle ; au midi, les Pyrénées n'ont pas besoin d'être gardées, l'alliance de la France avec l'Espagne les garantit ; les côtes de Provence sont à l'abri d'un coup de main, surtout depuis que l'amiral Matthews a été forcé de se radouber à Gibraltar. L'armée d'Italie, sous le prince Conti, passe les Alpes à travers les rochers et les pics ; elle va faire sa jonction avec les Espagnols ; comme devant Toulon les deux pavillons se sont groupés pour combattre les Anglais ; il se rencontre là mille difficultés, car, je le répète, une campagne d'Italie sans la maison de Savoie était périlleuse. La frontière suisse est garantie par la neutralité des cantons, neutralité si bienveillante pour nous depuis Henri IV et ses capitulations militaires. Au nord, l'armée de France, brillante et victorieuse sur le Rhin, vient d'enlever toutes les places qui bordent la frontière ; elle peut entraîner la neutralité des Hollandais ; sur la Meuse jusqu'à Francfort, le maréchal de Noailles manœuvre, et la bataille imprudente d'Ettingen a néanmoins pour résultat de suspendre la marche de l'armée coalisée. Enfin, si le prince Charles envahit un moment l'Alsace, la Lorraine, jusqu'à la Champagne, le mouvement de l'armée royale accourue tout à coup, la conversion par le flanc droit de l'armée de Flandre arrêtent la pointe offensive des Autrichiens bientôt rappelés eux-mêmes sur leur propre territoire par la marche subite et victorieuse de Frédéric en Bohème.

On remarquera dans cette campagne que par cela seul que le roi va de sa personne dans les batailles, tous les princes l'accompagnent, car ils sont les chefs naturels de la noblesse. En Italie, c'est un Conti qui commande en chef, à côté de don Philippe, infant d'Espagne. En Flandre, le roi est accompagné du duc de Chartres, le fils aîné du duc d'Orléans, alors retiré dans la solitude de Sainte-Geneviève; le duc de Chartres a dix-neuf ans; brillant gentilhomme, il commande la cavalerie; le duc de Penthièvre est à ses côtés; le comte de Clermont dirige les opérations de siéges; petit-fils du grand Condé, il a passé sa jeunesse aux fortes études. Sous la tente, il y a une cour où brillent dans tout leur éclat la duchesse de Châteauroux, la princesse de Modène, dont le mari se bat en Italie; la duchesse de Chartres, la princesse de Conti sont auprès du roi à l'armée de Flandre; le soir on donne des fêtes et des bals, le lendemain on se bat; tout cela se fait avec la même gaieté.

Les affaires des départements ministériels ne sont pas un moment suspendues; M. Dutheil écrit les dépêches sous la dictée du roi, car on conduit la diplomatie et la guerre en même temps. C'est peut-être l'époque de l'histoire de France où l'on fit aller et vivre simultanément les plaisirs, les négociations et la guerre; il y avait à cette époque un esprit éminent et perdu depuis, la grâce parfaite qui faisait tout à propos

pour le devoir ou les plaisirs ; un gentilhomme parce qu'il était brave ne se croyait pas obligé d'être brutal et mal appris, d'avoir les yeux hagards à faire peur, les moustaches en désordre, les cheveux sales et mal peignés ; il se battait bien sans négliger sa toilette, les formes de la politesse et les convenances ; il croisait le fer avec l'ennemi, mais sans haine et sans ressentiment ; il se faisait tuer sans amertume, il aimait à bien tomber, à dire des mots galamment heroïques.

L'esprit chevaleresque s'était maintenu par tradition parmi la noblesse, les héroïsmes de guerre venaient de loin ; il y avait une solidarité de blason entre ces gentilshommes, ils ne l'oubliaient pas ; le canon ne leur faisait pas plus de peur qu'aux soldats d'une autre époque, mais il ne leur paraissait pas nécessaire d'être malpropres, sans gants et sans dentelles pour être braves ; et autant valait mourir en conservant toute la dignité, toute la politesse de soi ; les Richelieu, les Gesvres, les Grammont recevaient un coup de mousquet ou d'épée, en songeant que Dieu et le roi les regardaient et que les dames applaudiraient comme dans les lices, lorsqu'elles verraient revenir leur paladin blessé dans les grandes journées.

CHAPITRE VI.

MALADIE DU ROI; PARIS, SES IMPRESSIONS ET SON ASPECT.

Activité et fatigues. — Louis XV malade. — Amitié attentive du duc de Richelieu et de la duchesse de Châteauroux. — Nouvelle de la maladie du roi à Paris. — Le parti du dauphin exagère les dangers. — Arrivée de la cour à Metz. — Violence du duc de Chartres. — Le parti du dauphin l'emporte. — Renvoi et exil de la favorite. — Aspect de Paris. — Convalescence du roi. — Courtes opérations militaires. — Retour à Versailles. — Séjour aux Tuileries. — Dîner à l'Hôtel-de-Ville. — Mort de la duchesse de Châteauroux. — Changement dans le ministère. — Fêtes pour le mariage du dauphin. — Les bourgeois de Paris. — Le prévôt. — Bal à l'Hôtel-de-Ville. — Tristesse du roi. — Distractions. — Première entrevue avec madame d'Étioles. — Goût d'artiste. — *Diane chasseresse.* — Grâce et esprit de madame d'Étioles; elle est maîtresse en titre. — Départ du roi pour l'armée.

Août 1744 à mai 1745.

Le roi Louis XV avait conduit lui-même la belle et active marche militaire qui portait l'armée française d'un seul coup de la Flandre jusqu'à Metz; constam-

ment à pied ou à cheval, on l'avait vu diriger avec une constance et un courage remarqués les régiments de l'armée qui se groupaient autour de lui. C'était au milieu des chaleurs du mois d'août, le soleil frappait d'aplomb sur sa tête souvent nue; il subit plusieurs orages dans la route, l'humidité des nuits et la chaleur accablante des journées. A Metz, il dut se livrer à un travail d'organisation très constant et à ses plaisirs habituels; il voulut continuer ces douces distractions de Versailles et de Choisy surtout; il avait autour de lui une cour jeune et brillante, la duchesse de Châteauroux, sa maîtresse, les ducs de Richelieu, de Gesvres; il passait des nuits sans sommeil et des journées d'une activité extraordinaire, et cela par une chaleur brûlante et au milieu des odeurs fétides d'un camp de 80,000 hommes.

Un soir, le mal de tête le prit; la fièvre à laquelle il était sujet depuis ses plus jeunes années le saisit subitement; le lendemain il garda le lit[1]; l'élévation

[1] Je réunis dans une seule note tous les détails de la maladie du roi à Metz. On pourra voir tout l'intérêt vif, profond qu'elle inspirait :

« Le 8 août, le roi se trouve indisposé d'une courbature causée par des matières arrêtées; il est saigné le même jour; le 9, purgé; le 10, à trois heures du matin, saigné du pied, assez bien le soir; le 11, purgé; le soir, saigné du pied; le 12, mieux, le calme se soutenant, très peu de mal à la tête, mais le soir un peu agité; le 13, saigné du

de l'atmosphère, cette masse d'hommes réunis dans une seule ville firent tourner cette fièvre en malignité; on eut des craintes sérieuses, sans cependant qu'il y eût sujet de s'alarmer : qui pourrait dire les soins tendres et affectueux que prodiguèrent au roi le duc de Richelieu et la duchesse de Châteauroux! bien qu'il y eût danger de contagion et que la petite vérole pût se jeter comme une vieille avec ses ongles crochus sur ce beau visage pour le défigurer, la jeune maîtresse, si délicate, ne quittait pas le chevet du lit royal; elle lui donnait tout de sa main, les breuvages les plus amers qu'elle goûtait elle-même, avec l'amour le plus tendre, le plus nouveau, le plus dévoué. Le duc de Richelieu n'était plus ce courtisan tout occupé de conquêtes et de maîtresses; par les fonctions de premier gentilhomme de la chambre, il ne quittait pas le roi, qu'il amusait par le récit de mille aventures; surtout il lui donnait la fermeté du courage, le premier mobile d'une guérison prochaine; il était incontestable que le roi se rétablirait, car cette

pied, la nuit fort oppressé; le matin, à 11 h. 1/2, il est confessé; à 5 h. on le saigne encore du pied; la nuit du 13 au 14 est assez bonne; le 14, à 8 h. du soir, saigné du pied; la nuit du 15 au 16, depuis 9 h. du soir, le redoublement devient furieux; le 15, à 4 h., le roi tombe dans une espèce d'agonie; à midi, le calme revient; la nuit du 15 au 16, à 1 h. après minuit, il a un léger redoublement; le matin il est beaucoup mieux; la nuit du 16 au 17 est entièrement agitée; celle du 17 au 18 est bonne; le 18, beaucoup d'agitations et de vapeurs, mais la tête libre et soulagée, le pouls bon, la parole facile; la nuit

maladie, de l'avis des médecins, n'avait rien de mortel : avec des soins Louis XV devait guérir.

Cependant les courtisans un peu en disgrâce voulurent ressaisir le crédit qu'ils avaient perdu. On se rappelle que, lors de son départ de Paris, le dauphin avait fait quelques démarches pour suivre le roi son père; par là on croyait affaiblir le crédit de la duchesse de Châteauroux et substituer un autre ministère à celui que dirigeait le roi en personne ; Louis XV avait cherché un prétexte pour empêcher M. le dauphin de suivre l'armée, et sa lettre touchante manifestait le dessein formel qu'il restât à Paris. Autour de ce jeune prince et de Marie Leczinska s'était formé un parti aux pieuses pensées, tout entier séparé de la cour frivole et gracieusement dissolue du roi Louis XV. La reine, l'amie, la protectrice de l'épiscopat, priait jour et nuit dans son oratoire, et ces principes, elle les avait inculqués au cœur du dauphin. Quand donc la nouvelle de la maladie du roi se répandit, il se fit un cri de douleur et

du 18 au 19, le roi dort très bien, et le 19 la convalescence est regardée comme commencée. »

Détails de la maladie du roi à Metz envoyés à monsieur de Maurepas, *du* 15 *août* 1744.

« Nous avons été ce matin dans une désolation inexprimable; le roi était au plus mal, et jusqu'à 11 h. on n'attendait que la mort. A minuit, on envoya éveiller M. le duc de Chartres; il trouva le roi dans

d'inquiétude; le parti du dauphin et de la reine s'agita ; « les incrédules et les courtisanes laissaient-ils mourir un roi de France sans confession et le prince très chrétien sans faire acte de foi ? » Louis XV avait défendu qu'on vînt le trouver au camp, et cependant, la reine et le dauphin, prenant pour prétexte le danger où il se trouvait, quittèrent subitement Versailles pour Metz, et le bruit public fut répandu que le roi avait à peine quelques instants à vivre.

Il se manifesta des douleurs profondes dans le peuple, car il aimait Louis XV, et le parti du dauphin vit tout à coup un moyen de renverser le pouvoir du duc de Richelieu et de la duchesse de Châteauroux. A Metz, les princes du sang, et particulièrement M. le duc de Chartres, le premier d'entre eux, séparés de la favorite, commencèrent à s'agiter. Ce parti avait vu son crédit anéanti, son influence brisée, et il résolut de faire une démarche auprès du roi, dont on exagérait l'état fatal. Le duc de Chartres, fils de ce pieux duc d'Orléans, qui vivait en janséniste à Sainte-Gene-

un état effrayant; à 2 h., plus de connaissance et de résignation; il demanda les saintes huiles; il voulut ensuite qu'on lui dît la messe. Mais la tête s'étant perdue dans l'instant, on n'en fit rien; on lui donna les ventouses, les mouches cantharides et les gouttes du général Lamothe. Il souffrit tout avec une patience d'ange. A 4 h., ce prince si courageux, si ferme, s'abandonna entièrement et ne fit plus aucun signe. Depuis ce moment, il empira, son nez s'enfla, ses yeux changèrent, sa poitrine s'emplit, et ce fut un assaut de vingt re-

viève, avait été élevé par son père dans les principes austères et rigides, ainsi que la reine et le dauphin; il ne pouvait concevoir comment on laissait un roi de France à la mort sans lui parler des sacrements : un petit-fils de saint Louis mourir dans les bras d'une courtisane, aux doux murmures des contes libertins d'un gentilhomme spirituel! Cela ne pouvait être; il fallait chasser la maîtresse et renvoyer le duc de Richelieu. A cet effet, la reine et le dauphin furent sur-le-champ prévenus, afin qu'ils vinssent en toute hâte fortifier le parti des princes du sang à Metz.

Louis XV était-il aussi malade que la rumeur publique semblait le dire? Son tempéramment, son âge jeune encore pouvaient le sauver de la crise; et en l'alarmant, n'avait-on pas crainte de le tuer? Cette considération ne retint personne; en vain le duc de Richelieu voulut empêcher qu'on ne pénétrât dans la chambre du roi pour lui révéler son état dangereux; le duc de Chartres fit violence à toutes les consignes. Le privilége du premier gentilhomme était d'être

doublements les uns sur les autres qui fit désespérer. Ce fut une grande consternation, lorsqu'un chirurgien du régiment d'Alsace vint se présenter sans être mandé; il fut écouté et donna une potion qui fit faire trois grandes évacuations dans le lit; et une heure après, il vomit beaucoup, ce qui a occasionné du mieux. Depuis ce temps, le mieux s'est soutenu et a continué, on vient de le changer de lit et de tout; il a beaucoup de forces. Ce prince est plus grand qu'on ne peut exprimer; il a donné des marques de probité et de religion qui

maître de la chambre du roi et d'en refuser la porte selon sa volonté; et ce fut en vertu de cette coutume que le duc de Richelieu s'efforça d'empêcher le duc de Chartres de pénétrer jusqu'au lit; le prince était fort, il le repoussa en lui jetant ces mots de mépris : « Depuis quand un valet voudrait-il empêcher les princes du sang de voir un roi de France? » Puis, d'un coup de poing, il ouvrit la porte à deux battants et accourut au chevet du roi. Auprès de ce lit, le duc de Chartres ne fit pas entendre les molles paroles de madame de Châteauroux, les tendres et douces consolations du duc de Richelieu, mais il exprima des remontrances austères : « N'était-il pas temps, en présence de la mort, de finir les scandales d'une maîtresse affichée; le roi devait rendre sa tendresse à la pieuse reine Marie Leczinska, rappeler auprès de lui le dauphin de France, s'entourer de ses proches et de ses parents, les princes, défenseurs naturels de la couronne; enfin, se réconcilier avec Dieu par les sacrements. » A ces paroles graves, le roi se prit à pleurer;

ont fait fondre le monde en larmes. Il demanda pardon à tout le monde du scandale qu'il avait donné, et a dit que jusqu'à l'heure qu'il est il avait été indigne d'être roi. Enfin, on ne peut s'imaginer tout ce qu'il a dit en recevant le saint viatique; et depuis cette nuit, les dames se sont retirées avant qu'il eût reçu le bon Dieu, à trois lieues d'ici. Cette nuit, M. de Soissons, étant au chevet de son lit, dit : « Messieurs les grands officiers, le roi m'ordonne de vous dire que pour réparer le scandale qu'il a causé, et ayant appris avec

depuis son enfance, il avait été élevé avec ces puissantes idées religieuses qui n'abandonnent jamais le cœur; il écouta le duc de Chartres sans colère; bientôt vinrent autour de lui les évêques, le grand aumônier de France; les conseils austères ne lui manquèrent pas, et le roi les écouta tous; il ne défendit ni la duchesse de Châteauroux ni le duc de Richelieu; il fit tout haut la confession de ses fautes en demandant pardon de ses scandales : ils étaient grands; et le roi de France fut réconcilié avec l'Église. Les cérémonies du viatique prirent un caractère de solennité, la cloche des agonisants retentit à la cathédrale de Metz.

M. d'Argenson s'était chargé des lettres de cachet et d'exil pour la favorite; il avait la promesse du premier ministère; il agit auprès de la duchesse de Châteauroux, faible femme, naguère si puissante, avec rudesse, et comme pour se venger d'une autorité déchue; la favorite s'éloigna sous la garde de M. de Richelieu, fidèle ami, preux chevalier. Dès ce moment, le parti de la reine et du dauphin resta maître

douleur que madame de Châteauroux ne s'était retirée qu'à trois lieues, il lui ôtait la charge de madame la dauphine, qui le chargeait de sa part de le dire à M. le dauphin. » Il s'est retourné du côté du roi et lui a demandé: « N'est-ce pas là ce que Votre Majesté m'ordonne de dire? » — « Oui, lui a répondu le roi, et même la charge de madame de Lauraguais, et je veux qu'elles se retirent au plus loin, sans retardement, que l'on aille le leur signifier. » Quel malheur c'eût été pour la France de perdre un pareil prince! Nous

des dernières volontés du roi; c'était un triomphe qu'on n'osait espérer sitôt. Au milieu des triste apprêts de l'agonie royale, on tournait déjà les yeux vers M. le dauphin; un astre tombé, un nouveau soleil n'allait-il pas se lever sur l'horizon? Les courtisans, comme les mages, l'attendaient pour le saluer.

A Paris, la douleur était plus noble, plus désintéressée comme tout ce qui vient du peuple; la bourgeoisie aimait le roi; on le voyait jeune encore succomber à la fatigue au moment même où, à la tête des armées, il préservait les frontières d'une invasion de l'ennemi; c'était pour la France qu'il mourait, et cela jetait de l'intérêt sur cette tête précieuse. On fit partout des prières, les châsses de sainte Geneviève furent exposées; ce n'était pas seulement un deuil municipal, mais une de ces douleurs individuelles qui tiennent comme au foyer de la famille. On priait pour le roi comme pour un parent; cette tendre manifestation favorisait le parti du dauphin et de la reine; on disait secrètement que M. de Châtillon,

sommes un peu plus tranquilles; s'il passe bien la nuit on le regarde comme sauvé. Toute la ville est en douleur et en prières. »

M. de Soissons dit au roi : « Sire, Votre Majesté m'a toujours marqué bien des bontés; je m'en rendrais indigne si je ne lui faisais mes représentations et si je ne l'avertissais qu'elle doit profiter du moment de santé dont elle jouit pour rentrer en elle-même: « Il y a vingt-deux ans que j'ai fait ma première communion, dit le roi, Dieu veuille que ce soit la dernière! Je sais qu'il n'est pas per-

premier gentilhomme de la chambre du dauphin, se précipitant aux genoux de son maître, l'avait salué roi. On était avide de pouvoir; c'était une sorte de rajeunissement de toutes les ambitions, depuis longtemps impatientes de se montrer sous un nouveau règne ; on exagérait la maladie du roi, et quand on sut que le dauphin et la reine se rendaient à Metz, on ne douta plus que le pouvoir n'eût définitivement quitté Louis XV pour passer dans de nouvelles mains, et le pouvoir avec toutes ses faveurs.

Cependant ce qui était vraisemblable arriva; cette maladie, qu'on disait mortelle, trouva presque inopinément sa guérison ; il ne fallait pour l'achever que ce qu'on appelait une évacuation salutaire. L'ambition s'était agitée autour de ce lit; on avait voulu perdre la duchesse de Châteauroux et le duc de Richelieu, et on y avait réussi. Le roi entré en pleine convalescence, on l'entoura tellement de soins et de nouvelles idées qu'il ne parla plus de la douce voix qui avait distrait ses ennuis et du gentilhomme qui

mis de se souhaiter la mort; mais si j'avais quelque chose à demander à Dieu, à présent, c'est de me retirer de ce monde et de donner à ce royaume quelqu'un qui le gouverne mieux que moi. Qu'un roi qui va paraître devant Dieu a des comptes à lui rendre! Que ce passage est terrible!

On ne peut dire le nombre de brochures qui furent publiées sur la maladie du roi :

Lettre sur la maladie du roi, 1744, in-8.

avait amusé ses premières veilles. Seulement il parut contrarié de l'empressement de M. le dauphin à venir auprès de lui ; avec sa sagacité instinctive, il vit bien que ce n'était pas seulement la tendresse qui l'avait attiré, mais encore une intrigue de succession, et cela le blessait ; des ordres furent donnés pour que le dauphin revînt à Versailles ; lui-même avait hâte de se montrer en pleine convalescence.

La cathédrale de Metz retentit d'un *Te Deum* d'allégresse pour la guérison du roi ; on vit une armée dresser des autels pour celui que les camps et le peuple proclamaient le père de la patrie ; toutefois on dut remarquer qu'une sorte d'ennui dominait le roi ; il n'était pas à l'aise avec les nouveaux courtisans qui l'entouraient ; ses yeux cherchaient en vain à remplir un grand vide : qu'étaient devenus son spirituel gentilhomme et sa belle maîtresse ? Charles VII demeurait languissant quand Agnès Sorel était loin de lui. Pour se distraire, il voulut suivre attentivement les opérations militaires ; convalescent,

Lettre sur la maladie du roi ; par M. François Chicoyneau, premier médecin de Sa Majesté, 1745, in-4.

Journal de la maladie du roi, 1744, in-12.

Délibération conclue en l'assemblée des juifs de Metz pour les prières publiques, afin d'obtenir de Dieu le recouvrement de la santé de Sa Majesté, in-4.

La maladie du roi, ode par M. Gordon de Bacq, in-8 de quatre pages.

on lui racontait les détails de la retraite du prince Charles de Lorraine et les succès de Frédéric II en Bohême ; il fit annoncer sa guérison par courrier à à toutes les ambassades, car on l'avait cru frappé à mort. Il passait ensuite la revue de ses troupes ; il ordonna un mouvement sur toute la ligne du Rhin. De Metz il marcha droit en Brisgaw ; l'armée de France mit le siége devant Fribourg : l'Alsace et la Lorraine ne comptaient plus un seul ennemi ; le siége fut poussé avec vigueur, Fribourg capitula. Au mois de novembre, le roi prit des quartiers d'hiver ; il quitta le camp pour saluer Paris, sa bonne ville, où tant de larmes avaient été versées.

Si la maladie du roi avait jeté une profonde tristesse parmi cette loyale population, sa convalescence fut l'objet d'une joie bruyante et enthousiaste ; des *Te Deum* éclataient partout en actions de grâces ; des familles marchandes, des simples bourgeois élevaient leurs mains suppliantes vers Dieu, et sacrifiaient leurs épargnes pour faire prier pour le souve-

Oratio in restitutam regi valetudinem, à Crevie, 1744, in-4.

Le même discours, traduit en français par J.-P. de Bougainville, 1744, in-4.

In restitutam regi valetudinem oratio, à Carolo-le-Beau, 1744, in-4.

Gallos ob regem ex morbo restitutum gratulatio, à J.-B. Geoffroy, 1744, in-4.

Ce discours traduit en français, par M. Mercier, 1744, in-4.

rain. Il y eut des repas publics, des fêtes joyeuses pour célébrer son rétablissement; ce qui fit dire à Louis XV ce mot si doux : « Qu'ai-je donc fait à mon peuple pour être tant aimé! » C'est que depuis son enfance, ce roi avait donné bien des inquiétudes au peuple; on le croyait perpétuellement exposé, et la bourgeoisie était habituée à le regarder comme son enfant, comme son roi de prédilection, miraculeusement préservé par Dieu : Joas gardé dans le temple par les prêtres et les lévites, tel que Coypel l'avait reproduit. Le cœur des multitudes est comme un sanctuaire : aussi Louis XV, voulant manifester sa gratitude aux bourgeois de Paris, vint habiter quelques jours les Tuileries [1]; c'était presque un événement de voir le roi dans le palais des Médicis. Depuis Louis XIV et son orageuse minorité, Louis XV seul venait se confier aux Tuileries; mais alors que pouvait-on craindre de ce peuple enthousiaste d'amour pour un roi, son idole? Si Paris faisait peur à Louis XIV avec sa fière dictature, Louis XV n'avait

Recueil de poésies latines sur la convalescence du roi; par plusieurs auteurs. Paris, Thiboust, in-4.

Le Bien-Aimé, allégorie; par M. Godart d'Anceur, 1744.

La Convalescence du roi célébrée à Saint-Cyr en présence de la reine; Paris, 1744, in-8.

[1] Après avoir tout ordonné, le roi satisfit l'impatience des Parisiens et reparut dans sa capitale le 13 novembre 1744. Son entrée fut un triomphe, que la joie, les acclamations et les transports de

rien à redouter, n'était-il pas le bien-aimé?

Du vieux château il put aisément assister aux fêtes municipales se multipliant sur ses pas. Les six corps de marchands se distinguèrent par leur joie et leurs largesses; on dressa des arcs de triomphe, des temples, des illuminations magnifiques, même dans les rues Saint-Honoré, de la Ferronnerie, Saint-Denis et aux quartiers des halles. C'était alors un bien beau privilége que de faire partie des six corps de marchands; syndics, maîtres, prévôts avaient de larges prérogatives que nul d'entre eux n'eût voulu échanger contre l'épée de gentilhomme. Qui pouvait dire aussi la franchise de M. le prévôt des marchands? Il fut offert un grand dîner au roi dans l'Hôtel-de-Ville, peut-être encore plus somptueux que celui de la paix de 1758. Le roi y vint avec tous les princes et s'y montra joyeux, remerciant chaque métier, chaque corporation de son zèle pour lui et sa couronne : que de couplets en vers furent récités près de la Samaritaine, sur le Pont-Neuf, pour le retour de sa

son peuple rendirent plus touchant encore qu'il n'était brillant et majestueux par la pompe qui l'accompagnait; ou plutôt tremblant de nouveau de la crainte qu'on avait eu de le perdre, ce peuple semblait, par son empressement, chercher à s'assurer de l'existence du monarque ressuscité. C'était moins un vainqueur dont il entourait le char, qu'un père tendre dont il embrassait les genoux. Sa Majesté resta trois jours au palais des Tuileries, se montra le plus qu'elle put, et voulut qu'on approchât librement. Pour plus de popularité, elle dîna à l'Hôtel-de-Ville. (*Récit contemporain.*)

majesté. Toutes les corporations vinrent saluer le roi l'une après l'autre, et il les accueillit avec ce gracieux sourire qui gagnait les cœurs.

Cependant, il y avait toujours un grand vide autour de Louis XV; les distractions qui accompagnaient son retour étaient plus bruyantes qu'intimes et douces. Dès son arrivée à Paris, une certaine curiosité l'avait porté à savoir des nouvelles de madame de Châteauroux[1] : qu'était devenu M. de Richelieu, avec lequel il avait passé de si amusantes heures? Louis XV aimait l'intimité, il avait besoin de ces sourires qui vous accueillent à tout instant, de ces âmes qui vous savent, vous comprennent et vous distraient. Qu'avait-il à reprocher à madame de Châteauroux? Il sentait son injustice : payer tant de tendresse au chevet d'un lit de malade par la froideur et un exil, c'était ingratitude et cruauté. Et puis, le roi voyait avec douleur s'accroître le parti du dauphin, impatient d'arriver au jour où il tiendrait le pouvoir; combattu par mille sentiments divers, Louis XV ne voulut plus

[1] 8 novembre. Le roi vient à Paris; il va voir de nuit et déguisé madame de Châteauroux.

13. Le roi est à Paris; fêtes.

25. Ordre du roi à M. de Maurepas d'aller chez madame de Châteauroux. M. de Maurepas, qui a de la répugnance pour cette démarche, y consent enfin par un ordre exprès du roi.

27. Exil de MM. de Bouillon, de La Rochefoucault et de Balleroi. Retraite de Fitz-James; vengeance de madame de Châteauroux.

8 décembre. Mort de madame de Châteauroux chez madame de

laisser dans l'exil une femme qui n'avait d'autre tort que celui de lui avoir donné la force d'âme et du dévouement dans sa vie. Son premier soin fut de rappeler M. de Richelieu, auquel il rendit toutes ses grâces, et le duc, toujours fidèle aux amitiés de femmes, si ce n'est aux amours, dit au roi toute la tendresse de madame de Châteauroux : « Sa plaie n'était point fermée. » Et le roi, très empressé de la rattacher à lui, écrivit de sa main à la duchesse, s'excusant avec sincérité sur la cause de l'exil de Metz et sur le piége qu'on lui avait tendu, à lui le roi de France; c'était moins son âme qu'on avait voulu sauver, que le pouvoir qu'on voulait saisir. »

Il fut convenu qu'une révolution ministérielle s'accomplirait pour saluer le retour de madame de Châteauroux. M. d'Argenson, qui s'était montré cruel, mal élevé envers la duchesse, fut exilé; Louis XV offrit les affaires étrangères au marquis de Villeneuve, diplomate capable, qui venait d'arriver de son ambassade de Constantinople; le marquis de Villeneuve s'en excusa: toujours éloigné de la France, comment en saurait-il précisément les intérêts? Sur son refus, le roi désigna

Lauraguais, rue du Bac, après des accès de transport, pendant lesquels elle s'écriait, en présence de tout le monde, que M. de Maurepas l'avait empoisonnée. L'ouverture de son corps a démenti cette imposture. Désolation du roi.

10. Elle est enterrée à Saint-Sulpice.

13. Le roi, à la Muette, pleure comme un enfant.

e propre frère de M. d'Argenson, caractère hardi et austère, trop systématique pour le poste des affaires étrangères auquel on l'appelait. Le roi, séparé une fois encore de la coterie de la reine et du dauphin, s'abandonna doucement à sa vie habituelle d'intimité et de causerie qui lui allait si bien. Madame de Châteauroux, triomphante de ses ennemis, allait revenir à la cour avec une position élevée, celle de sur-intendante de la dauphine, lorsque la mort la saisit subitement; elle expira en vingt-quatre heures [1]. Chose triste que ces catastrophes impitoyables qui mènent en quelques heures de jeunes femmes au tombeau, comme une fleur qui penche sur sa tige et passe en quelques soleils. Rappelez-vous ces divines créations aux pieds si petits, aux lèvres rosées, aux yeux bleus et grands sous leur chevelure poudrée; eh bien, ces femmes, la main de la mort les flétrit, et comme dans la danse macabre, elle imprime ses dents aiguës sur ces corps si frêles et les fait craquer sous les étreintes de ses doigts. Madame de Châteauroux mourut donc si subitement, qu'il circula mille bruits; on disait, chose affreuse! que le parti du dauphin l'avait fait

[1] Madame de Châteauroux mourut le 3 décembre 1744. On lui fit cette épitaphe :

> Sans relever l'éclat de mon illustre sang,
> Ce trait seul fera vivre à jamais ma mémoire;
> Mon roi revit le jour pour me rendre mon rang,
> Et je meurs sans regret pour lui rendre sa gloire.

mpoisonner; le soir elle avait pris un breuvage, le matin on la trouva morte. Le poison, depuis Louis XIII, était arrivé à une perfection déplorable ; mais où trouver les preuves? D'autres croient que ce fut la transition de la tristesse à la joie qui la tua ; elle passait de l'exil à la puissance, de l'abaissement à la grandeur, et la joie use et dévore plus que la douleur ; dans l'ivresse, c'est le sang qui s'agite ; tandis que la tristesse est une maladie lente et corrosive qui dévore dans de longs jours le cœur et les chairs. On ne sait pas tout ce qu'il pouvait y avoir de projets altiers dans la tête de madame de Châteauroux, car c'était une femme fière, elle avait relevé le cœur du roi, et on le lui avait enlevé un moment ; en souveraine, elle aurait brisé ses ennemis sans pardon ; la mort seule rendit sa vengeance impuissante et la sécurité à ses ennemis.

Cette nouvelle attrista profondément le roi ; la mort laissait un vide autour de lui ; si, déjà convalescent et à la tête de ses armées, il n'avait songé qu'à la tendresse de madame de Châteauroux, cette passion était devenue plus vive depuis que la vie de Versailles lui laissait des loisirs ; il pleura quelques jours sa belle maîtresse comme un enfant ; sa confiance pour M. de Richelieu redoubla encore ; lui seul comprenait ses joies et ses douleurs intimes. Il n'y a pas d'existence qu'on soit plus empressé de se rattacher que celle qui partagent nos émotions de bonheur ou de tristesse. Ce vide, Richelieu voulut le remplir à tout prix. A

cour vivait une jeune femme veuve depuis un an, mais belle comme tout le sang des Mortemart; elle n'avait pas vingt ans. La marquise de Rochechouart fit bien des agaceries au roi, mais Louis XV remarqua à peine cette belle fleur purpurine ; il était fatigué de toute liaison ; la pensée de la mort lui revenait sans cesse, et dès ce moment commença cette vie d'ennui et de désenchantement qui ne le quitta plus jusqu'au tombeau.

Et pourtant Paris redoublait de fêtes ; le dauphin venait d'épouser une infante d'Espagne[1]; la bourgeoisie voulait fêter dignement la princesse destinée à être un jour sa souveraine. L'organisation municipale de Paris était curieuse alors, même pour la conduite et l'appareil des fêtes ; indépendamment de M. le prévôt, on comptait les chefs des corporations privilégiées et les six corps principaux de marchands dont j'ai parlé, qui formaient les états et métiers depuis Charles VI ; ils avaient des rues à part, une juridiction spéciale sur leur quartier ; quand Paris avait sa garde bourgeoise, elle se formait de ces corps de marchands qui faisaient briller leur bannière dans les revues ou processions municipales. C'était donc à M. le prévôt des marchands que les fêtes de Paris furent confiées ; le froid était vif, en plein février, et voici ce que l'on ré-

[1] Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, fille de Philippe V et d'Élisabeth Farnèse, née le 11 juin 1726. Le mariage fut célébré le 23 janvier 1745.

solut : dans chaque quartier les chefs de métiers firent élever des édifices en bois, ornés de tapis et de tentures et garnis de plantes odoriférantes, d'orangers à la fleur blanche et parfumée, de lauriers-roses épanouis ; ces petits palais, construits sur les places Vendôme, des Victoires et de la Bastille, servirent de salles de bal. On accourut pour admirer l'ordonnance de tous ces beaux salons, décorés avec un art et un goût parfaits ; ici des grandes fontaines de vin, là des feux, des branles ou rondes ; le soir des feux d'artifice, des gerbes, des flammes éclatantes, à une époque où l'art de la pyrotechnie était porté jusqu'à la dernière perfection[1]. On apercevait devant les hôtels des ambassades des palais enchantés, de magnifiques représentations où la mythologie jouait le principal rôle.

Rien ne fut splendide comme les fêtes de madame la dauphine ; on s'en souvint longtemps à Paris ; et ce qui fut remarqué comme ayant prodigieusement amusé le roi, ce ne fut ni le dîner splendide, ni la joie tumultueuse, mais le bal masqué de la ville. Dans ce bal, donné sur la place de Grève, on admit peu de femmes de qualité, les bourgeoises eurent seules le pas ; toutes montrèrent une grâce naïve, dansant des ballets, des allemandes, des anglaises avec une gaieté, un enjouement qui ravirent

[1] Des gravures existent encore sur ces fêtes au cabinet des estampes. (Bibliothèque royale.)

le roi ; ce n'était que fleurs, belles étoffes et brillants costumes ; et surtout une gaieté folâtre, une joie qui se communiquait à tous ; une agaçante arlequine, une piquante pierrette au petit chapeau venaient intriguer le roi ; un peu plus loin c'était une sultane avec les habits brochés et somptueux de l'Orient, comme dans la *Zaïre* de Voltaire ; le roi, fort amusé, se tournait de droite et de gauche, se penchant toujours vers le duc de Richelieu pour lui dire ses émotions ; il aurait voulu tout voir, tout entendre : c'était ravissant ; les frêles marquises de Versailles ne pouvaient lutter avec ces bourgeoises fraîches et rebondies.

Tandis que dans ce bal le cœur se portait avec incertitude çà et là, il parut une femme à la tournure svelte, radieuse ; un masque couvrait ses traits, elle était vêtue en *Diane chasseresse*, un carquois derrière les épaules, et les longs cheveux épars et bouclés ; elle s'approcha du roi et lui lança des traits d'un esprit vif et enjoué: quelle était donc cette ravissante créature? Coquette et adroite, elle laissa tomber un moment son masque et se perdit dans la foule. Ce fut avec des transports de joie que le roi reconnut une jeune femme qui se plaçait toujours sur son passage, lorsqu'il venait de courre le cerf et le sanglier à Choisy ou à Rambouillet; elle ne craignait ni la fatigue ni les périls pour le voir ; en ce moment, elle lui paraissait plus belle que toutes les femmes qu'il avait vues dans ses palais. Aussitôt le duc de Richelieu put donner des

renseignements sur cette Diane qui avait laissé un trait si profond dans le cœur royal.

C'est pour la première fois qu'apparaît en scène la belle madame d'Étioles, qui reçut plus tard du roi le titre de marquise de Pompadour. Cette femme si prodigieuse de goût, louée d'abord avec bassesse, puis lâchement calomniée par ceux-là même qu'elle avait tant favorisés : les philosophes et les poëtes; cette noble marquise de Pompadour, qui donna une nouvelle impulsion aux arts, au commerce, aux manufactures, n'était point sortie d'une grande race, comme madame de Mailly et la duchesse de Châteauroux, illustres rejetons du sang des Nesle; son nom était Jeanne-Antoinette Poisson [1]; les encyclopédistes, qui l'avaient tant encensée vivante, ont surtout abaissé son origine, car ils ne pardonnaient pas la roture; ils la font fille d'un fermier de la Ferté-sous-Jouarre enrichi par la vente des blés, ou même d'un boucher des Invalides. Ces origines sont-elles vraies? Il serait difficile de croire qu'une fille de si basse extraction eût tant de goût, de talents et d'éducation, et qu'elle fût parvenue à épouser M. Lenormand, seigneur d'Étioles, le plus riche des fermiers-généraux. L'adulation servile a voulu flétrir l'idole qu'elle avait encensée, car l'ingratitude est ainsi faite. Madame Lenormand d'Étioles, alors à vingt-deux ans, était

[1] Jeanne-Antoinette Poisson, Lenormand d'Étioles, était née en 1722.

séduisante au dernier point: musicienne à ravir, artiste à peindre les plus belles formes, les plus charmants paysages; son esprit était si orné qu'elle discourait sur tout, avec les hommes les plus sérieux comme avec les plus frivoles; c'était la fée d'une sorte de cour; la protectrice, l'amie des gens de lettres qui l'entouraient, et avec cela intrépide, maniant le fusil, courant le cerf et le sanglier sur des chevaux fougueux; dépensière et pleine de goût pour sa toilette, elle changeait incessamment de costumes et de caprices; un jour, c'était la Diane de Vanloo, le lendemain, une Vénus d'Albane, une Madeleine de Titien; elle aimait l'esprit, les bons mots, et les faisait valoir de manière à toucher le cœur de tous ceux qui l'approchaient.

Depuis longtemps madame d'Étioles avait vu le roi et s'était flattée de sa puissante conquête; elle savait merveilleusement ce qu'il fallait à cet esprit qui voulait surtout être amusé dans ses soupers et ses tête-à-tête. Madame de Mailly avait perdu son pouvoir sur le roi, parce qu'elle était trop bonne; madame de Châteauroux avait gardé le sien, parce que, impérieuse, elle réveillait dans le cœur de nobles sentiments; le roi était sous sa domination plutôt que sous son charme: que fallait-il à Louis XV? Une jeune femme pleine de grâces, d'attraits, aujourd'hui faisant de la musique harmonieuse sur le clavecin, demain groupant des troupes d'amour aussi

merveilleusement que Boucher, dessinant quelques fantaisies sur de la porcelaine; puis, suivant le roi à la chasse, à la guerre, et ne vivant que pour distraire cette existence énervée. Cette étude du caractère du roi avait fait la préoccupation de madame d'Étioles; cette cour brillante qui vient à toute favorite, ces palais dont elle serait la souveraine, tout cela agitait ses veilles; ses habitudes élégantes la rapprochaient de la cour; il fallait surtout se faire distinguer du roi, l'entraîner dans un labyrinthe d'amour et de douces distractions.

Le fermier-général, M. d'Étioles, avait une magnifique maison de campagne dans la forêt de Sénart, délicieuse retraite; quand madame d'Étioles savait que le roi, entraîné par son penchant de chasse, traverserait la forêt de Sénart et courrait le cerf, elle paraissait à cheval ou dans une de ces conques de nacre et d'ivoire qui faisaient si bien ressortir ses grâces irrésistibles; le roi lui envoyait constamment les produits de sa chasse, au temps même de madame de Châteauroux; il s'informait quelle était cette jeune chasseresse, à la taille si fine, aux traits si gracieux, qu'on aurait dit Vénus sortant des ondes. Quelques uns disent que l'entrevue du roi au bal masqué n'était pas le résultat du hasard; un valet de chambre fidèle l'avait ménagée; ce costume de Diane chasseresse, ce carquois qu'elle portait sur le dos tout cela rappelait la forêt de Sénart; le mouchoi

qu'elle tenait à la main, le roi le ramassa; tout fut mené avec une grâce parfaite et une habileté peu commune; elle vit plusieurs fois le roi en privé; un jour, elle vint éperdue se réfugier à Versailles, craignant, disait-elle, le courroux d'un mari offensé; elle provoqua peu à peu l'abandon du roi; tout vint à souhait; madame d'Étioles, bientôt maîtresse en titre, prit le rôle qu'avait rendu vacant la mort de madame de Châteauroux. Dès lors elle ne voulut pas que le roi s'éteignît dans une existence de boudoir; elle l'appela sous la tente comme avait fait madame de Châteauroux; elle comprit qu'il fallait de bruyantes distractions à cette âme, et que la gloire était le premier devoir d'un roi. Admiratrice des arts, des sciences, elle appela autour d'elle les artistes les plus éminents, qu'elle aimait, qu'elle protégeait. Quand une injustice était commise, c'est à elle qu'on s'adressait; elle portait sa plainte au roi, et bientôt des pensions étaient données avec grâce, avec profusion; c'est elle qui mit à la mode ces petits riens qui font la richesse d'un salon, parce qu'ils coûtent beaucoup et passent de goût comme un caprice. Sous son règne, on vit se multiplier les belles peintures, les porcelaines, les trumeaux, les toilettes, et tout cela fut poussé à cette perfection de l'école qui prit ensuite son nom de madame de Pompadour[1].

[1] On chansonnait déjà madame de Pompadour comme une petite

Ce fut une véritable révolution à la cour que l'avénement d'une nouvelle favorite en titre; le parti de la reine et du dauphin avait espéré que le roi ne prendrait plus de maîtresse publique et affichée depuis la mort de madame la duchesse de Châteauroux; il pourrait avoir des caprices, s'arrêter passagèrement à quelques dames de la cour ou de la ville ; mais la reine ne pouvait croire qu'elle aurait encore la douleur de subir une favorite impérieuse parmi les dames de son palais. Quoique bien résignée, Marie Leczinska ne put réchauffer pour elle l'amour du roi; elle n'avait plus que le titre de mère et ce respect résigné qui ne laisse échapper aucun murmure même aux ordres les plus tristes, les plus sévères du roi qui élevait tant ses favorites; on voit la reine Marie dans les tableaux de cette époque, vieille déjà et entourée de ses enfants qu'elle caresse et soigne pour oublier sans doute les froideurs de son royal époux; sa famille venait de s'accroître d'une infante unie à M. le dauphin, princesse gracieuse et vive, à l'œil noir et ardent; loin de donner plus de gaieté à la cour, l'infante y apporta quelques coutumes

bourgeoise; le grand seigneur ne lui pardonnait pas cette origine:

Cette petite bourgeoise,
Élevée à la grivoise,
Mesurant tout à la toise,
Fait de la cour son taudis ... dis, etc.

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris... ris, etc.

On dit même que d'Estrade,
Si vilaine et si maussade,
Aura bientôt la passade,
Dont elle a l'air tout bouffi!... etc.

espagnoles, si graves dans les palais de l'Escurial ou du Buen-Retiro ; elle choisit ses femmes avec un soin particulier, et comme elle ne voulut pas accepter madame de Pompadour, il s'ensuivit un refroidissement entre le roi et la jeune infante. Et ce refus, Louis XV le prenait moins pour un cri et une protestation de moralité que pour une tentative d'insubordination de M. le dauphin. Louis XV s'était pris de grande froideur pour son fils ; il se souvenait de son empressement à régner, lors de sa maladie à Metz ; il traitait glacialement son successeur, il le voyait comme la tombe de Saint-Denis, comme la main qui s'élèverait vivante quand la sienne se flétrirait par la mort. La disgrâce s'était étendue à tous ses amis ; quand ils demandaient une faveur, le roi répondait : « Mon fils vous en tiendra compte, encore quelques années et tout sera dit ; n'espérez rien de moi. » Le duc de Châtillon fut même exilé dans une terre éloignée [1], car il avait prématurément salué le dauphin comme le légitime suzerain de France.

Le roi ne pardonna pas davantage à sa famille les scènes de Metz ; le duc de Chartres fut en pleine

[1] Le comte de la Luzerne, chef de brigade des gardes du roi, fut chargé de notifier au duc de Châtillon à Versailles l'ordre de se retirer sur-le-champ. Châtillon demanda à parler au dauphin et à la reine ; mais le comte répondit qu'il fallait partir sur-le-champ, ajoutant qu'on lui accordait par grâce de rester vingt-quatre heures à Paris pour ses affaires. Il fut exilé dans ses terres du Poitou ; la lettre

disgrâce; Louis XV n'aimait pas non plus le duc d'Orléans, devenu génovéfain, et pourtant le duc de Chartres s'était bravement conduit dans la campagne; le roi lui gardait rancune pour la violence qu'il avait faite au duc de Richelieu, premier gentilhomme de la chambre, en brusquant sa consigne à Metz. Mais il est des époques où on doit beaucoup oublier; Louis XV allait se mettre de nouveau à la tête de ses armées; le printemps arrivait; le maréchal de Belle-Isle venait alors d'envoyer un second plan d'opérations discuté et admis au conseil pour suivre simultanément la guerre de Flandre, de la Meuse et du Rhin. L'enthousiasme fut si grand en France, que toutes les provinces offrirent des régiments levés à leurs frais; le Languedoc fournit 3,500 hommes, qui prirent le nom de légion de Septimanie; le jeune duc de Fronsac en fut fait colonel; Provence 1,500 hommes, Champagne deux bataillons, Bretagne une légion, indépendamment des brigades spéciales d'artillerie et de génie qui avaient rendu tant de services dans la campagne de Flandre; puis on créa de nouveaux régiments. Pendant l'expédition d'Allemagne, on avait remarqué que les ennemis tiraient un grand avantage des troupes légères, des partisans pour éclairer les routes, franchir les rivières,

de cachet qui en contenait l'ordre avait été remise au comte de Maurepas par le duc de Pecquigny.

ou gravir les montagnes. La France dut aussi avoir sa cavalerie d'avant-poste; elle n'avait alors que les cuirassiers, les dragons et les chevau-légers. On adopta les hussards avec des formes presque hongroises, le dolman, la pelisse, la courte carabine [1]; on leva des chasseurs de montagnes, des volontaires cantabres pour la guerre de partisans; on les arma légèrement, de manière à pouvoir se porter de droite et de gauche : si l'artillerie devait ouvrir les flancs des colonnes, si les cuirassiers et les carabiniers devaient se précipiter sur les carrés et les écraser de leur poids, si les dragons pouvaient servir également à pied ou à cheval, comme cela s'était vu dans les Cévennes, les hussards, les partisans durent battre les chemins, enlever les dépêches, les convois, et imiter les compagnons de Mentzel et de Trenck.

Il se révéla donc alors un grand effort de patriotisme! on ne faisait pas une guerre de folles conquêtes, mais on défendait l'indépendance du pays. Le dixième de guerre fut continué volontairement, il y eut des dons provinciaux, l'argent ne manqua pas; les pays de fourrage fournissaient des régiments de cavalerie; ceux des montagnes, des soldats pour gravir les

[1] Le cabinet des estampes, à la Bibliothèque du roi, possède encore les dessins des costumes nouveaux des régiments créés d'après la campagne, infanterie et cavalerie; ces costumes sont généralement bizarres, presque tous allemands.

rochers; les ports de mer, des vaisseaux. Il n'y eut plus d'excuse parmi les gentilshommes; tous durent s'armer pour commander les milices et les troupes actives qui marchaient sur le Rhin et la Meuse. Au mois de mars, l'armée se recruta de 120,000 hommes répartis dans de vieux régiments; il est vrai qu'on ne pouvait pas compter sur ces troupes comme sur celles qui avaient fait la campagne de 1733 sous les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie. Les régiments de vieux soldats étaient bien affaiblis; la maison du roi elle-même n'était pas aussi solide; on se souvenait qu'à la bataille d'Ettingen les gardes-françaises avaient lâché pied, et que l'épée des gentilshommes avait pu seule les retenir. Lorsque le roi quitta Versailles, il conduisit avec lui, cette fois, M. le dauphin; il ne voulut pas laisser loin de lui ce prince qui avait servi comme de pivot à une intrigue de succession; il le plaça à ses côtés pour le surveiller; et, d'ailleurs, il eût été outrageant pour M. le dauphin de rester à Paris, lorsque tous les gentilshommes marchaient pour la délivrance du territoire. Lorsqu'un noble enfant de dix ans se faisait tuer comme le jeune comte de Boufflers, un dauphin de France pouvait bien tirer l'épée : n'y avait-il pas à Rome le prince de la Jeunesse à côté des césars couronnés; cette place, M. le dauphin devait la remplir!

CHAPITRE VII.

CHANGEMENT DANS LA SITUATION DIPLOMATIQUE; CAMPAGNE ET BATAILLE DE FONTENOY.

Mort de Charles-Albert, élu empereur. — Défection de la Bavière. — Nouvelle trahison du roi de Prusse. — Enlèvement du maréchal de Belle-Isle. — La Saxe et la Pologne dans la coalition. — La Hollande se décide contre la France. — Forces des coalisés. — Système adopté par la France. — Défensif en Allemagne et en Italie. — Offensif en Flandre. — Forces de l'armée française. — Formation des grenadiers et de la milice d'élite. — Siége de Tournay. — Le roi et le dauphin sous la tente. — Marche des alliés. — Le champ de bataille de Fontenoy. — La veille des armes. — Le matin de la bataille. — Préparatifs du maréchal de Saxe. — Attaque des Anglais. — Première canonnade. — Défense des villages de Fontenoy et d'Antoin. — Offensive des gardes françaises et suisses. — Rencontre des gardes anglaises. — Confusion dans l'armée française. — La colonne anglaise. — Charge des carabiniers et des cuirassiers. — Admirable feu de l'artillerie. — La colonne anglaise brisée. — Le champ de bataille le soir à Fontenoy.

Janvier à juin 1745.

Un des caractères saillants de la situation diplomatique depuis que Frédéric II avait paru sur la scène, c'était ces brusques changements de position qui

modifiaient incessamment les rapports politiques d'états à états, les intimités et les alliances; dans cette guerre, il y eut d'étranges jeux de fortune : des cabinets se décidaient pour une cause avec une certaine fermeté et se tournaient ensuite vers une autre, et dans cette mobilité, on ne pouvait plus reconnaître et définir les véritables intérêts de l'Europe. C'est qu'au fond il n'y avait que quatre grands états en lutte : l'Autriche unie à l'Angleterre, la France unie à l'Espagne dans les destinées communes de la maison de Bourbon; ce qui s'agitait autour de ces quatre états n'avait plus que le caractère d'auxiliaires qui se déterminaient selon les accidents de la guerre et la force respective des armées, et au dessus de ces intérêts secondaires le cabinet de Berlin qui se dessinait pour le mieux de sa politique avec une franchise d'égoïsme remarquable.

L'électeur de Bavière, élevé à l'empire sous le nom de Charles VII, venait de succomber à d'affreuses souffrances[1]; il avait vu sa fortune grandir ou s'abaisser tour à tour; empereur aux portes de Vienne, puis proscrit et errant, n'ayant plus pour lui ni Munich, ni Augsbourg, ses capitales. Il mourut donc, et par cet événement la guerre d'Allemagne perdait de son importance; n'était-ce pas pour soutenir ses droits que la France s'était armée? Lui, une fois mort, qu'avait-on besoin d'appuyer un nouvel empereur,

[1] Charles-Albert mourut à Munich le 20 janvier 1745.

et pourquoi ne pas reconnaître comme impératrice Marie-Thérèse, la reine de Hongrie? Cela eût été possible et juste; mais les idées étant puissamment à la guerre, ce n'était plus seulement la querelle pour l'élection à l'empire qui mettait les armes aux mains de l'Autriche et de l'Angleterre contre la France[1], mais les antiques et implacables rivalités contre la maison de Bourbon; on marchait pour combattre le système d'influence absorbante du cabinet de Versailles, la vieille pensée de Louis XIV. Toutes les fois qu'il s'était élevé en France un homme de génie, une idée forte, un grand dessein d'ambition, l'Europe s'était toujours coalisée pour les combattre et les abaisser. Ainsi la question de l'empire n'était plus qu'accessoire, et la coalition marchait à ses desseins d'amoindrissement contre notre puissante nationalité.

Après la mort de Charles VII, la Bavière eut à réfléchir si sa position était tenable vis-à-vis l'Autriche armée; le nouvel électeur Maximilien n'avait pas les desseins vastes et étendus de Charles VII[1]; presque enfant encore, il exposait par l'alliance française son électorat à toutes les forces de l'Autriche, qui convoitait la Bavière avec la même ardeur que la Prusse

[1] En 1744, l'Angleterre avait dépensé pour la reine de Hongrie 10 millions de livres sterling en subsides.

Le maréchal de Seckendorff écrivait, le 24 mars 1745, au maréchal bavarois Torring : « Les heureux succès dont on se flatte sur le Rhin ne sauveront pas la Bavière, et il faut que ce pays soit prédes-

désirait la Silésie et la Saxe. L'électeur de Bavière comptait comme auxiliaires de braves régiments français qui occupaient ses places fortes par suite des traités. Dans la situation nouvelle, lutter contre les Autrichiens, les Hanovriens et les Anglais coalisés, c'était s'exposer à voir son électorat envahi et morcelé. Déjà sa fidélité à la France avait été ébranlée dans la dernière campagne; les Bavarois, dans la défense du Rhin et de l'Alsace, n'avaient montré aucun dévouement à la cause commune; si l'intervention loyale de l'empereur Charles-Albert avait empêché une défection complète à la France, depuis l'avénement de Maximilien, les intérêts n'étaient plus les mêmes; les motifs de fidélité n'existaient plus. Les agents diplomatiques à Munich durent s'apercevoir que la Bavière se rapprochait de l'Autriche; les dépêches du ministre de France, M. de Chavigni, indiquent les péripéties de cette négociation; « on doit, écrit-il, se préparer à la neutralité malveillante ou même aux hostilités de la Bavière, car elle arrivera infailliblement avec la coalition sur le Rhin. » A Versailles on s'y attendait; dans le plan militaire de M. de Belle-Isle, cette défection des Bavarois était prévue, et les hommes du métier ne la voyaient pas tous avec la même inquiétude, car, en guerre comme en diplomatie, mieux vaut souvent un ennemi déclaré

tiné à être ruiné totalement, si on ne trouve pas un accommodement tel qu'il puisse être. »

qu'un ennemi incertain; on sait au moins à quoi s'en tenir[1]. Une fois la Bavière séparée de la France, on n'avait plus de ménagements à garder envers elle; on pouvait plus librement manœuvrer.

Mais une nouvelle bien plus grave et plus alarmante pour le cabinet de Versailles, ce fut la crainte d'une seconde défection du roi de Prusse. Déjà, dans la première guerre d'Allemagne, un changement de face de Frédéric II avait empêché les armées françaises victorieuses d'arriver à Vienne et de proclamer Charles-Albert; sa trahison en pleine guerre avait alors préparé la situation périlleuse du corps expéditionnaire du maréchal de Belle-Isle, renfermé dans Prague. Maintenant Frédéric allait, disait-on, défectionner une seconde fois, avec un mépris aussi complet de la foi jurée. L'Angleterre lui offrait des subsides, Marie-Thérèse, la Silésie et le comté de Glatz; on lui faisait même espérer quelques districts saxons, car ses armées avaient déjà pénétré à Dresde. La Russie le pressait sur son flanc[2]. Nul mieux que Frédéric ne connaissait l'à-propos des circonstances et la puissance

[1] Il y a toujours beaucoup de ressemblance entre cette position de Louis XV en face d'une coalition et celle de Napoléon en 1813.

[2] La Russie alors était entièrement libre de ses moyens, la paix était conclue avec la Suède. « Le 27 juin 1743, les articles préliminaires de la paix entre la Suède et la Russie sont signés à Abo; l'élection de l'évêque de Lubeck pour successeur au trône de Suède y est stipulée comme une des principales conditions, de laquelle on fait dépendre la renonciation du duc de Holstein-Gottorp à ses

du temps; quand il avait résolu d'exécuter un dessein, il y marchait droit; l'agrandissement de la Prusse était son unique préoccupation; que lui importaient les engagements pris, si en se retournant incessamment il arrivait à son résultat !

Frédéric pouvait se détacher de l'alliance française, proclamer sa neutralité, en donnant pour excuse sa position territoriale et le changement survenu dans le théâtre de la guerre qui cessait d'être allemande; la France, qui avait quelque pressentiment de cette défection, crut possible encore de l'éviter, et tel fut le but du voyage diplomatique et militaire du maréchal de Belle-Isle à Berlin; on le savait aimé de Frédéric; il pourrait peut-être le rattacher à l'alliance; le maréchal de Belle-Isle devait devenir un lien de communication entre les deux armées prussienne et française; il annoncerait à Frédéric que Louis XV et le dauphin allaient se mettre à la tête des armées de France pour diriger avec vigueur les opérations d'une campagne. On ne sait si ce fut Frédéric ou les avis secrets de la Hollande qui préparèrent l'enlèvement du maréchal de Belle-Isle lors de son passage dans le Hanovre; arrêté par des partisans [1], traité en prisonnier de guerre,

droits sur cette couronne et la restitution d'une partie des conquêtes faites sur la Suède par la Russie; le traité conforme à ces préliminaires fut signé à Abo le 17 août. »

[1] « Après que les armées françaises eurent pris leurs quartiers, au lieu de revenir à Paris, le maréchal de Belle-Isle et son frère par-

il fut conduit à Londres; on craignait ce génie militaire, cette activité infatigable, et toutes propositions de rachat furent repoussées sous prétexte que c'était un prisonnier d'état pris dans une mission secrète où se mêlait l'examen des lieux, et peut-être même un peu d'espionnage. Au reste, Frédéric se maintint dans l'alliance de la France et continua ses opérations en Allemagne, tout en négociant avec les Anglais et les Russes.

La Saxe venait d'être durement traitée par la Prusse; ceci avait fait penser au cabinet de Versailles qu'on pourrait secrètement négocier avec l'électeur pour l'entraîner à une alliance défensive et offensive; une diversion de Saxons et de Polonais sur le flanc des Autrichiens aurait aidé la France dans les opérations de la campagne, comme la diversion de Frédéric avait préparé le succès de l'année précédente. Ce fut un spectacle curieux de voir la France solliciter le concours de cet électeur de Saxe, roi de Pologne, qu'elle avait naguère combattu de tous ses efforts. Mais alors les intérêts n'étaient plus les mêmes; Stanislas tenait son beau lot de Lorraine sans plus penser à Varsovie, et la Pologne, jointe à la Saxe, formait

tirent avec une suite nombreuse. On dit le premier chargé de quelques négociations auprès des puissances du Nord, relatives à la ligue de Francfort. Ils se rendirent d'abord auprès de l'empereur; de là traversant, pour aller à Berlin, un petit territoire dépendant de l'électorat de Hanovre, près d'Elbingerode, ils furent arrêtés

une barrière qu'on pouvait opposer aux Russes et aux Autrichiens. Le cabinet de Versailles alla bien loin dans ses offres à la Saxe; la Bavière ayant déserté la cause impériale, on proposait au roi de Pologne de le faire élire empereur d'Allemagne dans la diète de Francfort. Les trois grandes candidatures pour l'empire appartenaient aux vieilles maisons de Saxe, de Habsbourg et de Bavière; la France soutiendrait fermement les droits de la Saxe contre Marie-Thérèse. De telles propositions étaient trop vagues, trop incertaines, d'une réalisation trop difficile, pour qu'elles pussent jamais décider un cabinet prudent à s'y associer; les événements marchaient trop vite, et cette négociation eût demandé une persévérance et des soins bien difficiles au milieu de l'activité de la guerre.

Rien ne manquait à la coalition, et les États-Généraux de Hollande, qui avaient hésité si longtemps à prendre une part active et militaire, se déclarèrent hautement contre le roi Louis XV et la France; il était dans la condition de la Hollande de subir tôt ou tard le poids des intérêts et des querelles de l'Angleterre; les deux peuples étaient trop unis de dynastie pour ne

(20 décembre 1744) et conduits en Angleterre. La France fut jusqu'à offrir de regarder le maréchal de Belle-Isle comme prisonnier de guerre et de payer sa rançon, ainsi que celle de son frère. Selon le cartel établi à Francfort entre les deux couronnes le 18 juin 1743, la rançon d'un maréchal de France était de 50,000 livres. Le minis-

pas servir une même cause et suivre une même ligne ; les États-Généraux n'auraient pu rester neutres quand la Grande-Bretagne invoquait les anciennes lois de l'alliance, et qu'elle choisissait le Bas-Rhin et la Meuse pour théâtre de la guerre. La Prusse, la Hollande, l'Angleterre ne pouvaient être longtemps séparées dans une campagne qui touchait les Pays-Bas et la Flandre; elles devaient venir combattre de concert dans toutes les grandes crises de l'Europe. Sur l'invitation du duc de Cumberland, les États-Généraux donnèrent l'ordre à leurs troupes de marcher dans les opérations communes. Ainsi les Anglais, les Hollandais, les Autrichiens allaient agir contre la France dans la campagne qui venait de s'ouvrir. C'était encore une fois cette terrible coalition contre laquelle Louis XIV avait lutté dans sa longue et glorieuse vie.

Les cabinets alliés avaient fait les plus grands efforts pour réunir d'immenses moyens dans une campagne de Flandre; les Anglais avaient débarqué des forces considérables aux Pays-Bas; le duc de Cumberland menait vingt bataillons et vingt-six escadrons, Anglais et Écossais; cinq régiments hanovriens, for-

tre de S. M. britannique éluda ces instances pressantes par un nouvel outrage. Il déclara qu'il regardait messieurs de Belle-Isle comme prisonniers d'état, terme sous lequel il voulait bien déguiser leur véritable qualité d'espions. Ils restèrent donc en Angleterre jusqu'au mois d'août 1745. »

mant 15,000 hommes et seize forts escadrons, s'étaient réunis aux Anglais, leurs alliés naturels [1]; les États-Généraux avaient envoyé sous le prince de Waldeck vingt-six bataillons et quarante escadrons, mélange d'Allemands et de Flamands; enfin les Autrichiens, plutôt pour montrer leur participation à la guerre que pour offrir une coopération active, avaient donné comme auxiliaire huit escadrons de cavalerie légère et de hussards hongrois. Le duc de Cumberland commandait en chef l'armée coalisée de Flandre; habitué aux batailles depuis le commencement de la guerre, il avait déjà vu les Français en face. Cette vaste réunion de troupes était indépendante de la formidable armée que commandait le prince Charles sur le Rhin; le noble prince de Lorraine devait apparaître avec les Autrichiens, les Bavarois, les Bohémiens. Le cabinet de Vienne promettait 120,000 hommes sur le Rhin pour soutenir les opérations de l'armée de Flandre. Enfin, une troisième expédition de l'ennemi devait, à l'aide des Savoyards et des Piémontais, franchir les Alpes, refouler les débris de l'armée française jusque sur le Var, et s'emparer de la Provence et du Dauphiné, promis à la maison de Savoie.

[1] « Les principales forces de l'armée ennemie consistent en vingt bataillons et vingt-six escadrons anglais sous le duc de Cumberland; cinq bataillons et seize escadrons hanovriens sont joints aux Anglais. Le prince de Waldeck est à la tête de quarante escadrons hollandais

C'est en présence de ces forces immenses de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la Savoie, se levant comme un seul homme contre la France, que Louis XV et le dauphin résolurent de quitter Versailles pour accourir sous la tente et défendre la nationalité française. Le plan de campagne conçu sur des bases très simples se résumait en quelques principes : guerre offensive en Flandre, mouvement en avant sur toute la ligne des Pays-Bas; d'abord pour répondre à l'ardeur et à l'impatience des Français qui aiment la guerre de conquêtes, puis pour frapper un grand coup de manière à décider le parti de la paix en Hollande à se séparer de la coalition. Le roi conduirait l'armée de Flandre en personne, parce qu'il fallait sur ce point des succès prompts et décisifs, comme les Français savaient les obtenir [1] : guerre défensive en Allemagne, en gardant surtout les limites du Rhin ; car la défection des Bavarois ne permettait pas une marche en avant sur l'Inn ou le Danube [1]. Enfin en Italie on défendrait pied à pied le terrrain, en faisant cause commune avec les Espagnols sur les Alpes et le Var. Toutes les opérations restaient ainsi dans un

et de vingt-six bataillons. Les Autrichiens n'ont dans cette armée que huit escadrons (*Mercure hollandais*).

[1] L'électeur de Bavière, Maximilien-Joseph, avait signé le 18 avril le traité de Fuessen avec la reine de Hongrie, par lequel il renonçait aux prétentions de la maison de Bavière sur la succession à l'empire.

secondaire pour porter librement un coup dé-
dans la Flandre.

e fut merveille que les prodiges enfantés par tivité de l'administration française; l'armée de ndre, sous les ordres du roi, put compter cent x bataillons au complet de 800 hommes, cent oixante-douze escadrons de 120 hommes chacun, lix-sept compagnies de cavalerie franche qui devaient caracoler autour des tentes comme les pandours et les croates de l'armée autrichienne. Mais l'artillerie surtout était plus spécialement au complet [1]; cette arme et celle du génie avaient fait des progrès immenses, on les avait augmentées d'un tiers et on espérait beaucoup en elles pour le succès de la campagne. Enfin, ce qui dut frapper les yeux, ce qui montrait combien la guerre était nationale, combien la France était animée d'un noble zèle, c'est qu'on vit se déployer dans l'armée de Flandre quatorze bataillons de grenadiers royaux, troupes d'élite levées dans la milice provinciale, sorte de garde bourgeoise qui ne se réunissait que pour les exercices et la protection du pays. Mais quand cette milice vit le territoire menacé, elle offrit spontanément de marcher à l'ennemi; on plaça alors les hommes les plus fortement

[1] « L'armée de Flandre est composée de cent six bataillons et de cent soixante-douze escadrons complets, avec dix-sept compagnies franches. Sa majesté a été obligée, afin de la compléter, de faire marcher les mi-

constitués sous de vieux officiers, et les grenadiers royaux formèrent quatorze bataillons de 1,000 hommes chaque, qui devaient prendre part aux opérations de la campagne.

Le roi partit de Paris le 2 mai, accompagné de M. le dauphin; arrivé à Douai le 6, il reçut le comte Maurice de Saxe, le maréchal de Noailles et les officiers supérieurs qui devaient commander sous ses ordres. Le comte Maurice de Saxe, alors élevé au titre de maréchal de France, était un des hommes de guerre le plus remarquable; on le savait fils d'amour d'Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, et de la comtesse Aurore de Kœnigsmerth, jeune Suédoise des premières familles. A 12 ans, il avait servi comme cadet contre la France, et il eut son cheval tué sous lui et son chapeau percé d'une balle au milieu des feux de la bataille de Malplaquet; à 15 ans, il commanda un régiment de cavalerie. On ne peut dire la tendresse que cet enfant inspirait à son père, et il le méritait bien; enthousiaste pour ce qui était hardi et fort, Maurice s'était épris des exploits de Charles XII. Dans la guerre contre les Turcs, le comte de Saxe se lia d'une vive amitié avec les princes français, les comtes de Charolais et de Dombes, et le duc d'Orléans, régent, le fit entrer avec le grade de maréchal de camp

lices; il en a formé sept régiments, sous le titre de *grenadiers royaux*, composés d'hommes choisis entre elles. » (*Mercure de France.*)

dans les armées de France ; il y commanda le régiment allemand de Breder. Follard, le tacticien, qui le juge hautement, veut qu'on exerce les troupes selon la méthode du comte de Saxe. A Paris, le comte Maurice fut un des hommes les plus galants et les plus aimés ; sa noble et tendre maîtresse fut mademoiselle Lecouvreur, tant pleurée par Voltaire, et qui vendit ses bijoux pour en envoyer le prix à son amant renfermé dans Mittau ; là, il fut héroïque, il se défendit à la Charles XII, comme il le dit lui-même, assiégé dans son palais. Élu duc de Courlande, sa tête fut mise à prix par les Russes, et c'est alors qu'il écrivit ces belles phrases : « J'occupe un rang distingué dans les armées de sa majesté très chrétienne où la lâcheté et la trahison ne souffrent aucun déguisement. » Toujours léger, galant avec les femmes, on racontait de lui sous la tente française un trait digne de Richelieu. Le comte Maurice était aimé de la duchesse de Courlande, de cette Anne qui monta sur le trône de Russie, mais volage, il ne s'en tenait pas à une unique maîtresse ; la nuit, il venait recueillir une des dames de la princesse par la croisée, et la portait à travers les neiges ; un soir, le pied lui glissa ; il fut culbuté, découvert et obligé de fuir le courroux de la grande duchesse. De retour à Paris, Maurice de Saxe, esprit inventif, conçut avec Follard l'idée d'une machine artistement construite pour faire remonter les bateaux dans la Seine sans rames ni voiles. Quand la guerre de 175

éclata, il sollicita un commandement sous le maréchal de Berwick ; créé lieutenant général et cordon rouge, il se consacra à l'étude profonde de la tactique et il écrivit quelques belles pages sous le titre de *Mes Rêveries*. dans lesquelles il propose le remaniement de l'Europe sur un nouveau plan. Aidé du modeste et brave Chevert, il contribua au siége et à la reddition de Prague, fut chargé ensuite de la défense de l'Alsace et créé maréchal de France. Or c'était cet homme extraordinaire, couvert de blessures, plein de souvenirs d'amour et de guerre, que le roi recevait sous la tente et auquel il confiait le commandement de sa belle armée.

Voici quelle était la situation militaire du maréchal de Saxe à l'arrivée du roi en Flandre ; les places de Menin, Ypres et Furnes étaient au pouvoir des Français. Quand la présence du prince Charles sur le Rhin avait forcé Louis XV à mener une partie de ses troupes à Metz, Maurice de Saxe avait bien vu qu'avec des forces inférieures il devait se borner à un grand système défensif ; il avait tenu constamment les alliés en échec dans les retranchements de Courtray [1]. Malade d'une violente hydropisie qui minait ses forces, un moment il était venu à Versailles, et comme on lui faisait remarquer sa faiblesse, il répondit ces mots

[1] Voyez la galerie de Versailles; le tableau du siége de Courtray est de Parrocel.

héroïques : « Il ne s'agit pas de vivre, mais de partir. » A mesure que les éléments d'une grande armée s'étaient recomposés, le maréchal Maurice de Saxe avait pris l'initiative et enlevé Courtray ; c'était le pivot de ses opérations où il pouvait désormais attendre la grande campagne. Louis XV l'accueillit avec le sourire le plus flatteur et la grâce la plus parfaite ; il lui dit devant tous les généraux de l'armée : « M. le maréchal, en vous confiant le commandement de mes troupes, j'ai entendu que tout le monde vous obéît ; je serai le premier à en donner l'exemple. » Ces paroles étaient dites sans doute pour apaiser les jalousies que le maréchal faisait naître ; on le disait très affaibli comme capacité militaire ; sa tête n'avait plus l'intelligence qu'il avait déployée dans d'autres commandements. Quand il dicta l'ordre de campagne, il venait de subir la ponction douloureuse, et sa figure annonçait les plus affreuses souffrances.

Dans les opérations stratégiques qui s'ouvraient au printemps, le but des Français était de prendre Tournay ; les alliés au contraire espéraient en faire lever le siége ; là fut le pivot de toutes les marches et contremarches. Le duc de Cumberland et le prince de Waldeck voulaient attirer l'armée française sur un champ de bataille choisi, pour la briser et la refouler au delà des frontières ; les alliés réussirent dans ce premier dessein, car la position de Fontenoy, sur laquelle ils appelèrent le maréchal de Saxe, était très mauvaise

pour l'armée de France. Cette armée avait sur ses derrières une place ennemie, Tournay ; sa retraite était à peine assurée par le pont de l'Escaut dans le cas d'un échec; toute l'armée pouvait donc être compromise, mais avec les Français il n'est pas permis d'être prudent et de calculer une bonne retraite dans les prévoyances d'une défaite ; ils supposent toujours la victoire ; on dirait qu'ils ont enchaîné ses ailes.

Tous les nobles cœurs qui ont passé par la Flandre ont visité le champ de bataille de Fontenoy, aussi glorieux mais moins funèbre que celui de Waterloo et à quelques lieues l'un de l'autre; la paisible rivière de l'Escaut passe à travers ; sur une hauteur, le petit village d'Antoin[1], Fontenoy au delà, puis le fameux bois de Barri dans l'intervalle, position retranchée. Le maréchal de Saxe dut y établir des redoutes, car il comptait sur les forces de l'artillerie et l'habileté des canonniers. Le champ de bataille était très resserré dans un espace d'une demi-lieue en largeur et deux lieues en profondeur. Le pont de l'Escaut, considéré comme le seul moyen de retraite, avait été fortifié par des batteries que le maréchal de Noailles confiait à des bataillons d'élite ; les autres ponts sur l'Escaut étaient exposés aux canons de Tournay, toujours au pouvoir des alliés, qui avaient là une garnison de 6,000 hom-

[1] Plusieurs plans de la bataille de Fontenoy existent au cabinet des estampes (Bibliothèque Royale).

mes. Ainsi, le champ de bataille choisi par le maréchal de Saxe n'était point heureux; il lui fallait infailliblement la victoire, car toute retraite eût été désastreuse. Le soir du 10 mai, on put s'apercevoir que l'armée ennemie avait fait des mouvements qui supposaient une attaque; les Anglais, les Hanovriens, les Hollandais prirent position en échangeant quelques volées de leurs batteries avec les avant-postes.

La veille des armes fut gaie, comme il arrive toujours sous les tentes de la France; le roi et le dauphin contèrent à merveille d'antiques prouesses, et on dit même que Louis XV, pour entretenir la gaieté du soldat, chanta une chanson fort leste à la manière des camps [1]; c'était plaisir à voir que ce caractère français insouciant, des officiers galants, un dauphin de seize ans, un roi de trente-cinq ans à peine, et tout cela narrant les grandes aventures. On raconta que depuis saint Louis nul roi de France n'avait gagné en personne de bataille contre les Anglais; Louis XV reprit en riant: « qu'il était glorieux pour son règne de reprendre la filiation de saint Louis, et cela montrait qu'il était de bonne race. » Et ces propos se disaient sans haine de l'ennemi, point de ces visages menaçants et terribles qui annoncèrent plus tard la démocratie des armes; on ne croyait pas qu'il fût nécessaire de dévorer l'étranger pour le combattre. A quatre heures, le roi

[1] Le roi chanta la gaudriole de *Manon la ravaudeuse*.

était debout; il pria qu'on laissât dormir encore le dauphin afin qu'il fût plus gai et plus dispos pour la bataille. Toute la nuit avait été passée à élever des redoutes, des retranchements, à fortifier la position de Fontenoy. Le vieux maréchal de Noailles obéissait au maréchal de Saxe, son cadet, sans murmurer; il avait fait élever des redoutes entre Fontenoy et Antoin, pour couvrir le centre de la bataille et le point évidemment le plus faible. Le comte de Saxe visita tous les ouvrages dans une carriole d'osier, car il était bien faible et bien souffrant. Le soleil donnait en plein[1], lorsqu'à un signal les batteries retentirent; on s'essayait par le canon avant de se saluer par l'épée; un des premiers boulets emporta le comte de Gramont, neveu du maréchal de Noailles, qui commandait les mousquetaires de la garde. Au milieu de cet échange d'artillerie, on vit, vers les huit heures, se déployer d'épaisses colonnes d'Anglais et d'Hanovriens, se dirigeant par masses afin d'enlever les clefs du champ de bataille, le village d'Antoin; à travers le bruit d'une artillerie formidable, on entendait des cris sauvages s'élever de ces épais bataillons : *non quarter!* point de quartier! Trois fois les Anglais se précipitèrent au pied des redoutes de Fontenoy, trois fois ils furent repoussés; des escadrons hanovriens caracolaient autour des redoutes pour soutenir l'in-

[1] La bataille de Fontenoy eut lieu le 11 mai 1745.

fanterie, ils furent brisés par le canon et la supériorité de l'artillerie française[1].

L'attaque de face ayant si mal réussi, le duc de Cumberland ordonna de tourner ces redoutes par le petit bois de Barri ; opération décisive qui demandait une grande activité et une silencieuse persévérance. Le maréchal de Saxe avait fait la faute de ne pas suffisamment garnir le bois de Barri, et le duc de Cumberland en était informé ; en jetant là les grenadiers hanovriens et les chasseurs hessois, on pouvait prendre à revers le village de Fontenoy et détruire ainsi les redoutes. Les Hanovriens et les Hessois marchent avec sang-froid et sans bruit ; ils trouvent là, couché à plat ventre, un régiment de partisans intrépides, ceux qu'on appelait les *chasseurs de Grassin*, soldats sans discipline, mais braves ; ils sont à peine mille, et se dispersant dans les broussailles, ils commencent une vive fusillade de tirailleurs ; les Ha-

[1] Voici une lettre du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères, à Voltaire, sur la bataille de Fontenoy :

« Monsieur l'historien, ce fut un beau spectacle que de voir le roi et le dauphin écrire sur une caisse, entourés de vainqueurs et de vaincus, morts, mourants et prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées :

« J'eus l'honneur de rencontrer le roi dimanche, tout prè du champ de bataille ; j'arrivais de Paris au quartier de Chin ; j'appris que le roi était à la promenade. Je demandai un cheval, je joignis S. M. près d'un lieu où l'on voyait le camp des ennemis ; jamais je n'ai vu d'homme si gai. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos rois avaient

noviens sont arrêtés à bout portant, ils hésitent; ils ne croient possible d'aborder ce bois qu'avec du canon; ils n'en ont pas ; le temps se perd , et les batteries de Fontenoy redoublent le feu sur les colonnes anglaises.

Cependant, à tout prix, il faut s'emparer des redoutes, sans cela la bataille est perdue pour les Anglais et la retraite compromise. Le duc de Cumberland mande les officiers des gardes, il les harangue et leur montre un espace vide entre les batteries et Fontenoy : le maréchal de Saxe a dégarni son centre ; c'est par là qu'il faut pénétrer afin de prendre les batteries à revers; les Anglais poussant des cris d'enthousiasme , forment trois colonnes d'attaque pressées les unes sur les autres; ce sont les gardes anglaises et trois régiments de grenadiers hanovriens qui s'avancent en colonnes profondes sous le feu meurtrier des batteries; les rangs tombent, ils

gagné les dernières batailles royales? Je vous assure que le courage ne faisait point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là, on alla coucher sur la paille ; il n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des grassins et des aides-de-camp. Le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets et qui est fort drôle. Pour le dauphin, il était à la bataille comme à une chasse de lièvre, et disait presque : « Quoi! n'est-ce que cela ? »

« Le vrai, le sûr, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté! Vous verrez des relations et des détails, vous saurez qu'il y a eu une heure terrible, où nous vîmes le second tome d'Ettingen ; nos Français fléchissant devant cette

sont remplacés; douze pièces tirant incessamment à la tête et la queue de la colonne formidable, balayent le champ de bataille.

Cette attaque redoutable vers le centre dégarni de l'armée du roi allait devenir fatale : l'ennemi, en s'emparant des redoutes de Fontenoy, pouvait séparer les Français en deux parts, refoulées dans l'Escaut. Le maréchal de Saxe voit le danger : il faut couvrir le centre; aussitôt quatre régiments de gardes-françaises, deux de gardes-suisses ont ordre de se former eux-mêmes en colonnes pour arrêter la marche de l'ennemi. Le régiment du roi, le plus brave de toute l'armée, se place en revers dans un ravin pour soutenir cette formidable infanterie et accueillir l'ennemi à bout portant. Les Anglais s'avancent toujours vers le centre, faisant de tous côtés des feux admirables par divisions comme dans une revue. A cet aspect, les officiers ne peuvent arrêter l'impatience des gardes; elles s'ébranlent, et c'était une faute; il fallait laisser

fermeté anglaise ; leur feu roulant , qui ressemble à l'enfer, rend stupide, je l'avoue, les spectateurs les plus oisifs. Quelques uns de nos généraux qui ont moins de courage, de cœur que d'esprit, donnèrent des conseils fort prudents. On envoya des ordres jusqu'à Lille, on doubla la garde du roi, on fit emballer, etc. A cela, le roi se moqua de tout et se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve et le brave Lowendall; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna; c'était la même cavalerie qui avait d'abord donné inutilement; la maison du roi, les carabiniers, ce qui restait tranquille des gardes-françaises, des Irlandais,

les Anglais s'engager dans le ravin où les attendait le régiment du roi. La fougue française l'emporte; les gardes marchent au devant des Anglais; ils n'en sont plus qu'à cinquante pas; les officiers peuvent échanger des paroles et le salut de leurs épées.

A la tête de la colonne est le beau régiment écossais de Campbell, avec son costume national et ses bonnes claymores; ensuite, le régiment bleu des gardes; leurs officiers portent de beaux noms : de Campbell, d'Albermale, de Churchill, enfant d'amour du duc de Malborough. Les régiments français avaient pour guides aussi de nobles noms : Biron, Chabannes, Turenne, Rohan; et quand ces brillants gentilshommes se virent à quelques pas les uns des autres, avec une galanterie chevaleresque les officiers et gardes anglaises saluèrent en ôtant leurs chapeaux; tous les officiers des gardes-françaises leur rendirent leur salut militaire; lord Charles Hay, capitaine aux gardes anglaises, dit alors d'une voix forte : « Messieurs les

excellents surtout quand ils marchent contre des Anglais et Hanovriens. Votre ami M. de Richelieu est un vrai Bayard; c'est lui qui a donné le conseil et qui l'a exécuté de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavaliers, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité française dont on parle tant, rien ne lui résiste; ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais tournèrent le dos, et pour vous le faire court, on a tué 14,000 hommes.

« Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse bou-

gardes-françaises, tirez! » Alors s'avança un jeune homme, le comte de Hauteroche, lieutenant des grenadiers aux gardes-françaises, qui répondit: « Messieurs les gardes anglaises nous ne tirons jamais les premiers. » Et le feu s'engagea par une fusillade roulante. C'était là de la noble chevalerie; la guerre n'avait rien de farouche; la noblesse de l'Europe se croyait une même famille, elle avait des alliances de blason; rayonnante de courage, elle ne craignait pas que la valeur consistât à se jeter des haines et des injures à la face. On aurait dit les souvenirs d'une grande lice de chevalerie du temps d'Édouard et du roi Jean; et cela n'empêcha pas qu'on ne se battît avec un courage héroïque.

La colonne anglaise tirait par division, avec la précision de l'exercice; à la première décharge, dix-neuf officiers des gardes tombèrent blessés à mort, et parmi eux un brave et digne nom de Bretagne, un Clisson. Ce fut un terrible feu que celui de cette colonne, qui jeta dans une demi-heure 3,500 hommes hors de combat; ce feu si meurtrier et cette attitude

cherie. Jamais tant de canons, ni si gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoy. Il y en avait cent.

« A cette charge dernière, dont je vous parlais, n'oubliez pas une anecdote. M. le dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde, et voulait absolument charger; on le pria de n'en rien faire.

« Le triomphe est la plus belle chose du monde; les *Vive le Roi!*

des troupes si remarquablement ferme portèrent le désordre parmi les gardes-françaises, déjà battues à Ettingen. En général, c'était un mauvais corps dans une bataille que les gardes-françaises; j'en excepte les officiers braves et dignes; ramollies à Paris, dans une garnison si douce, les gardes n'étaient ni assez subordonnées ni assez braves pour répondre à ce titre de premiers grenadiers de France. Il n'en fut pas ainsi des régiments de ligne; le régiment d'Aubeterre résista vaillamment à la colonne anglaise qui déjà débordait Fontenoy et la redoute. Le duc de Biron, à la tête du régiment du roi, attaque cette formidable colonne par le flanc gauche; un bataillon des gardes anglaises vient échanger un feu meurtrier avec lui.

Ainsi à midi était le champ de bataille; trois attaques des Anglais faites de face sur les redoutes n'avaient point réussi; l'attaque du bois de Barri avait également échoué; mais la formidable colonne des gardes flanquée d'infanterie d'élite avait fait une trouée; elle venait de percer le centre de l'armée française, de manière que la journée était aux mains de

les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les compliments du maître à ses guerriers; la visite des retranchements, des villages et des redoutes si intactes; la joie, la gloire, la tendresse; mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine.

« Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une conversation sur la paix; j'ai dépêché des courriers.

cette colonne en pleine possession du champ de bataille. Le maréchal de Saxe avait évidemment perdu du temps ; il avait mis de la lenteur dans ses ordres, car au lieu de laisser s'avancer paisiblement la colonne anglaise, pourquoi ne l'avoir pas arrêtée par des masses d'infanterie et le jeu de l'artillerie ? Il n'avait pas saisi le moment d'hésitation de la colonne anglaise ; il fut lent ; sa souffrance le rendait excusable, il mâchait une balle de plomb dans sa bouche pour étancher la soif ardente qui le dévorait ; sa faute immense fut d'avoir trop dégarni le centre de la position en y laissant un vide inconcevable. Le duc de Cumberland était maître de la plaine, et ici commencent ces attaques irrégulières, brillantes et si coûteuses qui viennent se briser sur la colonne anglaise ; elles supposent beaucoup d'intelligence dans l'officier et le soldat français, une bravoure incontestable, mais aucun principe d'ordre dans la bataille. Cette colonne de granit qui jette ses feux nourris de tous côtés, comment tente-t-on de la briser? Est-ce par grandes masses d'infanterie, de la grosse cavalerie, de l'artillerie ; non encore, on la harcèle par petits pelotons ; des escadrons de chevau-légers ou de carabiniers viennent s'émousser sur les baïonnettes ; là, des régiments

« Aujourd'hui nous aurons un Te Deum sous une tente avec une salve générale de l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau. »

isolés attaquent partiellement; il y a d'admirables traits de courage, des actions brillantes, héroïques; mais ces attaques désordonnées, elles échouent toutes; si elles font honneur à l'intrépidité du soldat français, elles ôtent quelque chose à la gloire du chef; il n'y a aucun ordre, aucune prévoyance. Au feu nourri d'une formidable colonne on oppose de petites escarmouches de cavalerie.

Le maréchal de Saxe est déjà craintif pour la destinée de la bataille; s'il a fait fortement barricader le pont, ce pont néanmoins peut être enlevé; il supplie le roi et le dauphin de se retirer de l'autre côté de l'Escaut; Louis XV refuse [1]; il a plus de foi que le maréchal de Saxe dans la victoire; et il faut dire à l'honneur du roi que sa constance à ne pas désespérer de la journée, sa présence sur le champ de bataille

[1] *Lettre de M. de Chevreuse à M. le duc de Luynes sur la bataille de Fontenoy.*

« Ce qu'on ne peut assez admirer, c'est la tranquillité, le sang-froid et le courage du roi et de monseigneur le dauphin; ils n'ont jamais paru s'apercevoir du danger qu'ils ont couru. J'ai vu cinq ou six boulets tomber aux pieds du cheval du roi, qui nous ont fait trembler pour sa personne; mais où je l'ai admiré le plus grand, c'est au milieu du désordre, qui faisait craindre avec raison que l'affaire ne tournât mal. Il avait conservé la plus grande tranquillité, donnait des ordres avec précision et netteté, et n'a paru marquer de la vivacité que pour rallier les troupes qui avaient plié. Enfin c'est un grand jour pour la nation, mais encore plus grand pour le roi.

furent des causes actives du succès. Car les feux de la redoute de Fontenoy contre la colonne anglaise avaient eu pour résultat de la faire hésiter; intrépide, résignée, elle avait éprouvé des pertes énormes; et pourtant elle marchait silencieuse, parce que son devoir et sa gloire l'appelaient au delà de la redoute.

Dans ce moment suprême, lorsqu'il y a hésitation au milieu d'une colonne d'attaque, il faut peu de chose pour amener sa défaite. Alors vint l'idée, qui aurait dû se présenter naturellement à un général dès le commencement de l'attaque, de faire jouer l'artillerie sur les deux flancs de la colonne. Par qui vint ce conseil? Chacun s'en fit honneur ; les uns l'attribuent au maréchal de Saxe lui-même; Voltaire, si courtisan pour ses amis et ses protecteurs, le donne au duc de Richelieu. Mais les archives de la guerre con-

« Voici la liste de ce que j'ai pu apprendre jusqu'à présent de nos morts et de nos blessés :

Morts. — MM. le duc de Gramont ; du Brocard ; le chevalier de Dillon ; le chevalier de Suzy ; de Clisson; de Chesnes, guidon de gendarmerie; de Craon.

Blessés. — MM. de Lutteau; le comte de Bavière; le chevalier d'Aché, le pied fracassé ; d'Anlezy ; le duc d'Avré, un coup de fusil à travers le gras de la jambe; le marquis de Crenay; d'Ailly, dangereusement; de La Pérouse ; le chevalier de Monaco; le chevalier de Mézières; de Puységur ; de Saint-Sauveur; de Longaulnay; de Langets, dangereusement; de la Peyre, idem; de Refeville; de Visé; de Villars; de Lambilly; de la Beaune; Duguesclin; Daugers, dangereusement; de la Serre, lieutenant-colonel au régiment du roi ; le chevalier de Cromar, dudit régiment.

statent qne ce fut un simple capitaine au régiment de Touraine, du nom d'Isnard, qui, voyant quatre pièces disponibles et quatre autres que l'on pouvait amener sur le terrain, indiqua cette belle ressource du jeu de l'artillerie[1]. Ces pièces furent dirigées par M. de Montasé, aide-major de l'infanterie; huit pièces d'artillerie n'auraient pas été suffisantes pour arrêter la colonne anglaise au moment où elle se déployait brillante; mais elle arrivait alors au dernier point de sa manœuvre, exténuée, brisée, fatiguée; le feu bien nourri de huit pièces à mitraille devait faire des trouées profondes; la colonne de granit s'arrêtant, se replia sur-elle-même; ses rangs se perdirent; alors chargée par la grosse cavalerie, bientôt elle tomba dans la plaine comme une masse inerte! Elle ne forma plus que des monceaux de mourants, de blessés et de prisonniers. Le duc de Cumberland fit sonner la retraite, et la bataille de Fontenoy fut ainsi gagnée par la noble armée de France.

1 « Chacun raisonna sur la cause du gain de la bataille. Les uns attribuèrent à la présence du roi et du dauphin; d'autres à l'habileté du maréchal de Saxe; ceux-là à la charge vigoureuse de la maison du roi; ceux-ci à l'imagination du duc de Richelieu; ces derniers enfin à la valeur de nos troupes que rien ne put décourager. Ces diverses circonstances y concoururent sans doute, mais les fautes des ennemis n'y contribuèrent pas moins. La première fut d'avoir laissé derrière eux la redoute des bois de Barri et de Fontenoy, dont ils au-

Sous le point de vue stratégique, bien des fautes furent de part et d'autre commises dans cette journée ; le duc de Cumberland avait attiré avec beaucoup d'habileté l'armée française dans une position bien périlleuse pour elle ; on ne comprend pas qu'un général du premier ordre tel que le comte de Saxe, prêt à livrer une bataille décisive, s'accula sur une rivière, sans autre point de retraite qu'un pont ; cette position mauvaise fut corrigée, il est vrai, par l'armement formidable des villages de Fontenoy et d'Antoin, mais comment ne garda-t-on pas mieux le bois de Barri? Et ensuite, comment le centre fut-il dégarni à ce point de permettre qu'une colonne pénétrât entre les deux extrémités d'une position? Enfin, comment ne vint-il à l'idée du maréchal de Saxe de faire jouer l'artillerie sur la colonne d'attaque qu'à la dernière extrémité? Comment se fait-il que mille charges vinrent se briser sur les baïonnettes anglaises, sans qu'on ait ordonné une de ces attaques générales et décisives? On ne lança contre elle que des forces partielles, on s'épuisa avant de la briser.

Le duc de Cumberland, de son côté, commit aussi

raient tourné le canon même contre les Français ; la seconde, de s'être avancés sans cavalerie : la troisième, de n'avoir pas saisi l'instant où l'on ne tirait plus qu'à poudre de Fontenoy pour s'emparer de ce poste : la quatrième enfin, et la plus considérable sans doute,

des fautes stratégiques; il donna toute une nuit à l'armée française pour se fortifier sur l'Escaut; après l'avoir attiré dans cette position, il la laissa paisiblement s'y retrancher; le lendemain, il s'épuisa par trois attaques de front sur les redoutes, négligeant d'occuper le bois de Barri, et ce n'est qu'à la fin qu'il forma ses réserves en colonnes serrées. Pour rendre efficace et décisive cette attaque de la colonne vers le centre, au moment où elle fixa l'attention, il fallait faire également attaquer les extrémités des deux ailes de droite et de gauche. Comment se fait-il qu'il n'ait pas d'artillerie à opposer à ces huit pièces qui vinrent à la fin du combat foudroyer la colonne; huit pièces décider d'une grande journée! Il y eut donc des fautes des deux côtés dans la bataille de Fontenoy; rien de plus brillant que le courage individuel; mais on ne suivit aucune des règles de la haute stratégie; il faut se garder de faire trop honneur à la supériorité d'intelligence du maréchal de Saxe; il n'y eut rien de l'homme de génie dans ses combinaisons; l'instinct des officiers fit beaucoup pour le succès; mais le général, maladif, souffrant, ne conçut aucune de ces

vint de la part des Hollandais, qui, effarouchés d'un premier échec, au lieu de forcer le poste d'Antoin et les redoutes qui le séparaient de Fontenoy, de venir par là donner la main aux Anglais et les soutenir, restèrent spectateurs inutiles du combat. »

grandes idées militaires qu'il avait inspirées et dictées au chevalier de Follard. Le roi se montra parfaitement bien durant toute la bataille, lui seul ne désespéra pas de la fortune et de la France.

CHAPITRE VIII.

PARIS APRÈS FONTENOY. — CAMPAGNE ET CONQUÊTES EN FLANDRE.

La nouvelle de Fontenoy. — Joie publique. — Bulletin rimé de Voltaire. — Situation des esprits. — Départ des cours souveraines et des prévôts des marchands pour le camp royal. — Louis XV sur le champ de bataille de Fontenoy. — Aspect des tentes françaises. — Siége et prise de Tournay. — Soumission des villes de la Flandre. — Le maréchal de Saxe et le comte de Lowendall. — Retour du roi. — Triomphe et fêtes de l'hiver. — Madame d'Étioles créée marquise de Pompadour. — Voltaire à la cour. — Gentilhomme de la chambre. — Ses vers et ses adulations. — *Le Temple de la gloire.* — Esprit chevaleresque. — Arrivée du prince Charles-Édouard. — L'armée de Normandie. — Les tempêtes et les obstacles. — Grandeur et noblesse d'un Stuart. — Il tire l'épée. — Débarquement en Écosse. — Ses premières victoires. — L'armée de Normandie sous le duc de Richelieu.

Mai 1745 à janvier 1746.

Paris avait vu s'éloigner le roi et le dauphin de France avec une certaine inquiétude; un esprit politique commençait alors à se former même au sein de

la bourgeoisie; il y avait un sentiment de critique, d'examen, de fronde même, bien avant la libre discussion de la presse; *le Mercure* et *la Gazette de France* n'alimentaient que faiblement la curiosité publique, et l'on dissertait, à l'ombre de l'arbre de Cracovie, au Palais-Royal, sur les nouvelles qui arrivaient de l'armée; on les commentait, on les développait, on se laissait aller à mille conjectures dans les épanchements de la confiance et de l'intimité. En France, aucun gouvernement n'a pu comprimer l'esprit d'opposition ; il se glisse timidement quand il ne domine pas en maître.

Or, nul n'ignorait la position délicate dans laquelle se trouvait le royaume de France en face de la formidable côalition qui marchait contre lui ; on se reportait aux jours néfastes de Louis XIV, à la triste défaite de Malplaquet, à cette marche en avant de Malborough qui avait effrayé la capitale. La même situation se renouvelait à peu près : au nord, une armée anglo-hollandaise menaçait la Picardie ; au centre, une armée anglo-allemande qui, par suite de la défection de la Bavière, pouvait envahir la Lorraine et l'Alsace ; au midi, les Alpes disputées avec peine aux Savoyards et aux Autrichiens. On avait foi dans le patriotisme de la nation, dans le courage de son roi ; mais une bataille perdue pouvait ramener l'armée sur la Marne, et alors les plus belles provinces verraient les habits rouges des Anglais. Hélas ! combien de propos inquiets

ne durent pas être échangés entre les bourgeois assis au Palais-Royal! Les méchantes langues purent donner un libre cours à leurs médisances.

Quelle ne fut donc pas la joie publique lorsqu'on apprit qu'à Fontenoy une grande bataille venait d'être gagnée par le roi et le dauphin [1]; les alliés, écrasés dans leur fuite, laissaient tout, bagages, canons; les Hollandais allaient être punis de leur tentative audacieuse, et la Flandre serait conquise dans une campagne comme sous Louis XIV. A cette nouvelle, Paris fut dans l'ivresse; on s'embrassait dans les rues, sur les places publiques; il y a cela de noble en France, que nous éprouvons chaque douleur et chaque joie de la patrie comme une douleur ou une joie de famille. L'enthousiasme fut si grand, que le soir même il y eut des bals improvisés à l'Hôtel-de-Ville; on y lut le récit écrit à la hâte par le roi, et une lettre touchante de M. le dauphin à sa femme indiquait toutes les circonstances de la bataille; le danger personnel qu'avait couru le roi, et cette dignité de sa personne qu'il avait partout apportée au milieu des périls; il

[1] *Lettre de Voltaire à M. le marquis d'Argenson, à la première nouvelle de la victoire de Fontenoy.*

« Jeudi, 13 mai 1745, à onze heures du soir.

« Ah! le bel exemple pour votre historien! Il y a trois cents ans que les rois de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie!

« Bonsoir, monseigneur. »

n'avait pas un seul instant désespéré de la France[1]. « Dimanche, à une heure après midi, le roi apprit que les ennemis n'étaient qu'à une lieue de nous. Aussitôt il fit passer l'Escaut à son armée. Après qu'il eut dîné, il la joignit sur les cinq heures du soir. Il y trouva une ardeur incroyable. Il s'avança à la tête du camp dans un endroit d'où l'on découvrait une partie des ennemis; il y eut le soir quelques coups de fusil tirés entre les hussards ennemis et nos grassins, qui ont ces jours-ci fait des merveilles. Sur les neuf heures, le roi repassa l'Escaut sur un pont qu'on avait fait à une demi-lieue de Tournay, du côté de la citadelle, et s'en vint coucher dans une méchante maison du village appelé Calonne, où tout le monde dormit sur la paille, excepté lui et moi. Le lendemain lundi, le roi se leva à trois heures et demie et dîna à huit. Il ne monta à cheval qu'à midi pour examiner la situation des ennemis. Il trouva que le camp paraissait da-

[1] Le dauphin écrivait en même temps à sa mère.

Lettre de M. le dauphin à la reine sur la bataille de Fontenoy, communiquée au ministre.

« Ma chère maman, je ne puis vous exprimer ma joie de la victoire de Fontenoy que le roi vient de remporter; il s'y est montré véritablement roi dans tous les moments, mais surtout dans celui où la victoire ne semblait pas devoir pencher de son côté; car alors sans s'ébranler du trouble où il voyait tout le monde, il donnait lui-même les ordres les plus sages, avec une présence d'esprit et une fermeté que tout le monde n'a pu s'empêcher d'admirer, et il s'y est fait con-

vantage. Nos postes avancés tiraillaient quelques coups de fusil, sans que pour cela les armées s'ébranlassent. Comme le roi s'en revenait sur les trois heures après midi, il rencontra des fourrageurs qui avaient jeté leurs trousses et qui retournaient à toute bride au camp, disant qu'il y avait une alerte. Il vit en effet que les ennemis faisaient marcher leur gauche vers le village d'Antoin. On ne pouvait encore s'imaginer qu'ils en vinssent à une attaque, parce que, disait-on, ils flairaient trop longtemps la médecine pour avoir envie de l'avaler. Ainsi, ce soir-là, il n'y eut rien; on ne fit que s'arranger pour le lendemain. Le roi se leva avant quatre heures du matin; il monta à cheval, passa l'Escaut, et s'arrêta un peu en deçà d'une chapelle appelée Notre-Dame-des-Bois. Ensuite, il s'avança sur une petite hauteur, d'où il découvrit parfaitement l'armée ennemie comme la nôtre. A neuf ou dix heures, il demanda à déjeuner. Comme on allait le lui apporter, les ennemis commencèrent l'attaque du poste de Fontenoy, d'où M. de La Vauguyon, à la tête de la bri-

naître plus que partout ailleurs. Notre joie a été d'autant plus vive que nos alarmes l'ont été. Les ennemis se sont retirés fort loin en mauvais ordre, et il y a entre eux beaucoup de division. C'est un ouvrage de la main de Dieu, à qui seul on doit la victoire, et je crois que vos prières y ont beaucoup contribué. Le roi est rentré aujourd'hui dans son quartier en parfaite santé. Pour moi, j'étais hier un peu fatigué, parce que j'avais été treize heures à cheval, et que j'avais resté jusqu'à six heures du soir sans rien prendre, mais la nuit m'a

gade du dauphin, les repoussa vigoureusement, si bien qu'ils n'osèrent plus y remordre. Le roi fut obligé de quitter sa petite hauteur, parce que le canon des ennemis y donnait en plein. Il ne put jamais faire revenir au combat des fuyards, dont une grande partie étaient des valets, qui donnaient l'épouvante au reste. Pendant cette retraite qui lui perçait le cœur de douleur, son visage ne changea pas, et il donna ses ordres avec une tranquillité que tout le monde admira. Quand les ennemis eurent abandonné le champ de bataille, le roi y vint et y fut reçu avec des cris de joie incroyables. Il ordonna qu'on prît soin des blessés, amis ou ennemis. On a donné à cette affaire le nom de *bataille de Fontenoy*. Le soir, à neuf ou dix heures, le roi apprit que les ennemis s'étaient retirés en mauvais ordre; qu'il y avait beaucoup d'aigreur entre les Anglais et les Hollandais, et qu'à leur appel il leur avait manqué 15,000 hommes, au lieu que nous n'en avons perdu que 2,000. Ainsi, vous voyez que le roi a remporté une victoire complète. Le pauvre duc de Gra-

reparé. Je vous demande un million de pardons d'avoir été si longtemps sans vous écrire; ce n'est pas qu'il ne m'en ait souvent pris envie; mais connaissant l'amitié que vous voulez bien avoir pour moi, j'ai cru que vous aimerez mieux recevoir en même temps la nouvelle de la bataille gagnée, et que le roi et moi sommes en bonne santé, que celle que nous sommes en présence et que nous attendons le moment d'être attaqués. C'est pourquoi j'ai mieux aimé résister à ce que mes sentiments m'inspiraient et me priver de cette

mont fut tué d'un boulet de canon qui lui cassa la cuisse. Adieu, ma chère femme, je vous aime plus que moi-même. » Une dépêche de M. d'Argenson, ministre de la guerre, développait le bulletin si simple, si naïf de M. le dauphin à sa femme ; le ministre narrait encore cette suite d'incidents qui s'étaient produits pendant la bataille ; rien n'était omis de ce qui pouvait glorifier la nation et rassurer la reine.

A côté de ces récits vivement colorés, parce qu'ils étaient l'expression de témoins oculaires, gentilshommes sans prétentions et sans grande littérature, il parut mille écrits en vers ou en prose : on fut inondé de poëmes ou d'odes sur Fontenoy, et parmi ces rapsodies on dut distinguer ce que Voltaire désigna sous le nom pompeux de *Poëme de Fontenoy*[1]. Ce bulletin rimé avait été fait très vite : c'était son ex-

satisfaction, que de vous apprendre une nouvelle capable de vous causer de l'inquiétude. Adieu, ma chère maman, je vous supplie de ne pas oublier le fils le plus tendre et le plus respectueux.

« Louis. »

« Au camp devant Tournay, ce 12 mai 1745. »

[1] Voici quelques uns de ces bouts rimés :

Quoi ! du siècle passé le fameux satirique
Aura fait retentir la trompette héroïque,
Aura chanté du Rhin les bords ensanglantés,
Ses défenseurs mourant, ses flots épouvantés,
Son dieu même en fureur, effrayé du passage,
Cédant à nos aïeux son onde et son rivage :
Et vous, quand votre roi dans des plaines de sang
Voit la mort devant lui voler de rang en rang,

cuse ; et pouvait-on décorer du nom de *poëme*, à la manière d'Homère ou des admirables chants de Virgile, ce récit sans couleur, ce discours en vers où les noms propres sont encensés et les positions stratégiques indiquées, non point à la grande manière de Bossuet dans l'oraison funèbre de Condé, mais avec ce terre à terre d'un récit officiel des bureaux de la guerre. Voltaire, alors le poëte de cour, montrait un désir immodéré de se mêler aux affaires publiques ; sa renommée avait grandi à Versailles où il était à la mode sous l'aile du duc de Richelieu, et M. d'Argenson l'employait dans son département à la rédaction des documents secrets ou des manifestes. Rien ne manquait à sa carrière de courtisan ; il célébrait chaque événement domestique de la cour : au mariage du dauphin, Voltaire improvisa une méchante féerie sous le titre de la *Princesse de Navarre*[1], parade bonne

Tandis que de Tournay foudroyant les murailles,
Il suspend les assauts pour courir aux batailles,
Quand des bras de l'hymen s'élançant au trépas,
Son fils, son digne fils, suit de si près ses pas,
Vous, heureux par ses rois, et grands par la vaillance,
Français, vous garderiez un indigne silence.
Venez le contempler au champ de Fontenoi !
O vous, Gloire, Vertu, déesses de mon roi,
Redoutable Bellone, et Minerve chérie,
Passion des grands cœurs, amour de la patrie,
Pour couronner Louis, prêtez moi des lauriers,
Enflammez mon esprit du feu de nos guerriers.
. . . .

[1] Voltaire avait plaisanté lui-même sur sa comédie de *la Prin-*

tout au plus pour le théâtre de la Foire. Son ambition grandit avec le succès de ses flatteries ; il espérait un ministère, une ambassade, une charge de cour, tout lui semblait bon. Il y a souvent chez les poëtes des sentiments contradictoires, l'abaissement et l'orgueil, la vanité et la faiblesse, de manière à ce qu'ils ne se conservent jamais dans une noble indépendance des gouvernements et d'eux-mêmes [1].

L'enthousiasme de la cité éclata dans les pompes et les fêtes municipales ; les querelles de parlement n'étaient point absolument apaisées ; les plus ardents des conseillers étaient dispersés. Si les mesures énergiques contre les jansénistes avaient un peu irrité le peuple, les cours souveraines commençaient à rendre la justice et à s'asseoir sur les fleurs de lis, la grande chambre revenait de son exil à Pontoise, les enquêtes et les requêtes reprenaient leurs travaux ; peu à peu les avocats rentrés au palais plai-

cesse de Navarre et sur le prix excessif qu'il en avait reçu, dans un impromptu mordant :

> Mon *Henri Quatre* et ma *Zaïre*,
> Et mon Américaine *Alzire*,
> Ne m'ont jamais valu un seul regard du roi ;
> J'avais mille ennemis avec très peu de gloire :
> Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
> Pour une farce de la foire.

[1] Voici sa dédicace à Louis XV du poëme de Fontenoy :

Sire,

« Je n'avais osé dédier à V. M. les premiers essais de cet ou-

daient les causes à la vieille manière de Patru ou à la plus récente mode de Cochin. A peine ainsi rendues à leurs travaux, les cours souveraines prirent une résolution de concert avec les prévôts des marchands, ce fut d'aller complimenter le roi victorieux à la tête de l'armée de Flandre; depuis Louis XIV une pareille démarche ne s'était point renouvelée : quitter la capitale pour venir faire hommage au roi en pleine campagne, c'était un acte de déférence pour la grave magistrature du parlement. Mais la victoire de Fontenoy était un si grand service rendu au pays! Et dans cette glorieuse circonstance toute démarche était anoblie par le patriotisme national. Cette armée avait fait d'admirables choses, et la magistrature comme le sénat de Rome accourait sous la tente pour dire aux soldats : « Vous avez bien mérité de la patrie. » Alors déjà les idées de république et de Rome germaient dans les esprits; le parlement visait au rôle du vieux sénat, et ces toges flottantes accou-

vrages; je craignais surtout de déplaire au plus modeste des vainqueurs; mais, sire, ce n'est point ici un panégyrique, c'est une peinture fidèle d'une partie de la journée la plus glorieuse depuis la bataille de Bovines; ce sont les sentiments de la France, quoique à peine exprimés. C'est un poëme sans exagération et de grandes vérités sans mélange de fiction ni de flatterie. Le nom de V. M. fera passer cette faible esquisse à la postérité, comme un monument authentique de tant de belles actions faites en votre présence à l'exemple des vôtres.

raient aux pieds de César victorieux pour assister au triomphe.

Elle était éclatante la gloire du roi Louis XV! Dans cette bataille de Fontenoy, il avait déployé un courage et un sang-froid incontestables, une persistance de victoire digne d'éloges; ses serviteurs étaient tombés à ses côtés; le dauphin avait joué en enfant avec les balles et les boulets qui sifflaient aux oreilles et tuaient des gentilshommes autour de lui. Quand le soir la bataille fut gagnée, le roi ne put contenir sa joie; il embrassa le maréchal de Saxe alité dans sa carriole d'osier; sa munificence fut sans bornes; il lui donna Chambord en toute propriété, pour le transmettre librement après lui, et ses possessions furent augmentées de quarante mille livres de rente. Ce fut moins le maréchal qu'on récompensa que toute l'armée dans son chef; chaque gentilhomme eut son mot gracieux, chaque régiment son témoignage de gloire, et cette noblesse de France était tellement inhérente au métier des armes, qu'elle croyait n'avoir fait que

« Daignez, sire, ajouter la bonté que V. M. a eue de permettre cet hommage, celle d'agréer les profonds respects d'un de vos moindres sujet et du plus zélé de vos admirateurs. »

En même temps Voltaire écrivait au roi de Prusse:

Mon cœur me dit que je touche
A ce moment fortuné
Où j'entendrai de la bouche
De l'Apollon couronné

Ces traits que la sage Rome
Aurait admirés jadis;
Je verrai, j'entendrai l'homme
Que j'adore en ses écrits.

son devoir et ne mériter aucune récompense. Il y eut un vif enthousiasme sur le champ de bataille même ; les soldats portaient leurs chapeaux coquettement garnis de roses au bout de leurs baïonnettes. Aux cris de *Vive le roi!* des feux de joie flambaient partout ; Normandie, Bretagne, Anjou, depuis les Grassins jusqu'aux hussards de nouvelle formation, Royal-Cravate (ou Croate), tous manifestèrent leur joie bruyante.

Le soir, Louis XV, suivi de son fils, parcourut le champ de bataille, cherchant par ce lamentable spectacle à le dégoûter de la guerre ; il lui montrait les blessures et les traits contractés de la mort : « Voyez, mon fils, les maux de la guerre ! apprenez ce que coûte une victoire ! » Et le dauphin avait des larmes dans les yeux ; le carnage avait été effroyable, le canon avait labouré les rangs ; ici, couchés sur le champ de bataille, des officiers anglais avec leur habit rouge à côté des mousquetaires noirs et gris, tous étendus roides morts. Le soir même, les blessés furent ramassés, et comme on demandait au roi ce qu'il fallait faire des ennemis, il répondit : « Qu'on les traite comme mes propres troupes. » Et l'humanité française se révéla partout dans l'admirable courage des capucins et des saintes filles qui accoururent de tous les côtés de la France pour soigner les blessés dans les hôpitaux de la frontière, depuis Lille jusqu'à Anvers et Ypres ; on déchirait ses vêtements, ses linges précieux, ses voiles, pour faire de la charpie ;

on ne distingua pas les Français de ces ennemis qui avaient pourtant crié : *non quarter!* Ceux qui avaient combattu sur le champ de bataille se tendaient la main sur le lit de douleur, comme ils étaient étendus roides en face l'un de l'autre au champ de mort.

Cependant on dut profiter de la victoire; le siége de Tournay, abandonné un instant pour courir à Fontenoy, fut repris avec vigueur; au bout de dix jours de tranchée la ville se rendit, et la garnison dut se retirer avec promesse de ne plus servir. Les conquêtes des villes de Flandre furent poussées avec activité : après Tournay, le siége de Gand est décidé; cette ville si renommée dans les fastes populaires des métiers flamands se rend aux généraux de Louis XV. Toutes les places de Belgique sont enlevées successivement au pas de course ; Ostende, qui avait soutenu tant de siéges, se soumet aux armes françaises ; Oudenarde et Nieuporg subissent la même destinée. Tous ces siéges furent conduits par un général d'artillerie et de génie de la plus haute capacité, et dont la vie avait été aussi poétique que celle de Maurice de Saxe ; c'était Ulrich Woldémar de Lowendall, issu, comme le maréchal de Saxe, d'une tige d'amour; son grand-père était bâtard de Frédéric, roi de Danemarck [1]; enfant il avait servi

[1] Ulrich-Frédéric Woldemar de Lowendall, né à Hambourg en 1700, était petit-fils de Frédéric III, roi de Danemarck, par son grand-père, fils naturel de ce prince.

dans les cadets; mais l'arme de l'artillerie avait spécialement occupé ses études. Tout jeune homme, il écrivit un traité sur les manœuvres de l'artillerie, ou, pour parler plus exactement, il le traduisit du portugais et le commenta d'une façon remarquable. Comme toute la noblesse allemande, il alla combattre les Turcs; à la bataille de Bellegrade, il menait le corps saxon près du prince Eugène, sous le feu du canon ennemi. Il prit ensuite du service en Russie pour sa spécialité du génie et de l'artillerie, et il s'y plaça dès l'origine au premier rang ; dégoûté de la discipline moscovite, son ami, le comte Maurice, l'appela dans les rangs de l'armée française, et il y reçut le grade de lieutenant-général, avec mission de conduire les siéges. Louis XV lui dut la reddition des places de toute la Flandre, avec une promptitude et une régularité bien remarquables. Fontenoy fut ainsi dignement couronné par une suite de capitulations de l'ennemi ; l'armée française, appuyée sur une ligne de forteresses, put se déployer en Belgique jusque sur les frontières de la Hollande, de manière à menacer les paisibles marchands d'Amsterdam et de La Haye.

L'hiver approchait, on préparait ses quartiers, et comme il y avait fatigue dans les esprits, le roi, laissant le commandement de l'armée au maréchal de Saxe et la conduite des siéges à Lowendall, résolut de venir avec le dauphin saluer sa capitale, avide de le voir. Car, dans deux circonstances difficiles pour le

pays, le roi de France s'était mis à la tête de ses armées; l'année précédente, il avait combattu en Flandre et en Lorraine. Cette année, le triomphe de Fontenoy rayonnait sur son front. En ce siècle, il y avait quelque chose de naïf, de touchant dans l'amour que la bourgeoisie portait au roi; rien n'avait détruit ce prestige d'un pouvoir souverain émané de Dieu; le roi c'était la patrie personnifiée, le père commun; on ne discutait pas encore, comme l'école anglaise et genevoise, l'origine de la souveraineté cachée dans un impénétrable sanctuaire. Qu'on s'imagine donc l'ivresse du peuple lorsque le roi revint de Fontenoy; l'année dernière, il l'avait pleuré sur son lit d'agonie; puis était venu le mariage du dauphin, et cette longue traînée de fêtes et de plaisirs qui avait accompagné l'amour et l'hymen d'un noble fils de France. Paris fut pendant l'hiver comme un pays enchanté dans ses rues fleuries et embaumées; çà et là des salles de bal, des spectacles en plein air; à Versailles surtout, l'élégance des fêtes s'associait aux beaux-arts. Madame d'Étioles, à la tête de cette noble impulsion, se montrait comme la divinité des poëtes, des peintres, des musiciens [1]; rien n'est comparable à la grâce de ces médaillons, de ces groupes d'amour,

[1] « Madame de Pompadour sait prendre tous les caractères pour plaire au roi, mais elle a un grand inconvénient pour la cour qui la méprise, c'est qu'elle a un fort mauvais ton, celui d'une bourgeoise déplacée, et qui veut déplacer tout le monde, si on ne parvient à

dont elle donnait les dessins pour décorer les petits appartements de Choisy et même de Versailles. Madame d'Étioles, en plus grande faveur auprès du roi, venait d'être créée marquise de Pompadour, titre gracieux et sonore d'une famille éteinte. Dès ce moment, la marquise de Pompadour fut la divinité favorable de cette cour si noble, si choisie ; accessible à la flatterie, elle aimait qu'on parlât d'elle comme de Vénus, la déesse de la beauté ; comme de Minerve, la protectrice des beaux-arts. Ces tableaux, que vous voyez encore dans les galeries de Versailles, sur les campagnes du roi en Flandre, ces toiles qui reproduisent si bien les élégants gentilshommes, ces belles figures de la noblesse de France, furent commandées par la marquise de Pompadour comme un monument qu'elle élevait à la gloire de son royal amant. Dès ce moment, il n'y eut plus un poëte qui ne vint payer le tribut de ses vers à la marquise ; elle attira auprès d'elle surtout M. de Voltaire, qui se fit bien petit aux genoux de la maîtresse du roi. Dans ces fêtes qui célébrèrent le retour et les victoires de Flandre, Voltaire, qui avait écrit le bulletin versifié de Fontenoy, voulut payer encore sa dette en écrivant

la déplacer elle-même. Au lieu de se soumettre aux convenances, elle veut que les convenances se soumettent aux siennes. Elle s'environne d'artistes et de poëtes. Elle aime d'être prônée. Elle jouit des hommages des grands et fait beaucoup pour les obtenir ; elle veut s'enrichir. »

en vers une pièce pauvrement louangeuse pour le roi, sous le titre du *Temple de la gloire*. M. de Voltaire fut élevé au titre de gentilhomme de la chambre par le crédit de madame de Pompadour; cette place, qui valait 60,000 livres de finance, il l'obtint gratuitement, puis il fut autorisé à la vendre en conservant le titre; il en toucha le prix, ce qui fut un acte de munificence à la façon toujours noble du roi Louis XV.

Désormais aux pieds de madame de Pompadour [1], comme un poëte d'antichambre, Voltaire flattait tour à tour le duc de Richelieu et la favorite [2]. Le roi l'admettait dans sa loge d'Opéra, aux menus plaisirs; il ne l'aimait pas personnellement, mais madame de Pompadour était si puissante, et Voltaire si ingénieux à

[1] Voltaire encensait toujours madame d'Étioles quand elle fut créée marquise de Pompadour; voici ce qu'il lui écrivait :

A Etioles, juillet 1745.

Il sait aimer, il sait combattre ;
Il envoie en ce beau séjour
Un brevet digne d'Henri quatre,
Signé Louis, Mars et l'Amour.

Mais les ennemis ont leur tour ;
Et sa valeur et sa prudence
Donnent à Gand le même jour
Un brevet de ville de France.

Ces deux brevets si bien venus
Vivront tous deux dans la mémoire ;
Chez lui les autels de Vénus
Sont dans le temple de la Gloire.

[2] « M. de Voltaire a, dit-on, une secrète démangeaison d'être ministre; nous l'avons envoyé espion chez le roi de Prusse, et parce qu'il lui a arraché une seule phrase, il estime assez son savoir pour se croire un homme d'état. A présent, il cherche à plaire à madame de Pompadour. »

plaire. On raconta parmi les gentilshommes une anecdote qui fait voir dans quel abaissement un beau génie peut tomber. On représentait le *Temple de la gloire*, Voltaire était debout dans la loge du roi, derrière son fauteuil; quand la pièce fut finie, le poëte transporté se jeta aux genoux de Louis XV et s'écria, presqu'en pleurant de joie : « Ah! Trajan! Trajan! vous reconnaissez-vous? » Cela fit une sorte de scandale dans la loge, mais l'on pardonne si vite ce qui vous flatte, et le roi sourit à Voltaire.

Cet hiver fut un temps d'ivresse et de bals aussi bien à Paris que sous la tente : partout la politesse des gentilshommes se montra; si à Versailles, à Paris, les fêtes de nuit se multipliaient à la manière vénitienne, à Tournay, à Gand, partout où le drapeau français se déployait, on vit également cette brillante noblesse galante pour les femmes vivre d'amour et de gloire. Le maréchal de Saxe, un peu guéri de ses souffrances, voulut que, dans toutes les cités conquises, les officiers, soigneux de l'honneur français, se réunissent dans des fêtes, des bals et des spectacles [1]; n'était-il pas lui un noble chevalier? Les aventures de sa vie étaient si poétiques; il avait éprouvé tant de bonnes et de mauvaises fortunes, et maintenant encore une artiste spirituelle le suivait sous la tente; madame Favart s'était attachée de l'amour le plus tendre au maréchal de Saxe, déjà par-

[1] « J'étais obligé, dit M. Favart, de suivre l'armée et d'établir

venu à 55 ans; elle faisait les honneurs de son salon et de ses bals; jeune et admirable actrice, les poëtes la comparaient à Vénus couronnant le dieu Mars. Après les périls, les plaisirs, et c'est ainsi que se maintenait cet esprit chevaleresque, type du vieux régime; pour être courageux il n'était pas besoin alors de prendre l'air farouche des Francs incultes, des compagnons de Clovis à la crinière flottante; on s'exposait à la mort aussi bien floqueté de rubans que dégoûtant de crasse et de haillons; cela tenait à des habitudes de coquetterie, de propreté et de bon goût qui ne gâtent rien dans les vies glorieuses.

Au milieu de toute cette chevalerie brillante, un paladin plus noble qu'eux tous encore se présentait sur la scène politique. Dès que la France s'était prononcée pour une guerre contre la Grande-Bretagne, des émissaires étaient partis pour se rendre à Rome près du prince Charles-Édouard, l'héritier légitime des Stuarts, ce beau jeune homme dont la vie aventureuse va maintenant commencer. Charles-Édouard s'était embarqué sur une mer orageuse, comme l'oiseau de l'Océan dans la tempête; il avait passé à travers

mon spectacle au quartier général. Le comte de Saxe, qui connaissait le caractère de notre nation, savait qu'un couplet de chanson, une plaisanterie faisaient plus d'effet sur l'âme ardente du Français que les plus belles harangues. Il m'avait institué chansonnier de l'armée, et j'étais chargé d'en célébrer les événements les plus intéressants. »

les mâts et les cordages des flottes anglaises ; il débar-
qua sain et sauf à Antibes[1], non loin du golfe Juan,
qui vit une aussi grande aventure presqu'un siècle
plus tard. Dans une dépêche de M. de Villeneuve, com-
mandant d'Antibes, on lit : « que deux gentilshommes
anglais, nommés Graham et Mattok, ont débarqué sur
la côte. » M. de Mirepoix, gouverneur de Provence, re-
çut les ordres immédiats de la cour sur la destinée de
ces étrangers et abrégea leur quarantaine. On offrit
une chaise de poste au jeune héros ; il se mit à sourire
et partit à franc étrier sur un cheval fougueux ; dans
soixante-douze heures il fut à Paris, au moment où l'o
ouvrait la campagne de Flandre. Charles-Édouard, s
crètement reçu par Louis XV, dut se rendre près d
brigades écossaises et irlandaises qui formaient l'ava
garde de l'armée de l'Océan sur les côtes. I
ne pouvait résister à l'ascendant de ce prince
front haut des Stuarts, avec sa noble chev
blonde qu'il tenait de Charles II (ainsi qu'on l
dans les portraits de Vandyck) et de la fille
bieski, le héros de la Pologne ; sa taille était l
bien prise, ses mains magnifiques révélaien
gine mélancolique des Stuarts ; à Paris, sa

[1] « Charles-Édouard voulant quitter l'Italie par n
pas éveiller l'attention des espions anglais, qui eussen
départ aux bâtiments du roi Georges, alors dans la M
fallait qu'il s'échappât comme un captif. L'ambassad

destinée lui donna tous les cœurs; il reçut des baisers d'amour, comme de nobles exhortations à la guerre, et il partit pour l'armée de Normandie.

On ne peut dire quelle vive inquiétude sa présence sur les côtes de l'Océan inspira au gouvernement politique en Angleterre; le ministère de lord Carteret en fut vivement préoccupé; nul n'ignorait que les jacobites étaient puissants dans les trois royaumes, malgré la surveillance et la répression imposées par les whigs. L'esprit public se manifestait là pour les Stuarts; l'*habeas corpus* fut suspendu, les Anglais demandèrent des troupes à la Hollande en vertu des traités de mutuelle garantie; et c'est par l'étranger que les whigs décidèrent de se défendre contre le triomphe possible de Charles-Édouard dans les trois royaumes. Tout ce qui avait un peu de poésie dans la tête, d'enthousiasme au cœur, était prononcé, en Angleterre et en Écosse, pour le prince Charles-Édouard; les chants jacobites étaient récités partout et les Écossais entonnaient en chœur ces strophes qui, par un étrange changement de destinée, sont devenues le *God save the King* de la maison de Hanovre : « Que Dieu bénisse notre seigneur le roi ! que Dieu conserve notre

Rome, M. de Canillac, ne fut pas même mis dans la confidence. Le cardinal de Tencin voulut que tout fût conduit par son neveu, le bailli de Tencin, ambassadeur de l'ordre de Malte. Le cardinal d'Acquaviva était aussi du complot. Charles-Édouard prétexta une

seigneur le roi! que Dieu conserve le roi! Qu'il le rende victorieux, heureux et glorieux pour régner longtemps sur nous! Dieu conserve le roi! Que Dieu lui envoie un héritier royal! Que Dieu bénisse le roi et la reine, afin que nous puissions voir sortir d'eux une race royale pour régner sur notre postérité, pour régner à jamais! Que Dieu bénisse le prince, que Dieu bénisse le prince! C'est Charles que je veux dire, afin que nous puissions voir la Grande-Bretagne délivrée des whigs, de Georges et de son Frédéric. Ainsi soit-il. Que Dieu hâte l'heureux moment, que le Dieu tout-puissant nous soit en aide, afin que toute la famille, qui est en Italie, revienne bientôt et tout à coup à Witthall! Que Dieu bénisse l'Église et la préserve pure de toute whiguerie et de l'hypocrisie des whigs qui cherchent méchamment à la souiller! Bon courage à tous les sujets fidèles, grands et petits, qui rappelleront le roi, le seul roi qui ait le droit de régner; son retour peut seul sauver la Grande-Bretagne.» Ce chant des jacobites s'adressait aux Stuarts et au noble Charles-Édouard, leur héritier. La cause des whigs avait quelque chose de froid et de prosaïque. Cette maison de Hanovre, étrangère aux mœurs de

partie de chasse au sanglier, qu'il faisait tous les ans au château de la Cisterna, pour s'absenter de Rome le 9 janvier 1744. En chemin il feignit une entorse au pied pour faire une halte sans exciter le soupçon des personnes de la partie. Prenant l'habit, la médaille et le

l'Angleterre et appelée à la gouverner, excitait peu de sympathies, excepté parmi quelques familles trop mêlées à la révolution de 1688 pour subir une restauration des Stuarts; les hautes classes compromises dans un changement politique renoncent difficilement à leurs croyances; elles y tiennent par intérêt et plus encore par amour-propre. Il fallait donc à tout prix éviter une restauration, et l'Angleterre tout entière fut soumise à un régime exceptionnel sous l'influence des idées hollandaises et orangistes.

Pendant ce temps, le prince Édouard s'est rendu à l'armée d'invasion réunie à Lille, à Saint-Omer, à Vire; les ports sont remplis de bateaux plats destinés au transport des troupes; cinq vaisseaux et cinq frégates sont disposés pour conduire le prince sur la côte écossaise; mais les vents violents contrarient le départ; ils servirent si souvent l'Angleterre! Et vingt-neuf vaisseaux de ligne au pavillon britannique se déploient bientôt devant les côtes de Normandie; la tempête souffle dans toutes ses fureurs, car la fatalité n'a point abandonné les Stuarts! l'armée et la flotte françaises sont dispersées; le prince s'en inquiète peu, son caractère aventureux ne demande pas tant de

nom du courrier d'Espagne, il courut la poste jusqu'à Gênes, où il s'embarqua sur une felouque espagnole. Les vents furent quelque temps contraires, et Charles-Édouard traversa une escadre anglaise. Enfin, il débarqua le 23 janvier à Antibes. »

troupes et tant d'efforts; il écrit à lord Sempill, qui le représentait à Paris : « Je ne puis envisager l'état actuel de l'Angleterre sans en être vivement touché et sans avoir un désir ardent de délivrer la nation du joug sous lequel elle gémit [1]. S'il y avait le moindre lieu de croire que ma présence, sans un corps de troupes, pourrait avoir cet effet, je m'y rendrais dans un canot sans balancer un moment. » C'est là du beau, du noble courage! Charles-Édouard s'impatiente de n'être pas libre et reconnu. « Quoique le public ignore le lieu de mon séjour actuel, on saura que j'ai été là où se faisait l'embarquement; si je me retire sans rien faire après de si belles espérances, toute la terre dira que les malheurs de ma famille restent attachés à toutes les générations et n'auront jamais de fin. Ces propos, quoique mal fondés, ne laisseront pas de faire une certaine impression; nos amis en seront affligés, et ils serviront à relever le courage de nos ennemis que j'apprends avoir été presque abattus par la nouvelle de l'embarquement. Dans cette situation, je dois mettre tout en usage pour soutenir les espérances de nos fidèles amis, et s'il est absolument impossible, dans les circonstances présentes, de transporter en Angleterre le corps de troupes qui y serait nécessaire, je crois qu'on ne peut

[1] Cette correspondance a été publiée dans le consciencieux livre de M. A. Pichot sur l'histoire de Charles-Édouard.

mieux faire que de tourner ses pensées du côté de l'Écosse. » Quelle poétique existence que la vie de Charles-Édouard ! Il a foi dans le peuple anglais, dans les montagnards d'Écosse, il répugne même de combattre avec les Français, tant il craint que sa cause ne reste pas purement anglaise : « Dans d'autres circonstances, je serais charmé de pouvoir faire la campagne dans une grande armée commandée par des généraux de réputation, et surtout dans quelqu'une des armées françaises, où les rois mon père, mon grand-père et plusieurs princes de notre maison ont autrefois acquis de la gloire ; mais l'état de la Grande-Bretagne et l'attente des peuples auxquels je me dois m'obligent de tourner toutes mes pensées de ce côté-là. Je le fais avec un zèle qui me porterait à entreprendre le rétablissement du roi mon père et la délivrance de ses sujets opprimés avec le petit nombre de fidèles Écossais qui ont pu conserver leurs armes. Je sais que la plupart de nos montagnards se joindraient à moi, quand même ils me verraient arriver chez eux tout seul et sans appui. Ne me convient-il pas mieux d'aller périr, s'il le fallait, à la tête de ces braves gens, que de traîner une vie languissante dans l'exil et la dépendance? »

Charles-Édouard ne tient plus d'impatience ! Au milieu des préparatifs de l'embarquement il revient à Paris, avide de voir Louis XV ; il écrit à son bon oncle afin qu'il lui donne les moyens de se rendre seul s'il le

faut en Écosse : « L'Angleterre est en pleine sécurité; les Hollandais ont été appelés en Flandre; des sujets fidèles lui tendent les bras ; il veut avoir l'honneur de rétablir le roi son père; les Écossais ne s'effraient point de la guerre civile ; qu'on lui procure seulement des armes, et la restauration se fera. » C'est qu'en effet Charles-Édouard recevait des lettres secrètes des lords noblement dévoués aux Stuarts : « Qu'il lève sa royale bannière, lui disait-on, et les klans se prononceront pour lui. » Le cabinet de Versailles hésite encore : « Il ne voulait pas, dit-il, compromettre la destinée du prince et de ses amis. » Alors Charles-Édouard n'y tient plus, il frète un vaisseau, propriété d'un armateur de Nantes, du nom de Walsh, noble Irlandais dévoué à la famille des Stuarts ; lui-même M. de Walsh prend le commandement d'une frégate de trente-cinq canons ; quelque argent réuni sert à payer les équipages. Puis avec cette seule force, rempli de son merveilleux dessein, Charles-Édouard se livre au hasard de la tempête, cette tempête qui fait assaut avec lui pour empêcher son débarquement sur les côtes d'Écosse. Le prince étouffait dans sa solitude de Navarre que lui offrait l'amitié du duc de Bouillon, il préfère les grandes aventures, et il va les courir.

C'était le moment où Louis XV venait de remporter la victoire de Fontenoy, circonstance bien favorable, car l'Angleterre était frappée de terreur. Avant

de quitter le château de Navarre, le prince avait encore écrit de sa main au roi Louis XV pour lui annoncer sa résolution définitive de débarquer en Écosse[1] : « Il devait entreprendre seul ce qu'un secours médiocre aurait infailliblement fait réussir. Ne pouvait-il pas tirer quelque avantage de la noble victoire que le roi venait de remporter en Flandre. Quant à lui, il voulait essayer sa destinée. « Après avoir adressé ces paroles au roi de France, Charles-Édouard s'embarque à l'embouchure de la Loire avec sept de ses partisans sur un bâteau pêcheur qui rejoint les deux navires commandés par M. de Walsh, assisté de deux beaux noms de la marine de France, le marquis d'O et M. de Bart, petit-fils de Jean Bart. Pendant la traversée, Charles-Édouard fut obligé de se cacher sous l'habit d'un prêtre irlandais. En mer, la petite flotille engage

[1] *Lettre de Charles-Édouard à Louis XV.*

12 juin 1745.

« Monsieur mon oncle,

« Après avoir tenté inutilement toutes les voies de parvenir jusqu'à Votre Majesté, dans l'espérance d'obtenir de votre générosité les secours nécessaires pour me faire jouer un rôle digne de ma naissance, j'ai résolu de me faire connaître par mes actions et d'entreprendre seul un dessein qu'un secours médiocre rendrait infaillible. J'ose me flatter que Votre Majesté ne me le refusera pas. Je ne serais point venu en France, si l'expédition projetée il y a plus d'un an ne m'eût fait connaître les bonnes intentions de Votre Majesté à mon égard, et j'espère que les accidents imprévus qui rendirent pour lors cette expédition impraticable n'y auront rien changé. Ne

un combat avec des navires de guerre anglais ; alors bouillonnant de courage au premier éclat du feu, Charles-Édouard demande une épée et s'élance sur le pont ; et le capitaine est obligé de lui dire : « Monsieur l'abbé, votre place n'est pas ici. » Charles-Édouard obéit avec douleur, il se résigne ! Que d'abnégations les circonstances commandent aux races tombées !

La voici enfin cette terre d'Ecosse, le prince la touche, il la baise religieusement ! L'île d'Eriska est son premier refuge. Hélas ! l'Écosse n'était point préparée ; que de peines, que de nobles efforts ! Enfin, les montagnards répondent au nom de Charles Stuart, ils saisissent leurs claymores au bruit de leurs chants nationaux, et leurs chefs déclarent hautement que si le prince Charles-Édouard est réellement débarqué en Écosse, tout loyal Écossais doit prendre les armes

puis-je pas me flatter en même temps que la victoire signalée que Votre Majesté vient de remporter sur ses ennemis et les miens (car ne sont-ils pas les mêmes) aura apporté quelque changement aux affaires, et que je pourrai tirer quelque avantage de ce nouvel éclat de gloire qui vous environne. Je prie Votre Majesté de considérer qu'en soutenant la justice de mes droits, elle se mettra elle-même en état de parvenir à une paix solide et durable, unique but de la guerre dans laquelle elle se trouve présentement engagée. Enfin, je veux tenter ma destinée qui, après les mains de Dieu, est entre celles de Votre Majesté ; si elle me fait réussir, elle trouvera un allié fidèle dans un parent qui a déjà l'honneur d'être, avec l'attachement le plus respectueux, monsieur mon oncle, de Votre Majesté, etc. »

sous sa bannière. Le duc de Perth, le premier, salue l'arrivée de Charles-Édouard; bientôt il voit courir vers lui les klans des montagnes, Charles les harangue dans sa langue nationale : « Je viens débarquer sur vos côtes, ma bannière est déployée; je suis votre prince, votre compatriote, votre ami. » Silencieux, ils hésitent un moment, lorsqu'un simple montagnard s'écrie de sa voix forte : « Prince, tant que je serai en Écosse, je tirerai l'épée, prêt à mourir pour vous. » Charles-Édouard lui presse la main ; et c'est alors que mille voix retentissent dans la montagne; les Macdonald, les Cameron, les Stuart, origine de la race, viennent se ranger sous la bannière; Charles-Édouard vide joyeusement la coupe avec les highlanders ; il se dit le prince national, il échange quelques mots en langue gallique pour réveiller l'énergie de ses fidèles. Tout se prépare à une expédition contre l'Angleterre, la vieille ennemie ; les fidèles tirent l'épée et l'on apprend de bonnes nouvelles : « L'armée anglaise et le parlement même n'appuient que faiblement ces *chiens* de whigs; au premier succès, les tories les plus indécis se réuniront aux jacobites; mais il faut aller vite pour s'opposer au secours et à l'irruption des Hollandais. »

Jamais l'enthousiasme ne fut plus vif[1], les chefs

[1] C'est alors qu'on rédigea aux affaires étrangères le manifeste du roi de France en faveur du prince Charles-Édouard; on le dit l'œuvre de Voltaire.

viennent offrir leur appui, et le klan de Lochiel fait sa soumission comme les autres montagnards. On dit que dans une bruyère Lochiel rencontra un de ces vieillards à la seconde vue des îles de Skey, qui lui révéla le triste avenir de la guerre. Ces prédictions n'arrêtèrent rien cependant, et des succès décisifs couronnèrent l'insurrection des montagnards ; les forts élevés par les Anglais en Écosse furent détruits ; dans les plaines et sur les montagnes, les klans agitèrent leurs claymores et leur plaid écossais. Les troupes anglaises ne purent s'opposer à cette première invasion. L'étendard des Stuarts fut levé ; quand ses plis volèrent au gré des vents d'Écosse, on vit s'agiter 1,200 toques bleues de montagnards, et l'on entendit les vieux pibrochs nationaux sur la cornemuse. Ainsi l'insurrection semblait devoir s'étendre déjà jusque sur la frontière de l'Angleterre, et ce fut alors que le

« Le sérénissime prince Charles-Édouard ayant débarqué dans la Grande-Bretagne sans autre secours que son courage, et toutes ses actions ayant acquis l'admiration de l'Europe et les cœurs de tous les véritables Anglais, le roi de France a pensé comme eux. Il a cru de son devoir de secourir à la fois un prince digne du trône de ses ancêtres et une nation généreuse, dont la plus saine partie rappelle enfin le prince Charles Stuart dans sa patrie. Il n'envoie le duc de Richelieu à la tête de ses troupes, que parce que les Anglais les mieux intentionnés ont demandé cet appui, et il ne donne précisément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer dès que la nation exigera leur éloignement. Sa Majesté en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de rois, à un prince

prince Édouard se hâta d'informer de ses succès le cabinet de Versailles; il écrivit à son royal oncle: « Espérant avant peu une restauration qui lui permettrait de dater ses lettres d'Édimbourg et de Londres; toute l'Écosse était soulevée, l'usurpateur Georges II serait renversé, il lui demandait quelques secours pour l'appuyer moralement dans cette guerre. »

Les récits qui arrivaient de l'Écosse étaient bien de nature à exciter un vif intérêt dans une cour aussi chevaleresque que le Versailles de Louis XV; les Stuarts, parents et alliés des Bourbons, étaient tombés parce qu'ils avaient paru trop unis à la politique de Louis XIV. On avait donc sympathie pour cette noble cause, indépendamment des motifs diplomatiques plus graves encore: devait-on négliger la cause du prince Édouard, sujet de discorde civile et d'affaiblissement pour la Grande-Bretagne? La guerre se con-

si digne de régner, ne fait cette démarche auprès de la nation anglaise que dans le dessein et dans l'assurance de pacifier par là l'Angleterre et l'Europe, pleinement convaincu que le sérénissime prince Édouard met sa confiance dans leur bonne volonté; qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs lois et de leur bonheur comme le but de toutes ses entreprises, et qu'enfin les plus grands rois d'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la nation.

« C'est dans ces sentiments que le roi secourt le prince qui est venu se jeter entre leurs bras, le fils de celui qui naquit l'héritier légitime des trois royaumes, le guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend que d'eux et de leurs lois la confirmation de ses droits les plus

tinuait avec l'Angleterre après Fontenoy; n'était-ce pas une grande diversion que de faire soulever l'Écosse contre le gouvernement des whigs? L'expédition du prétendant, si elle était couronnée de succès, amenait la ruine du plus puissant ennemi de Louis XV; et en considérant la question sous le simple point de vue matériel, on pouvait, en secourant Charles-Édouard, amener un traité plus facile et plus utile avec la maison de Hanovre. Ces raisons parurent puissantes, et le cabinet de Versailles décida que l'armée de Normandie serait portée à 22,000 hommes, composée surtout d'Écossais, d'Irlandais, d'Allemands, sous le duc de Richelieu; outre l'intrépidité naturelle du gentilhomme, on avait recherché quelque sympathie de caractère; le prince Édouard était galant, brave, comme le duc de Richelieu; il y avait dans cette tête aventureuse de Charles-Édouard quelque

sacrés, qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, et dont les vertus enfin ont attendri les âmes les plus prévenues contre sa cause.

« Il espère qu'une telle occasion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'estimer, qui sont liées naturellement par les besoins mutuels de leur commerce, et qui doivent l'être ici pour les intérêts d'un prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

« Le duc de Richelieu, commandant les troupes de Sa Majesté le roi de France, adresse cette déclaration à tous les fidèles des trois royaumes de la Grande-Bretagne, et les assure de la protection constante du roi son maître. Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens rois et répandre comme lui son sang pour son service. »

chose de saisissant, de poétique, d'animé, qui pénétrait tous les cœurs ; on rêvait de le voir à la tête des montagnards avec le manteau écossais et la toque bleue surmontée d'une plume de coq de bruyère, la claymore au poing, poursuivre les Anglais. On le voyait rétablir les Stuarts sur leur trône légitime, et l'imagination ardente des gentilshommes aimait à seconder ce projet.

Toutefois le cabinet de Versailles, plus prudent, plus circonspect que la noblesse, avait donné des instructions spéciales à M. de Richelieu : « On devait ménager les États-Généraux et l'Angleterre ; si l'on favorisait trop ouvertement les Stuarts, on ne pourrait plus détacher la Hollande de la coalition et l'on se plaçait au plus mal avec la Prusse et une portion de l'Allemagne. » Les instructions du duc de Richelieu furent doubles et se résumèrent ainsi : « Beaucoup menacer et peu agir, être toujours sur le point de s'embarquer et ne point le faire ; attendre la campagne de Charles-Édouard et ne plus hésiter si la victoire venait à lui. » Ce qui fait qu'en diplomatie on agit si lentement, c'est qu'on ne veut rien exposer et qu'on prévoit toutes les chances ; certes il y a quelques avantages dans cette action si précautionneuse, mais que de périls et de dangers aussi causés par trop de prudence ! Qu'il arrive un homme de génie, un de ces hommes qui se rient des obstacles, et l'édi-

fice est violemment ébranlé; tout craque, les précautions disparaissent, c'est un géant que vous entourez d'un réseau, et qu'il brise d'un geste.

CHAPITRE IX.

CAUSES INTÉRIEURES ET DIPLOMATIQUES QUI FONT DÉSIRER LA PAIX.

État des esprits en France. — Épuisement des finances. — Accroissement de l'impôt. — Système d'emprunt. — Effort extraordinaire des provinces. — Mécontentement. — Questions religieuses. — Les parlementaires. — Criailleries. — Les écrivains. — Projet du parti protestant. — Ses rapports avec l'Angleterre et la Prusse. — Complot pour favoriser un débarquement des Anglais en Bretagne et à La Rochelle. — Situation extérieure. — Conséquences de la trahison du roi de Prusse. — Déploiement des forces autrichiennes en Italie. — Mort de Philippe V. — Alliance des Russes et des Autrichiens. — Marche des Moscovites vers l'Allemagne. — Courses maritimes des Anglais. — Situation du commerce. — Les marines espagnole et française. — Les colonies. — Plaintes. — Situation de la guerre continentale. — La Provence et la Bretagne entamées. — Offre de paix par la voie de la Hollande.

1746—1747.

Il y a deux aspects sous lesquels on peut envisager la situation d'un gouvernement et d'un peuple, la force matérielle et la force morale qu'il faut incessam-

ment balancer et comparer; la superficie peut être brillante, la gloire venir au drapeau, la conquête s'associer à la gloire, et tout cela peut ne couvrir au fond qu'une immense détresse, une impuissance d'aller plus longtemps, un besoin d'en finir avec une position éclatante, et néanmoins vide et fatale. Ainsi se trouvait la France après la victoire si glorieuse que le roi venait de remporter dans les plaines de Fontenoy : les conquêtes des villes flamandes; les fêtes et les réjouissances de Paris cachaient un état social fortement ébranlé, une misère d'autant plus grande que les sacrifices imposés étaient partis d'un principe national et d'un sentiment d'honneur public. Jamais, depuis les grandes coalitions contre Louis XIV, on n'avait vu en France une armée permanente aussi considérable; les états de la guerre portent sur pied 108,000 hommes pour l'armée de Flandre, 52,000 pour les corps d'observation de la Lorraine et de l'Alsace, et enfin 75,000 dans le Piémont et l'Italie. Et si l'on comprend ensuite l'armée d'expédition de Normandie, les garnisons des villes, les troupes de dépôts, les milices soldées, on peut dire que près de 400,000 hommes étaient sur pied lors de la guerre que venait de couronner Fontenoy.

La France est un pays à grandes ressources; le recrutement s'opérait par enrôlements volontaires; les régiments étrangers formaient bien un tiers de ces troupes, mais 300,000 hommes étaient levés en

France parmi les populations actives, sans compter les grenadiers royaux, l'élite de la milice, qui s'étaient si bravement conduits dans la Flandre. De là un grand vide dans les campagnes; la partie mâle de la nation était sous la tente, les bras manquaient à l'agriculture, et dans la Champagne seulement, les rôles portent que 800 paysans étaient absents des bailliages et sénéchaussées. Cette même dépopulation se faisait sentir dans la classe noble qui s'était conduite avec un dévouement et une abnégation inimaginables; elle avait sacrifié sa fortune et sa vie pour la défense de la patrie menacée; quelque chose de chevaleresque, de grandiose, de religieux, se manifestait dans le dévouement d'un gentilhomme qui se donnait à son roi et à sa patrie; il mourait sans plaintes; pour lui, quitter la vie était chose simple, tirer l'épée était un devoir. Il y avait donc épuisement dans ces deux classes qui formaient l'armée, le gentilhomme et le paysan, l'un officier, l'autre soldat, comme cela s'était vu depuis le moyen âge dans cette liaison intime qu'on retrouve plus tard dans la Vendée.

Ce vide des campagnes, ce dénûment d'hommes, n'était pas la seule cause qui pouvait faire désirer la cessation de la guerre; il y avait de plus, l'état des finances, obérées par d'incessants efforts, et qui justifiait les doléances de la bourgeoisie. Le cardinal de Fleury en mourant avait laissé peu de dettes, les états balançaient les recettes et les dépenses, et quelques

emprunts n'avaient que faiblement altéré la fortune publique; mais lorsqu'il fallut lever de si nombreuses armées, agir diplomatiquement sur de si vastes bases, il devenait nécessaire de recourir aux deux seuls moyens qui pussent grandir momentanément les finances de l'état, l'impôt et l'emprunt. Des édits successifs créèrent le dixième de guerre, le vingtième sur les marchandises; les gabelles du sel furent augmentées, et les impôts qui pesaient spécialement sur le bourgeois et le paysan de la campagne suscitèrent de justes plaintes [1]; le patriotisme n'arrive jamais en France à ce point de s'imposer silencieusement toutes les privations pour défendre le sol et le territoire. On sentait vivement le poids de l'impôt, et les doléances arrivaient de toutes parts; quant à l'emprunt, il fut augmenté; on créa de nouvelles rentes sur les fermes, sur l'hôtel-de-ville, au denier 20 ou 25; ces rentes furent achetées par la finance et la bourgeoisie; mais il fallait payer les intérêts, et c'était une nouvelle charge régulière et annuelle; le contrôleur des finances Orry, esprit actif, ingénieux, seconda le conseil du roi, et le zèle des fermiers-généraux vint en aide dans la crise que subissait le pays.

Ces plaies profondes de notre situation sociale, l'Europe les savait, et c'est pourquoi au milieu même des

[1] Collection des édits 1742-1744.

victoires de Louis XV, elle ne pressait point les négociations pour la paix ; le progrès des mécontentements était pour elle comme un motif d'éloigner toute pacification trop active, sûre qu'elle était qu'on ne pourrait aller longtemps. Les querelles de partis s'échauffaient en France ; la résistance des jansénistes et du parlement était un mobile incessant de troubles ; il est rare que les corps et les partis conservent et maintiennent un sentiment de nationalité même en face de l'étranger ; les assemblées sont généralement mesquines, parcimonieuses ; comme elles ne portent pas en histoire la responsabilité de leurs actes, elles les empreignent de quelque chose d'étroit et de vulgaire ; les partis oublient pour leurs haines les intérêts du pays qu'ils déchirent. Toutes les fois que le parlement pouvait se plaindre et murmurer, il n'en laissait pas passer l'occasion, et les jansénistes auraient cédé une ou plusieurs provinces à condition de ne pas admettre la bulle *Unigenitus* et de canoniser le bienheureux M. Pâris.

Ces criailleries portaient l'incertitude et le doute dans le conseil du roi ; tandis que la noblesse et le paysan se sacrifiaient aux frontières et tombaient devant le canon ennemi, la bourgeoisie, les parlementaires, les jansénistes démolissaient pièce à pièce la gloire des armées et criaient contre tous les sacrifices qu'imposait une guerre nationale. Il n'y a rien qui démoralise un pouvoir comme les attaques

perpétuelles des opinions ; il doute de lui-même, de ses succès, il désire la fin d'une situation même glorieuse pour échapper à ce bourdonnement continu des partis irrités, et c'est ce qui poussait le conseil du roi à hâter les ouvertures des conférences pour la paix.

Ajoutez à cela les conjurations des débris du parti protestant en France d'accord avec les Anglais et les Hollandais, dans le but de favoriser l'occupation du Poitou et des Cévennes par l'étranger, et d'obtenir le triomphe de ses idées religieuses. L'expédition du prince Édouard en Écosse justifiait les menées du cabinet britannique pour soulever les mécontentements en France. Dès que le cabinet de Versailles avait favorisé le prince Édouard pour l'insurrection des montagnards écossais, il devenait naturel que l'Angleterre excitât l'irritation des vieux paysans de la Guyenne et des Cévennes [1]. Ce parti des huguenots si anti-national n'avait cessé d'être en rapport avec l'Angleterre, la Hollande et Genève ; la vieille image de Coligny restait suspendue à côté de l'arquebuse des ancêtres sur le bahut de la chaumière. Quand Louis XIV s'était déterminé à prononcer vigoureusement la révocation de l'édit de Nantes, ce n'avait pas été seulement à cause de ses

[1] « Le projet des Anglais, pendant que les Autrichiens dévastaient la Provence, était de ruiner le port de Lorient et avec lui la Compagnie des Indes, de se rendre maîtres de Port-Louis, de mettre la Bretagne à contribution et de faire soulever les calvinistes vers La Rochelle, comme dans le Languedoc et le Dauphiné. »

croyances religieuses exaltées par l'approche de la mort, mais encore par suite de la connaissance positive qu'on avait obtenue sur les rapports de la faction huguenote avec l'étranger [1]; le pouvoir avait été bien cruel envers les protestants, et peut-être cette rigueur justifiait-elle leurs intimités coupables avec l'étranger. Toutes les émigrations peuvent trouver une excuse, les calvinistes persécutés continuaient leurs relations secrètes avec les exilés de Genève, de Hollande et de Prusse, parce qu'ils étaient sous le coup d'un système ennemi. Ce fut en partant de ces données certaines sur le mécontentement public que les Anglais résolurent un débarquement entre Quiberon et La Rochelle, en portant au cœur de la monarchie française la sédition et la guerre civile, comme les Français l'avaient eux-mêmes excitée en Écosse, par le débarquement du prince Édouard. Il avait été question un moment à Versailles de rendre l'état civil aux protestants, de rappeler tous ceux que la révocation de l'édit de Nantes avait exilés; mais la connaissance parfaite de ces rapports avec les Anglais empêcha cette mesure qui aurait été dès lors comme une concession au parti de l'étranger en France. Quand la guerre éclate avec violence, il est difficile de ne pas réprimer par des lois fortes, injustes même, le parti qui se lie aux ennemis de la patrie, et c'est ce qu'on

[1] Voyez les pièces justificatives en note de mon *Louis XIV*, tomes V et VI.

vit dans une révolution politique qui proscrivit inflexiblement, quelques années plus tard, d'autres malheureux émigrés.

Ainsi la situation difficile de l'intérieur commandait la paix ; le cabinet de Versailles recevait également de mauvaises nouvelles sur les dispositions actuelles de l'Europe. Le roi de Prusse venait d'accomplir son arrangement avec la coalition, abandonnant pour la seconde fois la cause commune qu'il avait embrassée ; il signait inopinément un traité avec Marie-Thérèse et l'Angleterre [1]. Cette trahison de la Prusse à l'égard de la France rendait disponible toute l'armée autrichienne qui se portait sur l'Italie ; cette armée n'avait à combattre désormais ni les Prussiens, ni les Bavarois, ni les Français sur le Rhin. Elle pouvait donc se précipiter sur les Français et les Espagnols au delà des Alpes, opération militaire facile avec l'alliance du Piémont. Il se trouvait aussi que l'armée espagnole était arrêtée dans son mouvement par un événement funeste pour sa monarchie ; Philippe V venait de mourir ; pendant la guerre actuelle ce roi avait agi fermement de concert avec la France ; mais dans le doute et l'étonnement qui suivit cette mort,

[1] « Quand il fut question de faire la paix, Frédéric II dit aux Anglais, qui se proposaient pour médiateurs : « Voilà mes conditions ; je périrai avec mon armée plutôt que d'en rien relâcher ; et si l'impératrice ne les accepte pas, je hausserai mes prétentions. » La paix fut au reste signée à Dresde le 25 décembre 1746.

pouvait-on encore compter sur les Espagnols avec la même assurance? En Italie, on aurait donc les Piémontais, les Sardes et les Autrichiens; le midi de la France était donc exposé à une invasion; et le Var ne serait plus une suffisante barrière contre une armée coalisée.

Le cabinet de Versailles venait également d'apprendre que les Russes avaient signé un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Autriche; les affaires de la Pologne avaient déjà rapproché les deux cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg; maintenant l'alliance grandissait d'objet; les Russes voulaient se montrer au midi de l'Europe, et ils saisissaient avec empressement l'occasion que leur fournissait un nouveau traité d'alliance. M. de Castera, chargé d'affaires à Varsovie, donne le premier connaissance de ce traité[1]; l'Autriche ne croyait pas encore les Russes assez à craindre sur son flanc pour qu'elle s'abstînt de les prendre comme auxiliaires dans ses desseins de conquête; n'auraient-ils présenté que 50,000 hommes, c'était un poids dans la balance pour la coalition contre la France. Ainsi les Prussiens abandonnaient le cabinet de Versailles, les Russes entraient en ligne, les Espagnols mollissaient en Italie

[1] La correspondance des agents à Varsovie avec le cabinet particulier de Louis XV offre dès ce moment le plus vif intérêt sur la marche des Russes.

par la mort de Philippe V [1]; et tout cela demandait des efforts nouveaux dans une campagne européenne que la France pouvait à peine supporter.

Puis on venait d'apprendre les désastres du prince Édouard qui, parvenu au faîte de ses espérances, en était précipité par des fatalités indicibles; si Louis XV n'avait jamais secondé avec fermeté la cause des Stuarts, la campagne d'Édouard en Écosse avait fait une heureuse diversion en Flandre; le succès chevaleresque du jeune prince [2], sa marche rapide vers Londres, la joie des montagnards, le choc des armées avaient donné à la France une meilleure attitude dans la guerre et dans les négociations. Tout ce qui affaiblissait l'Angleterre était pour elle une force, et la guerre civile, presque aux portes de Londres, préoccupait le parlement des whigs, à ce point de le détourner de la coalition, en appelant les Hollandais à son aide. Aujourd'hui tout était fini pour Charles-Édouard! les plaines de Culloden avaient vu sa chute; les régiments hol-

[1] Philippe V mourut le 9 juillet 1746, dans sa soixante-troisième année; son fils, né le 23 septembre 1713, fut proclamé roi à Madrid le 10 août, sous le nom de Ferdinand VI.

[2] Charles-Édouard écrivait à Louis XV en touchant la terre d'Écosse :

« Monsieur mon oncle,

« J'eus l'honneur, il y a quelque temps, de donner avis à V. M. de mon voyage; j'ai aujourd'hui celui de lui faire part de mon arrivée en ce pays, où je trouve beaucoup de bonne volonté, et j'es-

landais et allemands avaient dispersé les klans des montagnes; ce prince si noble avait été obligé de fuir de rocher en rocher, de se cacher dans des îles presque désertes, et une jeune fille, Flora Macdonald, avait dû préserver de la proscription la tête blonde d'Édouard en Écosse. N'était-ce pas la destinée des Stuarts d'être protégés et sauvés par les femmes! La Grande-Bretagne eut désormais des vengeances à tirer et des ressentiments à satisfaire; elle devint implacable pour Louis XV; et c'est alors qu'elle résolut de déployer toutes ses ressources pour abîmer le commerce et les colonies de la France et de l'Espagne.

A cette époque, les colonies françaises ne consistaient pas seulement en quelques établissements coûteux jetés au milieu des mers; la France était la première puissance coloniale après l'Espagne; indépendamment de ses propres côtes et de l'Italie, elle avait dans la Méditerranée les Échelles du Levant et l'Égypte, qui formaient comme une enceinte de comp-

père de me voir en peu de jours en état d'agir. Il dépend uniquement de V. M. de faire réussir mon entreprise, ce qui ne lui sera pas difficile, pour peu qu'elle veuille faire attention à nos besoins et couronner par là la campagne glorieuse qu'elle vient de faire. Un secours qui ne coûterait que peu à V. M. me mettrait bientôt en état d'entrer en Angleterre, et m'obligerait à une reconnaissance égale à l'attachement respectueux avec lequel je serai toujours, Monsieur mon oncle, de V. M., le très affectionné neveu.

« CHARLES. »

toirs français ; les capitulations de François I^{er} avec la Porte, agrandies encore par Louis XIV, assuraient à nos consuls une influence absolue. Aucune autre puissance que la France n'arborait son pavillon à Thessalonique, à Smyrne, et même à Constantinople; les autres drapeaux se plaçaient sous sa protection; Malte même, toute remplie de nobles chevaliers, n'était-elle pas moralement sous l'influence de la France? Dans l'Inde, nos comptoirs riches et puissants exerçaient aussi par la compagnie une imposante souveraineté ; Madras, Pondichéry, la côte de Coromandel, les bords du Gange voyaient les troupes du roi, sous un gouverneur choisi parmi les braves et vieux marins. En descendant les mers, la compagnie possédait la double station des îles de Bourbon et de France, volcans fertiles jetés au milieu des eaux. En Amérique, indépendamment des Antilles, la France portait sa domination sur le Canada, la Louisiane [1], la vaste colonie de Saint-Domingue,

[1] Les escadres de France tenaient la mer en Amérique et s'efforçaient surtout de ravitailler les colonies. On lit dans le *Mercure de France* le récit d'une de ces malheureuses expéditions : « Deux frégates commandées par Marquessac et Desroches arrivèrent le 10 dans le port de Brest ; tout l'équipage de ces deux frégates était mort ou mourant de faim, n'ayant pas vu terre de cent quatorze jours, et réduit à trois onces de pain pourri et un quart d'eau par jour. Elles transportaient pour l'expédition huit compagnies du régiment de Ponthieu, et nous rapportèrent que l'escadre du duc d'Anville après quatre-vingt-six jours de mer avait essuyé un ouragan qui l'avait dispersée

si féconde, si richement cultivée. Ces possessions rendaient le commerce français le plus florissant de l'Eu rope; la pêche de la morue, l'exportation du sucre et du café, les épices, alors tant en usage, occupaient un grand nombre de navires qui chaque année fréquentaient ces mers; le commerce groupé par compagnies était soutenu par de fortes escadres; des navires du roi escortaient en temps de guerre ces bâtiments marchands de l'Inde ou de l'Amérique, qui ressemblaient à des myriades d'oiseaux que l'aigle et le faucon protégeaient dans leur vol hardi.

Les colonies faisaient partie de la France : c'était comme son diadème éclatant de pierreries. Quant aux possessions espagnoles, elles étaient à elles seules des mondes; le Pérou, le Mexique, Cuba, les Philippines formaient autant d'empires venant, chaque année, jeter sur le continent d'immenses galions, des masses d'or, qui s'élevaient, année commune, à un

de quarante lieues de l'Acadie. On envoya quelques semaines après le chevalier de Conflans pour protéger la marine marchande; il ramena quatre-vingts vaisseaux marchands; il chassa les Anglais qui voulaient s'emparer du convoi, et rentra à Brest après avoir assailli leur marine marchande, attaqué et pris un vaisseau de guerre qui l'escortait, qu'il amena sans avoir perdu un seul homme. Quant à d'Anville, chargé de l'expédition, il arriva le 17 septembre à l'Acadie, et le 29 la flotte était rassemblée à l'exception des vaisseaux malheureux dont on vient de parler; mais ce jour-là d'Anville fut frappé de mort subite. D'Estourmelle, le plus ancien de service, prit le commandement. »

million d'onces frappées au coin de Mexico ou de Lima.

C'était donc sur les colonies françaises et espagnoles que la marine anglaise devait porter ses coups; la prise était riche et bonne; si les efforts de l'Angleterre sur le continent étaient un peu contre sa nature et l'entretenaient en dehors de ses moyens, elle agissait sur son élément, lorsque ses flottes parcouraient l'Océan des deux mondes, et il était rare qu'elle n'obtînt pas alors de notables succès. Sa première condition était le commerce, et quand un état est constitué sur certaines bases exclusives, tout lui réussit quand il agit dans ces conditions. Cependant telle était la puissance du pavillon de France, qu'à cette époque il s'éleva bien haut dans l'Inde et dans les colonies d'Amérique; sur les côtes de l'Indoustan et de Coromandel, il y eut un homme d'énergie, Dupleix, qui fit une admirable défense, et un capitaine breton, gouverneur de l'île de France, M. de la Bourdonnaye, qui mena vigoureusement les Anglais[1]. Dupleix et la Bourdonnaye, ces deux noms s'unissent toutes les fois qu'on écrit l'histoire de l'Inde; ils cherchèrent à lutter contre ces établisse-

[1] « M. de la Bourdonnaye, gouverneur de l'île de Bourbon, après avoir battu et dispersé, avec une escadre de neuf vaisseaux, la flotte anglaise de l'amiral Barnet, avait fait une descente près de la ville de Madras (21 septembre 1747), s'en était emparé et l'avait ran-

ments monstrueux de la Grande-Bretagne sur le Gange, alors à leur origine. Oublieux que nous sommes des ancêtres, qui songe encore dans nos passions politiques aux beaux noms de la vieille marine? Les expéditions des Anglais dans l'Amérique ne furent pas plus heureuses, partout elles furent repoussées; s'ils prirent quelques villes isolées, ils éprouvèrent de rudes échecs à Carthagène, dans le Pérou et le Mexique.

Toutefois, ces apparitions de grandes flottes sous pavillon britannique dans toutes les mers, ces corsaires qui s'agitaient dans des courses hardies, affectèrent profondément les intérêts du commerce en France. On armait alors avec plus de timidité; les ports de Marseille, dans la Méditerranée; de l'Orient et de Bordeaux, dans l'Océan; de Saint-Malo, comme du Havre de Grâce, gémirent sur la continuation et le développement démesuré de la guerre; ils n'osaient plus se livrer aux expéditions, et le commerce, source de la richesse publique, était presque anéanti. Cette circonstance était encore une des causes qui faisaient souhaiter ardemment l'ouverture des négociations pour la paix. Ainsi l'épuisement des finances et des hommes pour l'agriculture en France, les liens de la

çonnée pour 1,100,000 pagodes d'or, et pour 500,000 en munitions et en marchandises; le tout faisait 13 à 14 millions de notre monnaie. »

coalition qui se resserraient plus intimement, les cris du commerce et le déplacement des forces navales de l'Angleterre étaient les causes principales qui entraînaient Louis XV, malgré ses victoires de Flandre, à proposer la paix sur des bases faciles pour en finir avec une guerre générale.

Rien n'affecte plus un pays que l'invasion de son propre territoire; c'est sa douleur, son cri de désespoir. La France subissait cette fatalité pour la Provence et le Dauphiné; les armées autrichiennes, délivrées de la crainte des Prussiens par la défection de Frédéric II, descendirent en masse dans l'Italie pour seconder les Piémontais[1]. Les Espagnols, incertains, démoralisés depuis la mort de Philippe V, n'avaient pas secondé avec la même ardeur les troupes de France. Une bataille fut livrée contre les Autrichiens; elle ne fut pas heureuse et une retraite précipitée put seule sauver l'armée du maréchal de Maillebois. Bientôt les Alpes sont franchies par les coalisés qui pénètrent dans le Var; une flotte an-

[1] « L'armée autrichienne et piémontaise, favorisée par une flotte de S. M. britannique, avait passé le Var et était entrée en Provence (30 novembre 1746). Les ennemis en occupaient déjà le tiers; ils s'étaient avancés jusqu'à la rivière d'Argens, dans le dessein de tomber sur Toulon et Marseille à la faveur de la marine anglaise. Ils prirent d'abord les îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honoré. Le marquis de Mirepoix, qui commandait dans cette partie, n'avait pu, avec quelques brigades qu'il avait, que harceler l'ennemi et retarder sa marche. »

glaise jette incessamment sur les côtes des armes et des vivres, elle convoite le grand arsenal de Toulon; Gênes, l'alliée de la France, est en leur pouvoir et paie par d'immenses contributions de guerre sa fidélité au roi très chrétien[1]. L'armée austro-sarde est à Antibes, divisée en quatre corps : l'un s'appuie sur les côtes, l'autre prend la route de Toulon, le troisième et le quatrième s'emparent de Grasse pour marcher de là sur Aix; la belle Provence est ravagée, ses oliviers coupés. Les hommes du Rhin et du Danube, les Hongrois, les Croates n'épargnent rien, ni la grappe jaunie qui pend à la vigne ni l'oranger à la fleur odorante, le vin chaud du cellier, la vache du paysan, la chaumière du travailleur. Une insurrection du peuple éclate en Provence contre l'invasion; on saisit les armes, mais confusément; il n'y a plus d'armée régulière qui puisse résister à l'ennemi;

[1] « L'armée impériale se présente devant Gênes le 7 septembre 1746. Le sénat n'espérant plus de secours, et craignant un vainqueur irrité, fait ouvrir les portes au général Nadasti; il consent par la capitulation que la garnison soit prisonnière, s'oblige d'envoyer le doge avec six sénateurs faire des excuses à la reine de Hongrie de s'être lié avec ses ennemis, implorer sa clémence, et s'engage à payer sur-le-champ 50,000 genouches, faisant environ 400,000 livres de notre monnaie, pour être distribuées aux troupes allemandes. Le marquis Botta d'Adorno est établi commandant de la ville. Trois jours après, les commissaires autrichiens demandent une contribution de 3 millions de genouches; l'état ne peut suffire à ce paiement, toutes les terres sont ravagées et les belles maisons de plaisance pillées. »

deux ou trois brigades couvrent Toulon et la route de Marseille; on convoque la milice en toute hâte; le maréchal de Maillebois fait un appel à la noblesse presque toute occupée en Flandre. Chaque jour les alliés font de nouveaux progrès; Marseille et Aix sont dans l'effroi; Toulon a ses batteries armées, et le temps est venu pour la ville forte de se défendre. A Versailles, on est inquiet, et le roi détachant quelques régiments de l'armée du Rhin confie le gouvernement supérieur de la Provence au maréchal de Belle-Isle. Ce grand organisateur convoque la noblesse et la milice, le ban et l'arrière-ban, et, par un prodige, en moins de quinze jours, il se trouve à la tête d'une armée capable de prendre l'offensive [1].

Les moments sont précieux, l'ennemi perd ses moyens de communication; il a trop humilié Gênes, et Gênes se révolte! Les fils des Doria, des Grimaldi,

[1] « Lorsque le maréchal de Belle-Isle arriva en Provence (16 janvier 1747), les alliés avaient formé le siége d'Antibes. Les Anglais la bombardaient par mer, tandis que les Autrichiens en faisaient le siége dans les formes. On n'avait point de marine à Toulon en état de résister aux Anglais maîtres de la Méditerranée. Les côtes n'étaient défendues que par des miliciens effrayés; les troupes, sans discipline, s'arrachaient le foin et la paille, les mulets des vivres mouraient faute de nourriture; les ennemis avaient tout rançonné, tout dévasté du Var à la rivière d'Argens et de la Durance. Enfin les renforts étant arrivés et secondé du marquis de la Mina, le maréchal de Belle-Isle fit lever le siége d'Antibes. Par des mouvements adroits de son armée, il fit craindre au comte de

des Brignolle, n'ont pu subir l'insolence des Allemands. Au pied de la statue de leur vieux doge, dans les admirables villas ravagées, ils prennent tumultueusement les armes, chassent les Autrichiens dans les montagnes; Gênes demande alors secours au roi de France, et le maréchal de Richelieu vient prendre le commandement de la cité républicaine [1]. Dès ce moment l'armée austro-sarde, inquiète sur ses communications, hésite dans ses mouvements; les alliés sont harcelés par les Français qui font la guerre de partisans. Le maréchal de Belle-Isle, avec son vaste instinct militaire, sait que l'instant est venu d'agir; tandis qu'il fait une marche de front, comme s'il allait attaquer l'armée austro-sarde sur la rivière d'Argens, il détache deux ou trois brigades qui marchent droit du côté des Alpes et viennent se placer sur le flanc des coalisés. Tout à coup, la nouvelle en arrive au camp de l'ennemi; il s'imagine qu'il est coupé et que

Brown, général des ennemis, de se trouver enfoncé en Provence sans espoir de retour; ce qui l'obligea de repasser le Var en désordre et avec précipitation, laissant aux Français une partie de son artillerie et ses munitions. »

[1] « Le duc de Richelieu fut nommé pour remplacer à Gênes le duc de Boufflers; il empêcha cette ville, jusques à la paix, de retomber au pouvoir de la reine de Hongrie. En reconnaissance, il fut fait noble génois, inscrit sur le livre d'or, et on lui érigea une statue dans cette immense et superbe salle du palais du doge, où figurent tous les grands hommes qui ont défendu ou illustré la république. »

ce corps d'armée détaché de l'Alsace et de la Lorraine peut lui fermer toute communication avec l'Italie.

La révolte de Gênes vient augmenter cette anxiété; le maréchal de Belle-Isle en profite encore pour essayer un mouvement général sur la ligne éclairée par des myriades de partisans; l'ennemi se met alors en pleine retraite, il ne s'inquiète que des ponts du Var, il les traverse en désordre, et cette armée d'invasion se disperse semblable à la nuée malfaisante qui pendant l'orage a troublé un instant la pureté du ciel. Des vieillards à la fin du siècle dernier, rappelant encore le souvenir de l'invasion des Autrichiens en Provence, indiquaient en gémissant les traces profondes que l'ennemi avait laissées; Hyères et ses beaux orangers furent ravagés, Grasse se racheta du pillage, et quelques jours encore, Aix et Marseille succombaient. Le maréchal de Belle-Isle déploya cette activité et ce génie qui ne l'abandonnèrent pas un moment dans les guerres de Louis XV [1]. Partout il se montra l'or-

[1] On fit sur le maréchal de Belle-Isle lorsqu'il fut envoyé en Provence ce distique latin :

Foquetti propera, clamat provincia lugens,
Sic tibi sit laurus, sicut oliva mihi.

On le traduisit ainsi :

Viens, Belle-Isle, sauver la Provence alarmée,
Par de nouveaux exploits soutiens ta renommée;
A ta rare vertu nous devons l'olivier :
Nos cœurs reconnaissants te rendront ce laurier.

ganisateur intelligent des armées en face de l'invasion et l'homme de guerre supérieur.

Si la Provence était ainsi délivrée par un effort spontané des populations, la Bretagne montrait une même énergie pour repousser l'ennemi. C'était sur le port de Lorient que les Anglais voulaient d'abord porter leurs coups; Lorient, le siége de la compagnie des Indes, la rivale de la domination anglaise sur le Gange: brûler ses établissements était dans les projets du cabinet de Londres; l'incendie est un de ses grands moyens d'effroi et de destruction; la Bretagne était mécontente, on la soulèverait. Une autre expédition serait dirigée vers La Rochelle; des corps de réfugiés protestants, organisés en Hollande, pénétreraient dans la Guyenne et feraient un appel aux Cévennes et au Poitou; une invasion anglo-calviniste devait ajouter la guerre civile aux maux de l'invasion et miner ainsi le gouvernement de Louis XV. Ces projets ne pouvaient réussir qu'à l'aide d'un débarquement de la marine anglaise et d'une insurrection en Bretagne. Depuis le mois d'août on voyait cingler devant le Port-Louis une flotte anglaise aux grandes voiles[1]; les vieux marins sur le rivage comptaient

[1] On pouvait juger de l'état de la côte lorsque les ennemis y parurent par ce qu'en écrivait un vieil officier qui commandait au Port-Louis. « J'ai aperçu, dit-il, le 28 septembre une flotte qui se multiplie à l'infini; mais je résisterai aisément à cette nation anglicane. » Le 2 octobre il écrivit : « Ils sont descendus à Pol-

55 vaisseaux de haut bord, portant près de 5,700 canons en batterie ; il n'y avait à Lorient qu'une faible garnison, les milices seules gardaient la Bretagne ; les régiments étaient à l'armée active. Tout à coup, et au milieu de la nuit, un premier corps expéditionnaire sous les ordres du général anglais Sinclair, débarque à une lieue de Port-Louis, sorte de forteresse en avant de Lorient. Le feu commence terrible sur Lorient, l'amiral Lestock croise devant le port et seconde l'expédition de Sinclair. Les milices, hésitantes d'abord, prennent spontanément les armes, et les Anglais sont forcés de se réembarquer en toute hâte ; ils veulent en vain tenter une expédition contre Quiberon, la Bretagne est en armes, la noblesse en tête ; les Anglais cherchent à jeter des machines infernales pour incendier les ports de la côte, on les repousse par le canon ; refoulés sur la pointe de Quiberon, ils y éprouvent des pertes considérables et se réembarquent encore confusément. Triste souvenir à rapprocher ! cinquante ans après, ils devaient y laisser périr la fleur de la noblesse et de la marine de France ! Ce mauvais succès en Bretagne arrêta l'ennemi ; les provinces étaient prévenues, les côtes bien gardées, depuis les Pyrénées jusqu'à Dunkerque ; on surveilla plus attentivement les débris du

duc avec trois cent cinquante barques plates et cinquante-huit vais-de guerre. Si l'on avait des fusils on les battrait, mais les paysans n'ont que des fourches. »

parti calviniste en France. Le cabinet de Versailles fut informé par ses intendants que les gazettes hollandaises et anglaises avaient pénétré dans le Languedoc, la Guyenne et les Cévennes, pour appeler les protestants aux armes et favoriser l'insurrection.

On ne s'étonne plus dès lors que Louis XV au milieu de ses victoires de Flandre désirât ardemment la paix ; il marchait sous la tente accompagné de M. Dutheil, premier commis des affaires étrangères, alors le chef de son cabinet personnel, prêt à négocier avec tous les états qui viendraient à lui. Il ne se confiait plus exclusivement à ses ministres ; il avait sa politique privée, et avec sa sagacité habituelle, il avait très bien deviné que la paix devait nécessairement arriver par la médiation de la Hollande. Les États-Généraux, les fournisseurs d'argent et d'emprunt devaient se fatiguer d'autant plus vite que le théâtre de la guerre se rapprochait de leur frontière. Le parti de la guerre à La Haye, à Amsterdam, faisait son dernier effort par la création du stathoudérat en faveur du prince d'Orange[1] ; mais les Hollandais, commerçants, bailleurs de fonds, ne voulaient pas compromettre le sort de leur république pour des intérêts étrangers. Cette position particulière, le cabinet de

[1] Le prince de Nassau fut déclaré stathouder, amiral et capitaine-général des Provinces-Unies le 2 mai 1747, d'abord par le peuple, ensuite par les États-Généraux et par toutes les provinces.

Versailles l'avait comprise, et comme la paix ne pouvait venir que par la Hollande, il fallait forcer les États-Généraux à la demander et même à l'imposer aux coalisés; ils étaient comme les intermédiaires naturels de toute négociation générale. Le roi devait hâter les opérations militaires en Flandre, de manière à menacer bientôt l'intégralité et l'indépendance des États-Généraux. Ordre fut donc donné de continuer avec vigueur l'invasion de la Belgique, et de porter les hostilités jusqu'à La Haye et Amsterdam.

Jusqu'ici la guerre s'était renfermée dans la Flandre proprement dite; le maréchal de Saxe s'était hâté d'investir Bruxelles; la santé lui était revenue pour ainsi dire avec la victoire; il menait toujours joyeuse vie avec madame Favart, la spirituelle actrice à qui la scène fut redevable de si gracieuses compositions pendant son séjour en Flandre. A Lille, le maréchal de Saxe donnait un bal magnifique aux dames [1], lorsqu'il lut une lettre aux bougies, et s'écria en souriant: « Bruxelles en ce moment est investi; dans quelques jours la ville sera au roi. » En effet, Louis XV y fit son entrée, et le comte de Lowendall lui présenta les clefs de cette cité, siége alors du gouverneur autrichien. On

[1] « Le maréchal de Saxe était retourné en Flandre, où il ne semblait s'occuper que des plaisirs de l'hiver et du carnaval. Une belle nuit même qu'il donnait un bal aux dames de Lille, il fit investir Bruxelles; il ouvrit la tranchée quelques jours après (28 janvier 1746), et poussa les travaux avec tant de vivacité, malgré la rigueur

continua de se battre tout l'été, les périls de la situation avaient engagé l'Autriche à opposer l'archiduc Charles de Lorraine au maréchal de Saxe; une armée autrichienne s'avançait nombreuse, avec cette promptitude de la guerre qui n'admet aucun délai. Le maréchal de Saxe avait demandé un armistice pour l'hiver, le prince Charles répondit : « Non ; je n'ai ni ordre ni conseil à prendre de vous. » — « Eh bien, c'est ce que nous verrons, dit le maréchal, nous ne sommes pas les Turcs. « La noblesse réunie au camp était si joyeuse que la veille où elle devait livrer bataille, madame Favart vint dire gracieusement sur la scène : « Messieurs, demain relâche, à cause de la bataille[1] ; après-demain nous aurons l'honneur de vous donner un opéra tout nouveau. » Et la salle entière sourit et applaudit à tout rompre. La bataille n'était pour tous ces jeunes gentilshommes qu'un relâche pour le plaisir ; demain la mort, après-demain l'amour.

Le maréchal de Saxe tint sa promesse, et dès le soleil s'engagea la bataille de Raucoux, bien supérieure comme conception à celle de Fontenoy, car elle fut

de la saison, qu'en moins de quinze jours la ville fut obligée de capituler et de laisser entre les mains du roi une garnison de 9,000 hommes prisonniers de guerre. »

[1] Demain nous donnerons *relâche*,
Quoique le directeur s'en fâche.
Vous voir comblerait nos désirs ;
On doit tout céder à la gloire,
Nous ne songeons qu'à vos plaisirs,
Vous ne songez qu'à la victoire.

gagnée par des manœuvres habiles et une tactique remarquable, sur les Autrichiens, les Hollandais et les Anglais. Ce fut l'affaire de quelques heures; les Hollandais firent de grandes pertes, 12,000 hommes restèrent sur le terrain et 7,000 demeurèrent prisonniers [1]. A Fontenoy le succès fut chèrement acheté, et à cette nouvelle bataille les Français ne perdirent presque personne, car ce fut un combat de savante stratégie. Les alliés firent leur retraite rapide et la Flandre entière fut au pouvoir des Français.

Maintenant la Hollande va être entamée; le prince de Nassau a été déclaré stathouder, sorte de dictature militaire, et le parti anglais jette des subsides et des promesses de secours. La campagne recommence, Louis XV vient de nouveau se mettre à la tête de ses armées; il gagne en personne sur le duc de Cumberland la bataille décisive de Laufeld, et les Anglais, refoulés les uns sur les autres, sont obligés de se réembarquer à la hâte; l'armée française s'élance vers Berg-op-Zoom [1], un des boulevards de la Hollande;

[1] Voltaire, après la bataille de Raucoux, envoya ces vers à madame de Pompadour :

Quand César, ce héros charmant,
Dont Rome fut toute idolâtre,
Gagnait quelque combat brillant,
On en faisait son compliment
A la divine Cléopâtre.

[1] Berg-op-Zoom fut prise d'assaut le 15 septembre 1747, après

la place qu'on appelait *la Pucelle* est enlevée après soixante-quinze jours de tranchée ; l'artillerie si savante du comte de Lowendall a fait merveille. On menace Maëstricht, Luxembourg et Breda. La Hollande s'agite toute inquiète, parce qu'elle voit bien que la guerre va maintenant se porter sur son territoire et qu'elle en subira tout le poids[1]. Sur la droite, l'armée coalisée du prince Charles a été refoulée par la bataille de Raucoux jusque sur l'Allemagne ; à gauche, les Anglais du duc de Cumberland sont acculés à la mer ; il n'y a donc plus d'armées auxiliaires ; l'Allemagne et la Hollande sont également ouvertes, et le roi ordonne déjà même un mouvement de concentration pour se porter sur Amsterdam.

La guerre avait donc été jusqu'ici parfaitement conduite ; au nord, les succès les plus éclatants en Flandre ; au centre, l'Alsace et la Lorraine couvertes par la retraite du prince Charles et la neutralité de l'Allemagne, déclarée depuis quelques jours à Francfort. Dans le midi, l'invasion austro-sarde était refoulée

soixante-quinze jours de tranchée. On ne put empêcher le pillage, le soldat y fit un butin considérable.

[1] « Les Hollandais ou plutôt la république était divisée en deux partis. Les négociants désiraient sincèrement la paix, mais la noblesse, animée par la faction d'Orange qui se flattait avec la continuation de la guerre de voir un changement d'administration, de profiter des troubles et de s'agrandir, était opposée aux premiers et l'emportait. » (*Affaires diplomatiques*, 1747.)

au delà des Alpes; sur les côtes de la Bretagne et de la Guyenne, le débarquement des Anglais avait échoué. Partout donc des résultats remarquables.

Dans cette merveilleuse situation des affaires à l'extérieur, on pouvait espérer de bonnes conditions pour la paix ; si le cabinet de Versailles avait été livré à sa libre impulsion, il eût obtenu des concessions faciles, comme pour la paix de Vienne. Mais l'intérieur était si agité, si énervé! Il n'y avait plus d'argent; les grandes armées avaient épuisé le trésor et dépeuplé les campagnes; on ne pouvait plus aller ; la France était comme une femme malade, impuissante pour supporter de brillantes et lourdes parures. Et puis les partis n'étaient-ils pas vivaces? mille oppositions se faisaient entendre : ici, les parlements multipliaient les remontrances, et les hommes de parole paralysaient les hommes d'action ; là, les jansénistes publiaient des pamphlets, tandis que les protestants s'agitaient dans l'espérance d'une guerre civile. Les états périssent rarement par l'excès de pouvoir, mais par les criailleries des mécontentements ; l'opposition rapetisse les intelligences, ramollit les cœurs et les âmes ; elle leur enlève cette empreinte de nationalité, la plus noble qualité des peuples !

CHAPITRE X.

CAUSES ET PRÉPARATIFS DU TRAITÉ DE PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE.

Ambassade de l'abbé de Laville à La Haye.—De M. Vassenaër auprès du roi Louis XV. — Les conférences de Breda. — Mission du marquis de Puysieux. — Il devient ministre des affaires étrangères. — Remplacé à Breda par M. Dutheil. — Esprit du gouvernement hollandais. — Tendance au stathoudérat. — Ressentiment de l'Europe contre Louis XV. — Haine personnelle de l'Angleterre. — La reine de Hongrie. — Fixation d'une ville pour le congrès. — Trèves. — Cologne. — Aix-la-Chapelle. — Envoi du comte de Sandwick. — Information donnée sur la véritable situation de la France. — Sur le besoin de la paix. — Traité de subsides entre l'Angleterre et le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Marches des Russes sur la Franconie. — Principes de la cour de Versailles.—Les alliés. — Bases proposées par la cour de Vienne. — Projet des Anglais. — Contre-projet des Hollandais. — Exigence des whigs sur le prince Édouard. — La pragmatique sanction. — Clauses du traité d'Aix-la-Chapelle. — Évacuation des pays conquis. — Articles secrets.

1747—1748.

La pensée politique de Louis XV et de son chef de cabinet secret, M. Dutheil, avait toujours été: « Que la paix de l'Europe viendrait par la médiation

de la Hollande. » Tout en faisant la guerre active aux Provinces-Unies et en menaçant Amsterdam et La Haye, le roi n'avait pas cessé un moment de négocier avec elles; l'abbé de Laville, ministre plénipotentiaire à La Haye ne quitta même pas son poste, et c'est peut-être le premier exemple d'un ambassadeur restant auprès du gouvernement en guerre avec le prince qui l'avait accrédité. L'abbé de Laville avait pris pour prétexte des négociations commerciales, et la considération personnelle dont il jouissait inspirait confiance autour de lui. M. Dutheil lui écrivait : « Remontrez à la Hollande qu'elle joue un rôle de dupe avec l'Angleterre et l'Allemagne. Nous sommes ses amis naturels [1]. »

De leur côté, les États-Généraux avaient saisi toutes les occasions d'envoyer des négociateurs auprès de Louis XV; à chaque ville prise, à chaque bataille gagnée par le roi, on voyait arriver sous les tentes un membre des États, quelque bourgmestre ou quelque noble, qui, sous prétexte de réclamations, prêtait l'o-

[1] L'abbé de Laville, ministre de Louis XV à La Haye, fit présenter aux États-Généraux (17 avril 1747) une déclaration portant en substance « que de la même manière qu'en 1744 ils ont envoyé dans les plaines de Lille et de Cisoing, sur le territoire de France, 40,000 hommes de leurs troupes, sans prétendre faire la guerre au roi, S. M. se trouvant forcée par les circonstances et pour la sûreté des conquêtes qu'elle a faites sur la reine de Hongrie, de faire entrer ses troupes sur les terres de la république, n'avait

reille aux ouvertures de la France pour la paix. C'est qu'en effet tout le poids de la guerre était tombé sur la Hollande ; depuis l'ouverture des trois campagnes la France avait fait 55,000 prisonniers hollandais, et les cartels d'échange servaient de prétexte à des négociations plus intimes. Le roi Louis XV, fatigué de la guerre, ne demandait pas mieux que d'y mettre un terme par un traité, il en manifestait haut l'intention, et la médiation de la Hollande lui paraissait un moyen efficace pour arriver au but désiré; on pouvait dire en quelque sorte que la France abîmait la Hollande, afin de la forcer à intervenir pour assurer la paix [1].

Les États-Généraux se divisaient alors en deux partis ; l'un voulant conserver le gouvernement pur et républicain, l'autre cherchant à créer une dictature en faveur d'une famille qui avait rendu de grands services à la Hollande ; le stathoudérat n'était à vrai dire qu'une fonction militaire, la suprématie d'un soldat ; par cela seul, la puissance républicaine s'abdiquait ; on avait vu déjà des stathouders sous le règne

point intention de rompre avec elle, mais seulement de prévenir les dangereux effets de la protection que la république accorde aux troupes de la reine de Hongrie, leur promettant de ne regarder les pays et les places que les troupes de S. M. seraient forcées d'occuper pour leur propre sûreté, que comme un dépôt qu'elle s'engage de restituer aussitôt que les Provinces-Unies ne fourniront plus de secours à ses ennemis. »

[1] « Les Hollandais députèrent à Versailles le comte de Wasse-

de Louis XIV; Guillaume III, qui monta sur le trône d'Angleterre, le chef de la maison d'Orange, n'était-il pas simple stathouder des Pays-Bas? L'Angleterre poussait à la constitution d'une dictature, par le motif qu'intimement alliée de la maison de Nassau, elle pourrait plus facilement dominer les États-Généraux par le stathouder même; et puis la dictature devait donner plus de force, plus d'énergie, au principe du gouvernement au moment des crises. Le système anglais prévalut un moment à La Haye, et le prince Maurice de Nassau fut élu stathouder des Provinces-Unies. Mais telles étaient la fatigue de guerre, les plaintes des marchands, l'insistance des bourgmestres, que Maurice de Nassau fut obligé lui-même de se rapprocher du cabinet de Versailles et d'offrir cette grande médiation que Louis XV désirait avec ardeur pour avancer l'œuvre de la paix.

Dès l'origine des hostilités quelques plans préparatoires avaient été proposés par la France à la Hollande, afin d'en finir avec une guerre trop prolongée. M. de Puysieux reçut une mission officielle pour La Haye et

naer, en qualité de ministre plénipotentiaire. Il était chargé de déposer dans le sein de S. M. leur douleur, leur crainte et leur confiance. Il eut audience le 27 février 1746; il reçut de nouvelles assurances des bonnes intentions du vainqueur, mais il n'obtint aucun changement au plan d'opérations formé. Le 26 avril, M. Gilles, autre député de la république, pour de nouvelles instances et de nouvelles propositions, n'eut pas plus de crédit. »

Amsterdam. Il fut dit qu'on tiendrait des conférences diplomatiques dans le but d'un traité, et l'on choisit Breda de préférence pour faire croire aux États-Généraux qu'ils allaient agir avec une supériorité incontestée dans le congrès [1]. M. de Puysieux, d'une grande race de négociateurs, avait acquis une incontestable réputation d'habileté. Ses instructions bien simples portaient : « Qu'il devait offrir à la Hollande de se poser comme médiatrice entre l'Europe et Louis XV, et si elle refusait ce titre trop délicat peut-être, elle devait au moins se joindre à la France pour exiger la paix définitive à laquelle les Pays-Bas étaient si intéressés. Les principes d'une haute modération seraient proclamés par la France, Louis XV ne voulait garder aucune de ses conquêtes, mais établir un système de balance et de prépondérance européennes qui ne permettrait pas les brusques changements de territoire et d'influence. » M. d'Argenson, ministre des affaires étrangères, ayant reçu sa démission, M. de Puysieux fut appelé à ce département, et ce fut alors

[1] « D'après les propositions du roi de France, il se tenait des conférences à Breda (septembre 1746), où le marquis de Puysieux avait été envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire, pour aviser avec ceux d'Angleterre et de Hollande au moyen de réconciliation entre les puissances. Le marquis de Puysieux, après la démission du marquis d'Argenson (janvier 1748), fut appelé à sa place au ministère des affaires étrangères, et M. Dutheil, secrétaire du cabinet du roi, partit pour Breda remplacer M. de Puysieux. »

M. Dutheil qui alla à Breda ; on pouvait voir toute l'importance que le roi mettait à ces conférences par le choix qu'il faisait de son premier secrétaire, M. Dutheil, l'homme de sa confiance. C'est qu'alors les questions devaient se pousser avec activité, les États-Généraux venaient de s'engager plus avant dans les difficultés européennes afin d'en amener la solution définitive [1].

Les embarras qu'éprouvaient les négociations venaient surtout des haines vivaces et profondes que le cabinet de Versailles avait soulevées en Europe ; l'Angleterre surtout était pleine d'irritation contre la France. Les whigs couvraient de deuil les trois royaumes à la suite des désastres de Culloden ; le plus noble sang écossais était versé sur les échafauds ; le duc de Cumberland avec ses Allemands et ses Hollandais faisait une sanglante boucherie des hommes d'antique loyauté. Charles-Édouard, échappé à la triste défaite, avait trouvé asile sur un navire au pavillon de France ; prince malheureux, il était venu chercher abri dans la capitale. L'appui que la France avait prêté indirectement au dernier des Stuarts exaspérait les whigs ; plus ils avaient été menacés par les

[1] « L'abbé de Laville fut chargé de déclarer aux États-Généraux que les principes de modération de son maître n'avaient pas changé depuis ses nouvelles victoires. Les Hollandais convaincus enfin de la bonne foi de Louis XV, songèrent sérieusement à profiter de cette

événements, plus ils brûlaient de se venger ; quand un parti a eu de grandes craintes, il a toujours de grandes vengeances ; les whigs juraient une guerre d'extermination à la France. Aussi la Hollande, plus pacifique, trouvait d'actives difficultés pour amener l'Angleterre aux conférences de Breda, depuis surtout que, par un traité de subsides, l'Angleterre avait engagé 50,000 Russes sous son drapeau.

L'existence de ce traité, signé à Saint-Pétersbourg, ne faisait plus de doute ; les Russes s'avançaient déjà vers la Pologne ; 20,000 devaient débarquer à Hambourg ; les dépêches de M. de Castera à M. d'Argenson et à M. de Puysieux signalent cette attitude nouvelle de la Russie. Placé à Varsovie, au centre des nouvelles, le chargé d'affaires de France ne dissimulait pas que les Russes s'avançaient à marches forcées, et l'Angleterre les attendait en ligne comme un secours essentiel dans la lutte. La reine de Hongrie, la grande Marie-Thérèse, avait aussi ses griefs profonds contre la France, qui avait favorisé et secouru l'empereur Charles-Albert de Bavière, au mépris de la pragmatique sanction. Marie-Thérèse ne pardonnait pas ce qu'elle appelait la déloyauté du cabinet de Versailles, qui avait mé-

ouverture ; ils pressèrent l'Angleterre de s'y rendre, et le comte de Sandwick écrivit (18 septembre 1747) au marquis de Puysieux, pour lui proposer de recommencer à Aix-la-Chapelle les conférences pour la paix ; sa proposition fut acceptée. »

connu ses promesses à Charles VI, son père ; elle avait donc répugnance d'envoyer un plénipotentiaire à Breda. Depuis leurs récents succès en Italie, les impériaux avaient l'espérance de revenir sur le Rhin; Marie-Thérèse ne désirait donc pas la paix immédiate ; la guerre était dans sa volonté comme dans ses desseins d'avenir.

En présence de ces vives répugnances, le cabinet de La Haye dut se prononcer nettement; les États-Généraux déclarèrent que s'ils ne trouvaient pas chez leurs alliés un désir de paix avec des conditions justes, ils se sépareraient d'eux pour signer un traité avec la France et conclure même, au besoin, une alliance offensive et défensive. Cette déclaration inspirée par M. Dutheil était très importante : si l'on parvenait à faire prononcer la Hollande en faveur de la France, l'armée royale de Flandre devenait disponible, et en la portant sur le Rhin ou en Italie on ferait repentir l'Autriche de sa présomption. A mesure que le théâtre des hostilités se rapprochait de la Hollande, son opinion pour la paix devenait plus dessinée; Breda, tombé déjà au pouvoir des Français, ne pouvait rester le lieu des conférences [1]; l'Escaut n'était plus une barrière suffisante pour préserver la

[1] MM. Dutheil et de Macanas, plénipotentiaires de France et d'Espagne, déclarèrent aux ministres des autres puissances : « Que la proximité des armées ne permettait pas de continuer les conférences

Hollande. Les États-Généraux devinrent alors exigeants, impératifs ; ils forcèrent leurs alliés à consentir, sous peine d'un abandon, à un congrès pour la paix générale, dans lequel paraîtraient l'Angleterre, la reine de Hongrie, le roi d'Espagne, le roi de Sardaigne et même le roi de Prusse ; la guerre commençait à devenir une charge pour tous, et la Hollande ne voulut pas en supporter exclusivement le poids. L'idée d'un congrès à Breda fut abandonnée, et l'on dut chercher une ville paisible pour délibérer à l'abri des batailles.

C'était généralement dans les cités calmes et pacifiques du Rhin que s'étaient réunis presque tous les grands congrès diplomatiques ; ces cités n'appartenaient à aucune grande puissance, et il était facile d'y mettre une garde mixte et d'honneur. On voulut choisir Trèves, la cité carlovingienne, ensuite Cologne, au centre de la Flandre et de l'Allemagne ; on préféra Aix-la-Chapelle, célèbre déjà dans les fastes diplomatiques. A Vienne, lors du dernier traité, tout avait été splendide sous les yeux de la cour d'Autriche ; à Aix-la-Chapelle, ce furent d'abord des conférences d'intimité dans une sorte de partie de bain ; on put se rencontrer comme par hasard, les plénipotentiaires durent arriver avec des instructions et des pouvoirs de leur cour dont ils devaient faire un usage

de Breda et que leurs maîtres consentiraient qu'il fût assemblé un congrès à Trèves, à Cologne ou à Aix-la-Chapelle. »

discret. La France accepta Aix-la-Chapelle, cité presque aussitôt neutralisée par un protocole préliminaire.

Il y eut bien des longueurs avant la réunion du congrès; la règle en diplomatie qu'il ne faut jamais trop se presser fut observée dans toutes ses conséquences. Le plénipotentiaire qui arriva le premier à Aix-la-Chapelle fut lord Sandwick, esprit froid, méthodique, impérieux dans ses exigences. On tint d'abord des conférences privées entre les plénipotentiaires hollandais, français et anglais, et le point sur lequel on discuta parut si important, qu'il dut être l'objet d'un débat préliminaire avant même l'ouverture du congrès. Le parti whig, vivement irrité contre le cabinet de Versailles, exigea avant toute espèce de traité : « que le roi de France prît une mesure pour expulser le prétendant Charles-Édouard, dont la tête était mise à prix à Londres; on n'imposait pas de le livrer à la justice anglaise, c'eût été par trop lâche; mais comme sa présence en France était l'objet de menaces incessantes pour l'Angleterre [1], il fallait le placer dans un lieu où il serait plus facile de le surveiller et de le contenir; Rome et l'Italie devaient être la prison d'état du fils de Jacques III. » L'Angleterre insista tellement sur ce point, qu'elle

[1] « Charles-Édouard, après avoir lutté pendant plus d'un an contre sa mauvaise destinée, était repassé en France. La bataille de Culloden (16 avril 1746) qu'il avait perdue en Écosse contre le duc

déclara : « que la guerre serait éternelle si la France ne consentait pleinement à cette condition. » La Hollande se joignit aux whigs parce qu'elle était prononcée contre les Stuarts, et depuis la révolution de 1688 elle ne se sépara jamais de l'Angleterre dans les intérêts dynastiques de la maison d'Orange.

Cette hauteur qui semblait caractériser le ministre anglais dès sa première entrevue venait de ce que l'Angleterre était parfaitement informée de la situation épuisée où se trouvait la France ; les conquêtes de Louis XV ne pouvaient faire illusion qu'à un petit nombre d'esprits superficiels ; on n'ignorait pas la difficulté de l'impôt et des emprunts, l'épuisement des provinces, l'état d'irritation des esprits. L'Angleterre avait ses agents dans toute la France; les débris du parti protestant l'informaient de tout avec exactitude ; elle était parvenue à se procurer aux affaires étrangères copie des instructions de Louis XV et de ses *ultimatum* de paix ou de guerre ; elle avait vu que pour éviter la continuation et le développement des hostilités meurtrières et déplorables pour l'Europe, la cour de Versailles était disposée à faire les concessions les plus larges. Partant de ces données, lord Sandwick insista d'abord sur l'exil préalable du

de Cumberland l'avait réduit au triste rôle de fugitif et de proscrit. »

On peut consulter *l'Histoire véritable, contenant un récit très circonstancié de ce qui est arrivé de plus secret et de plus re-*

prétendant Charles-Édouard et sur le principe de la restitution absolue de toutes les conquêtes faites par la France, afin de tout reconstituer sur l'ancien pied.

D'autres questions furent encore immédiatement discutées, toujours entre les plénipotentiaires de la Hollande, de la France et de l'Angleterre, dans des conférences à part. Il résultait de stipulations connues sous le nom de *Traité des Barrières* le droit pour la Hollande de tenir garnison dans les places frontières de la Belgique, depuis Ostende jusqu'à Mons. Cette mesure de précautions avait deux objets : garantir les Pays-Bas d'une invasion française, puis donner à la neutralité de la Hollande un caractère toujours armé : la France ne serait-elle pas arrêtée souvent dans sa pensée de conquérir les Pays-Bas, en voyant qu'il faudrait passer sur les garnisons hollandaises au pavillon neutre, car toute l'Europe ménageait la Hollande? Comme elle avait abandonné son caractère de neutralité dans la guerre actuelle, ses places étaient tombées au pouvoir de Louis XV ; la France offrait de les restituer, mais la Hollande ne se souciait plus précisément d'entretenir des garnisons coûteuses sur des points aussi rapprochés des frontières françaises. Dans les conférences premières d'Aix-la-Chapelle, on convint que le traité des Barrières serait annulé; les Pays-Bas

marquable au prince Charles-Édouard Stuart, dans le nord de l'Écosse, depuis la bataille de Culloden (avril 1746) *jusqu'au*

n'auraient plus de garnisons hollandaises ; mais, en échange, la France donnerait des garanties de son respect de cette neutralité.

Dans toutes les guerres, la France ne commençait-elle pas d'abord par envahir la Belgique? Dunkerque était le point offensif, la porte toujours ouverte d'une double campagne aux Pays-Bas, position menaçante pour Ostende et Anvers et pour l'Angleterre elle-même. Rien n'était plus simple que d'admettre le principe suivant : « 1° L'Angleterre et la Hollande consentent à retirer les troupes des places frontières belges, à la condition que la France s'engagerait à démolir la partie offensive des fortifications de Dunkerque, afin de donner sécurité à la Hollande et à l'Angleterre ; 2° le prétendant Charles-Édouard serait obligé de sortir de France ; on lui désignerait un lieu de résidence en Italie. » Il arrive souvent dans les traités qu'on stipule que certaines fortifications seront démolies et rasées comme garantie de paix, en même temps qu'on exige la construction d'autres forteresses comme sécurité européenne, et ceci n'a rien de honteux. La France, dans la campagne de Flandre, avait usé largement de ce droit ; à mesure qu'elle prenait une ville, elle rasait la citadelle, et dès lors la neutralité armée de la Hollande ne garantissait plus

mois de septembre de la même année ; traduite de l'anglais et augmentée de remarques historiques. Lille, 1749, in-12.

la Belgique; on voulait faire de Dunkerque un port de commerce, et non plus une place de guerre offensive. Et quant à l'exil du prince Édouard, il est malheureusement des sacrifices en diplomatie qu'un gouvernement peut exiger comme condition de la paix; il peut désirer et imposer même que certains hommes qui troublent la sécurité générale soient placés dans une position telle qu'ils ne puissent plus nuire: la noblesse des sentiments, la générosité des idées, la turbulence du patriotisme importunent souvent dans la marche sérieuse des affaires.

Lord Sandwick eut ensuite à traiter une question non moins grave avec les plénipotentiaires de la France; les whigs, sous le ministère Walpoole, avaient exigé qu'en échange de l'influence de la France sur le continent, le cabinet de Versailles ne pût grandir sa marine, à ce point de menacer l'Angleterre; lord Sandwick rappelait les clauses de la convention secrète de 1726. Mais il trouva une résistance ferme dans M. Dutheil; selon le plénipotentiaire français: «les clauses se trouvaient annulées par les changements survenus dans la politique continentale; pendant la guerre actuelle, le gouvernement britannique avait tellement grandi ses flottes, qu'il ne pouvait désormais exiger l'infériorité d'aucune autre marine; l'Angleterre entretenait 109 vaisseaux de ligne en mer, elle avait tenté de s'emparer des colonies; la France, supérieure sur le continent, ne pouvait exciter aucune crainte par le dé-

ploiement de sa flotte ; elle avait un tiers en moins de vaisseaux ; la forcer à une diminution de marine, c'était l'humilier ; il lui fallait d'incessants efforts pour la développer ; puisque le roi se montrait magnanime en abandonnant ses conquêtes, pourquoi l'Angleterre manifesterait-elle des craintes pour la paix générale ?» A ces motifs, le plénipotentiaire hollandais ajouta : « que la garantie de Dunkerque était suffisante, et qu'il fallait laisser la France maîtresse de sa marine, en se confiant à sa modération. » Ainsi, modification du traité des Barrières, Dunkerque port commercial, l'exil du prince Edouard, et liberté dans le développement des flottes, telles furent les premières conditions arrêtées entre les plénipotentiaires.

Bientôt le congrès s'agrandit par l'arrivée des ministres de la Hongrie, du roi de Prusse et du roi de Sardaigne, qui venaient tous prendre une part active aux négociations. La reine de Hongrie envoyait là M. de Kaunitz [1], habitué aux grandes transactions européennes, ministre à vues fort étendues et conciliantes, et qui a formé la véritable école diplomatique en Autriche. Ses instructions portaient avant tout la reconnaissance de la reine Marie-Thérèse et de son mari de Lorraine aux titres impériaux. Les intérêts prussiens étaient tellement définis, si bien arrêtés d'avance par les stipulations de Dresde, qu'il ne devait pas y

[1] Venceslas, prince de Kaunitz-Rietberg, né en 1710, fut d'abord

avoir nécessité de nouveaux débats; Frédéric avait voulu s'assurer les conquêtes accomplies, il n'avait pas eu d'autre but. Enfin, quant à la Sardaigne, un changement de politique était à la veille de s'opérer dans cette cour; naguère elle s'était déclarée contre la France, de concert avec les Autrichiens; maintenant elle s'était tournée vers le cabinet de Versailles, pour signer un traité d'alliance offensive et défensive. Enfin, l'Espagne, qui avait envoyé M. de Macanas, ne lui avait donné qu'une seule instruction : « S'entendre et marcher de concert avec le plénipotentiaire français dans la discussion de tous les intérêts diplomatiques. » L'Espagne n'avait qu'à gagner à l'intimité la plus vive, la plus sincère avec la France.

Cette adhésion intime de la plupart des cabinets secondaires à la politique de la cour de Versailles venait de la déclaration désintéressée de Louis XV, en ouvrant les conférences d'Aix-la-Chapelle, à savoir : « Qu'il était décidé à faire toutes les concessions possibles, pourvu que le sort des alliés de la France fût largement décidé. » Le plénipotentiaire français avait développé avec beaucoup d'art, dans un mémoire de cabinet, l'importance de sincères alliés : « Dans un état bien constitué, la force ne résulte pas toujours, disait-il, d'une armée permanente, de conquêtes et de

destiné à l'état ecclésiastique; la mort de son frère aîné lui fit changer de vocation, et il devint chambellan de l'empereur Charles VI;

victoires; il y a souvent bien de la puissance dans une ceinture d'alliés qui s'unissent à vous dans toutes les questions européennes, et pour cela que faut-il faire? donner à ces mêmes alliés la preuve qu'on ne les abandonnera en aucun cas, et qu'on sera pour eux des amis sincères et des protecteurs naturels; la France devait s'apercevoir que son alliance avec l'Espagne la rendait invincible; la maison de Bourbon formait en Europe un contre-poids à toutes les coalitions; les trois cabinets de Paris, de Madrid et de Naples pouvaient rester maîtres de la Méditerranée; il fallait donner à la branche des Bourbons espagnols des preuves de sincérité telles, qu'en aucun cas elle n'eût désir de se séparer. »

En conséquence de ce mémoire, il fut donné ordre à M. Dutheil de défendre spécialement les intérêts de la famille espagnole; le royaume des Deux-Siciles avait été reconnu par l'Angleterre et l'impératrice de Hongrie, dans le traité de Vienne; la France obtint que l'Europe reconnaîtrait aussi la souveraineté de Parme et de Plaisance pour un des cadets de la maison de Bourbon, puis Modène également était destiné à un membre de cette maison. De sorte que le cabinet de Versailles, en paraissant très désintéressé, se créait une puissance très grande, une prépondérance remarqua-

il entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, et s'acquitta de plusieurs missions d'une manière remarquable.

ble; il y avait donc des Bourbons en France, en Espagne, à Parme, à Modène, et il ne faut pas croire que ce fut là une politique égoïste de famille, c'était l'accomplissement de la pensée de Louis XIV, l'agrandissement de la France contre le système anglais; on se donnait d'immenses côtes et des forces navales capables de lutter contre la Grande-Bretagne sur l'Océan et la Méditerranée.

Le désir d'assurer ainsi un vaste système d'alliance opéra également un changement de front dans la politique allemande; la maison de Saxe avait été constamment hostile aux intérêts français en Allemagne; depuis que les droits d'un électeur de Saxe avaient prévalu sur les efforts de Stanislas, pour la royauté de Pologne et dans les récentes guerres, les Saxons avaient marché de concert avec la confédération allemande. Mais tout à coup le cabinet de Versailles s'aperçoit que de nouveaux intérêts sont nés pour la Saxe; cette puissance qui craint la Prusse a peur d'être absorbée par elle, il lui faut un protecteur, et ce moment décisif la France le choisit pour lui proposer une alliance de famille. M. le dauphin est veuf, l'infante est morte en couches, il ne faut pas que la France reste sans héritier; la Bavière a quitté nos drapeaux, l'Autriche vient de l'absorber; puisque la Saxe a besoin d'une protection, la France lui offre appui; elle nous laisse par ce moyen un pied dans les affaires d'Allemagne, et nous nous plaçons au centre,

entre la Prusse et l'Autriche. Paris salue une dauphine saxonne, douce et bonne princesse allemande, qui vient aimer et accroître la noble famille des Bourbons et lui créer une puissance nouvelle dans la confédération germanique. En Sardaigne, d'autres négociations aboutissent à un résultat d'intimité; un peu plus tard les alliances de famille viendront; ce qu'on a fait pour la Saxe, on l'accomplira pour la maison de Savoie. En attendant ces stipulations de mariage, le cabinet de Versailles prend le roi de Sardaigne par ses propres intérêts : « sur quel point peut-il s'agrandir? C'est toujours dans le Milanais, au pouvoir de la maison d'Autriche; son alliance militaire avec elle est donc entièrement contraire à ses véritables intérêts; on offrait donc à la maison de Savoie de la soutenir en ses prétentions comme une bonne et sincère alliée; on ne demandait rien en échange, la France même au besoin se sacrifierait pour assurer une bonne garantie, un agrandissement de territoire à tous ceux qui se déclareraient désormais ses alliés et l'aideraient à devenir le centre de la politique européenne. »

Cette politique désintéressée vint prêter appui à la république de Gênes; la France déclara avant toute chose qu'elle voulait que la république fût reconstituée sur le même pied qu'avant la guerre et qu'on lui rendît tous ses territoires. Gênes était ainsi à l'abri du Piémont et de l'Autriche; la révolution

qu'elle venait de subir indiquait pour elle l'importance de chercher un appui constant; elle avait besoin de la France pour se reconstituer, et de là naissait la naturelle influence du cabinet de Versailles sur les états isolés en Italie, Venise comme Gênes. Louis XV pouvait trouver des moyens d'emprunt dans les riches banques d'Italie, et en servant Gênes la France ne s'oubliait pas elle-même. Des négociations étaient depuis longtemps ouvertes sur la souveraineté de l'île de Corse; la république reconnaissait qu'elle ne pouvait tenir sous sa domination une colonie si vaste, aussi coûteuse; les Corses avaient voué une *vendetta* aux Génois; la révolte était partout. La France voyait dans la souveraineté de la Corse un nouveau point de domination dans la Méditerranée; le Piémont avait la Sardaigne, l'Espagne, les îles Baléares; Minorque était momentanément occupée par les Anglais; amener lentement et successivement la réunion de la Corse était un acte de haute politique, et le cabinet de Versailles s'en préoccupait vivement; il ne fallait pas hâter les événements dans la crainte de trouver des résistances; la chose viendrait toute seule par le temps et la fatigue.

La Prusse avait cessé d'être l'alliée de la France, et néanmoins c'était par son concours que Frédéric avait accompli ses conquêtes; la Prusse soutenait un système bien simple dans les négociations d'Aix-la-Chapelle; en pleine possession de la Silésie et de quelques

comtés arrachés à l'Autriche ou à la Saxe, elle demandait qu'on la confirmât dans ses conquêtes. Tout avait été convenu à Dresde; Frédéric n'avait plus qu'à faire reconnaître par le congrès les actes arrêtés séparément avec les alliés; les agrandissements récompensaient sa foi punique. Il avait à deux reprises défectionné; à la première, Frédéric avait fait manquer la campagne d'Autriche, lorsque les avant-postes français étaient à Lintz; sa trahison avait compromis la France après Fontenoy; et cependant telle était sa position militaire, qu'on ne pouvait le blesser impunément; ce qu'il exigeait, il fallait le lui donner; il s'était placé dans une situation telle que tous le caressaient ou du moins le ménageaient; c'était le résultat habile de cette position mixte, de ce système qui l'avait fait se jeter au milieu des événements en portant sa force du côté de celui qui l'achetait le plus cher. C'est ainsi que procédait Frédéric : quand il voulait faire une conquête, il faisait la guerre à l'Autriche avec les Français; quand cette conquête était accomplie, il trahissait la France pour se l'assurer avec l'Autriche par un traité, et il ne suivit pas d'autre politique pendant tout son règne pour grandir la maison de Brandebourg.

L'intervention des Russes dans les affaires de l'Allemagne ne devait satisfaire pour l'avenir ni la Prusse ni l'Autriche [1]; c'était un événement extraordinaire dont on redouterait plus tard les conséquences; l'An-

gleterre, qui déjà achetait les armées, l'avait seule négociée; le cabinet de Londres, par une stipulation de subsides, venait d'entraîner 50,000 Russes dans la guerre, tant il avait peur de l'influence française et du rétablissement des Stuarts. La czarine Élisabeth s'était montrée très facile sur les conditions d'argent; ce n'était pas les quelques cent mille livres sterling qui l'avaient déterminée à jeter ainsi au midi une grande armée; elle voulait montrer à l'Europe la fermeté de ses troupes, leur bonne tenue; elle semblait dire : « Je ne suis pas seulement une puissance orientale, mes soldats ne se battent pas exclusivement contre les Turcs; car après avoir vaincu la Pologne, ils entrent en Allemagne. Si une coalition est nécessaire contre la France vous me verrez paraître en Franconie, sur le Rhin, en Italie même, et tout cela, par le progrès et la tendance active de mon cabinet. » Au congrès d'Aix-la-Chapelle, la Russie n'assistait pas comme partie délibérante; elle écoutait les stipulations sans y prendre aucune part.

La position de la reine de Hongrie dans le congrès devenait toujours plus simple; la reconnaissance du

[1] Dès l'origine de la négociation, le roi de France n'avait pas hésité à s'adresser à la Russie :

Lettre du roi Louis XV à la Czarine, pour le projet de paix.

« Madame ma sœur,

« Le dessein magnanime que V. M. a conçu d'être la médiatrice des puissances qui sont en guerre est digne de votre grand cœur,

titre impérial dans la maison de Lorraine était un fait tellement accompli qu'il ne pouvait plus y avoir de doute, de discussions sérieuses ; le plénipotentiaire de Marie-Thérèse, M. de Kaunitz, en avait fait une condition préliminaire à toute autre, et la France l'avait acceptée comme elle avait subi l'exil du prince Édouard imposé par l'Angleterre. Il n'y a pas de traité possible avant que chaque puissance ait fait reconnaître la validité de son titre. Une fois ce titre salué, il n'y avait pas pour Marie-Thérèse un avantage dans la position qu'on lui faisait en Allemagne, à moins qu'elle ne se rapprochât de la France ; obligée de céder son influence sur le Piémont, elle voyait sa prépondérance décroître en Italie ; la Lorraine, berceau de sa maison, restait à la France ; la Prusse l'entamait par la Silésie. Ainsi dans ce congrès d'Aix-la-Chapelle si la France n'acquérait rien, l'Autriche perdait beaucoup ; et dans cette conjecture, l'habileté du cabinet de Versailles fut de négocier secrètement avec Marie-Thérèse un remaniement complet.

et touche sensiblement le mien. C'est un nouveau sujet de vous admirer ; tous les princes vous en doivent des remercîments, et j'en dois d'autant plus à V. M. que je vois mes désirs les plus chers secondés par les vôtres.

« Je peux vous jurer, madame, que je n'ai jamais eu les armes à la main que dans des vues de paix, et mes succès n'ont servi qu'à fortifier ce sentiment que les revers seuls auraient pu rendre moins vif peut être.

Louis XV avait à se plaindre de Frédéric de Prusse, on ne pouvait pas se fier à lui ; tout prêt à seconder quand cela lui convenait, il lâchait pied à la première circonstance ; d'ailleurs on voyait parfaitement qu'il allait trouver son appui en Angleterre ; les maisons de Brunswick, de Hanovre et de Brandebourg se pressaient la main, elles s'étaient portées garantes les unes des autres ; or, si l'on voulait lutter vigoureusement dans l'avenir par une marine formidable contre l'Angleterre, il fallait s'assurer dans le continent une grande et sûre alliance. Il existe de M. Dutheil un mémoire excessivement curieux, parce qu'il fait tomber toutes les causes puériles auxquelles on a rattaché le rapprochement subit de l'Autriche et de la France : n'a-t-on pas écrit que c'était parce que Marie-Thérèse écrivait à madame de Pompadour : *Ma cousine*, que ces grands intérêts s'étaient rapprochés dans les négociations ; petites anecdotes de cour, ramassées dans des cartons de boudoir.

Ce mémoire de M. Dutheil indique les causes sé-

« Je vois avec joie que la souveraine à qui je devais le plus d'estime veut être la bienfaitrice des nations. Les rois ne peuvent aspirer chez eux qu'à la gloire de faire la félicité de leurs sujets, vous ferez celle des rois et de leurs peuples. Les vôtres, madame, en voyant que vous travaillez au bonheur des autres, sentiront augmenter, s'il se peut, leur vénération pour leur souveraine, et votre règne en sera plus heureux quand les acclamations de l'Europe redoubleront les bénédictions qu'on vous donne dans vos états.

rieuses de ce rapprochement : la maison d'Autriche cessant désormais d'être redoutable, ne pouvait plus lutter contre la maison de Bourbon qui possédait la France, l'Espagne, Naples, Parme et Plaisance ; la rivalité était une chose vieillie, usée ; il fallait changer ces rapports de méfiance et d'hostilités en une alliance intime qui rassurât la France désormais inattaquable sur le continent. L'Autriche marchant avec nous, il n'y avait plus de guerre possible sur le Rhin, dans la Flandre ; on se garantissait la paix continentale et le repos ; l'alliance avec l'Autriche, c'était la paix politique en Europe. On avait déjà des rapports de famille en Saxe, on devait se hâter d'en préparer avec la Sardaigne et le Piémont ; l'alliance avec l'Autriche devenait le complément de ce système. Il n'y aurait plus désormais qu'une puissance devant laquelle il faudrait toujours avoir les yeux ouverts, c'était l'Angleterre, pour empêcher qu'elle ne s'accrût démesurément : « Tous les efforts de l'Espagne, de Naples et de la France, continuait M. Dutheil, doi-

« Non seulement, madame, j'accepte avec une vive reconnaissance cette médiation glorieuse, mais plus la guerre est heureuse pour moi, plus je vous conjure d'employer tous vos bons offices pour la terminer. Mais les peuples que j'aime, et dont je me flatte d'être aimé, vous devront la conservation du sang qu'ils sont toujours prêts à répandre pour ma cause.

« Commencez et achevez ce grand ouvrage qui vous couvrira d'une gloire immortelle. Ne vous bornez point, madame, aux simples pro-

vent se porter sur le développement de la marine militaire ; la France n'ayant plus à redouter une guerre continentale par son alliance avec l'Autriche, pourra se consacrer entièrement à sa marine ; elle a de vastes côtes, de bons marins, et dans quelques années, avec l'aide de l'Espagne, elle pourra lutter sans crainte contre la Grande-Bretagne. » Ce mémoire infiniment remarquable trace le changement politique qui marque la fin de Louis XV et le commencement de Louis XVI, époque de transition.

Les négociations actives d'Aix-la-Chapelle étaient tellement préparées par les traités antérieurs, qu'elles n'offraient plus véritablement qu'une ratification de ce qui déjà avait été conclu ; des projets de traité furent présentés à la fois par la France, l'Angleterre et les États-Généraux ; le plénipotentiaire anglais, lord Sandwick, fut frappé de la facilité que la France mettait à tout céder ; il n'aperçut là qu'une conséquence d'épuisement dans lequel se trouvait le pays ; il fallait ajouter cet instinct habile et généreux de la France qui voulait témoigner à ses alliés que la cour de Versailles ne demandait rien pour elle, mais tout pour

positions dictées par votre âme généreuse ; aplanissez tous les obstacles, et soyez sûre de n'en trouver aucun devant moi.

« Tous les autres princes doivent concourrir sans doute à ce noble projet. L'humanité, les malheurs de tant de provinces, le respect qu'ils ont pour vos vertus les engagera à vous déférer avec empressement ce titre de médiatrice de l'Europe, le plus

eux. La rédaction définitive des actes fut confiée à M. Dutheil qui avait conquis sur le congrès une grande influence ; il correspondait directement avec Louis XV ; chaque dépêche lui était personnellement envoyée, et le roi, à son tour, annonçait lui-même à M. Dutheil le succès de ses armes. Le congrès se tenait durant la campagne active, et dans ces sortes de négociations armées, tout événement heureux ou malheureux de la campagne modifie les propositions des plénipotentiaires : chaque jour, c'était pour la France une ville prise, une bataille gagnée ; pour l'Angleterre, une victoire navale ou un échec des vaisseaux français dans les colonies ; on était à l'affût de chaque nouvelle ; l'expédition de l'amiral Anson occupait tous les esprits ; bien que les colonies espagnoles se fussent vivement défendues, l'amiral anglais revenait avec un butin immense. Dupleix et La Bourdonnaye à leur tour avaient fait merveille dans l'Inde ; les établissements français n'étaient pas en danger ; loin de là, on avait menacé les comptoirs anglais ; l'expédition sous pavillon britannique à l'île Saint-Domingue s'était bornée à la prise de Port-Louis ; et chacune de ces nouvelles donnait plus ou moins de fierté aux plénipotentiaires.

beau qu'une tête couronnée puisse obtenir, et le seul qui pouvait manquer à votre gloire.

« Mais aucun d'eux ne sentira mieux que moi le prix que votre personne y ajoute, ni quel est le bonheur de vour devoir ce que tous les souverains doivent désirer le plus. « Louis. »

Cependant, au mois d'octobre 1748, les bases définitives furent posées à Aix-la-Chapelle dans un traité solennel[1] : l'Angleterre et la France restituaient toutes leurs conquêtes, les deux puissances se remettaient dans la position où elles étaient *ante bellum :* ainsi les colonies conquises par l'Angleterre étaient rendues à la France et à l'Espagne ; seulement on renouvelait les traités de commerce qui assuraient à la Grande-Bretagne une partie des débouchés des colonies espagnoles. L'infant don Philippe acquérait les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla ; le duc de Modène était rétabli dans ses états, avec ses droits et ses prérogatives ; le roi de Sardaigne voyait s'agrandir tout ce que le traité de Worms lui avait cédé ; Gênes reprenait non seulement la souveraineté sur la ville, mais encore sur tous les territoires qui en dépendaient anciennement. Le roi de Prusse s'assurait la Silésie et le comté de Glatz. Telles étaient les stipulations territoriales et matérielles. Ensuite venaient les garanties morales que donnait chaque puissance pour le maintien de l'hérédité successoriale dans chacune des lignes ; la France, l'Autriche, la Prusse et la Hollande garantissaient à la maison de Hanovre la légitime succession au trône d'Angleterre. La conséquence de cette clause était l'abandon absolu de la maison des Stuarts, stipulé dans deux articles secrets : par le

[1] Collection diplomatique des traités (1748).

premier, la France s'engageait à expulser le prince Edouard non seulement de Paris, mais encore de son territoire, de manière à ce qu'il ne pût troubler la paix de l'Angleterre, et cela dans les trois mois. La seconde clause insérée dans le traité d'Aix-la-Chapelle, c'était la reconnaissance du grand-duc de Toscane comme empereur d'Allemagne, conjointement avec Marie-Thérèse; et pour cela la Prusse, la Saxe, la Bavière assuraient leur concours; et afin qu'il n'y eût plus rien de douteux, le roi Louis XV devait écrire une lettre autographe à l'empereur et à l'impératrice, en leur donnant le titre de majestés impériales; il écrirait aussi une lettre de félicitations à Georges II, roi d'Angleterre, afin qu'il fût bien constaté que toutes les illusions du prétendant étaient anéanties. Ces bases préliminaires d'Aix-la-Chapelle, converties en traité définitif, devinrent comme des additions au traité de Vienne. Elles mettaient fin à la guerre opiniâtre, acharnée, qui avait usé successivement toutes les forces de l'Europe.

En examinant avec quelque attention ce traité d'Aix-la-Chapelle, on voit qu'il changeait peu la circonscription territoriale de l'Europe. Après tant de sang et de trésors répandus, chacun rentrait dans ses limites, sauf la Prusse, la Sardaigne et l'Espagne, qui acquéraient quelques territoires. Mais un grand nombre de questions morales étaient décidées : d'abord, la chute irrévocable des Stuarts; il n'y avait

Cependant, au mois d'octobre 1748, les bases définitives furent posées à Aix-la-Chapelle dans un traité solennel[1] : l'Angleterre et la France restituaient toutes leurs conquêtes, les deux puissances se remettaient dans la position où elles étaient *ante bellum* : ainsi les colonies conquises par l'Angleterre étaient rendues à la France et à l'Espagne ; seulement on renouvelait les traités de commerce qui assuraient à la Grande-Bretagne une partie des débouchés des colonies espagnoles. L'infant don Philippe acquérait les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla ; le duc de Modène était rétabli dans ses états, avec ses droits et ses prérogatives ; le roi de Sardaigne voyait s'agrandir tout ce que le traité de Worms lui avait cédé ; Gênes reprenait non seulement la souveraineté sur la ville, mais encore sur tous les territoires qui en dépendaient anciennement. Le roi de Prusse s'assurait la Silésie et le comté de Glatz. Telles étaient les stipulations territoriales et matérielles. Ensuite venaient les garanties morales que donnait chaque puissance pour le maintien de l'hérédité successoriale dans chacune des lignes ; la France, l'Autriche, la Prusse et la Hollande garantissaient à la maison de Hanovre la légitime succession au trône d'Angleterre. La conséquence de cette clause était l'abandon absolu de la maison des Stuarts, stipulé dans deux articles secrets : par le

[1] Collection diplomatique des traités (1748).

premier, la France s'engageait à expulser le prince Edouard non seulement de Paris, mais encore de son territoire, de manière à ce qu'il ne pût troubler la paix de l'Angleterre, et cela dans les trois mois. La seconde clause insérée dans le traité d'Aix-la-Chapelle, c'était la reconnaissance du grand-duc de Toscane comme empereur d'Allemagne, conjointement avec Marie-Thérèse; et pour cela la Prusse, la Saxe, la Bavière assuraient leur concours; et afin qu'il n'y eût plus rien de douteux, le roi Louis XV devait écrire une lettre autographe à l'empereur et à l'impératrice, en leur donnant le titre de majestés impériales; il écrirait aussi une lettre de félicitations à Georges II, roi d'Angleterre, afin qu'il fût bien constaté que toutes les illusions du prétendant étaient anéanties. Ces bases préliminaires d'Aix-la-Chapelle, converties en traité définitif, devinrent comme des additions au traité de Vienne. Elles mettaient fin à la guerre opiniâtre, acharnée, qui avait usé successivement toutes les forces de l'Europe.

En examinant avec quelque attention ce traité d'Aix-la-Chapelle, on voit qu'il changeait peu la circonscription territoriale de l'Europe. Après tant de sang et de trésors répandus, chacun rentrait dans ses limites, sauf la Prusse, la Sardaigne et l'Espagne, qui acquéraient quelques territoires. Mais un grand nombre de questions morales étaient décidées : d'abord, la chute irrévocable des Stuarts; il n'y avait

plus de destinée pour le noble Charles-Édouard ; la maison de Hanovre régnait paisible. Ensuite l'avénement de la maison de Lorraine à l'empire mettait fin aux prétentions de l'électeur de Bavière sur la couronne impériale. De tout cela il résultait un changement immense dans la position des alliances françaises ; le roi Louis XV s'assurait le concours et l'appui d'utiles auxiliaires, car il avait fait tout pour eux ; le traité d'Aix-la-Chapelle glorifiait la maison de Bourbon, élevée à son plus haut degré de puissance ; il jetait là les semences de l'alliance autrichienne ; cette alliance, en donnant à la France un appui sur le continent, devait raffermir la sécurité de la paix ; elle pouvait désormais lui permettre de donner toute son attention à la marine pour engager une grande lutte avec l'Angleterre, ainsi que cela se vit sous Louis XVI.

CHAPITRE XI.

DÉMOLITION DE LA VIEILLE SOCIÉTÉ FRANÇAISE.

École économiste. — Vieux système de Colbert. — Protections. — Priviléges. — Compagnies des Indes et d'Afrique. — Corporations. — Maîtrises. — Commencement des idées de M. Turgot. — Liberté du commerce. — *Laissez faire, laissez passer*. — Affranchissement et désordre des classes ouvrières. — École encyclopédiste. — Vieilles et nobles croyances. — Démolition. — Plan de l'Encyclopédie. — Coterie de d'Alembert et de Diderot. — Les encyclopédistes. — École matérialiste. — La société du baron d'Holbach. — Les sensualistes. — Bernis. — Saint-Lambert. — Helvétius. — École railleuse. — Voltaire. — Tendance des sciences vers la négation des idées bibliques et chrétiennes. — Boulanger. — Buffon. Maupertuis. — Développement de l'idée anti-française. — Publication définitive de l'*Esprit des Lois*. — École génevoise. — J.-J. Rousseau. — Travaux historiques de Voltaire. — Tendance de la philosophie contre la vieille monarchie française.

1740—1750.

Tandis que la France multipliait d'héroïques efforts pour délivrer le territoire et affranchir le pays de la présence de l'étranger, il se formait alors au milieu de la société des écoles de destruction qui faisaient disparaître peu à peu les éléments de la puissance et

de la nationalité françaises. Les peuples périssent moins par les catastrophes militaires que par les fausses doctrines; on se sauve de la conquête, on s'affranchit d'un joug; mais lorsqu'une société est travaillée par mille nouveautés étranges, lorsqu'elle se morcelle et s'abîme dans d'incessantes divisions, alors la catastrophe se prépare, et comme elle vient de loin, elle porte des coups irréparables. Dans les dix années qui s'écoulent depuis l'exil du parlement et les vives querelles du jansénisme, jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, il se prépare une révolution fatale dans les idées et dans les croyances, et c'est au milieu du xviii[e] siècle que commence la guerre la plus forte, la plus décidée contre la vieille société française.

Un peuple peut être vivement ému par deux causes: les intérêts matériels et les doctrines; et il se trouve précisément qu'à cette époque du xviii[e] siècle, ces deux bases sont également attaquées par les écoles économiste et encyclopédiste. Le vaste système de Colbert reposait sur des idées de protection et de sécurité; il avait pris le commerce et l'industrie pour ainsi dire après la guerre civile, lorsque la France venait d'être violemment agitée par la Ligue et par la Fronde. Colbert, pour grandir les éléments commerciaux, se servit de la protection et de la prohibition[1]; la protection

[1] Voyez l'histoire de l'administration de Colbert dans mon *Louis XIV*.

qui encourage efficacement, la prohibition qui empêche les concurrences mortelles. La nature n'a pas également réparti ses bienfaits; tel peuple excelle dans une industrie, tel autre possède un sol plus fertile et plus fécond ; lorsqu'un gouvernement veut donc grandir une industrie nouvelle, il est obligé de prohiber les concurrences. Ainsi, quand Colbert introduisit en France la fabrication des tapis, pouvait-il lutter avec les superbes produits de Damas et de la Perse? les manufactures de glaces pouvaient-elles faire concurrence avec celles de Venise ou bien avec le cristal de Bohême aux mille et riches couleurs? Il fallut donc tout à la fois protéger et prohiber. Et avec cela, Colbert organisa les associations: les grandes compagnies viennent de l'époque de Louis XIV; il s'en forma pour le commerce des Indes, du Canada et de l'Afrique, et toutes reçurent des capitaux du roi et de son ministre. Colbert avait compris qu'il n'y avait rien à obtenir par l'isolement des forces; les groupes d'individus multipliaient les moyens physiques; sans le grand faisceau des intérêts, il n'y a ni énergie ni mouvement dans l'industrie. Les statuts de ces compagnies sont encore des modèles de précision et de garantie mutuelle ; l'état s'associa aux individus, et cet ensemble de forces produisit d'immenses résultats pour la colonisation et le commerce.

A côté des compagnies qui s'appliquaient aux vastes industries, Colbert avait donné aussi une organisation

particulière aux corporations de marchands et d'ouvriers; la compagnie était pour le grand commerce, la corporation pour la production et le travail. Le système de maîtrise avait pour effet d'accorder à chaque industrie le plus de protection possible et les plus fortes garanties de surveillance; l'ouvrier sous ses maîtres ne pouvait prétendre qu'après un chef-d'œuvre à son privilége d'agrégation; chaque corporation formait une famille avec ses syndics élus, sa bannière, sa responsabilité morale. Il n'y avait nulle confusion; chacun se plaçait dans sa position naturelle, et si quelques restrictions étaient mises à la faculté de passer maître, c'est que l'on se gardait d'encourager les établissements incapables où se perdent les fortunes et l'honneur d'un état, au milieu de ce chaos où tout se heurte dans un grand pêle-mêle. Le livre des faillites depuis l'ordonnance des banqueroutes sous Louis XIV jusqu'à la régence ne porte pas, pour Paris, plus de trois banqueroutes par an. L'industrie française s'était élevée à un haut degré de perfection; on la retrouve dans ces beaux meubles, dans ces étoffes brillantes, dans ces broderies magnifiques, ces points variés; on admire tout cela comme des modèles de goût que l'on recherche et que l'on veut imiter aujourd'hui; il y avait une sorte d'aristocratie dans les produits qui préparaient la supériorité de l'industrie française; on ne produisait pas autant, mais on faisait mieux.

Ce fut dans le commencement du XVIII^{e} siècle que commença à poindre une école qui proclama l'affranchissement du commerce et de l'industrie. Le système de protection et de prohibition de Colbert fut traité comme une vieille idée qui avait fait son temps. On fit une science de l'économie politique et commerciale ; on appela du nom d'*économistes* une agrégation de penseurs qui voulaient donner au commerce sa plus grande extension, à l'industrie, sa plus complète liberté, à l'agriculture, le plus vaste développement de méthode ; enfin, à chaque individu, la plus large part de jouissance dans la vie. Au système prévoyant de Colbert, on substitua le principe de la liberté commerciale, idée noble, généreuse, mais fatale dans son exagération ; on prêcha cet axiome emprunté aux économistes anglais : *laissez faire*, *laissez passer ;* et parce que l'Angleterre, qui produisait beaucoup, avait besoin de rechercher incessamment des débouchés, on voulut l'imiter. On peut considérer comme deux chefs d'écoles qui déployèrent plus tard leurs doctrines sous le marquis de Mirabeau, le médecin Quesnay, l'agriculteur assidu, celui qui plaçait dans les produits de la terre la source de toutes les richesses publiques, et Vincent de Gournay, qui se posait au contraire comme le protecteur le plus assidu de la liberté industrielle ; il trouvait dans le travail manufacturier la source de toutes les richesses publiques. Turgot, l'actif promoteur de cette nouvelle école, paraissait à peine alors sur la scène poli-

tique. Anne-Robert-Jacques Turgot, baron de l'Aulne[1], cadet de Michel-Étienne Turgot, prévôt des marchands, dont l'administration avait été une des plus fécondes et des plus travailleuses, était élève de ces jésuites qui firent tous les hommes célèbres du XVIIIe siècle, cœurs ingrats qui desséchèrent la source où ils avaient pris leur science; dans sa jeunesse, il était très gauche; il avait cette espèce de rudesse et de brusquerie qui impressionne la foule qui considère habituellement comme austère ce qui n'est ni élégant ni soigné. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut nommé prieur de Sorbonne sans avoir le caractère indélébile de prêtre; on le vit alors se livrer aux fortes études et s'occuper surtout des arts et des langues; revêtu de la charge de conseiller au parlement, il jeta les fondements de cette école économiste qui agita profondément les classes ouvrières du XVIIIe siècle; les fruits de ces théories devaient être amers; elles remuaient les intérêts matériels, et c'est ainsi, qu'en posant la liberté absolue du commerce des grains dans cette société organisée sur les éléments de la prohibition, on amena la cherté des subsistances et cette émeute affamée qui fit supposer que la royauté faisait des spéculations infâmes; ce *pacte de famine*, dont on a effrayé la génération, ne fut que le mouvement naturel d'un accaparement de blé que les idées de Turgot inspirèrent aux spécula-

[1] Turgot était né à Paris le 10 mai 1727.

teurs. Les économistes brisaient donc peu à peu le système des corporations qui contenait et moralisait l'ouvrier, la maîtrise garantie pour tous; ils jetaient ainsi pour l'avenir des germes d'incessants désordres, dont les générations suivantes durent sentir les terribles effets. Les vieilles idées peuvent et doivent se modifier avec la marche des temps, nul ne le nie; mais il faut se garder de les détruire de fond en comble, car il n'y a pas d'organisation, quelque vieille qu'elle soit, qui n'ait sa pensée et son but, et ne soit l'expression des mœurs, des habitudes d'une société. Plus tard, l'école économiste se déploya avec ses conséquences les plus hardies [1].

Ce ne fut pas tout; dans cette œuvre de démolition, chacun prêta son fatal et terrible concours; l'école économiste ébranla les intérêts matériels en les jetant dans des voies inconnues; l'école encyclopédiste démoralisa la vieille société en laissant au milieu d'elle de longues traces de doute, d'erreurs et de passions. La nation française était un peuple tout de croyance; à travers les écarts des disputes religieuses ou de quelques examens plus sérieux, la bourgeoisie et les ouvriers avaient gardé un véritable culte pour les idées catholiques; le peuple s'agenouillait devant les pieuses légendes qui, réprimant ses entraînements et ses passions, faisaient du foyer domestique un sanctuaire;

[1] J'en parlerai longuement dans le développement de ce livre.

les corporations avaient un saint patron; les chefs étaient marguilliers de paroisses; les six corps de marchands avaient leurs châsses, leurs processions municipales; à chaque boutique était une enseigne, et chaque enseigne était un blason de fidélité, de loyauté transmis de père en fils; on célébrait Noël, Pâques fleuries, la Pentecôte de l'esprit saint. L'organisation catholique se liait essentiellement à la société française; toutes les fois qu'elle en fut séparée, elle s'agitait confuse et désordonnée. Eh bien, la fatale mission que se donnèrent les encyclopédistes, ce fut de démolir cette vieille société, ses croyances; jusqu'à présent, on avait gardé quelque mesure, quelque pudeur dans les attaques dirigées contre la religion chrétienne, qui avait civilisé le monde. Mais le plan des encyclopédistes fut d'aller droit à la désorganisation de cet immense fait, par un grand recueil discutant toutes les matières, toutes les idées; cette pensée d'Encyclopédie n'était pas neuve; au moyen âge, on avait compris ces grands recueils qui traitaient de toutes les sciences, de tous les arts, et le *Miroir historial* de Jean de Beauvais en avait donné la forme; le chancelier Bacon, Bayle, Moréri[1] avaient conçu des diction-

[1] Louis Moréri, premier auteur du *Dictionnaire historique* qui porte son nom, né en Provence le 25 mars 1643, mourut le 10 juillet 1680. Son *Dictionnaire* parut pour la première fois à Lyon en 1673, 1 vol. in-folio.

naires raisonnés de tous les faits, de toutes les sciences; ces écrits avaient de beaucoup précédé l'*Encyclopédie*. Ce fut donc moins une idée neuve qu'un moyen d'opposition et d'attaque, un plagiat philosophique dont on fit une entreprise de librairie, si mal conçue au reste et si pitoyablement exécutée, que je ne sache pas de livre plus vieux, plus arriéré que l'*Encyclopédie* [1]; ses principaux rédacteurs furent des hommes célèbres déjà dans les lettres : le premier, Jean Le Rond d'Alembert [2], fut un bâtard délaissé sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, près de Notre-Dame. Il faut se défier de ces hommes, qui, nés sans famille, jetés par le hasard au milieu de la société, veulent la détruire, parce que cette société ne les admet pas toujours dans un système d'égalité qui en troublerait l'harmonie; sorte de lépreux dans l'ordre moral, ils s'en vengent en le détruisant autant qu'il est en eux; à la façon d'Érostrate, ils brûlent les temples. D'Alembert avait grandi dans les études mathématiques, ses œuvres le firent admettre à l'Académie des Sciences comme un excellent géomètre et un remarquable physicien; dans son *Traité des Fluides* et dans sa *Théorie des Vents*, il analysa parfaitement Newton, Euler. Maupertuis fut son ami et son maître. Ce-

[1] Les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* ne parurent qu'en 1751.

[2] Jean Le Rond d'Alembert était né à Paris le 16 novembre 1717.

pendant, assez de célébrité ne venait point encore à lui, et ce fut alors qu'il conçut, avec Diderot, l'*Encyclopédie*, expression d'universalité dans la science. C'était encore un enfant inconnu que Denis Diderot[1], fils d'un coutelier de Laon; ardent à s'instruire, sans fortune, sans avenir, il se mit au service de la librairie avec le besoin aiguillonnant de vivre, d'exister; il traduisit; puis, comme il était avide de bruit, et que la tendance de la génération était d'attaquer la vieille France, l'antique nationalité, la sainte croyance, il fit tout cela dans ses *Essais sur le Mérite et la Vertu*, et plus vivement encore dans ses *Pensées philosophiques*[2]; ses hardiesses durent le faire remarquer, et Diderot s'associa ardemment à d'Alembert dans le plan d'une *Encyclopédie*. Cette association une fois faite, elle devint le but et le centre d'une grande coterie; il n'y eut plus d'esprit, si ce n'est parmi les encyclopédistes.

L'Académie des Sciences l'admit au nombre de ses membres en 1741, à la suite de plusieurs mémoires qu'il lui avait présentés.

[1] Denis Diderot était né à Langres en 1712. Son premier ouvrage est une traduction de l'anglais de l'*Histoire de la Grèce*, de Stanyan, 1743, 3 vol. in-12; en 1746, il prit part à la rédaction du *Dictionnaire de médecine*, 6 vol. in-folio. C'est en 1745 que parut l'*Essai sur le mérite et la vertu*, et en 1746, les *Pensées philosophiques*.

[2] L'arrêt du parlement qui condamne au feu les *Pensées philosophiques* est du 7 juillet 1746; elles furent bientôt réimprimées sous le titre d'*Étrennes aux esprits forts*.

Chaque temps a ainsi ses associations, ses complicités d'hommes qui n'admettent rien en dehors d'eux ; ils persécutent, ils se font un fanatisme, une intolérance qui leur est propre. Les opinions de l'*Encyclopédie* furent d'avance arrêtées, et quiconque ne voulut pas se ployer à ces formules fut impitoyablement poursuivi ; c'est une force que cet esprit de coterie ; quand on se tient bien, on marche droit au but et l'univers se reflète et se concentre en vous. Au reste, les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* publiés à cette époque se ressentent encore de ces ménagements auxquels une œuvre hardie qui commence est exposée ; les articles, généralement communs, sont trop lourds pour être relus, trop superficiels pour suffire à la science ; sauf quelques notices d'élite et la remarquable préface, c'est un grand fatras d'œuvres médiocres ; toute encyclopédie est ainsi exposée ; c'est une Babel où toutes les langues sont parlées ; une œuvre d'orgueil où l'on veut imiter Dieu dans son universalité.

Ce fut donc autour de cette encyclopédie que tout ce qui avait quelque tendance à démolir dut venir se grouper ; et il n'y avait, hélas ! que trop d'entraînement à un matérialisme qui ne laissait plus de place aux grandes et nobles émotions de l'âme. Le chef de l'école matérialiste fut un étranger, car nous fûmes alors envahis par Genève, l'Allemagne et l'Angleterre ;

on le nommait Paul Thiry, baron d'Holbach ; né dans la noble ville de Hildelsheim [1], le baron d'Holbach était riche et son salon s'ouvrit avec munificence; la société philosophique, tous les esprits hautains, hardis, venaient chez le baron d'Holbach et à ses soupers fins, qui se prolongeaient jusqu'au jour; on y tenait les propos les plus insensés, les plus pervers sur le christianisme; on niait un peu Dieu, beaucoup les traditions; on se complaisait avec l'aide des sciences exactes à renverser les chronologies de Moïse, à briser l'Ancien et le Nouveau Testament. L'analyse fut mise en pratique pour détruire une à une toutes les croyances; comme en physique tout se réduisit à des éléments primitifs; on décomposa l'ordre moral, et le baron d'Holbach eut la satisfaction de voir que *l'infâme* [2] était attaqué par tout un parti dont il fut le pontife; chaque mot, chaque phrase furent dirigés dans un seul but. L'imagination et le cœur que Dieu a donnés à l'homme pour croire et aimer furent disséqués à plaisir; le matérialisme créa une insensibilité profonde dans les rapports des hommes ou de l'âme avec Dieu; plus de nobles sympathies, plus d'émotions heureuses; la croyance, qui fait supporter

[1] Paul Thiry, baron d'Holbach, était né à Hildelsheim dans le Palatinat, vers le commencement de 1723.

[2] C'est ainsi qu'on appelait dans l'intimité la *religion chrétienne*.

la vie dans le malheur, ce paradis du pauvre et du souffreteux, dut être effacée de l'espérance humaine, et l'on ne laissa plus à la misère que le double martyre de l'abnégation et du travail.

Et pour comble de délire, lorsqu'on disait au peuple : souffre sans espoir d'une vie meilleure, d'un paradis pour toi, d'un enfer pour le riche, on voyait s'épanouir dans ses joies l'école sensualiste la plus délicate, la plus raffinée. Helvétius [1], fermier-général aux formes obligeantes, aux manières aisées, réunissait, comme La Popelinière, tout ce qu'il y avait de plus luxurieux et de plus spirituel à Paris; il confirmait par la pratique sa théorie sur le triomphe des sens; les vins exquis, les femmes les plus folles s'asseyaient aux soupers sous des bougies resplendissantes; et là, à côté des souffrances du pauvre, on élevait des autels à la luxure, à la bonne chère, à l'impiété. Mille bons mots étaient dits quand le vin d'Aï s'échappait en mousse pétillante; poésies licencieuses, contes libertins venaient remuer ces hommes riches, heureux et énervés. Le petit Crébillon [2] contait à merveille des aventures galantes, des allégories de canapé, qui faisaient fureur; le

[1] Claude-Adrien Helvétius, né à Paris en janvier 1715, fit ses études chez les jésuites, au collége Saint-Louis. Son livre *de l'Esprit* parut plus tard.

[2] Claude-Prosper Jolyot de Crébillon, fils du grand Crébillon,

conte oriental venu à la mode permettait beaucoup de licences et d'allégories; on raillait les institutions, les hommes, le Christ, et cette sainte et pieuse croyance en la Vierge, personnification de la femme souffrante et glorifiée. Saint-Lambert [1], jeune officier de cavalerie, récitait ses poésies sur *les Saisons*, qui ressemblent aux suaves compositions de Boucher, à ces divinités qui s'envolent en laissant des rayons de feu et des myriades de roses. C'était le petit espiègle des soupers d'Helvétius, tandis que Bernard [2] (le Gentil Bernard) faisait retentir les accents de Tibulle et d'Ovide; secrétaire des dragons à l'armée d'Italie, Gentil Bernard « avait vu Coigny Bellone et la victoire, et sa faible voix n'avait pu

était né à Paris en 1707. Il avait déjà publié : *Lettres de la marquise de *** au comte de ****. 1732, 2 vol. in-12. *Tanzaï et Néadarné*. 1734, 2 vol. in-12. *Les égarements du cœur et de l'esprit.* La Haye, 1736, trois parties in-12. *Le Sopha*, conte moral. 1745, 2 vol. in-12. *Les amours de Zeokinisul, roi des Kosirans* (Louis XV, roi des Français). Amsterdam, 1746, in-8°.

[1] Charles-François, marquis de Saint-Lambert, né en 1717 à Vézelise en Lorraine, servit dans les gardes lorraines et s'attacha au roi Stanislas.

[2] Pierre-Joseph Bernard, connu sous le nom de *Gentil Bernard*, né à Grenoble en 1710, était fils d'un sculpteur; il fit ses études chez les jésuites de Lyon et vint à Paris où il fut pendant deux ans clerc de procureur. C'est dans ce temps qu'il composa son *Épître à Claudine* et sa chanson de *la Rose*; Bernard se trouva aux batailles de Parme et de Guastalla. Le maréchal de Coigny le prit pour secrétaire, et à la mort du maréchal, son fils lui fit accorder la

chanter la gloire[1]. » Et c'est aux applaudissements de tous qu'il définissait l'amour sensualiste, l'entier oubli de soi-même et du monde. Avec Gentil Bernard, l'abbé de Bernis[2] récitait aux pieds de madame de Pompadour ses vers, dignes enfants de Chaulieu, qui se jouaient comme une fraîche cascade au milieu des groupes d'amours. Dans tous ces vers à Chloé, dans ces épîtres aux Nymphes, trouvez-vous une seule pensée religieuse qui remue l'âme; n'est-ce pas l'épicurisme le plus complet, le code le plus enivrant de sensualisme? Si l'école du baron d'Holbach fait du matérialisme dissertateur et ennuyeux, l'école sensualiste se couronne de lis et de roses, et veut que la vie s'achève comme un grand banquet d'enivrement entre un baiser et une coupe de vin pétillant. L'abbé Prévost couronne toute cette école de démoralisation par ses romans; *Manon Lescaut* vient de pa-

place de secrétaire-général des dragons, dont il était le colonel-général. Cette place valait 20,000 livres de rentes.

[1] J'ai vu Coigny, Bellone et la victoire
Ma faible voix n'a pu chanter la gloire.
(*Art d'Aimer*).

[2] François-Joachim de Pierre de Bernis, né à Saint-Marcel de l'Ardèche le 22 mai 1715, était issu d'une famille très ancienne; il entra d'abord dans le chapitre noble de Brioude, d'où il passa dans celui de Lyon; il vint à Paris, et après avoir été quelques années dans le séminaire de Saint-Sulpice, il entra dans le monde, où il se fit remarquer par sa figure et ses bonnes manières. Il jouera plus plus tard un rôle sérieux et diplomatique.

raître, et dans ce chef-d'œuvre de cœur et d'analyse, on s'intéresse à une fille perdue, à un escroc; telle est la puissance du talent, que l'on est presque tenté de blâmer l'ordre social qui les a procrits l'un et l'autre [1].

Voici maintenant Voltaire; il a aimé les soupers, les femmes, le vin qui pétille; mais il est maladif, son estomac est devenu mauvais; il craint les infirmités comme une vieille femme; il célèbre encore ce qu'il ne voit plus que de loin; il est au régime du plaisir, mais il se donne à cœur joie de cette moquerie qui prend tous les ridicules et veut démolir le passé. Lui est incrédule, spirituel; il ne disserte pas, il raille; il veut en vain être sérieux, il ne le peut pas; il embrasse tout dans la superficie, et il sait bien que la célébrité ne vient que de ce battement d'ailes léger et brillant, de ce journalisme qui embrasse tout sans rien approfondir. Voltaire, employé quelque temps au ministère des affaires étrangères par M. d'Argenson, s'est maintenant brouillé avec madame de

[1] Antoine-François Prévost d'Exilès, né à Hesdin en 1697, fils d'un procureur du roi au bailliage, fit ses études chez les jésuites et commença son noviciat; mais à seize ans, on le vit passer volontaire dans les rangs de l'armée; dégoûté de l'état militaire, il se jeta de nouveau dans les bras des jésuites; cependant il abandonna encore la vie religieuse pour celle des camps; et à vingt-deux ans, il se réfugia dans l'ordre des bénédictins de Saint-Maur; élevé à la prêtrise, il se livra à l'enseignement, puis à la prédica-

Pompadour, parce qu'elle lui préfère Crébillon ; cette disgrâce a révélé son caractère irritable, passionné, persécuteur ; lui qui prêche la tolérance n'a pas eu de cesse qu'il n'eût fait mettre à la Bastille ses critiques et les hommes qui n'admirent pas ses ouvrages ; mécontent, il se retire auprès de Stanislas de Lorraine, jusqu'à ce qu'il se fasse Prussien en acceptant la place de chambellan avec 5,000 écus de Frédéric. Voltaire se pose avec toute son école comme cosmopolite ; il se fait universel en abandonnant cette empreinte de nationalité française, le plus beau titre qu'on puisse souhaiter.

Alors vient sa seconde manière, sa haine contre la Bible et les traditions chrétiennes ; il ne sait ni le syriaque ni l'hébreu, il ne sait du grec que ce que les jésuites lui en ont appris, et il disserte sur toutes les traditions dont il ne peut même pas lire une ligne. C'est pourtant avec ces notions imparfaites qu'à force d'esprit il établit des théories sur l'Ancien et le Nouveau Testament ; il ridiculise tout, et la mission du Christ, et celle des apôtres ; il persifle saint Pierre,

tion. Ennuyé de la vie austère des bénédictins, il se réfugia en Hollande où il publia, en 1729, ses *Mémoires d'un homme de qualité ;* il alla ensuite à Londres et y fit paraître, en 1732, *Cléveland, ou le Philosophe anglais*, et l'*Histoire du chevalier Desgrieux et de Manon Lescaut*. Il entreprit alors dans cette ville une feuille périodique intitulée le *Pour et le Contre*. Rentré ensuite en France, le prince de Conti le nomma son aumônier.

saint Paul ; quand il trouve une épithète grossière, il la jette à ces grandes intelligences qui ont remué le monde ; il ne peut croire que des hommes de rien qui ne sont pas marquis, tels que Simon Barjone (saint Pierre, les apôtres), aient fait parlé d'eux. Rien de moins démocratique que Voltaire, il déteste le peuple, la canaille, sa vie se passe au milieu de l'aristocratie, il est plat et bas devant elle ; il a rampé devant madame de Pompadour, et d'un coup de sa mule de satin blanc madame de Pompadour le renverse dans la poussière où il s'était prosterné ; et s'il s'en venge, c'est avec la méchante langue d'un valet renvoyé, et c'est dans la licencieuse *Pucelle* qu'il jette à madame de Pompadour ses souvenirs de grisette [1]. Mais alors Voltaire n'est plus en France, il s'est fait Prussien; de gentilhomme de la chambre de Louis XV il est devenu chambellan du roi de Prusse, comme plus tard il signera le *Suisse Voltaire.*

La haine contre la Bible se propage et s'universalise ; Boulanger est un géomètre remarquable ; il étudie les monuments romains, les chemins et chaussées qui préoccupent l'administration de Louis XV ;

[1] Édition de 1756. Chant III de la *Pucelle d'Orléans* :

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le *sérail* ou bien pour l'Opéra,
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'amour d'une main plus adroite
Sous un monarque entre deux draps plaça.

ingénieur instruit, il s'est livré à la géologie pour connaître parfaitement les terrains superposés, et c'est de là qu'il part pour établir ses théories anti-bibliques ; très peu avancé dans les études historiques, les livres de Moïse lui paraissent en contradiction avec la formation de la terre[1]. D'Alembert s'empare de la géométrie à cette même fin ; Buffon n'échappe pas à la fausse tendance de son siècle ; son ***Discours préliminaire à l'Histoire naturelle*** qu'il prépare dans son beau château de Montbard sur la Côte-d'Or est empreint des préjugés de l'école encyclopédique, si complétement détruite aujourd'hui par les travaux modernes ; ses considérations géologiques semblent destinées à ébranler la foi des peuples. Il établit sa création sur des idées en opposition avec les idées religieuses ; et que restera-t-il donc au peuple lorsque vous lui aurez enlevé les légendes qui le consolent dans l'avenir ? tous ne peuvent pas être riches, sensualistes, comme Helvétius et La Popelinière, dans leurs beaux hôtels et sur leurs tapis soyeux, alors, hommes d'intelligence et de bonheur, prenez garde à vos propriétés, à vos jouissances !

Cette manie de littérature incrédule s'étend à tous

[1] Nicolas-Antoine Boulanger, né à Paris le 11 novembre 1722, était fils d'un marchand ; il fit ses études au collége de Beauvais, où il montra une grande aptitude pour les mathématiques, et fut emmené à l'armée par le baron de Thiers comme ingénieur ; il entra ensuite dans les ponts et chaussées.

les esprits ; la classe noble en donne l'exemple, comme si sa suprématie n'était pas en elle-même un préjugé ! Quelques abbés mêmes prêtent la main à ce mouvement railleur de la génération ; le plus impie de tous les philosophes n'est-ce pas le marquis d'Argens ? Non seulement il n'est pas chrétien, mais il doute de Dieu [1] ; or Voltaire, qui est le plus spirituel de tous les penseurs, et qui veut au moins qu'on laisse Dieu à l'homme, lui écrit cette charmante phrase, où tout son bon sens se révèle : « Mon cher ami, lorsque le soir, couronné de fleurs, vous êtes assis sur les genoux de votre maîtresse avec un verre d'aï à la main, que vous ne croyiez pas en Dieu, cela m'est parfaitement égal ; mais si je vous rencontrais le soir, mourant de faim, un fusil à la main, et que vous ne croyiez pas en Dieu, je n'aurais pas assez de jambes pour courir. » Ici Voltaire révèle bien avec son intelligence éminente la plaie profonde que les philosophes font à l'état social ; c'est pour la morale des peuples surtout que la religion est un frein, c'est pour les malheureux qu'il faut des croyances ; oh ! laissez-les leur si vous voulez qu'ils aiment, qu'ils vivent, qu'ils espèrent. Le brillant duc de Richelieu, la gracieuse et noble du-

[1] Jean-Baptiste de Boyer, marquis d'Argens, né en Provence le 24 juin 1704, était fils d'un procureur général ; il entra dans la carrière militaire dès l'âge de quinze ans, et fut envoyé à Constantinople avec l'ambassadeur de France. A son retour, il voulut suivre le barreau pour complaire à sa famille, mais des aventures

chesse de Luxembourg, les princesses de Conti ou du Maine, les fermiers-généraux Helvétius et La Popelinière pouvaient être gaiement incrédules, oublier Dieu et s'oublier eux-mêmes, ils pouvaient disserter et railler dans leurs salons dorés, sur leurs sofas de Perse, leur petit épagneul blanc à leurs pieds, sous des lustres étincelants, quand un vin généreux les échauffait et que les éventails de femme les touchaient de leur pointe d'écaille comme un sceptre diamanté. Jusque-là il n'y avait d'autre mal que le mauvais exemple et l'énervement des âmes. Mais que ces questions tombent jusqu'à la classe aux bras nerveux, aux vêtements en lambeaux, quand il y aura des visages affreux qui manieront la pique et qui, avec Voltaire, le baron d'Holbach et Helvétius, disserteront sur l'égalité des hommes et la négation d'un Dieu, alors vous verrez ce que produisent ces fausses doctrines répandues parmi le peuple.

Dans cet enivrement de maximes et de mœurs, une portion du clergé s'associait avec les gentilshommes pour l'œuvre de destruction; que quelques petits abbés au visage rebondi pussent offrir de leurs mains blanches et potelées une rose, un bouquet ou leur

avec des actrices l'empêchèrent de se livrer à ce grave métier. En 1734, il assista au siége de Kelh où il fut blessé, puis à celui de Philisbourg; une chute de cheval le mit hors d'état d'y remonter jamais. Déshérité par son père, il se fit écrivain et passa en Hollande,

boîte de tabac d'Espagne à de jeunes femmes toutes couvertes de guipures et de dentelles, cela n'était qu'un scandale, qu'une décadence profonde de ces siècles religieux où saint Augustin remuait le monde par sa parole ardente, où saint Jérôme s'abîmait au désert. Mais lorsqu'il y avait un abbé de Prade qui, en pleine Sorbonne, vint soutenir dans une thèse que la révélation de Moïse était mensongère et le Christ presque une hypothèse, n'était-ce pas le clergé lui-même qui se donnait la mort? Il ne savait pas où il allait avec cet oubli des principes et des devoirs? Le sang des prêtres devait épurer cette profanation du XVIII^e siècle; au règne des petits abbés devait succéder celui des martyrs; aux salons de Versailles, le massacre des Carmes et de l'Abbaye.

A ces idées économistes et philosophiques si fatales, venait se joindre déjà une école politique dont il est nécessaire d'indiquer l'influence sur la société française. J'ai déjà parlé de Montesquieu, de l'effet produit par son pamphlet des *Lettres persanes* et par ses premières lectures de *l'Esprit des Lois*. Ce vaste livre venait enfin de paraître avec un éclat inaccoutumé; un parlementaire, un président de chambre,

où il publia ses *Lettres juives, chinoises et cabalistiques*. Il alla ensuite à Berlin, où Frédéric II le nomma chambellan, avec 6,000 écus de pension et la place de directeur général des belles-lettres de l'Académie.

un homme considérable publiant des essais sur la législation, devait vivement exciter la curiosité publique. Bientôt un caractère particulier ressortit de cette œuvre, c'est que Montesquieu appartenait essentiellement à l'école anglaise; la thèse dominante de son livre, c'est de prouver que la constitution anglaise est la plus belle institution politique : un parlement libre, le vote de l'impôt, les élections, tout excite son enthousiasme; s'il jette quelques souvenirs sur la vieille monarchie, c'est pour y rechercher des parlements, des chambres, même sous le règne de Charlemagne; il veut donner aux cours de justice en France la même autorité qu'à la chambre des communes, comme si les parlements avaient la même origine que les deux chambres anglaises! On veut désormais une presse libre, la censure devient odieuse; on admire l'Angleterre et sa constitution; Voltaire y pousse comme Montesquieu; et l'abbé de Mably[1], qui paraît avec quelques lourdes œuvres, vient rechercher dans notre histoire des éléments de peuple, d'assemblée, de discussions au Champ de Mai; protégé par le cardinal de Tencin, Mably a d'abord été le partisan du pouvoir absolu; il a

[1] Gabriel Bonnot de Mably, d'une famille du parlement du Dauphiné, né à Grenoble le 14 mars 1709, fit ses études au collége de Lyon, chez les jésuites. Il vint à Paris, et le cardinal de Tencin le fit entrer au séminaire de Saint-Sulpice; il se contenta du sous-

soutenu l'autorité royale contre le parlement; il est en dehors du jansénisme; bientôt il suit le torrent, car on n'obtient un peu de bruit et d'éclat qu'à ce prix. Il publie ses *Essais sur l'histoire de France*; c'est le premier historien de la bourgeoisie, panégyriste du tiers-état, précurseur de Sieyès. Voltaire fait peu de politique rationnelle, il n'a pas d'œuvres qui correspondent à la dissertation, mais à chaque vers, à chaque discours, il jette des principes sur l'abus des distinctions, il fait des discours sur l'égalité des conditions, sur la nécessité de la liberté humaine; et l'on voit la noblesse de France se presser dans les théâtres pour applaudir *Brutus* et *Cassius*, *la Mort de César*, les principes d'égalité et de démolition sociale; cela devient une mode, une manie. Pour être admis dans certaines compagnies, il faut faire son épigramme contre la religion; c'est tout au plus si on reconnaît Dieu; Fréret, qui vient d'expirer, a mis en honneur une certaine école historique qui fouille incessamment dans le passé pour chercher des arguments contre la religion révélée, la royauté et les gouvernements; dans les colléges, on élève les jeunes hommes, la noblesse même, dans des études enthousias-

diaconat et suivit son goût pour l'érudition. Il publia, en 1740, *Parallèle des Romains et des Français, par rapport au gouvernement*, 2 vol. in-12. Mably aida beaucoup le cardinal de Tencin dans les affaires de l'état.

tes pour les républiques antiques; les colléges d'Harcourt et de Louis-le-Grand, sous la direction des jésuites, servent à l'éducation d'une multitude de gentilshommes qui, tous, se font gloire d'une sorte d'épicurisme matériel dans le plaisir et les joies. On commence à disserter sur l'origine des gouvernements, à se demander la cause et la raison de toutes les formules politiques qui règnent sur le monde. La lecture favorite de cette génération, ce sont les pamphlets de Hollande et d'Angleterre : on étudie avec avidité les écrits républicains, anti-papistes qui circulent à l'occasion de l'expédition du prince Édouard en Écosse; ces pamphlets enlèvent l'auréole de gloire de cette tête si poétique, même dans ses héroïques illusions : la république n'est plus un mot vide de sens; on en raisonne avec légèreté, mais on s'habitue à cette pensée que la France peut adopter cette forme de gouvernement; quand un système est dans l'éducation, laissez passer vingt ans, et vous le retrouverez au pouvoir.

L'école genevoise et républicaine vient de produire un homme d'exception qui puise dans son cœur ulcéré et flétri les formules d'une société nouvelle; si Montesquieu a soutenu les principes de la constitution anglaise, la pondération des pouvoirs, leur séparation en deux chambres, avec un ministère responsable, J.-J. Rousseau, qui prend le titre de citoyen de Genève, aborde franchement la sauvage théorie de la

souveraineté populaire [1]. Rousseau, fortement nourri des doctrines de Hobbe, a lu les pamphlets des écoles hollandaise, anglaise et genevoise; il ne produit rien de neuf, rien de spontané, il ne puise pas dans son imagination qui reste stérile; mais il se fait le grand plagiaire de l'école du XVIe siècle : sa première forme est didactique, pédante, ennuyeuse; c'est un paria qui proteste contre l'ordre social; sa vie a été honteuse; enfant, il vole et se montre ingrat envers ses bienfaiteurs; homme fait, si l'amour vient à lui, il le dénonce; si la confiance s'abandonne à son cœur, il la méconnaît et l'outrage; d'après ses *Confessions*, il a mérité le châtiment des lois divines et humaines; il n'est d'abord que musicien, musicien médiocre que Rameau juge d'un coup d'œil et rejette dans son obscurité; hâbleur de salons, on lui constate chez madame d'Épinay qu'il a été domestique de l'ambassadeur à Venise; il s'amourache d'une fille d'auberge, il se glisse dans la maison d'un fermier-général; il a des enfants, il les jette dans les hospices; il s'enrôle dans l'Encyclopédie, et c'est quelques années plus tard qu'il publie son fameux *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, sorte de déclamation qui appellerait à peine aujourd'hui l'attention sur un écrivain politique, tant

[1] Jean-Jacques Rousseau, fils d'un horloger de Genève, était né dans cette ville le 28 juin 1712.

les idées en sont communes et le style boursouflé : c'est la vie des forêts qu'il exalte ; l'homme est dégénéré par la civilisation ; c'est l'instinct brut à la manière de Hobbe et de l'école anabaptiste : ce discours excita partout l'enthousiasme, le temps est à ces idées, et la vogue au sophisme. Noblesse, bourgeoisie et clergé, toute cette société marche vers un avenir inconnu, un de ces grands mystères que le temps ne révèle qu'à travers des flots de sang. Rousseau devient donc le chef d'une nouvelle école politique, qui va droit à l'égalité sauvage ; la guerre est déclarée à l'homme civilisé ; on est dégénéré parce qu'on est décemment mis et qu'on a une famille ; il faut vivre sous des chênes, manger des glands, pour être dans la perfection ; les gouvernements, les lois sociales sont des abus, une dégradation de la nature primitive ; si vous vous groupez, ce n'est peut-être qu'en vertu d'un contrat ; vous êtes tous membres du peuple souverain, sauf à vous manger les uns les autres ; qu'importe. Et ces principes si fatals, qui démoralisent la génération, Rousseau les jette à la face de tous et s'applaudit du succès qu'ils obtiennent. La plus grande aristocratie se fait le champion de cette politique dévastatrice et du triomphe de la brute : il devient presque évident pour tous que la société est un abus et le gouvernement une usurpation.

Quand tous ces philosophes écrivent sur la France,

ils ont hâte de la dégrader comme un pays d'abus et de fanatisme : « on pense en Angleterre, on n'est libre et philosophe qu'à Berlin, on n'est bien gouverné qu'à Genève et Amsterdam. » Voltaire est plus Prussien, Anglais, qu'il n'est Français ; en lisant ses livres d'histoire, on dirait qu'il ne trouve d'éloges que pour la philosophie, la politique des cabinets étrangers ; ses lettres à Frédéric, prince royal et monarque, sont tout ce que la souplesse et l'adulation réunies peuvent produire de plus complet ; Frédéric a trahi deux fois la France, il a fait défection à nos armées qu'il s'était engagé à soutenir, il a compromis les campagnes d'Allemagne et d'Autriche ; qu'importe, Voltaire le flatte ; les Français ne sont pas assez philosophes, les Prussiens le sont bien plus. Trouvez quelque chose de plus anti-national que cette académie d'athées entourant Frédéric qui s'en sert, s'en moque, les joue, et fait bien ; dans les soupers de Potsdam et de Sans-Souci, tous ces hommes-là sont rampants devant lui, sans songer qu'ils ont une France, une patrie qu'ils abîment de leur philosophie et de leurs pamphlets.

Quant à Rousseau, l'Angleterre ne lui plaît pas ; là il reconnaît encore trop d'aristocratie ; il ne voit que Sparte et Lacédémone, il veut des hommes nus et forts ; il sacrifierait la grande politique de Louis XIV, pourvu que l'on créât partout des Spartiates dans les

rues de Paris; pour lui une province conquise est moins précieuse qu'un jeu de théâtre ou de pugilat. Au moins Montesquieu a dans la tête une plus grande masse d'idées politiques; s'il est séduit par une seule pensée, la constitution anglaise, c'est qu'il ne voit de ressources, d'avenir, de grandeur, que dans l'établissement de ce gouvernement par deux chambres, gouvernement qui n'est puissant que par son aristocratie, et n'est en Angleterre qu'une fiction nationale et historique. En résultat, tous ces hommes firent un mal considérable à cette nationalité française qui se formulait dans de si graves conditions.

Depuis Henri IV, toute la sollicitude de la maison de Bourbon avait été de grandir la patrie, ou, pour parler leur langue, le domaine. La première période du règne de Louis XV donnait la Lorraine et le duché de Bar, comme Louis XIV avait donné cinq grandes provinces; et voilà qu'une école étrangère se forme; des écrivains qui avaient puisé leurs doctrines à Londres, à Genève, à La Haye, dans les idées sceptiques et impies, se jettent sur la France comme sur une proie; ils démoralisent toutes les classes; ils arrêtent et compriment la diplomatie; ils se font les complaisants du roi de Prusse, comme plus tard ils se prosterneront devant Marie-Thérèse et Catherine de Russie. Les philosophes du XVIII^e^ siècle furent le vrai parti de l'étranger, ils sacrifièrent la nationalité française pour quelques flatteries; lorsque

Frédéric avait besoin de justifier ses trahisons de Breslaw et de Dresde, il écrivait à son ami Voltaire, et celui-ci l'appelait dans ses épîtres laudatives Marc-Aurèle et Trajan.

CHAPITRE XII.

LA COUR ET LA VILLE. — BRUITS ET ANECDOTES.

Veuvage de M. le dauphin. — Le deuil. — Nouveau mariage. — La princesse de Saxe. — Fêtes et plaisirs de Paris. — L'Opéra. — Enlèvement du prince Édouard. — Ordre donné à M. de Vaudreuil. — Madame de Pompadour — Ses voyages avec le roi. — La retraite de Choisy. — Le lever et le coucher de la favorite. — Les mille petits vers. — Protection accordée aux poëtes, aux artistes et aux encyclopédistes. — Disgrâce de M. de Maurepas. — Couplets et noëls. — Modes et vêtements. — Meubles et bijoux. — Réceptions de Versailles. — Les appartements. — Les entrées. — Le jeu. — Les mets du roi. — Les courtisans. — La vie de Versailles. — Le faubourg Saint-Germain. — La magistrature et le Marais. — Fermiers-généraux; leurs salons. — Helvétius et M. de La Popelinière. — La vie bourgeoise et marchande. — Richesse des classes commerciales. — Tendance vers un changement dans les conditions.

1746—1752.

Durant ces intervalles de violente guerre, quand le roi et le dauphin étaient sous la tente, Versailles n'avait plus cet aspect de fêtes et de plaisirs qui signa-

laient la présence du souverain. Le roi, dans la vieille monarchie, c'était le symbole de la vie, l'animation de toute la société; avec lui, la joie; sans lui, la tristesse et l'ennui; on avait donc peu de distractions à Versailles pendant ces longues campagnes; seulement, comme il était d'habitude de prendre ses quartiers d'hiver chaque fois que Noël arrivait, Louis XV revenait à Versailles et à Choisy; on prenait alors sa revanche, on se délassait des fatigues de la campagne par une frénésie de plaisirs : bals, comédies, soupers, chansons gaies, noëls mordants, jusqu'à ce que vers Pâques fleuries la trompette sonnât de nouveau le boute-selle pour les chevau-légers et les mousquetaires de la maison du roi.

La cour venait de quitter le deuil de madame la dauphine, l'infante d'Espagne, morte en couches [1]; les noirs catafalques aux insignes de mort, aux draperies funèbres, avaient disparu des églises; et pourtant la douleur de M. le dauphin se manifestait toujours avec une exaltation d'idées et de sentiment dont on ne le croyait pas capable; il pleurait l'infante avec une tendresse que rien ne pouvait distraire; cette noble fleur de Castille s'était flétrie à dix-huit ans; les frimats de Paris, la ville aux tristes brouillards l'avaient emportée dans toute la ferveur de ce premier mariage. Des causes politiques motivèrent, ainsi

[1] Madame la dauphine mourut le 22 juillet 1746.

qu'on l'a dit, la nouvelle union de M. le dauphin avec une princesse de Saxe [1]; l'infante n'avait apporté dans son alliance avec M. le dauphin que cette nonchalance si douce, si coquette des filles d'Espagne; elle savait peu de chose, elle dédaignait toute instruction; il n'en était pas de même de la jeune Allemande qui allait partager la couche de M. le dauphin; éminemment instruite, elle savait le latin, l'italien, et parlait le français aussi bien que sa langue nationale. En opposition avec le caractère de l'infante, première dauphine, elle aimait le travail, dessinait les fleurs avec art; on la disait même fort érudite, et par dessus tout elle était bonne, douce, résignée. Le duc de Richelieu, qui fut chargé de la mission de demander officiellement sa main à Dresde [2], avait tracé dans ses dépêches un portrait presque enthousiaste de madame la dauphine; elle n'était pas jolie pourtant, mais elle

[1] « On parla dans le mois d'octobre 1746 de remarier le dauphin. Le roi voulait lui donner une princesse de Savoie, et écrivit lui-même trois jours après la mort de la dauphine au roi de Sardaigne, pour lui demander sa fille, sans apposer aucune condition. Le roi de Sardaigne en fut si touché, qu'il était déterminé à accepter la proposition; mais trois jours après il reçut une autre lettre contenant, entre autres conditions, la garantie du royaume de Naples; il répondit qu'il eût été flatté et honoré de l'alliance du roi Louis XV, mais que les engagements où il se trouvait le mettaient dans l'impossibilité absolue de promettre ce qui lui était demandé, ce qui rompit ce mariage. »

[2] « Le duc de Richelieu, dont la faveur croissait journellement,

semblait montrer tant de soumission et d'obéissance, à la manière des jeunes filles allemandes, qu'elle gagnait tous les cœurs. Elle s'aperçut bientôt de la tristesse de M. le dauphin, amoureux de l'infante morte plus que d'elle-même, jeune fille si fraîche; il la pleurait silencieusement, et lorsqu'après les cérémonies de mariage, les deux époux marchaient ensemble vers la chambre délaissée de la pauvre infante, M. le dauphin ne put retenir un torrent de larmes à l'aspect de ces meubles, de ces trumeaux, de ces fleurs, qui lui rappelaient un lamentable souvenir. La noble Allemande, au lieu de s'en fâcher, lui dit avec une admirable douceur : « Donnez, Monsieur, un libre cours à vos pleurs, ne craignez pas qu'elles m'offensent; elles m'annoncent au contraire ce que je suis en droit de posséder si j'acquiers votre estime. » Toute sa vie ne fut dès lors qu'un doux travail pour plaire à M. le dauphin, fort instruit lui-même; elle lui récitait les chants du Tasse dans cette langue d'Italie qu'elle parlait comme la sienne propre; issue du sang carlovingien, fort érudite dans l'histoire des blasons de l'Europe, elle parlait de tout, de sciences, d'art, et la savante princesse mérita que Voltaire lui adressât

employé tour à tour à la guerre, aux négociations, aux intrigues galantes, aux cérémonies d'apparat, et propre à tant de fonctions diverses, fut nommé ambassadeur extraordinaire du roi de France près la cour de Saxe, et fit, le 7 janvier 1747, la demande de la princesse pour le dauphin.

des stances philosophiques comme à la marquise du Châtelet ou à madame Geoffrin.

Non seulement madame la dauphine se donnait la mission de plaire à son jeune époux, mais encore elle devait vaincre les vieilles répugnances des deux maisons de Saxe et de Stanislas Leczinsky; comment, par exemple, la princesse de Saxe, la fille de Frédéric-Auguste, se présenterait-elle devant Marie Leczinska, la fille de Stanislas? Cela se fit pourtant sans aigreur, sans reproches, avec une convenance parfaite; les deux princesses étaient également bonnes et parfaitement élevées. L'étiquette voulait que le troisième jour de son mariage la princesse de Saxe portât le portrait du roi son père sur un bracelet et qu'elle vînt ainsi chez la reine, et Marie Leczinska la première lui dit avec un esprit tout d'à propos : « Voilà donc, ma fille, le portrait du roi votre père? » — « Oui maman, répondit la dauphine, voyez comme il est ressemblant. » Et c'était le portrait du roi Stanislas. Cette délicatesse fut très remarquée, et l'on jugea toute la bonté du caractère et l'esprit élevé de la jeune Saxonne.

Des fêtes brillantes furent célébrées partout à l'oc-

« Le mariage eut lieu d'abord à Dresde par la bénédiction du nonce. L'échange se fit dans une presqu'île du Rhin, près du fort de la Pile, le 27 janvier 1747, où le prince Lubomirsky remit la princesse au maréchal de la Fare et à la duchesse de Brancas, chargés par le roi de la recevoir. »

casion de ce nouveau mariage du dauphin ; il y eut des bals brillants dans cette belle galerie des glaces de Versailles, si magnifique de marbres et de mosaïques. Imaginez des milliers de bougies resplendissantes au milieu de ces fleurs, de ces trumeaux. Le bal paré coûta des sommes énormes à chaque seigneur qui fut invité, car il fallait paraître dans le plus riche costume en drap broché sur mille couleurs ; on inaugura les bals masqués afin d'autoriser la liberté de manières et de propos [1]. Dans le livre qui fut dessiné pour rappeler la mémoire du mariage de M. le dauphin, on voit l'aspect de quelques uns de ces bals dans la galerie de Versailles ; on y remarque peu de dominos, mais en revanche beaucoup d'arlequins de Watteau, de ces jolies pierrettes de la comédie italienne, un nombre infini de Turcs, car Zaïre et l'arrivée de l'envoyé ottoman avaient mis l'Orient à la mode. Le roi parut à chacun de ces bals avec un costume chaque fois différent, et il sembla se distraire beaucoup en jetant aux femmes des mots aimables ou le récit de quelques petites aventures passablement scandaleuses.

Les fêtes de Paris, brillantes comme celles de Versailles, prirent un nouvel esprit ; elles furent plus

[1] « Les bals de Versailles fixèrent surtout l'attention ; au bal paré on sait qu'on n'admet que tout ce qu'il y a de plus magnifique ; les seigneurs les plus mal à l'aise sont obligés de s'épuiser pour y briller.

mythologiques que religieuses ; l'esprit du XVIIIe siècle avait fait revivre le vieil Olympe ; des chars pompeux et antiques à huit chevaux se promenèrent dans Paris, les uns étaient allégoriquement dédiés à l'Abondance, les autres à l'Hymen et à l'Amour, comme dans les bas-reliefs de Rome. On essayait déjà les formes de la mythologie grecque et romaine, qui devaient plus tard dominer l'ordonnance et le dessin des fêtes publiques réglées par David : les chars se promenaient de station en station ; sur chaque grande place on avait dressé des monuments en bois, richement décorés avec des fontaines, des cascades, des bouquets de fleurs aux vives couleurs. Plus loin on avait ouvert des salles de bal, où de bruyants orchestres appelaient à la danse et à la joie publique ; et des hommes déguisés en Bacchus avec la peau de tigre, assis sur un tonneau, distribuaient du vin pendant que les chars d'abondance jetaient des comestibles sur les places publiques.

Lorsque ces fêtes répandaient la joie tumultueuse à Paris, un événement sinistre vint tout à coup attrister les nobles cœurs. Depuis la fatale bataille de Culloden, un prince, errant dans les montagnes et les précipices de l'Écosse, avait parcouru de ses pieds

Les bourgeois de Paris, toujours avides de participer aux plaisirs de la cour, sont très empressés de s'y rendre, mais ils ne peuvent assister que comme spectateurs. Les femmes ne sont pas les moins cu-

meurtris les pics élancés et bravé les mers orageuses pour échapper à l'implacable vengeance des whigs; Charles-Édouard, sauvé par une jeune fille, Flora Macdonald (car, je le répète, les Stuarts étaient destinés à être protégés par les femmes), vint se réfugier à Paris; là, la tête brisée, le cœur en feu, il se jeta dans toutes les débauches. Quand un événement lamentable vient abîmer une existence, il n'est pas rare de la voir se précipiter dans l'ivresse brutale et les joies sensuelles; ne lui en faites pas de reproches; quand le cœur est saignant, quel baume jeter sur la plaie? La réflexion brise, la raison tue; le sentiment de soi pèse tellement qu'on cherche à le secouer; on ne peut s'y arrêter un moment sans se prendre à pitié, et pour s'étourdir on recherche l'ivresse; voilà pourquoi rien n'abrutit autant que la misère et la douleur. Charles-Édouard vivait donc à Paris au milieu de l'orgie; il avait fièrement offert sa tête blonde et frisée aux balles de ses ennemis, et pour oublier sa royale infortune, la faiblesse des uns et la trahison des autres, il passait des nuits sans sommeil aux petits soupers d'Opéra, au milieu des libations du vin d'Aï, ne gardant d'amour chaste et pur que pour la princesse de Talmont, à laquelle il avait voué son épée de chevalier; il faut bien que

rieuses d'y paraître. On place celles-ci en spectacle sur des gradins, et l'on a grand soin de choisir les plus jolies pour les offrir aux re-

dans une vie abîmée de sensualisme il y ait quelque chose de vertueux, un bon ange qui vienne rappeler à l'homme sa noble destinée.

On a vu que par le traité d'Aix-la-Chapelle la France s'était engagée envers la maison de Hanovre à forcer Charles-Édouard de quitter la France pour l'Italie; averti plusieurs fois avec une bienveillance pressante, le prince n'avait tenu aucun compte des conseils; les ordres secrets étaient de le conduire jusqu'au pont de Beauvoisin, et le prince Édouard ne voulut pas se soumettre à ce qu'il appelait une lâcheté de la cour de France. Il fallait donc prendre une mesure, s'emparer de sa personne, porter des mains sacriléges sur le dernier rejeton des Stuarts. Sous Louis XIV on avait indignement repoussé cette clause; mais depuis il était née une école égoïste et dominante dans la diplomatie comme dans la politique; la nécessité impérative justifiait tout, l'esprit chevaleresque allait s'éteindre à la face du matérialisme. Un des officiers des gardes les plus habiles, M. de Vaudreuil, fut mandé à Versailles; le secrétaire d'état des affaires étrangères le prévint de la mission qu'il fallait accomplir avec autant d'énergie que de convenance; le prince Édouard était toujours armé; il fallait empêcher le suicide, car il me-

gards de la çour. Le bal masqué est plus libre; avec des billets, chacun y est admis indistinctement. »

naçait de se tuer ou d'opérer une défense terrible à la manière de Charles XII, et le prince en était bien capable. M. de Vaudreuil répondit de tout et organisa une escouade de gardes, hommes forts et nerveux ; il attendit le prince à la sortie de l'Opéra, sur le seuil, l'aborda chapeau bas, le genou en terre, lui exposa l'objet de sa mission; et bien que le prince demandât à s'expliquer, M. de Vaudreuil insista respectueusement pour qu'il se laissât visiter et lui fit enlever deux pistolets et un long poignard dont il menaçait de faire usage; comme Charles-Édouard se débattait, on fut obligé de l'attacher avec des lacets de soie blancs[1] et de le jeter dans une voiture disposée à cet effet, et qui le conduisit à Vincennes; dans ce vieux donjon, le prince Édouard se crut un moment prisonnier d'état; mais on lui expliqua qu'il était libre et que les nouveaux rapports avec l'Angleterre imposaient la nécessité cruelle de le ramener à Rome auprès de son père; le prince parut se résigner; il parla de ses poétiques aventures d'Écosse, s'exprimant toujours avec un grand respect pour Louis XV et un charme indicible de narration. Toutefois il ne resta que quelques

[1] VERS SUR LE PRINCE ÉDOUARD, ARRÊTÉ A L'OPÉRA.

Quel est le triste sort des malheureux Français
Réduits à s'affliger dans le sein de la paix !
Plus heureux et plus grands au milieu des alarmes,
Ils répandaient leur sang, mais sans verser des larmes.

jours à Vincennes où il reçut de nombreuses visites, et où il se délassait dans de longs repas avec les officiers de service auprès de sa personne. M. de Puysieux prévint le ministère whig de l'arrestation et de la captivité de Charles-Édouard, et, d'après les résolutions définitives du cabinet de Versailles stipulées avec l'Angleterre, il fut conduit jusqu'au pont de Beauvoisin; la France tenait ainsi à prouver son respect pour les clauses générales de la paix.

Les raisons politiques pouvaient bien nécessiter de pareilles mesures, mais elles furent un coup terrible porté à la royauté; la chute de la maison des Stuarts devait être fatale à celle de Bourbon; Charles I[er] monta sur l'échafaud en indiquant du doigt la catastrophe de Louis XVI, et plus d'un prince de la maison de France fut lié non plus avec des cordons de soie, mais avec des chaînes plus dures et plus fatales. On marchait déjà vers le mépris de l'autorité royale, et les cabinets y prêtaient la main avec un laisser-aller, un abandon indicibles. L'indignation de la noblesse et du peuple fut générale au sujet de l'arrestation du prince Édouard; on récita de lamentables strophes sur cette lâcheté qui délaissait ainsi un prince noble et courageux; on le chargeait de chaînes comme un

Qu'on ne nous vante plus les charmes du repos;
Nous aimons mieux courir à des périls nouveaux,
Et vainqueurs avec gloire, ou vaincus sans bassesse,
N'avoir point à pleurer de honteuse faiblesse.

criminel : « Était-ce là ce que la maison de Bourbon devait aux Stuarts? Qu'étaient devenus le souvenir de Louis XIV et la noble hospitalité offerte à Jacques II? La France devait pleurer une paix achetée par un acte de déloyauté; à quoi avaient servi les sacrifices et la victoire? Un roi devait défendre, protéger un noble héros, ou mourir avec lui. Le fier Anglais nous domptait, le roi dormait dans le sein de la honte; indignement épris d'une femme obscure, il oubliait en ses bras les pleurs et le mépris de la France [1]. »

Madame de Pompadour, que ces pamphlets signalaient comme la cause principale du traité d'Aix-la-Chapelle, tout entier déterminé cependant par des causes politiques, tenait plus que jamais le roi sous ses douces étreintes; avec un art admirable de séduction, elle l'enivrait sous mille prestiges, et la cour l'entourait comme une souveraine dirigeant avec une certaine science de commandement les affaires publiques; elle était si maîtresse à Versailles, qu'elle venait le soir faire son service de dame près de Marie Leczinska,

[1] A quoi nous servait-il d'enchaîner la victoire?
Avec moins de lauriers nous aurions plus de gloire,
Et contraint de céder à la loi du plus fort,
Nous aurions pu du moins en accuser le sort.
Mais trahir Edouard, lorsque l'on peut combattre,
Immoler à Brunswick le sang de Henri quatre,
Et de Georges vaincu, subir les dures lois!
O Français! ô Louis! ô protecteurs des rois!
Est-ce pour les trahir qu'on porte ce vain titre? etc.

et la reine l'accueillait toujours avec douceur[1]; le dauphin, qui ne voulait pas blesser son père, lui adressait même la parole, quoique d'une manière sèche et laconique. Cette puissance de la favorite avait fortifié le parti du jeune prince, formé de tous les mécontents; le roi vivait trop isolé pour qu'il ne s'organisât pas autour de lui une opposition politique placée sous un chef, et ce chef naturel c'était l'héritier présomptif de la couronne; son éducation sérieuse, ses mœurs austères faisaient un véritable contraste avec la vie énervée du roi. Ce parti s'était montré déjà puissant lors de la maladie du roi à Metz; depuis, le dauphin croissant en âge, ses amis étaient devenus plus nombreux. Les pleurs qu'il avait donnés à l'infante, la régularité de sa vie dans un nouveau ménage avaient attiré sur lui un grand intérêt; le peuple l'entourait de tous côtés comme l'espérance d'un meilleur avenir; le roi le savait, mais il ne voulait pas que son succes-

[1] *La famille royale et le ministère en* 1748.

« La reine vit en simple particulière. La dauphine ne pense qu'à nous donner des enfants. Le duc d'Orléans fait le baroque au couvent avec les saints pères. Son fils ne pense qu'à manger et à aimer sa femme partout où il se trouve. On appelle Belle-Isle le *Moulin à projets*. Tencin au conseil fait l'hypocrite, et le maréchal de Noailles, le fin. M. Berryer est sorti du néant pour régir la police. Puysieux tâtonne toujours, embrouillant de plus en plus les affaires, et madame de Pompadour, qui prend le roi au bout du nez, le sait tirer du bout de la grande galerie jusqu'à l'autre. Voilà la cour en 1748. »

seur agît en roi avant que lui-même ne fût couché dans la tombe de Saint-Denis.

Le grand soin de madame de Pompadour était de distraire son royal amant, plus difficile à amuser dans l'âge moyen de sa vie que Louis XIV dans son extrême vieillesse : à vingt-deux ans jouer le rôle de madame de Maintenon avec un roi de quarante ans à peine, c'était trop tôt; madame de Pompadour imagina dès lors des petits voyages qui pouvaient secouer l'esprit du roi et varier incessamment ses occupations; les voyages avaient ce grand avantage de renouveler les objets accidentels du paysage de la vie en la laissant dominer, elle la favorite, au fond du tableau. On venait de former après la guerre un camp de plaisance à Compiègne [1], où s'étaient réunis les grenadiers royaux, milice d'élite qui avait parfaitement suivi la campagne; les corps appartenant à des armes particulières et nouvelles récemment instituées, tels que les régiments de Grassin, infanterie et cavalerie, portant couleur bleu avec chapeau de feutre à plu-

[1] « Il fut formé en juillet 1750 un camp à Compiègne, où l'on fit voir au roi un nouveau corps nommé les *grenadiers de France*; c'était une excellente idée du ministre de la guerre qui, pour ne pas perdre ce qu'il y avait de plus précieux dans chaque régiment réformé, imagina de les conserver et réunir sous une dénomination générique. M. de Crémille, inspecteur de cavalerie, infanterie et dragons, les fit manœuvrer devant Sa Majesté et madame de Pompadour. »

mes ; les régiments de hulans, empruntés à l'Autriche et à la Hongrie, avec leur bel uniforme et leur pelisse ; Royal-Croate, depuis Royal-Cravate, cavalerie légère au brillant uniforme ; enfin les chasseurs cantabres, qui portaient le béret basque, le costume bleu de ciel des montagnards, troupes formées à la hâte pour les besoins de la dernière guerre, et qui devaient recevoir à Compiègne une nouvelle organisation. Le roi y vint avec madame de Pompadour, et partout la favorite fut accueillie avec cette politesse chevaleresque qui caractérisait l'officier noble, vieille tradition de famille. De Compiègne, elle mena le roi au Havre, pour visiter un port de mer et donner une noble impulsion à la marine, car elle était éprise de tous les grands travaux qui pouvaient jeter de l'éclat sur le règne.

Le roi revint à Versailles à travers les fêtes ; madame de Pompadour en fut la fée ; belle et gracieuse favorite, elle savait que le grand château avec son cérémonial pesait à Louis XV, et que Choisy, au contraire, était son séjour de prédilection. Ce fut donc à Choisy qu'elle fixa sa résidence, réunissant autour d'elle une cour dévouée et les plus nobles blasons ; elle était l'enchanteresse du palais, l'Armide de toutes les féeries ; combien de petits vers, aujourd'hui oubliés, ne furent-ils pas récités en son honneur ? Voltaire fut son poëte de prédilection, et Crébillon plus encore que Voltaire ; l'abbé de Bernis lui adressait

ses poésies galamment libertines; ce n'était pas l'homme sérieux, le diplomate remarquable; le petit abbé bouton de rose dominait encore; il était toujours *Babet la bouquetière*, comme l'appelait spirituellement Voltaire; le soir, le nez tout garni de tabac d'Espagne, l'abbé de Bernis, à table devant le roi, improvisait des madrigaux pour la marquise de Pompadour avec la galanterie la plus raffinée; « le plaisir couronné de fleurs n'attendait que le moment favorable pour éclater; il ne pouvait nous séduire aux lieux où la belle Zéphire n'était pas; Vénus avait besoin de ses appas pour fonder son empire; qu'elle vint donc sous ce berceau de lilas réveiller l'esprit et la saillie; les ris attendaient la noble marquise sur un tonneau que la folie avait percé; le champagne était prêt à partir pour la couvrir de sa brillante écume[1]. »

Ainsi disait l'abbé de Bernis; mais si la marquise avait ses poëtes, ses admirateurs, elle avait aussi ses critiques mordants, impitoyables; M. de Maurepas lui-même, qui n'était plus en faveur, se vengeait de

[1] M. l'abbé de Bernis se trouvant à table avec le roi, madame de Pompadour et quelques seigneurs, fit cet impromptu :

Le plaisir couronné de fleurs
Vient voler sur la table;
Il n'attend pour charmer nos cœurs
Qu'un moment favorable.
Belle Zéphire, où tu n'es pas
Pourrait-il nous séduire ?
Il a besoin de tes appas
Pour fonder son empire.

Viens réveiller sous ce berceau
L'esprit et la saillie;
Ils t'attendent sur un tonneau,
Qu'a percé la folie;
Le champagne est prêt à partir,
Dans sa prison il fume,
Impatient de te couvrir
De sa bouillante écume.

la favorite par des épigrammes vives, saisissantes, et certes ne s'épargnait pas les mots durs, les implacables allusions sur la marquise : « Cette petite bourgeoise élevée à la grivoise; l'amour ridicule du roi faisait rire tout Paris, car la marquise avait les dents tachetées, la peau jaune et truitée, les yeux froids et le cou long; chacun jugeait le roi fou de faire des sacrifices pour une telle créature [1]. » Et cependant la marquise continuait à rehausser sa condition de cour par une attentive bienveillance pour les arts, les poëtes et les nobles produits de l'industrie. Comme elle excellait dans l'art de jouer la comédie, elle l'avait mise en vogue aux petits salons de Choisy; elle recevait des leçons et pouvait en donner. Rien de plus gracieux que la marquise de Pompadour jouant une comédie de Marivaux ou récitant un conte de Crébillon. Elle était souveraine à Choisy, la retraite bien-aimée de Louis XV; tout l'hiver il y avait théâtre, ce qui mettait en communication la marquise avec les beaux esprits, les poëtes et les artistes; elle les encourageait par des pensions,

[1] Sans esprit, sans caractère,
L'âme vile et mercenaire,
Le propos d'une commère :
Tout est bas dans la Poisson.

La contenance éventée
Et chaque dent tachetée
La peau jaune et truitée,
Les yeux froids et le cou long.

Si dans les beautés choisies
Elle était des plus jolies,
On pardonne des folies
Quand l'objet est un bijou.

Mais pour sotte créature,
Et pour sa plate figure
Exciter tant de murmure,
Chacun juge le roi fou.

et tous lui répondaient par de petits vers qui la comparaient aux divinités mythologiques ; les artistes travaillaient pour elle ces mille riens délicieux, un meuble, une bergerie, une de ces étranges figurines qui embellissaient les appartements à la Pompadour. La marquise fonda sur un vaste pied la manufacture de Sèvres[1], où furent façonnés les beaux vases, dignes de rivaliser avec la porcelaine de Chine, du Japon et de Saxe ; les produits en étaient portés au château, et ceux qui voulaient faire la cour à la favorite ou au roi les achetaient par forme de loterie. Louis XV disait : « Voilà un beau vase, M. le duc ou M. l'abbé, le prix en est fixé à mille, deux mille écus. » Cet argent était destiné à secourir de pauvres artistes qui donnaient des formes brillantes et nouvelles aux produits de la manufacture ; les verres et cristaux devinrent aussi à la mode ; on les faisait de mille couleurs comme ceux de Bohême. Des lettres patentes donnèrent la qualité de gentilshommes à ceux qu'on appela désormais les nobles verriers.

Les encouragements ne manquèrent pas aux philosophes qui attaquaient les vieilles institutions de la monarchie. Les encyclopédistes, hautains pour tous,

[1] Depuis quelque temps le gouvernement avait ordonné des tentatives pour parvenir à faire en France des porcelaines semblables à celles de Saxe. Elles avaient réussi. La marquise de Pompadour détermina le roi à établir une manufacture de cette espèce au château de Vincennes (24 juillet 1748) et, depuis, de la transférer à Sèvres,

s'étaient bien rapetissés pour parvenir aux pieds de la marquise; Diderot, d'Alembert remuèrent toutes les petites intrigues afin d'arriver au privilége de l'Encyclopédie. La marquise de Pompadour étendit le sceptre de la beauté sur cette lourde compilation; telle était la puissance de son esprit sur le roi, que Louis XV y consentit, et pourtant chacun sait les répugnances que le roi avait pour toutes ces idées de philosophie qui attaquaient la nationalité et la politique françaises. Ce charme irrésistible de la marquise de Pompadour s'étendit bientôt aussi à la politique générale; elle commençait à prendre une sorte de domination sur les secrétaires d'état, à élever ses amis, à briser ses ennemis; M. de Maurepas, fort aimé de Louis XV, ne s'était pas dévoué exclusivement à la marquise; son esprit caustique avait lancé contre elle des vers et des épigrammes; elle voulut s'en venger en l'expulsant du conseil, et y réussit; elle dut lutter longtemps contre les habitudes du roi, mais ne les dominait-elle pas toutes? M. de Maurepas s'attendait à sa disgrâce, il la subit avec cette résignation railleuse qui désormais n'épargna plus la marquise; élégant gentilhomme, il fut obligé de se

où l'on éleva un bâtiment vaste et magnifique à portée de Versailles. Pour soutenir cette manufacture fort chère et lui procurer du débit, chaque année le roi en faisait apporter les productions dans son palais, où elles étaient étalées, et invitait les courtisans d'en acheter.

retirer dans une de ses terres, et s'y consacra à cette vie d'épigrammes qui était tout à fait dans son caractère frivole.

M. d'Argenson profita d'une portion de l'héritage politique de M. de Maurepas, et M. de Rouillé[1] fut nommé au ministère de la marine; c'était plutôt un financier, un homme d'administration, qu'un esprit pratique, mais il était fort dans les intérêts de la marquise. M. de Machault, qui allait prendre les finances, était un des esprits les plus distingués et dont l'administration fut la plus large. Madame de Pompadour voulait que les ministres vinssent travailler dans le cabinet où elle assistait à l'expédition des affaires. Généralement ses conseils étaient bons, ils avaient de l'orgueil, de la hauteur, de la fierté même pour le roi. Irritable au dernier point, elle souffrait avec peine les noëls et les couplets qui étaient les pamphlets de cette génération : quelques uns de ces couplets mordants ont survécu à ces époques frivoles. On supposait que devant la crèche de Jésus naissant venaient tour à tour le roi, la reine, les courtisans, pour faire leur hommage au Sauveur du

[1] Antoine-Louis de Rouillé, comte de Jouy, né le 7 juin 1689, d'une ancienne famille de robe, fut fait conseiller au parlement de Paris le 3 décembre 1711, maître des requêtes en 1717, intendant du commerce en 1725, et mis à la tête de la librairie en 1732; en 1744, Louis XV le nomma conseiller d'état et commissaire de la compagnie des Indes. Il remplaça M. de Maurepas à la marine le 26 avril 1749.

monde [1]. Louis avait dit à madame de Pompadour : « Allons voir cet enfant, ma mignonne. — Eh non ! dit la marquise au roi, qu'on l'apporte chez moi, car je ne vais voir personne. » (Expression de fierté dans la bouche de la favorite.) Choiseul y accourait aussi pour tout culbuter, pour tout réformer, même le bœuf, mais il conservait l'âne ; d'Estrées, le grave philosophe, déclarait à l'enfant Jésus que l'on ne suivait guère ses conseils ; Nivernois apportait des bouquets ; le marquis de Puysieux prenait sa lunette pour regarder l'enfant ; Richelieu, plein de grâces, récitait au poupon des vers dignes d'Horace. Saint-Florentin faisait à Joseph une peur épouvantable, car il avait ses mains pleines de lettres de cachet, et qui sait ? il en réservait une peut-être pour faire sortir Joseph de l'étable. [1] »

Ainsi étaient les passe-temps de l'opposition, impuissante alors, car tout était courbé sous l'empire de la marquise qui donnait l'impulsion aux mœurs, au goût, à la mode ; or y eut-il jamais en France plus magique puissance ? C'était par l'influence de la marquise que

[1] Jour de Noël :

De Jésus la naissance
Fit grand bruit à la cour.
Louis en diligence
Fut trouver Pompadour :
Allons le voir, mignonne.
Eh non ! dit la marquise au roi,
Qu'on l'apporte tantôt chez moi ;
Je ne vais voir personne.

En coudoyant la foule,
Le marquis de Puysieux,
A grands pas se coule
Auprès du fils de Dieu ;
Ayant pris sa lunette :
Enfin, dit-il, je vois le cas,
Pourtant la nouvelle n'est pas
Mise dans la gazette.

les vastes paniers, empruntés à l'Angleterre, diminuaient de volume ; le corset était fait d'une forme nouvelle qui amincissait la taille, les dentelles et les malines étaient répandues à foison ; d'admirables éventails cachaient les sourires de ces lèvres si rosées, si petites, que la race semble en être perdue. La coiffure se modifiait et se relevait un peu sous des flots de poudre ; on jetait dans les cheveux des fleurs, des épis de diamants ou la rose pompon, qui prit son nom de madame de Pompadour ; beaucoup de rouge sur les joues, et le tout relevé par cinq ou six mouches artistement placées. Les hommes avaient tous adopté des habits aux larges basques et sans cols, pour laisser le cou dégagé, des boutons et des boucles de diamants, des souliers à talons rouges, et toujours la poudre pour relever l'éclat des yeux.

Les meubles prenaient le type de la plus admirable perfection : les bonheurs du jour avec des marqueteries, des porcelaines, des trumeaux entrelacés de peinture et des mille fleurs d'or ; des toilettes voilées par de la dentelle et du satin, le bleu clair et le rose

Du fond de la masure,
On vit dans le lointain
Une courte figure :
C'était Saint-Florentin.
Quelle peur effroyable !
Dans ses mains je vois un paquet ;
C'est quelque lettre de cachet
Pour sortir de l'étable

Sur son abord sinistre
Il ne se trompait pas ;
Je viens, dit le ministre,
Pour un très fâcheux cas,
L'Égypte est la retraite ;
Au roi cet exil a déplu,
Mais la marquise l'a voulu ;
Sa volonté soit faite !

tendre partout; des tapis si épais que les pieds pouvaient enfoncer jusqu'à la cheville; des ottomanes avec des médaillons, des lustres de cristal ou de porcelaine éclatants de bougies; des tables incrustées de cuivre, d'or ou d'argent; des nuées de petites chimères vertes ou rouges, des statues de fantaisie, des magots ou des bergeries élégantes, Colin ou Colette; les jolis sujets des tableaux de Greuze qui plus tard dominèrent l'art de la peinture et de la gravure. Tels étaient les salons que parcourait cette noble cour, aux vêtements tout pailletés d'or, l'épée au côté, le cordon bleu sur la poitrine, suivant respectueusement cette favorite qui voulait briller par tous les côtés qui se rattachent à l'empire de la femme : les plaisirs et les arts.

Dans les petits appartements du roi à Choisy, on suivait peu l'étiquette; Louis XV disait, par exemple, à un de ses courtisans : « Richelieu, Gesvres, vous serez du voyage de Choisy, n'est-ce pas? je vous y verrais ce soir avec plaisir. » Et cela suffisait pour ouvrir les portes de ces petits réduits de mystères et de plaisirs; au souper toute distinction était bannie; il n'y avait d'autre hiérarchie que celle de quelques femmes élégantes. Dans cette grande foule de gentilshommes qui n'eût brigué comme une faveur d'être appelé aux petits soupers de Choisy? A Versailles, au contraire, tout était réglé avec solennité, même les petits appartements; le roi ne pouvait

changer les usages que fixaient les entrées depuis l'origine de la monarchie; il était rare qu'il les enlevât à une des grandes fonctions de l'état, si ce n'est par punition exemplaire : ainsi le chancelier avait ses grandes entrées, et nul ne pouvait l'en priver, car elles étaient inhérentes à sa charge; si on lui retirait les sceaux, il n'en restait pas moins revêtu de sa noble dignité et de ses priviléges.

La plus grande distinction était de faire la partie du roi; Louis XV, avide de coups de hasard, jouait à Versailles des masses de louis d'or; il aimait à les gagner, faisant ainsi payer l'honneur de faire sa partie, et il riait de tout son cœur de voir les cartes lui venir à plein gré; il n'agissait pas ainsi par avarice, car nul plus que lui ne prodiguait les acquits au comptant à sa noblesse après les ruines de guerre et les sacrifices des batailles; mais il avait cet amour de bonheur au jeu, qui saisit les âmes même les plus désintéressées: gagner au jeu fait croire qu'on a la fortune pour soi, et cela plaît. Le roi sans être gai était aimable; il abordait toutes les questions comme tous les plaisirs. Philosophe profondément religieux, il avait vu la mort de près et il ne la craignait pas; il se jouait avec cette idée qu'il faisait souvent envisager à ses plus intimes amis; sa figure si belle prenait alors un indicible sourire de bonté mélancolique, il avait pour chaque courtisan son mot piquant, spirituel. La vie de Ver-

sailles se limitait dans un cercle tellement précis qu'on pouvait dire chaque matin le programme de la journée ; la chasse absorbait tous les moments qu'on ne donnait pas aux affaires, excepté lorsque les réjouissances publiques entraînaient les bals et les réceptions brillantes du soir. A Versailles la fière et royale monotonie, à Choisy le plaisir vif et secret.

Depuis quelques années, toute la noblesse vivait moins à Versailles; elle faisait bâtir de très beaux hôtels sur tout le quai de la rive gauche de la Seine et dans le faubourg Saint-Germain surtout. Ces grands bâtiments des rues de Bourbon et de l'Université, de la Planche ou de Grenelle sont tous empreints des formes d'architecture de Louis XV, ainsi qu'on le voit à la place Vendôme et à la place des Victoires. Ici habitaient les seigneurs aimant le plaisir de l'opéra et de la comédie; par la route de Sèvres, dans une heure et demie on était à Versailles; la vie de Paris commençait à plaire pour l'hiver. Le faubourg Saint-Germain se peupla si rapidement, qu'on dût penser à jeter un second pont en face les Tuileries pour joindre les deux rives et marier tout cela vers la place Louis XV et le jardin des Tuileries. Si vous trouviez dans le faubourg Saint-Germain la noblesse frivole et dépensière, le Marais était le refuge de la vieille magistrature. Lorsque les parlementaires n'habitaient pas dans l'île Saint-Louis, si paisible, ces magnifiques hôtels, aujourd'hui encore décorés des pein-

tures Pompadour, ils demeuraient dans les rues Saint-Louis, au Marais, Saint-Paul ou la Place-Royale, leur quartier de prédilection ; ils vivaient là au sein de leur famille, aux heures où les soins du parlement ne les appelaient pas au palais. Le quartier de la place des Victoires, de la place Vendôme, de la rue des Petits-Champs étaient la demeure des banquiers et fermiers-généraux, groupés autour de Samuel Bernard et de La Popelinière, le spirituel sybarite. Helvétius avait choisi la place Vendôme dans ces hôtels alors nouvellement bâtis, ou bien il vivait à la campagne ; à l'exemple de la favorite, on trouvait de l'esprit chez les femmes des fermiers-généraux, un grand goût pour les lettres et les beaux-arts. C'était chez M. de La Popelinière que Rameau venait réciter ses opéras, et J.-J. Rousseau ne craignait pas d'y chanter de sa voix chevrotante les strophes de sa composition. Le fermier-général, c'était l'expression du luxe le plus effréné et le plus élégant. Sa vie se distinguait de celle de la bourgeoisie toute paternelle, toute résumée dans le foyer domestique. Un déplacement de fortune se manifestait dans la société ; presque toute la noblesse ruinée dépensait beaucoup et recevait peu pour se ruiner encore. La Banque faisait des bénéfices considérables ; le commerçant gagnait sur toutes ces industries en servant le luxe des gentilshommes, et tout cela créait ainsi un accroissement considérable dans les

éléments de la fortune bourgeoise. Chaque année des tréfileurs d'or, des passementiers, des drapiers pouvaient mettre beaucoup d'écus à l'épargne. La cour était si brillante d'or, si pailletée ; un habit de beau velours coûtait près de 1,000 livres. Ajoutez à cela des manchettes d'Angleterre, des jabots, des culottes à boutons de diamants, des boucles à rosettes toutes brillantées; une mise de cour un peu soignée coûtait 1,500 louis. Or, ces dépenses folles jetaient des grands bénéfices aux mains de la classe bourgeoise et marchande ; tandis que la partie noble de la nation se ruinait, la partie avare, spéculatrice, amassait de gros écus au soleil. Dans le rayon de dix lieues autour de Paris, les résidences, châteaux, parcs et fermes passaient aux mains des parlementaires, des financiers ou de la classe bourgeoise ; une fois maîtres de ces marquisats ou de ces comtés, ils en prenaient le titre, et cela produisait déjà d'indicibles confusions dans l'ordre nobiliaire et les blasons de gentilhomme.

Quand la fortune se déplace, quand la propriété passe d'une classe à une autre, il y a révolution inévitable dans l'ordre social ; avant Louis XIV, la noblesse était forte par ses services, par son importance territoriale ; elle possédait presque toutes les grandes terres ; la bourgeoisie n'avait que quelques maisons de ville pour s'abriter. Mais une fois que le bourgeois fut riche, propriétaire, possédant les capitaux, il dut naturellement demander la première place dans

la hiérarchie des ordres. La noblesse n'était qu'un privilége pour une classe ; la bourgeoisie comprenait toutes les autres portions de la société ; elle s'appuyait sur sa richesse pour préparer son triomphe. S'il y avait encore quelque respect pour les grands noms de la monarchie, l'imprudence de quelques gentilshommes les compromettait souvent ; fatigués des boudoirs dorés, ils ne craignaient pas de porter leurs amours jusque dans la boutique du marchand ; aimant avec magnificence, ils étaient souvent aimés, et l'histoire de madame Conian la boulangère fut connue de tout Paris.

Le duc de Richelieu lui-même ne dédaignait pas les petites bourgeoises, quoiqu'il se montrât fier et insolent avec cette classe qui devenait la plus forte parce qu'elle était la plus riche et constituait bien positivement tout ce qui faisait la fortune de la société; il faudrait donc tôt ou tard lui faire une place dans l'ordre politique, si on ne voulait pas qu'elle la prît. Cette lutte entre la force et la richesse de la bourgeoisie et la pauvreté des gentilshommes déchus est infiniment curieuse au XVIII[e] siècle : peu à peu cette société de noblesse se dépouille et se suicide, à ce point qu'en 1789 elle n'est plus qu'un souvenir. Prenez les événements un à un : est-ce que l'enlèvement du jeune prince Édouard n'est pas le plus fatal coup porté à la dignité royale? est-ce que cette couronne de Louis XV qui va se cacher dans un boudoir de

Choisy n'obéit pas fatalement au mouvement qui l'entraîne et la domine? est-ce qu'il n'y a pas une opposition terrible dans ces noëls et ces couplets qui excitent le peuple? est-ce que le clergé ne se perd pas lui-même par ces discussions vives et passionnées? La magistrature, qui s'était soumise, est exilée une seconde fois à la suite de nouvelles résistances. La noblesse, épuisée d'argent par le plaisir et d'hommes par la guerre, ne conserve plus qu'une supériorité de manières, un luxe qui blesse, des faiblesses et un orgueil qui humilient souvent. Il n'y a plus rien de robuste en elle-même; elle meurt encore avec honneur sur un champ de bataille, elle conserve la gaieté et la folie du caractère français, mais l'heure de son empire est passée. La force vient à la richesse, et la richesse est dès ce moment au commerce et à la bourgeoisie; la société leur appartient désormais.

CHAPITRE XIII.

LES ÉTUDES DU DROIT, D'HISTOIRE ET DE LÉGISLATION.

Le chancelier d'Aguesseau. — Le conseil privé. — Tendance vers l'unité législative. — Codification. — Édits sur les religionnaires. — Ordonnance criminelle sur le rapt. — Le port des armes. — Le duel. — Police de la librairie et de l'imprimerie. — Organisation des bourses. — Les intendants. — Les métiers. — Les nobles commerçants. — Municipalité de Paris. — Limites de la ville. — Réparation des bâtiments et murailles. — Affaires ecclésiastiques. — Juridiction du conseil. — Les remontrances du parlement. — Ordonnance particulière. — Esprit général de la législation. — Organisation de l'enseignement. — Les Académies. — Grandes collections historiques. — Les *Ordonnances du Louvre*. — La *Gallia christiana*. — Les *Historiens de France* de dom Bouquet. — Les histoires des provinces. — Tendance et opposition des deux sociétés frivole et studieuse. — *État des personnes*. — Réglement sur les registres de l'état civil. — Obligations imposées aux curés. — Naturalisation des sujets lorrains. — Les nègres esclaves. — Gens de main-morte. — Mineurs. — *État des propriétés*. — Les testaments. — Les donations. — Les successions. — Juridiction. — Conseil des prises. — Chambre des Tournelles. — Le grand conseil. — Les évocations. — Police générale. — Le port d'armes. — Vagabonds et pèlerins.

—Imprimerie.—Livres venus de l'étranger.—Les subsistances.—Les eaux.—Les théâtres.—L'Opéra.—Les jeux de hasard.—*Les finances.*—Tontine.—Rentes viagères.—Loterie.—Amortissement.—Spécialité des rentes.—Hôtel-de-Ville de Paris.—Les fermes.—La taille.—*État militaire.*—Équipages des officiers.—Étrangers.—Invalides.—Uniformes.—Les milices.—Volontaires de Paris.—Dignité du soldat.—*Législation maritime et commerciale.*—Les naufrages.—Les pêcheries.—Les colonies.—Les échelles du Levant.—Les neutres.—Les gens de mer.—Les galères.—Capitulations diplomatiques,—avec la Porte-Ottomane—avec la régence de Tunis—Esprit général de la législation.—Forme de rédaction pour les édits.

1725—1750.

Un des caractères solennels de la législation de Louis XIV avait été cet esprit d'unité et de règles, source inaltérable des grandes œuvres du droit; les travaux préparés spécialement sou Colbert avaient organisé les diverses parties de la législation civile et politique; les ordonnances criminelles, les édits sur la marine et le commerce demeurent encore comme de beaux monuments légués aux générations futures. Le gouvernement de Louis XIV, sa force, sa puissance d'opinion s'y révèlent tout entier, car les lois sont l'expression des mœurs d'une époque. Sous le point de vue législatif, le règne de Louis XV tient une large place; il a produit des œuvres d'une certaine grandeur; de vastes ordonnances subsistent encore rédigées à cette époque, et il faut sans doute

attribuer l'esprit si avancé qui semble s'empreindre sur les actes législatifs de Louis XV à l'influence dominante du chancelier d'Aguesseau. De quelque manière qu'on juge d'Aguesseau, comme homme politique, ses faiblesses, ses incertitudes, il avait une des intelligences les plus fortes, les plus justes en matière de législation ; en face des événements qui remuaient les sociétés, il était d'une pusillanimité extrême; comme tous les esprits modérés et timides, il passait d'un parti à un autre; janséniste de principe, il servait la cour dans ses poursuites contre cette opinion; il ne sut jamais prendre un parti en politique, et cela tenait autant à la modération de son esprit qu'à la faiblesse de son caractère. Rarement les hommes supérieurs se dessinent dans une voie de manière à s'y compromettre ; comme légiste, d'Aguesseau montra toujours une incontestable supériorité ; profondément érudit dans le droit romain et les coutumes, il avait surtout cette intelligence qui généralise les idées ; ses ordonnances sont des codes entiers qui embrassent l'ensemble des principes sur chaque point du droit.

Toute législation se rattache à divers ordres d'idées; il y a des lois passagères, instantanées qui naissent avec les circonstances et meurent après elles ; il y a d'autres lois, au contraire, qui embrassent le présent et l'avenir ; les unes sont toutes d'exception et de police, les autres règlent les principes de justice pour

les personnes, la famille et les propriétés [1]. Sous Louis XV, comme sous tous les gouvernements, il y eut des nécessités politiques, des mesures d'exception contre les partis ; il est facile, au point de vue philosophique, de blâmer les législations exceptionnelles, mais il n'est pas de gouvernement au monde qui n'ait eu des proscrits ; la faute n'en est pas toujours à ceux qui frappent, il y a des torts pour tous ; s'imagine-t-on que les édits contre les religionnaires fussent un capricieux mouvement de fanatisme? N'y eut-il pas une cause intime, première, tirée des rapports des religionnaires avec l'Angleterre, Genève et la Hollande? A cette époque deux édits sont spécialement destinés à régler la situation des religionnaires réfugiés ; l'un prévoit la possibilité de leur rentrée en France et fixe en ce cas les formalités et les conditions de police ; l'autre dispose des biens confisqués sur les protestants

[1] J'ai pensé qu'il serait curieux et véritablement essentiel de donner année par année la législation de Louis XV.

1724.

Versailles, 14 mai. — Déclaration concernant la religion.

Versailles, 11 juin. — Déclaration concernant les prisons.

Versailles, juin. — Édit portant création de quatre intendants du commerce.

Chantilly, 18 juillet. — Déclaration concernant les limites de Paris.

Chantilly, juillet. — Édit qui réduit et fixe le nombre des secrétaires du roi à deux cent quarante.

Fontainebleau, 24 septembre. — Arrêt du conseil portant établis-

émigrés. Ces principes sont tous d'exception, car ils se rattachent à la surveillance des personnes et à la confiscation des propriétés : à toutes les époques, ceux qui fuient la patrie pour échapper aux lois politiques d'un gouvernement sont frappés dans leur personne et dans leurs biens.

Chaque fois que les ordonnances de Louis XV sortent des nécessités impératives de la politique, elles découlent des principes éternels du droit; un édit, rédigé par d'Aguesseau, établit que désormais la mère doit succéder à ses enfants dans certaines circonstances prévues; les Romains, qui abaissaient toujours la condition de la femme, n'avaient admis qu'exceptionnellement la succession de la mère; ce principe est modifié, et il faut lire les touchantes paroles du chancelier d'Aguesseau. C'était alors une habitude de faire précéder tous les actes législatifs d'un préambule qui

sement d'une bourse dans la ville de Paris, pour les négociations de lettres de change, billets au porteur et autres papiers de commerce, et des marchandises et effets, et pour y traiter des affaires commerciales, tant de l'intérieur que de l'extérieur du royaume.

Fontainebleau, septembre.—Édit portant qu'il sera fait une refonte générale de toutes les espèces d'argent.

Fontainebleau, septembre. — Édit portant permission d'établir en Picardie un canal de communication entre les rivières de Somme et de l'Oise.

1725.

Versailles, 10 avril. — Arrêt du conseil portant règlement sur le fait de la librairie et de l'imprimerie.

expliquât la loi. Trois sortes d'actes appartenaient à la royauté : 1° les ordonnances sur les principes; 2° les édits sur les matières moins générales; 3° les déclarations qui expliquaient et interprétaient la loi. Ces préambules, placés en tête des ordonnances, étaient rédigés en termes paternels; on ne croyait pas alors que la loi dût apparaître menaçante; elle commandait sans doute l'obéissance, mais elle devait en expliquer les motifs et entrer, pour ainsi dire, en communication avec les sujets auxquels elle demandait soumission. L'ordonnance sur les donations est une œuvre remarquable, car c'est pour la première fois que des conditions étaient imposées à ces actes de la volonté : En quel cas la donation pouvait-elle avoir lieu? Quelle garantie devait-elle offrir à la société, aux époux, aux enfants? Serait-elle publique ou pri-

Versailles, 5 juin. — Déclaration pour la levée du 50e du revenu des biens pendant douze années.

Versailles, juin.— Édit portant fixation des constitutions de rentes au denier vingt.

Versailles, juin. — Édit portant création de maîtrises d'arts et métiers dans toutes les villes du royaume, à l'occasion du mariage du roi.

Fontainebleau, 27 octobre. — Déclaration en interprétation de celle du 29 décembre 1698, concernant les religionnaires fugitifs qui rentreront dans le royaume.

Versailles, décembre. — Édit concernant les voix délibératives.

1726.

Fontainebleau, septembre. — Lettres patentes en forme d'édits concernant les pères de la doctrine chrétienne.

vée? En quel cas pouvait-on la révoquer? Quels étaient les caractères d'ingratitude qui pourraient exclure le donataire? Pour résoudre ces hautes questions de droit, le chancelier d'Aguesseau compulsa le droit romain, les coutumes et ces vastes commentaires de Pothier, lumière du barreau sous la simple robe du professeur d'Orléans. Pothier le premier, et c'est en cela qu'il est remarquable, conçut la possibilité de faire dominer la raison pure et la philosophie éclairée dans la législation; l'étude des ***Pandectes*** et de l'admirable titre ***de Justitiâ et Jure*** lui avait révélé les maximes de l'éternelle équité dans les lois humaines.

Cet avancement de l'intelligence, ce progrès des lois générales ne se montre pas à ce même degré dans les ordonnances criminelles, et ici la société reste dans ses coutumes législatives qui sont souvent des garan-

Fontainebleau, 8 octobre. — Déclaration concernant le clergé.

1727.

Marly, 8 février. — Arrêt du conseil portant règlement sur le fait de la librairie et imprimerie.

Marly, 26 février. — Arrêt du conseil qui ordonne la suppression de la loterie de l'hôtel-de-ville de Paris.

1er mars. — Ordonnance concernant le rang des officiers des gardes.

Versailles, 18 mars. — Arrêt du conseil qui ordonne que dans les villes et principaux lieux de manufactures du royaume, il sera tenu, au mois de janvier de chaque année, des assemblées générales de commerce.

ties, car il n'y a rien d'absurde dans la marche des temps : les procédures des parlements en matière criminelle se faisaient sans publicité; la Tournelle informait et jugeait à huis-clos; il y avait un inconvénient sans doute dans les procédures secrètes, mais la publicité n'est-elle pas une arme terrible et dissolvante? Quel danger pour la dépravation des mœurs que ce spectacle souvent hideux d'un crime qui se glorifie lui-même! La Tournelle était aussi une chambre d'exception ; mais la société n'a-t-elle jamais besoin de juridiction exceptionnelle? Les procédures criminelles furent laissées à la direction suprême des parlements, restés maîtres des débats, de l'interrogatoire; la question fut maintenue; la protection des personnes se trouvait dans la responsabilité de la magistrature intègre et sévère. Il y eut alors renouvellement des peines inflexibles sur le rapt puni à l'égal du viol; la séduction, qui porte le déshonneur

Versailles, mars. — Édit qui confirme l'ordre du Saint-Esprit dans tous ses priviléges.

16 avril. — Lettres patentes par lesquelles le roi rétablit les enfants du duc du Maine et du comte de Toulouse dans l'état et les honneurs de princes du sang.

Versailles, 28 avril. — Arrêt du conseil en faveur des nobles qui font le commerce de mer ou le commerce en gros, pour les faire jouir des priviléges et exemptions, comme ne faisant point acte dérogeant.

Versailles, 1er juillet. — Ordonnance concernant les crimes et les délits militaires.

Versailles, 7 juillet. — Déclaration portant révocation et suppression du 50e.

dans les familles fut punie de mort, sans que jamais le roi pût faire grâce. Il y eut aussi des édits implacables sur le duel; quand deux gentilshommes croisaient le fer, cela suffisait pour que la peine de mort fût prononcée; et comme le sentiment d'honneur parlait plus haut que la crainte du châtiment, la loi prévoyait le cas où le duel aurait lieu hors des frontières, et la confiscation des biens devait s'ensuivre. C'était le seul moyen de refréner cette noblesse toujours en armes, et qui souffrait si impatiemment une injure. Le roi, à son sacre, jurait de ne jamais gracier le viol, le duel et l'incendie.

La répression des crimes dépendait du droit criminel et du ressort de la Tournelle; la police embrassait des devoirs plus actifs, une surveillance de tous les jours : plusieurs édits règlent avec une grande sévérité les conditions de la librairie et de l'imprimerie;

Versailles, 4 décembre. — Arrêt du conseil concernant les biens des religionnaires fugitifs.

1728.

Versailles, 18 mars. — Déclaration concernant les juges et consuls de la ville de Paris.

Versailles, 23 mars. — Déclaration concernant le port des armes.

Versailles, 10 mai. — Déclaration concernant les imprimeurs.

24 mai. — Ordonnance servant de réglement pour le consulat de la nation française à Cadix.

1729.

Versailles, 26 janvier. — Ordonnance concernant le désarmement des vaisseaux.

les querelles religieuses, les divisions entre le parlement et l'autorité royale avaient donné lieu à une multitude de pamphlets ; la corruption des mœurs produisait des pensées licencieuses, et la philosophie toute d'impiété faisait irruption ; on ne pouvait laisser liberté pleine et entière aux journaux et aux mauvais livres ; ce fut l'objet d'un édit sur la profession des libraires et imprimeurs ; comme la pensée hautaine, indépendante ne peut rester maîtresse de la société sans la jeter dans des voies perdues, la profession de libraire et d'imprimeur fut soumise à une surveillance attentive ; il n'y eut pas de libraires sans brevet, d'imprimeurs sans examen, et cet édit n'a été que faiblement modifié à l'époque où se montre la puissance de la libre pensée.

La vieille monarchie était toute de corporations et de métiers ; les métiers restaient sous la direction de

15 février. — Traité entre la France et l'électeur palatin, concernant l'Alsace.

Versailles, 9 avril. — Ordonnance qui autorise la visite aux entrées de Paris de tous carrosses, chaises de poste, fourgons et équipages, même des équipages du roi et de la reine.

9 juin et 2 août. — Traité pour cent ans entre la France et la régence de Tripoli.

Versailles, 2 août. — Déclaration qui établit des peines contre les contrebandiers.

Versailles, août. — Édit concernant les successions des mères à leurs enfants.

Versailles, 26 novembre. — Déclaration concernant le commerce dans les échelles du Levant.

leurs prévôts, de leurs maîtres, ce qui explique cette police de réglement, cette application d'une surveillance attentive pour tous les faits du commerce et d'industrie. De la mobilité incessante des transactions que le système de Law avait jetée dans les valeurs numériques, il était résulté un incontestable bénéfice, car le mouvement c'est la vie; le commerce avait grandi; s'il y avait eu catastrophe, il y avait eu progression dans les négociations générales. Les édits suivent ce progrès, et c'est à Louis XV que l'on doit la création des bourses pour les négociations des effets publics et le courtage des marchandises. Avant cette époque, tout se faisait dans l'isolement, il n'y avait pas de maison commune dans laquelle des agents spécialement commissionnés vinssent présider au contrat de change; un édit régularise cette nature de transactions; Paris eut la première bourse, qui se tint d'a-

1730.

Versailles, 24 mars. — Déclaration par laquelle le roi explique de nouveau ses intentions sur l'exécution des bulles des papes données contre le jansénisme, et sur celle de la constitution *Unigenitus*.

Paris, 3 avril. — Lit de justice pour l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*.

Fontainebleau, 29 mai. — Réglement pour l'établissement d'un conseil royal de commerce.

Fontainebleau, mai. — Édit concernant les pensions des chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis.

Marly, juin. — Déclaration concernant les procédures criminelles.

bord en plein vent, et puis fut abritée sous des hangars ; là se firent toutes les négociations ; les financiers, les fermiers-généraux spéculèrent sur les fonds publics ; il y eut des fortunes rapides et des décadences plus rapides encore ; on se jetait dans le jeu. Ces brillants résultats durent engager beaucoup de nobles à essayer les spéculations du commerce ; triste dérogation à son caractère : spéculer, pour un gentilhomme, c'était perdre son honneur et la noble empreinte du vieux désintéressement. Une noblesse commerçante c'était une dégradation ; au moyen âge, si l'on pouvait quitter l'épée, c'était pour le monastère et se donner à Dieu ; mais suspendre sa hache d'armes au-dessus d'une boutique, son blason dans un comptoir, était la ruine de l'esprit gentilhomme. Cependant, telle était la tendance des idées d'égalité, qu'un édit du roi annonça qu'il n'y aurait point de dérogation pour les nobles qui

Compiègne, 18 août. — Déclaration concernant les périls imminents des maisons et bâtiments de la ville de Paris.

Versailles, 8 octobre. — Ordonnance portant réglement sur les deuils.

Marly, 22 novembre. — Ordonnance concernant le rapt de séduction.

Versailles, 3 décembre. — Ordonnance pour régler les différentes classes de ceux qui seront reçus à l'hôtel royal des Invalides.

1751.

Versailles, février. — Ordonnance sur les donations.

Versailles, 10 mars. — Arrêt du conseil à l'occasion des disputes qui se sont élevées au sujet des deux puissances.

se livreraient au haut commerce, la banque, l'armement, sur de larges bases, comme cela se pratiquait en Angleterre. Cet édit était motivé surtout pour les habitudes bretonnes ; à Saint-Malo, il y avait des nobles qui armaient des navires, et en cas de guerre, ils servaient comme auxiliaires sur les vaisseaux du roi.

A cette époque, nul ne pouvait arrêter le mouvement des idées concourant au triomphe de la bourgeoisie ; si le noble pouvait sans déroger devenir marchand, les commerçants à leur tour reçurent l'épée et devinrent nobles ; on multiplia singulièrement les charges de secrétaires du roi moyennant finances ; acheter la noblesse c'était la déconsidérer, mais la richesse n'était-elle pas le mobile de tous les intérêts ? Le commerce excitait alors la vive sollicitude du conseil ; on régularisait le système colonial, et le marquis de Villeneuve venait de signer avec la Porte

Versailles, 17 mars. — Arrêt du conseil concernant la discipline et la police des trois corps de médecine.

Versailles, 25 mai. — Ordonnance portant réglement pour le paiement des troupes.

Fontainebleau, 12 juillet. — Ordonnance portant défense de transporter des grains hors de France.

9 août. — Réglement pour l'hôtel des Invalides.

Versailles, 5 septembre. — Arrêt du conseil pour faire cesser toutes disputes et contestations au sujet de la bulle *Unigenitus*.

7 septembre. — Arrêt du parlement de Paris concernant la juridiction ecclésiastique, l'autorité des papes et le jansénisme.

Versailles, septembre. — Arrêt du conseil qui casse celui

des capitulations qui assuraient à la France la suprématie de juridiction dans les échelles du Levant; les consuls, à l'abri du pavillon blanc, avaient le droit de justice nationale : un Français insultait-il même un Musulman? le consul seul décidait, pour les crimes comme pour les simples délits. Le mot franc dut embrasser toutes les nations chrétiennes dans les échelles; de semblables traités furent arrêtés avec la régence de Tripoli, pour la longue durée de cent ans. Les capitulations avec la Porte s'étendent et servent successivement de base à toutes les négociations avec les états barbaresques; c'est qu'alors le pavillon fleurdelisé était maître de la Méditerranée; nul ne pouvait nier cette domination, et les étrangers mêmes se plaçaient sous sa protection.

Dans ce vaste mouvement de commerce et de luxe, Paris n'était plus reconnaissable, tant il s'était amélioré : des rues larges se déployaient partout; la place

du parlement rendu la veille sur la juridiction ecclésiastique.

Versailles, 12 novembre. — Ordonnance qui renouvelle les défenses des jeux prohibés, même dans les maisons royales.

1732.

Versailles, 27 janvier. — Ordonnance portant que la porte du petit cimetière de la paroisse de Saint-Médard sera et demeurera fermée.

Marly, 10 février. — Arrêt du conseil qui renouvelle les défenses des disputes et discussions au sujet des deux puissances.

Compiègne, 25 mai. — Lettres patentes portant injonction aux

Vendôme était achevée, et ses riches hôtels devenaient la demeure des fermiers-généraux ; on perçait la rue Neuve-des-Petits-Champs, qui liait la place Vendôme à cette autre place nouvellement construite et à laquelle fut donné le nom *des Victoires*. Ainsi aux extrémités de ces nouvelles rues, étaient deux places monumentales habitées par les financiers. Samuel Bernard habitait un des hôtels de la place des Victoires. Sur les décombres des vieilles maisons, le duc de la Vrillière faisait élever de grands bâtiments, de magnifiques constructions, et l'argent gagné sous le système de Law engageait le duc de Penthièvre à élever sa somptueuse demeure à quelques pas du Palais-Royal ; destinée singulière ! ce qui était gagné par l'agiotage devait revenir à la Banque ; cet hôtel, bâti avec l'argent du système de Law, devait servir de centre au plus grand mouvement du numéraire ; les billets devaient succéder aux

conseillers du parlement de Paris de reprendre et continuer l'exercice de leurs charges.

Marly, 18 août. — Déclaration concernant le droit de remontrance du parlement, les appels comme d'abus, les délibérations et l'administration de la justice.

7 octobre. — Ordonnance concernant l'artillerie, prescrivant la dimension uniforme des pièces de canon, mortiers et pierriers.

1733.

Compiègne, 1er août. — Ordonnance concernant le commandement et le service des places.

billets, et la confiance se rattacher au papier-monnaie que Law avait en vain cherché à créer en France; ainsi les esprits supérieurs ne font que devancer le temps et préparer l'avenir!

Paris change donc de face; des règlements de police fixent la hauteur des constructions, la nature et l'emploi des matériaux; beaucoup de nouveaux hôtels avaient été dessinés sous Louis XIV; la manière du grand siècle s'y révèle; les arts ont toujours un type à chaque époque, ils ne se ressemblent jamais; la place Royale n'a pas la même physionomie que le Versailles aux grandes galeries; Versailles que le Garde-Meubles ou bien Chantilly, véritable type de l'architecture de Louis XV. Les bâtiments se modifient encore à l'époque de madame de Pompadour; alors viennent les médaillons, les guirlandes, les colonnes cannelées, les groupes de génie, les ornements excessifs, et puis ces beaux hôtels si commodes, si bien emménagés, tels qu'on les voit sur le quai Malaquais, ou bien rue Bourbon ou de l'Université: vastes portes cochères et beaux jardins, presque partout une cour intérieure.

Fontainebleau, 10 octobre. — Ordonnance portant déclaration de guerre contre l'empereur.

Fontainebleau, 1er novembre. — Ordonnance pour entretenir des aumôniers et chirurgiens dans les régiments ou brigades de cavalerie, carabiniers, hussards et dragons.

Fontainebleau, 3 novembre. — Règlement pour l'établissement du conseil des prises.

Le terrain commence à manquer, on est obligé de s'étendre hors des portes; les murs de Paris formaient alors une enceinte qui embrassait depuis la porte Saint-Bernard, la rue Saint-Antoine, jusqu'à la Bastille, continuant le long des portes triomphales de Saint-Martin et de Saint-Denis, joignant enfin les Tuileries par la rue Royale-Saint-Honoré, nouvellement construite.

C'est sur une vaste place en face du jardin des Tuileries que s'élèvera le Garde-Meubles; là, Louis XV vient d'approuver le plan d'une large esplanade en face des Tuileries; elle doit être simple, grandiose, à la manière de Versailles; point d'ornement, de simples fossés, des balustrades, un magnifique pont sur la Seine avec des statues, comme sur le pont du château Saint-Ange, à Rome. Au bout de cette place de forme ovale, l'immense plantation du Cours de la Reine, auquel on donne le nom de Champs-Élysées, parce que l'époque se fait mythologique. Pour tout mettre en harmonie avec cette immense construction, le jardin des Tuileries subit des changements notables. Sous les vieux rois, il y avait près du palais un jardin fruitier et potager, ainsi le voulaient les mœurs paternelles;

Fontainebleau, 17 novembre. — Déclaration pour la levée du dixième du revenu des biens du royaume.

Fontainebleau, novembre. — Édit portant création de rentes viagères en forme de tontine.

on voyait donc aux Tuileries de beaux cerisiers, des treillages où pendait la vigne, des espaliers couverts de beaux fruits. A cet emménagement de petite ferme, Louis XV fit substituer un vaste parc, des arbres touffus; au delà du parc une terrasse comme à Versailles, et faisant face à cette grande place qui devait prendre son nom. Ainsi, voyez quelle magnificence! la rue Royale, les Champs-Élysées, le pont, la place, le Garde-Meubles et les Tuileries restaurées au milieu d'un vaste parc. L'enceinte de Paris reprenait là, passait à la rue de Bourgogne pour se joindre à la rue de Grenelle, et se dirigeant ensuite sur la montagne Sainte-Geneviève, elle venait retrouver le quai Saint-Bernard et la Bastille.

De nombreuses constructions s'élevaient déjà au dehors des murailles. Au delà, par la Bastille, le vaste faubourg Saint-Antoine comptait 50,000 habitants, avec des rues larges, belles, dignes des plus beaux quartiers bâtis par Louis XV; un peu plus loin, Ménilmontant et la colline du Père-Lachaise; la route qui s'en allait à Belleville commençait à se bâtir et à se peupler, ainsi que les faubourgs Saint-Martin, Saint-Denis, Poissonnière, Montmartre et la grande ferme des Mathurins; les religieux avaient là de beaux domaines, et monseigneur l'archevêque aussi; le quartier de la Madeleine était comme un bien d'église parfaitement cultivé. On commençait à bâtir quelques hôtels dans le faubourg Saint-Honoré; lorsque les Champs-Ély-

sées furent plantés d'arbres en larges compartiments, chacun voulait avoir vue sur cette magnifique esplanade qui se rattachait aux Invalides; on construisit les rues d'Anjou, de la Ville-l'Évêque, aussi belles que les rues Saint-Dominique, de l'Université, de Sèvres, le carrefour de la Croix-Rouge, ou bien encore cette rue où le bourgeois cherchait le midi, lorsqu'il allait manger une oie à Vaugirard ou se promener chaque dimanche dans le beau jardin du Luxembourg.

Il fallut donc tracer un nouveau plan d'enceinte pour Paris, les limites furent agrandies et les vieux murs démolis durent servir à construire les grands boulevards; Louis XV, le roi des travaux publics, aimait les chaussées, les promenades plantées d'arbres. Laissant la Bastille comme un point isolé au milieu de Paris, on l'entoura de promenades, de jardins, et il se construisit bientôt des maisons qui liaient le Marais au faubourg Saint-Antoine. Un ordre s'introduisit à Paris sur des principes sévères; le lieutenant de police désigna douze subdélégués qui veillèrent à la paix publique; les réverbères durent être placés dans toutes les rues à vingt toises les uns des autres; le rapport indique que 67,000 becs furent répartis dans Paris et les faubourgs; ce qui fit le dépit des filous et des amants qui avaient tant besoin des ténèbres des longues nuits; les pâles luminaires et oratoires devant les vierges et les saints au

coin des rues furent remplacés par des lanternes à réflecteur. La police fit enlever les mendiants et les gens sans aveu pour les transporter aux colonies. Des anciens bastions de Paris, il ne resta plus que la Bastille; cette prison d'état qu'on a fait si terrible n'était point destinée à la bourgeoisie, mais aux grands seigneurs; le For-l'Évêque, innocente réclusion appliquée aux artistes, pénitence de quelques bons mots et des petits caprices d'Opéra, sorte d'aristocratie des Madelonnettes, cette autre prison beaucoup plus triste où l'on jetait les filles de mauvaise vie prises en flagrant délit dans les rues et carrefours de Paris.

Dans cette émotion soudaine que les querelles religieuses avaient imprimée aux esprits, il n'est pas étonnant que les édits et ordonnances se soient occupés de régler les actes qui se rattachaient à ces questions, car elles troublaient la société par des agitations continuelles? Le parlement et la royauté n'étaient-ils pas en lutte de prérogative? Sur la question ecclésiastique le grand conseil prétendait avoir le droit de décider seul, d'accord avec Rome, sur les bulles, les mandements, les évocations; présidé par le roi, il pouvait toujours réformer les arrêts du parlement, et le cardinal de Fleury invoqua l'autorité de ce conseil, non seulement pour décider les questions ecclésiastiques, mais encore pour briser toutes les résistances parlementaires. Les parlements avaient-ils le droit de

ne pas enregistrer, et, par conséquent, de s'opposer à l'exécution des édits? D'après la théorie royale, les enregistrements n'étaient qu'une manière de constater la date de l'édit, de lui donner un caractère authentique : ainsi le droit d'enregistrer n'entraînait pas avec lui-même la faculté de remontrer, de s'opposer; la remontrance n'était donc pas un droit permis quand le roi ne voulait pas l'entendre.

Ces théories du pouvoir absolu, incessamment soutenues dans les édits de Louis XIV, prévalent sous son règne. La régence a grandi le pouvoir des parlementaires ; le droit qu'elle a reconnu de casser le testament de Louis XIV les a fait prétendre au partage de la souveraineté! Toutes les têtes ont tourné avec les théories anglaises, on s'est cru une chambre des lords ou des communes : et cette prétention, les édits du conseil veulent fortement la comprimer ; les arrêts sont fréquents pour évoquer les causes parlementaires. Cette lutte, on la continue avec vigueur ; le conseil met une grande insistance à régulariser les principes de force pour l'autorité royale dans les dix années qui forment la première période du règne de Louis XV ; on s'occupe des corporations, du commerce, de l'industrie, des canaux, de l'organisation des finances comme de la guerre, et sur ces branches diverses de l'administration, le conseil du roi est constamment en dispute avec les parlementaires ; il y a un travail dans le pouvoir pour bien établir sa

force et sa suprématie ; la lutte est engagée avec l'esprit philosophique et parlementaire ; la législation s'empreint d'idées plus générales ; on marche vers une grande codification.

Ce résultat est le produit de l'étude ; c'est le temps de la fondation des écoles ; on venait d'en établir pour l'éducation militaire, d'Aguesseau en prépara également pour le droit : de nouvelles chaires furent établies dans le but d'enseigner les règles invariables de la justice : les études doivent désormais se diviser en quatre périodes : le droit romain, le droit coutumier, le droit naturel et le stage ; après le stage on est apte à toutes les fonctions du parlement et du barreau. C'est pour favoriser l'histoire du droit public qu'un édit veut qu'on recueille les ordonnances des rois de France de la troisième race ; la pensée en était venue à Louis XIV. D'Aguesseau ordonne que ce recueil remonte aux premiers temps de la monarchie ; pour étudier le droit français, ne faut-il pas connaître toutes les phases qu'il a subies et par quelle longue chaîne de traditions la monarchie s'est fondée? Les ordonnances du Louvre commencent à Hugues Capet ; d'Aguesseau confie ce travail à Laurière, puis à Secousse, avocats érudits les plus distingués du barreau de Paris, qui comparent et travaillent avec persévérance [1].

[1] Le premier volume des *Ordonnances du Louvre* parut en 1723.

Ce n'est pas tout ; les lois s'éclairent par l'histoire, et il n'y a pas d'histoire sans documents primitifs ; la grande collection *des Historiens de France* [1], commencée par dom Bouquet, est également ordonnée ; c'est l'Imprimerie Royale qui prête ses presses et ses habiles correcteurs ; on y met autant d'importance qu'aux *Ordonnances du Louvre ;* avant d'oser l'histoire, il faut recueillir des documents sûrs et exacts. Ces travaux, commandés par Fleury, encouragés par d'Aguesseau, donnent une vive impulsion aux provinces ; c'est l'époque où commencent tous ces vastes travaux historiques sur les coutumes locales : dom Vaissète publie l'*Histoire du Languedoc*, dom Morice celle de Bretagne, dom Plancher celle de Bourgogne ; et avec cela paraissent l'*Histoire Littéraire*, imprimée aux frais du roi, la *Collection des Diplômes* et la *Gallia christiana* des frères Sainte-Marthe, le plus précieux recueil pour l'histoire nationale. L'érudition travailleuse se concentre dans les monastères et parmi les jurisconsultes ; on dédaigne ce qui est incomplet ; l'esprit de collection se manifeste encore comme au XVI^e siècle, parce qu'il faut lutter par les faits contre les théories et les systèmes. On voit bien qu'il y a deux sociétés en présence : l'une frivole, railleuse, prenant toutes les idées à leur superficie ; l'autre, sérieuse et forte, marchant droit à la con-

[1] Les premiers volumes des *Historiens de France* parurent en 1738.

naissance des faits par les monuments; or, qu'est-il arrivé par la marche des âges? c'est que l'école lég ère bruyante est passée, laissant à peine quelques traces; les systèmes ont disparu, et qu'est-il resté debout? précisément ces collections qui fixèrent à peine l'attention des contemporains; elles révèlent et contiennent maintenant des trésors immenses, bel héritage de l'érudition travailleuse. Vouliez-vous des trésors infinis de science, il fallait visiter les abbayes de Saint-Victor, de Sainte-Geneviève et des deux Saint-Germain; leurs richesses ont doublé les fonds de la Bibliothèque du Roi; leurs précieux manuscrits annoncent la grandeur des connaissances humaines. Il y avait des bibliothèques de monastères et même de particuliers qui pouvaient lutter avec les établissements du roi. Ainsi, le marquis de Paulmy amassait ces magnifiques fonds de livres et de manuscrits qui, passés depuis dans les mains de M. le comte d'Artois, forment aujourd'hui la Bibliothèque de l'Arsenal. Les fonds Colbert, Richelieu, Mazarin furent définitivement réunis à la Bibliothèque Royale. C'était souvent des gentilshommes préoccupés de guerre et de cour qui préparaient ces grandes collections; les deux Sainte-Palaye, le marquis de Paulmy portaient l'épée, utilisant le repos de la paix par de fortes études et une magnificence de collection pour les sciences et les savants.

Les corps académiques ne se groupaient point

entre eux pour avoir l'orgueil de s'appeler Institut; c'était seulement des compagnies, espèce de centre vers lequel chaque branche de la science venait rayonner. En première ligne, l'Académie Française ; il est curieux d'en feuilleter alors les noms propres ; à travers quelques illustrations rares et qui entraient de force, tels que Montesquieu, Voltaire et plus tard d'Alembert et Buffon, on aperçoit un groupe inouï de noms inconnus, dont la mémoire n'a pas survécu même par une méchante tragédie. C'est la plaie de toutes les époques ; les médiocrités grandissent à l'abri de toute émotion parce qu'elles ne blessent personne ; Montesquieu l'a dit, pour être facilement d'une académie il ne faut être ni un sot ni un esprit supérieur, ces deux conditions sont également mauvaises; il faut avoir un certain acquit, une élégance de mots, beaucoup de calme dans la pensée et dans le style, dire bien les choses déjà dites, les pensées depuis longtemps admises, ne déranger personne dans son lot de célébrité.

L'Académie Française faisait peu de travaux, elle s'absorbait dans son éternel dictionnaire. Il n'en était pas ainsi de l'Académie des Inscriptions, Lebœuf, Bonamy, Fréret, les Sainte-Palaye, le comte de Caylus étaient des érudits d'une grande étendue de science et d'une critique remarquable ; ils étendaient le domaine de l'histoire par d'incessantes publications et le précieux recueil de leurs mémoires. L'Académie des Sciences faisait marcher les découvertes vastes, acti-

ves ; dans son sein se perfectionnaient les instruments maritimes, les lunettes astronomiques, tout ce qui secondait les forces navales du pays. Le bureau des longitudes restait en rapport avec cette académie, et Louis XV y portait une vive sollicitude, car enfant encore, ses jeux avaient été les études géographiques. Le voyage de Maupertuis faisait alors le sujet de toutes les conjectures; on avait des nouvelles de la double expédition, et le *Mercure* en publiait les détails : « M. de Maupertuis et ses compagnons ont cherché d'abord un lieu favorable à leurs opérations; sur les bords du golfe de Bothnie, ils n'en ont point trouvé : il a fallu s'enfoncer dans l'intérieur des terres, remonter le fleuve de Tornéa, depuis la ville de Torno au bord du golfe, jusqu'à la montagne de Kiltes au delà du cercle polaire. Ils ont dû se mettre à l'abri de ces terribles mouches qui font la terreur des Lapons, tirent le sang à chaque coup qu'elles donnent de leurs aiguillons, et feraient bientôt périr un homme sous leur nombre. Elles infestaient tous les mets. Les oiseaux de proie, très nombreux et très hardis dans ces climats, enlevaient quelquefois les viandes qu'on servait aux voyageurs; comme Enée, ils étaient au milieu des harpies. Après avoir franchi les cataractes du fleuve, ils durent se faire jour, la hache à la main, au travers d'une forêt immense qui embarrassait leur passage et nuisait à leurs opérations, gravir sur toutes les montagnes, en dépouiller le sommet des bouleaux, des

sapins et de tous les arbres qui les dérobaient à la vue, dresser sur la cime des huit plus hautes des signaux propres à être aperçus de plusieurs lieues, afin de déterminer les triangles nécessaires, établir une base qu'on pût mesurer sur un fleuve glacé et couvert de plusieurs pieds d'une neige fine et sèche, semblable à du sablon, qui roulait sous les pieds et qui dérobait aux yeux des précipices où l'on pouvait être enseveli sous elle. Les académiciens qui allèrent au Pérou éprouvèrent de plus grands obstacles encore; ils comptaient ne passer que quatre ans hors de leur patrie, il leur en fallut dix. Les hommes parurent d'accord avec la nature pour les contrarier et les tourmenter. Après un voyage long, pénible et périlleux, M. de la Condamine avait pris le premier en quelque sorte possession du pays au nom des sciences et gravé en latin sur le rocher de Palmar: « On a reconnu par des observations astronomiques que ce promontoire est situé sous l'équateur. »

L'Université était un corps à part, tout à la fois religieux et civil, et par le fait aux mains des différentes corporations religieuses; les colléges eux-mêmes s'y rattachaient; les jésuites, les oratoriens dirigeaient les études; mais les jésuites avaient une supériorité marquée, parce qu'ils étaient mieux en rapport avec les progrès de la science et les intérêts nouveaux de la société. Les études supérieures, et spéciales même, étaient dirigées par les corporations;

l'artillerie, le génie étaient sous l'enseignement des minimes; à Brienne, c'était les révérends pères qui développaient les mathématiques aux officiers, et certes ils durent avoir quelque mérite, car ils créèrent Bonaparte, Carnot et Pichegru. La médecine était aux mains des carmes, les plus grands opérateurs [1], les pharmaciens ambulants; ils soignaient gratuitement les pauvres, ils possédaient l'histoire de l'anatomie au plus haut point, et c'est l'hommage que leur rendent les chirurgiens modernes. Les jésuites étaient les astronomes, les voyageurs et les géographes; leurs professeurs créèrent Buffon, la Condamine. Et pour l'esprit, la bonne littérature, n'était-ce pas encore les jésuites qui avaient fait Voltaire? son maître était l'humble père Porée, pour qui le grand poëte conserva toujours un touchant souvenir. Qui entreprit les grands voyages dans les régions inconnues? Quelle est la corporation qui régna au Paraguay par sa justice et sa bonne politique? Si vous voulez vous faire une idée de ces voyages scientifiques aux terres inconnues, lisez les *Lettres édifiantes*, suivez les jésuites à travers la Chine, le Japon; les premiers manuscrits que nous ayons eus sur les mœurs et les habitudes des Chinois ne nous viennent-ils pas des jésuites? Celui-ci fait un dictionnaire chinois, celui-là dessine

[1] Le frère Cosme, de l'ordre des Feuillants, fut le plus grand opérateur du XVIII[e] siècle.

de sa main les villes de Canton et de Pékin ; un troisième a visité le Japon, il donne des notions sur le commerce, les industries, les moyens de communication [1] ; rien n'arrête ces intrépides voyageurs.

Les capucins se sont réservé les missions du Levant; comme ils sont les infirmiers des pauvres, ils vont dans les pays d'Orient où la peste domine; comme ils vivent au milieu de l'épidemie, ils en constatent les caractères et donnent les premières notions sur l'art de la guérir. S'il y a un incendie, les capucins sont les pompiers dévoués jusqu'à la mort; vous pouvez les voir dans les gravures du temps sur des poutres embrasées, faisant agir vigoureusement les pompes. Ils sont en Syrie, en Palestine; partout faisant respecter le nom français, tandis que les génovéfains, les chanoines de Saint-Victor travaillent et pâlissent sur les manuscrits de la première et de la deuxième race. La critique spirituelle et savante, on la doit au *Journal de Trévoux* que les jésuites dirigent; c'est dans ce journal que le père Brumoy publie son théâtre grec; on y attaque les mauvaises doctrines, les hommes médiocres, avec un ton exquis de convenance. Le *Journal des Savants* est dirigé par les génovéfains, c'est la critique sérieuse, historique; les *Nouvelles ecclésiastiques*, si piquantes et si mordantes,

[1] Les MSS chinois de la Bibliothèque Royale viennent presque tous des jésuites.

sont dues à deux prêtres de Saint-Germain-des-Prés.

Curieuse société que celle-là : prenez-la dans sa superficie, elle est frivole, moqueuse, elle se résume en quelques intrigues de femmes, en de petits soupers; telle est sa vie intime et sensualiste; et à côté de cela de grandes négociations qui font acquérir des provinces à la France et lui assurent sa prépondérance. Maintenant voyez la littérature, elle est railleuse, spirituelle; Voltaire met partout son cachet. Puis à côté viennent les œuvres sérieuses, des collections de lois, des monuments historiques : ici un commencement d'impiété philosophique, un doute hautain, là une croyance fervente, des corporations qui se dévouent, les jésuites qui vont prêcher le Christ jusqu'à la Chine et s'exposent au martyre pour leurs prédications, les capucins qui peuplent le Levant, des hommes de foi qui donnent leur vie pour la croyance qu'ils professent. Ici, des mœurs ramollies; là, du dévouement et de l'héroïsme. Pour la science, une curiosité incessante et des observations sérieuses : Maupertuis et la Condamine partent, l'un pour le pôle nord, l'autre pour le centre de l'Amérique, et cela pour réaliser une idée. Cette grande famille travaille confusément; il s'y révèle une espèce de chaos, on est à une époque de transition; on n'est plus croyant, on n'est pas encore impie; les institutions se montrent surannées, mais on n'en a pas encore formulé de nouvelles. Terrible transition qui marque souvent la

décadence des sociétés. De ce chaos sortirent deux écoles dont nous aurons bientôt à suivre les progrès : les encyclopédistes, grande coterie qui domine le XVIIIe siècle, et les économistes, qui, en exagérant les idées de la liberté du commerce, contribuèrent à la ruine de la vieille monarchie. Les encyclopédistes restaient dans les théories ; avec cela on peut corrompre un peuple, mais on ne touche pas à son existence matérielle ; il n'en fut pas de même des économistes ; ceux-là agitèrent des questions de feu, ils remuèrent la subsistance des peuples avec leur principe de libre exportation des grains ; le pain, le pain ! ne touchez jamais à cette question, car elle est brûlante ; et ce fut à ce cri que se soulevèrent les faubourgs.

Au reste, la première époque de la législation particulière de Louis XV comprend le ministère de M. le duc de Bourbon, l'administration du cardinal de Fleury, et une grande moitié de la puissance de madame de Pompadour ; c'est au milieu de la guerre, dans les intervalles des négociations diplomatiques, que sont rédigés les actes du conseil, les édits, les ordonnances qui statuent sur la législation du pays. Plus les temps sont agités, plus la législation est active, vigilante ; cela tient à plusieurs causes ; les ordonnances n'émanaient pas précisément de la volonté personnelle du roi ; rédigées par le chancelier ou le garde-des-sceaux, elles étaient soumises à la signature du

roi, aussi bien en pleine campagne qu'à Versailles. On remarquera dans l'histoire que c'est un faible des hommes de bataille de vouloir paraître s'occuper des lois, de l'administration, du gouvernement sur le théâtre de la guerre, et de signer un règlement de police le lendemain d'une victoire; ceci flatte l'orgueil, constate que rien n'échappe à leur sollicitude, les petites comme les grandes choses. L'ordonnance sur les substitutions et les donations fut approuvée par le roi durant la campagne de Flandre.

La législation de Louis XV, si féconde et si prévoyante sous le chancelier d'Aguesseau, embrasse, comme on l'a vu, les diverses branches des études du droit [1]. La science a fait des progrès, elle se généralise sous l'action de la philosophie et de l'histoire. La mission de l'avocat devient plus grande et plus élevée; le barreau n'est plus seulement une arène de chicanes et de procédures, les études s'empreignent même de littérature; d'Aguesseau n'a-t-il pas donné l'exemple du

[1] Je continue à donner l'extrait exact et chronologique de toute la législation de Louis XV :

1734.

Versailles, 7 février. — Ordonnance pour former dans l'hôtel des Invalides une nouvelle compagnie de bas officiers en état d'être détachés aux garnisons des citadelles et châteaux.

15 février. — Ordonnance portant réglement sur les équipages tant des officiers généraux et particuliers que des vivandiers servant dans les armées.

beau dire et des périodes académiques, dans les harangues du parlement? Pothier vient de compléter la science du droit; sa publication des *Pandectes*, ses admirables traités donnent de plus fortes notions sur les devoirs et les droits de tous. *L'Esprit des Lois* de Montesquieu a mêlé des questions de haute philosophie à la législation, et ces théories pénètrent dans l'esprit général des ordonnances.

L'état des personnes, fondement de la société, se régularise sur des bases plus larges; depuis le moyen âge, tous les actes de la vie dépendaient de l'église, qui prenait l'enfant au baptême et le conduisait jusqu'à la mort; le prêtre était chargé de constater la naissance pour Dieu et les hommes; la loi civile ne se mêlait qu'accidentellement de ces registres qui, néanmoins, constituaient les droits de la famille et de l'héritage. Une ordonnance du roi établit de certaines règles sur la tenue des registres par les curés; comme l'état

Versailles, 2 novembre.— Ordonnance pour obliger les Anglais, Écossais et Irlandais qui sont en France de prendre parti dans les régiments irlandais au service du roi.

1735.

Versailles, 12 janv. — Déclaration portant établissement d'une chambre de Tournelle civile au parlement de Paris.

Versailles, 13 juin. — Déclaration concernant les naufrages maritimes.

25 juin. — Traité de subsides entre la France et la Suède.

Versailles, août. — Ordonnance concernant les testaments.

des personnes était sous la garde du parlement, il fut arrêté qu'un double registre serait déposé en greffe pour être consulté au besoin et se garantir contre toute atteinte; le registre des cures devait être paraphé par la sénéchaussée, l'intercalation et la suppression des actes n'était plus possible; les curés en tant qu'officiers de l'état civil furent justiciables du parlement et de la police générale des cours supérieures. On marchait vers la transition qui prépara plus tard un état civil séparé des actes de la vie religieuse.

Un édit solennel posa un principe non moins remarquable dans l'état public des individus, il déclarait: « que la réunion d'une terre à la couronne, d'une province au royaume, a pour effet de naturaliser de plein droit les habitants de ces provinces; ainsi les sujets lorrains, par cela seul qu'un traité les réunissait pour l'avenir à la couronne de France, devenaient Français. » Ce principe tenait au droit politi-

3 octobre. — Articles préliminaires de paix entre l'empereur et le roi de France.

1736.

Versailles, 9 avril. — Déclaration concernant la forme de tenir les registres des baptêmes, mariages, sépultures, vêtures, noviciats et professions, et des extraits qui en doivent être délivrés.

Versailles, 20 avril. — Ordonnance concernant l'habillement de l'infanterie française.

Versailles, 15 mai. — Déclaration faisant défense de porter des boutons de drap et autres faits au métier.

que; on était en progrès. D'autres édits réglaient la législation des esclaves aux colonies; le code de Louis XIV était implacable comme celui de la conquête; il se ressentait des souvenirs de la législation romaine, si inflexible sur les esclaves; le nègre était la chose du maître qui pouvait en disposer selon les durs principes de la loi des Douze-Tables. Sous Louis XV, une modification s'effectue dans le code Noir; le principe indulgent du catholicisme marche à son triomphe; on n'ose point encore la doctrine de l'émancipation, mais le nègre n'est plus absolument la chose du maître; il se marie légitimement; son état civil est organisé par des lois fixes; il a une famille, et les droits du maître sont limités par les principes d'une législation naturelle.

Un arrêt du conseil établit également des règles spéciales pour les gens de main-morte; on appelait ainsi les corporations acquérant toujours sans jamais rien transmettre, comme les couvents, les hospices,

15 août. — Arrêt du conseil concernant les pêcheries exclusives appelées parcs de clayonage ou bouchots, situées sur les grèves de la baie de Cancale et sur celles du territoire de Dol dans le ressort du port de Saint-Malo.

28 août. — Convention entre le roi de France et l'empereur pour la réunion et remise actuelle du duché de Lorraine au roi de Pologne Stanislas I^{er}.

Versailles, 20 novembre. — Ordonnance concernant la composition des milices.

les communes; cette possession éternelle avait cet inconvénient que, par la suite des âges, les établissements de main-morte devaient absorber toutes les propriétés du royaume; plus de mutations, plus d'impôts, plus de successions. Le conseil déclara qu'il ne pourrait pas s'établir et se fonder un établissement monastique sans autorisation du roi; c'était la main des parlements qui pénétrait dans l'administration des couvents; la liberté monastique qui constituait le droit public du moyen âge avait disparu; la loi civile allait dominer la loi religieuse.

Un règlement sur les mineurs établit des principes sur la tutelle; l'âge de la majorité est alors 25 ans, d'après le droit romain; on ne pense pas qu'avant cette époque le mineur puisse jouir pleinement de la liberté, vendre, acquérir, signer des transactions; les codes romains ont laissé une grande puissance au père, le représentant du droit domestique; plus la société est

1737.

Versailles, février. — Édit portant suppression de la charge de garde-des-sceaux.

Versailles, avril. — Déclaration portant établissement en la maison de la Salpêtrière d'un grenier qui contiendra au moins 10,000 muids de blé pour l'approvisionnement de Paris.

Versailles, 17 août. — Déclaration qui ordonne aux curés des paroisses dépendantes du Châtelet de Paris de faire incessamment parapher par le lieutenant civil un double registre des baptêmes, mariages et sépultures.

énergiquement organisée, plus la loi doit fortifier l'autorité paternelle : lorsque la dissolution est sous le toit domestique, comment ne pénètrerait-elle pas dans tout le corps social ? de plus le pouvoir que la loi délègue au père est une surveillance de moins pour l'autorité publique ; et c'est pourquoi dans les républiques de l'antiquité le père était un véritable dictateur.

L'état des propriétés et leur transmission reçurent véritablement, sous Louis XV, un vaste développement par les ordonnances et les édits. L'œuvre immortelle du chancelier d'Aguesseau est d'avoir fait pénétrer dans ses œuvres l'esprit des *Pandectes*, les principes de droit, tels que Pothier les avait recueillis. Dans les ordonnances sur les testaments, les donations et les successions, on était en présence de deux législations bien distinctes : le droit romain et la coutume ; les ordonnances devaient opter entre ces deux sources de droit : de quelle portion le père

Versailles, 25 août. — Déclaration concernant le port d'armes.

Versailles, décembre. — Édit portant établissement d'une loterie royale, pour procurer l'extinction de partie des capitaux de rentes sur l'hôtel-de-ville de Paris.

1738.

Versailles, janvier. — Édit portant suppression de la charge de premier président et de celles de huit présidents au grand conseil.

Versailles, 28 juin. — Règlement concernant la procédure du conseil.

pourrait-il disposer, et dans quelle forme pourra-t-il exprimer ses dernières volontés? Les donations entre vifs auront-elles des limites, et comment les époux peuvent-ils se donner entre eux? Les actes seront-ils publics ou privés, authentiques ou bien sous simple écriture avec la seule signature du donataire? En ce cas, quels seront les gages des créanciers sur la chose que transmet la donation? enfin est-elle irrévocable?

Tous ces points de législation et de droit sont résolus par les ordonnances du chancelier d'Aguesseau. La succession est également réglée, du père au fils, du fils au frère, de manière à ce que désormais le droit romain ne soit plus en opposition avec les coutumes. Tous ces édits forment comme le code spécial sur la transmission des propriétés. Le chancelier d'Aguesseau avait réuni des commissions choisies dans le parlement, dans les conseils, pour délibérer sur la rédaction de ce grand code législatif, sa source fut le droit romain, les codes Théodosien et Justinien, on y joignit quelques principes des coutumes, car il ne

Versailles, 28 juin. — Règlement concernant la procédure qui doit être observée pour l'instruction des affaires renvoyées devant des commissaires nommés par arrêt du conseil.

Versailles, 30 juin. — Lettres patentes portant évocation générale des causes des jésuites au grand conseil.

Compiègne, juillet. — Édit portant que tous les sujets du roi de Pologne dans les états de la Lorraine seront réputés naturels français.

Compiègne, 1er août. — Déclaration concernant les pèlerinages.

fallait pas oublier que la France était divisée en deux grandes zones, les pays coutumiers et les pays du droit romain; on devait encore respecter les habitudes, jusqu'à ce qu'une révolution sociale les soumît à son inflexible niveau.

Dans le droit, la juridiction est une des difficultés les plus essentielles, parce qu'elle se lie à la procédure ; les questions de compétence sont toujours délicates, et le choix des juridictions est la cause la plus active, la plus fréquente des procès. On était alors en pleine guerre maritime, et le conseil du roi résolut de créer un tribunal des prises ; on appelait conseil ou tribunal des prises une sorte de juridiction spéciale et mixte pour décider les cas où les prises seraient valables ou nulles ; tout en laissant une certaine indépendance à ce tribunal, on ne pouvait entièrement le séparer de la diplomatie; si le parlement avait connu les prises, il aurait pu en certaines circonstances con-

Versailles, 15 décembre. — Déclaration concernant les nègres esclaves des colonies.

1739.

Versailles, 3 février. — Ordonnance pour faire assembler les bataillons de milice.

Versailles, 31 mars. — Arrêt du conseil qui fixe le nombre des imprimeurs dans le royaume.

24 avril. — Arrêt du conseil touchant le canal du Languedoc.

Versailles, 30 mai. — Lettres d'évocation au grand conseil en faveur des pères de la compagnie de Jésus.

trarier les négociations de cabinet et décider la paix ou la guerre ; la déclaration de la validité d'une prise pouvait être une cause d'hostilité ; un conseil spécial, se rattachant à l'administration, offrait seul des garanties.

Les affaires du parlement prenaient chaque jour plus d'activité et l'on établit une Tournelle civile, ce qui n'existait jusque alors que pour le criminel ; la Tournelle était la chambre des informations, la plus active entre toutes, pour ainsi dire la portion agissante des cours. Le parlement n'avait pas une consistance ferme, permanente et stable ; brisé, rappelé, sa juridiction s'était affaiblie à travers ses efforts. Il y avait tour à tour usurpation du grand conseil sur les attributions parlementaires ; le grand conseil n'était point judiciaire, mais bien un véritable corps politique composé de conseillers d'état, maîtres des requêtes, dévoués au roi, absorbant les attributions de la magistrature, et en perpétuelle dispute avec elle.

Versailles, 1er juin. — Déclaration concernant les gens de mainmorte du ressort du parlement de Metz.

Fontainebleau, 5 novembre. — Déclaration portant règlement pour le parlement de Besançon.

1740.

Versailles, 11 avril. — Arrêt du conseil concernant l'entrée des livres venant des pays étrangers.

Constantinople, 18 mai. — Capitulation en renouvellement et addition accordée au roi de France par le sultan Mahmoud.

Un privilége incontestablement acquis à ce grand conseil, c'était l'évocation; quand une affaire était pendante devant le parlement, le conseil pouvait toujours l'évoquer devant sa propre juridiction, et pour cela il suffisait d'une ordonnance royale. Or, l'inévitable conséquence de l'abus des évocations, c'était qu'il n'y avait plus de liberté judiciaire; un arrêt du conseil cassait et annulait les décisions de la magistrature et appelait les parties devant une juridiction toute dévouée au pouvoir royal.

Les conditions de la police générale embrassaient tout ce qui fait la sûreté et la force politique d'un état; sous une monarchie cette police devait être active, surveillante; un édit relatif au port d'armes imposait des conditions et des garanties même aux propriétaires; la chasse était une faculté fort restreinte; la liberté de parcourir les forêts un fusil à la main n'était pas donnée à tous; d'ailleurs, on avait éprouvé sous la Fronde les mauvaises conséquences

1741.

22 janvier. — Arrêt du conseil portant établissement d'une loterie royale en faveur des pauvres.

Paris, 28 janvier. — Ordonnance du lieutenant-général de police sur l'épuisement des eaux dans les caves.

Versailles, 7 juin. — Ordonnance qui défend de faire sortir hors du royaume aucuns bestiaux, sous les peines y portées.

Versailles, 29 août. — Déclaration pour la levée du 10^{e} du revenu des biens du royaume.

de cette coutume qui permettait à chacun de s'armer et de se venger individuellement. D'après la nouvelle ordonnance, nul ne pouvait porter les armes s'il n'avait une permission spéciale du lieutenant de police. Cet édit s'appliquait généralement à toutes les provinces, et cela était nécessaire, car durant les longues guerres il y avait eu de grands désordres sur les grandes routes; des brigands effrontés dévastaient les campagnes, des contrebandiers hardis franchissaient les frontières du Dauphiné, et c'est alors qu'avait commencé l'étrange renommée de Mandrin; singulière destinée! ce Mandrin, soldat réformé, quittant à la manière espagnole le fusil pour l'escopette, avait été pendant deux ans la terreur des fermes générales et des gabelles; son audace était telle qu'il introduisait des marchandises jusqu'à Lyon même sans s'inquiéter des gardes et des commis; on ne put s'en emparer que par un subterfuge de police.

Le vagabondage est aussi fortement réprimé; des

Versailles, 17 octobre. — Arrêt du conseil portant règlement sur le commerce dans les échelles de Morée et d'Albanie.

Versailles, octobre. — Édit portant création de 820,000 livres de rentes viagères sur l'hôtel-de-ville de Paris.

1742.

9 novembre. — Traité de paix avec la régence de Tunis.

1743.

10 janvier. — Ordonnance pour la levée de 18,000 hommes de milice dans la ville et les faubourgs de Paris.

dépôts de mendiants sont établis ; on ne recourt pas précisément à la taxe des pauvres, comme en Angleterre, mais chaque commune doit nourrir ses pauvres, et on ne doit pas souffrir de mendiants à Paris. A côté des mendiants, les pèlerins ; au moyen âge, les pèlerins recevaient l'hospitalité la plus tendre, la plus religieuse; on venait les accueillir une palme à la main ; les mœurs ont bien changé. Le gouvernement est constitué d'une manière trop régulière pour qu'on permette que des troupes d'hommes et de femmes puissent voyager sur les grandes routes sans d'autres moyens d'existence que l'aumône ; on craint trop que cela se confonde avec le vagabondage et les Bohémiens, et dans ce but les règlements répriment le pèlerinage même vers un objet pieux, une église ou un tombeau.

L'ardente tendance de la philosophie, le système de démolition des vieilles doctrines, qui tend partout à s'établir, engage le roi et le conseil à publier de nouveaux articles sur les imprimeurs; leur nombre sera

Janvier. — Édit pour l'établissement d'une loterie royale de 9 millions de fonds.

Versailles, 1er février. — Déclaration qui règle la manière d'élire des tuteurs et curateurs aux mineurs qui ont des biens situés en France et d'autres situés dans les colonies.

17 février. — Déclaration portant création de 600,000 livres de rentes sur la ferme des postes.

5 mars. — Lettres patentes pour l'aliénation de 565,000 livres de rentes tant viagères qu'en forme de tontine.

fixé, ils auront un brevet, et ce brevet pourra être retiré après condamnation par le chancelier; les livres sont toujours soumis à une censure attentive; ceux qui viennent de l'étranger sont prohibés ou livrés du moins à un profond et préalable examen; on craint que tant de livres de Hollande, d'Allemagne, d'Angleterre ne fassent tort à la librairie française; et puis n'est-ce pas à l'étranger que naissent les plus fatales doctrines sur la religion, la propriété et le gouvernement: un système de prohibition est donc résolu; les livres seront arrêtés aux frontières et envoyés au bureau de la librairie chez le chancelier.

Les subsistances dans une grande capitale comme Paris forment l'objet de la sollicitude du roi; on commence l'établissement d'un grenier d'abondance, destiné à garantir les approvisionnements de Paris, pour que la famine ne puisse plus atteindre la portion travailleuse de la cité; les économistes en proclamant la liberté du commerce des grains ont imposé de grands

5 mars. — Ordonnance concernant l'assemblée des milices de la ville de Paris.

Fontainebleau, 5 octobre. — Ordonnance pour servir de règlement aux bataillons de milice.

Versailles, 27 décembre. — Ordonnance qui défend à tous officiers de se servir de soldats pour valets.

1744.

Versailles, 15 mars. — Ordonnance portant déclaration de guerre contre le roi d'Angleterre.

devoirs à la police; le prix des farines peut s'élever étrangement, et cet inconvénient sera toujours contre-balancé par la masse des grains que pourront fournir les entrepôts d'abondance. L'administration travailleuse vient d'établir partout des fontaines, l'eau ne peut être capricieusement distribuée; le lieutenant de police fait un règlement très étendu sur les eaux de Paris; l'inondation de 1741 a compromis la sûreté publique, on parcourt plus d'un tiers de la capitale en bateau, il faut prévenir le retour de semblables désastres.

De l'ordre matériel on s'élève à l'ordre moral; les jeux de hasard sont prohibés dans les lieux publics entre gens de travail; il y a des licences pour certains jeux, mais on ne permet pas qu'elle aille jusqu'à compromettre les fortunes; il faut arrêter la tendance des gentilshommes qui jouent aventureusement sur une carte leur manoir, leur fortune. En aucun cas le jeu ne doit descendre parmi le peuple; il est défendu dans les cabarets et tavernes. Comme les spectacles

22 avril. — Règlement pour l'établissement du conseil des prises.

Versailles, 25 avril. — Ordonnance pour obliger les Anglais, Irlandais ou Écossais qui sont en France de prendre parti dans les régiments irlandais au service du roi.

26 Avril. — Ordre portant déclaration de guerre à la reine de Hongrie.

Fribourg, 21 octobre. — Règlement concernant les prises faites en mer et la navigation des vaisseaux neutres pendant la guerre.

publics étaient réglés par un magistrat à Rome, les théâtres le furent également à Paris par des ordonnances. Depuis longtemps on réclamait un règlement pour l'Opéra, chose difficile parce que chaque artiste avait ses amis, chaque dame son noble protecteur. Etablir un gouvernement au milieu des danseuses, dominer mesdemoiselles Camargo, Sallé ou Petitpa, c'était trop espérer de la beauté fière et capricieuse. Il fallut la puissance personnelle du roi pour arriver au but; l'Opéra ne fut plus une entreprise particulière, il devint une attribution municipale dont la maison du roi avait l'intendance; l'Opéra fut à la ville, mais les gentilshommes de la chambre eurent toujours une surveillance sur son personnel; ils auraient difficilement renoncé à cette autorité sur les élégantes danseuses, les sylphes et les nymphes de l'opéra des *Quatre Sens*, sur les grandes danses, sur les airs de la musique de Rameau. Et d'ailleurs la protection du roi ne laissait pas d'être

1745.

Paris, 24 mars. — Arrêt du parlement de Paris concernant la contagion des bestiaux.

25 mars. — Déclaration concernant les testaments, codicilles et autres actes de dernière volonté.

Au camp devant Tournay, 25 mai. — Ordonnance sur ce qui doit être observé par les capitaines, maîtres ou patrons des bâtiments marchands, lorsqu'ils trouveront des vaisseaux et autres bâtiments du roi mouillés dans les rades et ports soit du royaume ou des paya étrangers.

fort lucrative pour son Académie royale de Musique dont chaque sujet était pensionné.

Les besoins de la guerre étaient trop impératifs, trop souvent renouvelés, pour qu'on ne songeât pas aux finances; plus de vingt ordonnances dans cette période concernent le trésor : tout ce qui peut procurer des ressources, on le tente. Le mode d'emprunt est indéfini; on invente d'abord la tontine; ingénieuse combinaison qui, en groupant un certain nombre de prêteurs, faisait jouir les vivants de tous les capitaux engagés par les prêteurs morts; c'était renouveler le système des rentes viagères, véritable amortissement profitable à l'état par les extinctions; s'il payait momentanément un intérêt un peu plus fort, dans un espace de trente ou quarante ans la dette était éteinte; comme le jeu régulier de l'amortissement n'était point aussi actif que la mort, ce n'était donc pas un mauvais système que l'emprunt en viager. Avec les tontines, on inventa les loteries; c'était appliquer à l'état, comme ressource, un jeu depuis longtemps connu et pratiqué à la cour qui

Au camp devant Tournay, 29 juin. — Ordonnance concernant les passe-ports accordés aux sujets des puissances étrangères voyageant en France.

1746.

Versailles, avril. — Lettres patentes permettant au maréchal de Saxe de disposer de ses biens, et à ses héritiers, légataires et donataires, même étrangers, à en jouir.

Versailles, 1er mai. — Ordonnance en faveur des familles des

l'avait tiré de Venise et de l'Italie ; on y offrait des loteries au profit des pauvres ou de quelques institutions ; on réglait les grands et les petits lots, et Louis XV lui-même se plaisait beaucoup à voir ces coups de hasard qui donnaient aux dames une porcelaine du Japon, un vase de porphyre, une table en marqueterie. Ce système de lots fut réduit à un calcul d'argent qui se résuma dans un impôt. L'état se fit banquier, on combina tout de manière à ce que chaque numéro sortant produisît un bénéfice, et ce calcul fut si bien fait qu'on obtint 30 p. 0/0 au moins sur la combinaison générale et sur la chance des lots. La loterie, jeu limité dans ses mises, donnait de brillantes illusions aux classes pauvres, qui hélas ! en ont si peu.

L'organisation régulière d'une dette publique ne fut pas une invention purement moderne de l'Angleterre ; la création d'un amortissement vient de Louis XV ; la caisse d'escompte avait cette destination ; chaque nouvelle dette créée dut porter un nouveau

gens de mer décédés sur les vaisseaux du roi pendant les campagnes de long cours.

1747.

Versailles, 1er janvier. — Ordonnance portant règlement général pour les hôpitaux militaires.

Versailles, 19 mars. — Déclaration concernant l'imposition à la taille des femmes séparées de leurs maris.

10 avril. — Ordonnance concernant les spectacles de l'Opéra, des Comédies française et italienne.

fonds d'amortissement qui par la multiplication des intérêts devait l'éteindre dans un espace de temps donné, et ce système était d'autant plus heureux que chaque rente avait sa spécialité de revenus ; elle ne formait pas un fonds commun pris sur les revenus généraux de l'état ; il y avait des rentes applicables sur chaque branche de la fortune publique : ainsi on en créait sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, c'est-à-dire que les revenus de la ville servaient à payer la rente instituée ; quelquefois elle était établie sur les fermes, sur les tailles, sur les gabelles. Comme l'argent était difficile à trouver, les prêteurs exigeaient qu'un revenu de l'état leur fût spécialement assigné ; ils le prenaient en gage, comme il arrive toutes les fois qu'on n'a pas une grande confiance dans le débiteur. Si depuis Law le système de crédit public avait subi de profondes altérations, il en était résulté une facilité plus grande dans les circulations de l'argent. Le mécanisme de l'emprunt et de l'impôt était mieux compris, le crédit public était établi d'après des conditions plus ingénieuses ; il fallait rendre la confiance

Au camp de la commanderie du Vieux-Jonc, août. — Ordonnance concernant les substitutions.

1748.

Versailles, 2 juillet. — Lettres patentes portant confirmation de l'établissement de l'Académie royale de Chirurgie.

Compiègne, 6 août. — Arrêt du conseil qui fait défense de former aucun nouvel établissement pour travailler à la porcelaine.

aux papiers d'état, aux obligations du trésor, et il fut posé en principe que lorsqu'on établissait un impôt nouveau, on devait le mettre en fermes ; la ferme avait des avantages considérables sur la régie; l'intérêt particulier fait mieux et à meilleur compte que l'intérêt général. Law avait également favorisé les compagnies, et une des meilleures combinaisons de finances fut la création d'une chambre d'assurance pour les risques de toute espèce, au capital de 12 millions. C'était pour la première fois que des intérêts devenaient communs afin de garantir les risques auxquels les propriétés isolées sont exposées; les assurances étaient une idée hollandaise; mais à peine révélée en France, elle se répandit avec rapidité; un règlement du conseil en régularisa les statuts. Depuis ce moment des succursales se formèrent, et la propriété privée se plaça sous la garantie de la fortune publique.

En temps de guerre, il n'est pas étonnant que les ordonnances militaires se soient multipliées dans des proportions considérables; il y a tout un code dans

Compiègne, 10 août. — Déclaration servant de règlement pour la cour des aides de Paris.

Versailles, 27 septembre. — Ordonnance portant réunion du corps des galères à celui de la marine.

1749.

Versailles, 26 janvier. — Déclaration sur les droits de marque et de contrôle.

la législation de Louis XV; on s'occupe incessamment de l'état de l'officier et du soldat, surtout, sous l'administration du maréchal de Belle-Isle. Louis XIV avait fait rédiger des ordonnances militaires d'une grande étendue; son successeur est encore plus précis et plus sévère en matière de discipline, car les idées allemandes surgissent et dominent: un règlement fixe les équipages des officiers; ils ne doivent pas être considérables, parce qu'ils embarrassent la marche; l'officier doit renoncer à ce luxe de gentilhomme qui jette dans les camps la mollesse; plus de vaisselle d'argent, plus d'habit pailleté sous la tente; une simplicité élégante doit être la seule distinction des officiers; l'exemple des Prussiens est là; Charles XII lui-même n'était vêtu que d'un habit de drap bleu et grossier; il ne fallait pas qu'on prît un camp français pour une décoration d'opéra. Le service militaire est une grande obligation envers le pays; tout étranger qui a reçu asile en France est soldat; il doit son corps à sa nouvelle patrie; les Irlandais et les Écossais, partout réfugiés avec les Stuarts, doivent prendre parti

Marly, 7 mai. — Ordonnance qui défend les jeux de hasard.

Marly, 7 mai. — Ordonnance concernant les spectacles.

Marly, 7 mai. — Ordonnance concernant la police des églises.

Marly, mai. — Édit portant suppression du 10e établi par la déclaration du 29 août 1741; établissement d'une caisse générale des amortissements, pour le remboursement des dettes de l'état, et levée d'un 20e pour le produit en être versé dans ladite caisse.

dans l'armée. On vient d'agrandir l'hôtel des Invalides; le nombre de ces vieux soldats est augmenté ; si quelques uns de ces braves vétérans ne sont pas tout à fait incapables de service par leurs blessures, on les emploiera à la garnison des places fortes, à la Bastille, dans les prisons d'état, partout enfin où le service sera doux et facile. Tout soldat aura essentiellement un uniforme ; car l'uniforme c'est la preuve que celui qu'il couvre sert dans l'armée du roi ; les corps francs mêmes ne sont point exempts de cette obligation ; car, à l'abri de leurs priviléges, ils pourraient se livrer au pillage. Les milices sont la force provinciale qui se compose d'habitants des campagnes aux bras robustes, depuis longtemps exercés, le dimanche, dans chaque paroisse ; la milice a ses officiers, élus ou désignés ; à Paris, il se forme des corps volontaires ; les registres de la guerre portent les enrôlements des racoleurs, dans l'année où se fit la grande guerre, à 11,000 hommes rien que pour la ville de Paris. Le recrutement se faisait au son de trompe et de tambour; le vieux sergent recruteur montait sur les tréteaux, le

Marly, mai. — Édit portant création de 1,800,000 livres de rente au denier vingt, au principal de 36 millions remboursables en douze années.

Compiègne, 6 juillet. — Ordonnance qui défend aux sujets du roi résidant dans les échelles du Levant et de Barbarie d'y acquérir des biens-fo nd

Versailles, 25 août. — Arrêt du conseil qui révoque tout privi-

tricorne sur l'oreille, en uniforme des gardes-françaises, et il annonçait aux badauds les jouissances de l'état militaire, la bonne prime que le roi accordait à tous ceux qui voulaient servir dans ses armées ; bientôt avec quelques pintes de vin, il enjôlait les hommes les plus robustes, qui le lendemain se réveillaient soldats du roi. Aussi pour retenir dans les liens de l'obéissance tous ces régiments, le code militaire applique-t-il inflexiblement la peine de mort, même pour la simple désertion. Quiconque quitte le drapeau passe devant un conseil de guerre, pour être fusillé dans les vingt-quatre heures ; on s'engage volontairement, mais la signature une fois donnée, la mort impitoyable punit le soldat qui manque à la loi qu'il s'est faite. Et ce même code militaire élève hautement la dignité du soldat, car il est dit que nul officier ne pourra l'abaisser au rang de domestique ; le soldat se doit à son camp, au roi et non pas à tel officier en particulier ; on veut ainsi éviter la désorganisation de l'armée, on craint la cohue à la manière de Xercès ; on ne veut pas que les domestiques dépassent le nombre des soldats, on porte enfin quelque respect à l'uniforme.

lége accordé à l'Académie royale de Musique, et la rétablit à perpétuité au corps de la ville de Paris, sous l'autorité immédiate du roi.

Versailles, août. — Édit qui renouvelle toutes les dispositions de

La législation maritime est aussi active, aussi précise que l'organisation de l'armée ; un règlement prescrit des dispositions sur les naufrages ; on abolit les derniers vestiges de ce droit fatal et barbare du moyen âge qui, exploitant le malheur, faisait du naufrage une cause de ruine pour l'armateur et souvent de richesse pour les habitants de la côte ; désormais les débris des naufrages ne cessent pas d'être la propriété de l'armateur sans que le fisc puisse rien réclamer. La pêche de la morue et du cachalot, de la baleine et des cétacés, est aussi régularisée par les ordonnances ; les navires baleiniers, ressource pour l'état, forment les marins les plus intrépides, les plus exercés ; mais comment régler la pêche ? A qui appartiendrait la baleine que le dard aura atteinte, et qui nageant entre des eaux ensanglantées ira expirer au rivage ? Il fut dit que chaque harpon porterait le nom de l'armateur, et que la baleine appartiendrait à celui qui l'aurait le premier atteinte.

Le gouvernement des colonies était fort difficile, parce qu'il fallait régler les conditions des différentes castes et couleurs qui étaient là constamment en lutte ; la législation monarchique laissait toute la domination aux blancs, sorte de noblesse de peau ; les mu-

lois précédentes sur les établissements et les acquisitions des gens de main-morte, et y ajoute les mesures les plus propres à en avancer l'exécution.

lâtres n'étaient aux yeux de l'ordonnance qu'une classe d'affranchis, jamais ne pouvant arriver au gouvernement de la colonie ; par instinct on craignait les mulâtres ; il y avait dans ces hommes quelque chose qui tenait tout à la fois de la servitude abaissée et de la liberté impatiente ; ils se seraient portés à la révolte, et une fois maîtres du pouvoir, ils feraient peser leur joug sur les esclaves. Les règlements consulaires sur les échelles du Levant, autres colonies, sont des modèles de précision : le consul a tout pouvoir sur les Français, il peut expulser des échelles celui qui en troublerait l'ordre ; autour du consul se trouve un conseil de notables commerçants qui jugent les questions les plus difficiles, avec appel au parlement d'Aix ; les Français ne peuvent acquérir aucune propriété foncière dans les échelles ; ils ne sont là que simples colons pour gagner des richesses ; on ne veut pas qu'ils abandonnent la France, l'idée de retour devait être sans cesse présente à leur esprit ; qu'ils aillent faire fortune loin de la patrie, c'est leur droit, mais il faut qu'ils la rapportent à cette noble France, la mère commune. Il y avait à Smyrne, à Alexandrie, d'anciens comptoirs qui correspondaient avec les riches négociants de Marseille, maîtresse du commerce du Levant ; on citait des maisons qui recueillaient par millions les écus de six livres.

Pendant la guerre, la question la plus difficile à résoudre fut celle des neutres ; le pavillon couvre-t-il la

marchandise? Le système français est que le neutre doit être respecté et que le pavillon couvre la marchandise ; mais les Anglais le combattent avec une invincible persévérance ; s'ils se taisent un moment, ils y reviennent toujours par des voies détournées ; le code britannique depuis Cromwell ! c'est le droit de visite[1] La police des marins est sévère, implacable ; ils sont soumis à l'inscription maritime ; une fois inscrits sur ce registre, ils peuvent être appelés à chaque moment pour le service du roi. Il y a un code terrible pour les gens de mer à bord ; quand on touche le pont du navire, on est soumis au pouvoir absolu du capitaine qui dispose de vous, seriez-vous même simple passager ; le capitaine c'est le roi, le pavillon la France. S'il naît un enfant à bord, c'est le capitaine qui tient le registre de l'état civil ; si un homme meurt, c'est le capitaine qui dresse l'acte de décès en face de l'équipage ; un mot suffit pour faire jeter un matelot au cachot ; s'il murmure, un boulet lui est attaché aux pieds, ou bien il est suspendu au mât ; rigueur indispensable pour maintenir la subordination. Les galères n'avaient point la destination fatale qu'elles ont aujourd'hui ; les rameurs, les hommes de peine étaient de malheureux condamnés à servir sur

[1] La question sur le droit de salut et de pavillon forme l'objet d'un premier Mémoire de M. le comte de Broglie, ambassadeur en Angleterre. Voy. chap. VI du 1[er] vol.

les bancs du roi, comme on le disait; mais l'équipage, les officiers participaient aux honneurs de la marine royale. Une ordonnance même incorpore les équipages des galères dans la marine militaire; on s'en servait peu dans les combats, la voile était préférée, et cependant la galère pouvait agir et se diriger en tous sens; elle avait presque, par la puissance des hommes, la force motrice de la vapeur; elle marchait contre les vents et la tempête; les galères pouvaient servir d'éclaireurs; cette force des bras, la chaudière à vapeur l'a remplacée. Dans la marche des âges, les moyens seuls diffèrent, les résultats sont les mêmes. La marine et le commerce se liaient intimement, Colbert avait fait rédiger la grande ordonnance sur les commerçants qui fixait leur état, et surtout le contrat de change, la partie essentielle du droit commercial; le change donnait à l'industrie une impulsion nouvelle, il fournissait les capitaux que le commerce employait dans ses transactions [1].

La diplomatie de Louis XV fut la plus activement occupée à protéger les intérêts commerciaux; c'est ainsi que l'ambassade de Constantinople négocia une des capitulations les plus remarquables pour les Français qui habitaient les états musulmans, capitulations toujours si essentielles dans les rapports avec les états

[1] Je suis entré dans de grands détails sur l'administration de Colbert dans mon *Louis XIV*.

barbaresques. Le droit public chrétien porte en lui-même certains principes généraux qui ne permettent pas les avanies; chacun trouve sa garantie dans ce sentiment universel qui unit fraternellement les gouvernements réguliers entre eux. Mais en Turquie il n'en est pas ainsi; on ne doit rien aux chrétiens, s'ils n'ont des firmans spéciaux ou des chartres de priviléges; et tel fut l'objet d'une négociation spéciale avec le sultan Mahmoud. Ces capitulations les plus larges peut-être qu'offre le droit français, signées avec la Porte, renouvelaient les stipulations de François I^er^ et de Selim sur la liberté du commerce, la franchise des ports et la juridiction consulaire donnée tout entière à la France; et ce privilége, nul autre gouvernement, nul autre pavillon ne le possédait. Ces mêmes capitulations, à peu d'exceptions près, furent également signées avec la régence de Tunis; les états barbaresques redoutaient le pavillon de France qui avait tant de fois flotté sur le rivage au milieu des coups de canon et de la mitraille; nul ne pouvait disputer la Méditerranée à la France, véritable lac où les couleurs de la maison de Bourbon se montraient seules depuis Naples jusqu'à Cadix; toutes ces côtes n'avaient qu'un mince intérêt de commerce, d'industrie et de politique. La France désirait l'île de Corse comme le complément de sa souveraineté dans la Méditerranée; elle devait l'obtenir; le commerce prendrait un large développement; l'Angleterre ne possédait que Minorque et Gi-

braltar, et Minorque devait bientôt lui être enlevée par une expédition de France sous les ordres du maréchal de Richelieu.

La législation de Louis XV fut donc excessivement laborieuse; le roi paraissait absorbé dans les plaisirs, et néanmoins les actes les plus utiles au pays étaient arrêtés dans son conseil ; c'est que tout se faisait par un mouvement naturel, une simple et régulière impulsion. Le chancelier, fonctionnaire immobile, ne s'occupait que d'améliorer et d'agrandir la législation ; la politique lui était étrangère ; quand on avait besoin des sceaux pour des questions actuelles et passionnées, on les confiait à un homme de dévouement, et deux fois Louis XV personnellement se les réserva. D'Aguesseau était plus capable que tout autre de remplir la dignité de chancelier; il cherchait à faire oublier sa faiblesse de caractère par des études de haute érudition et de jurisprudence. Les ordonnances élaborées par commissions étaient résumées dans une première rédaction du chancelier, ensuite on les soumettait au conseil, et lorsqu'elles paraissaient, on les faisait précéder d'un préambule qui en expliquait les motifs. C'était l'exposé des raisons qui avaient déterminé l'édit ou l'ordonnance ; à la lecture de ces documents, on dirait que le pouvoir avait besoin de justifier les mesures qu'il prenait ; il y avait toujours de la bienveillance, même dans les exigences de cette autorité royale ; le monarque expliquait sa volonté à ses sujets ; souvent

même ces préambules étaient des espèces d'histoire de la législation antérieure. Depuis d'Aguesseau une clarté académique présidait à leur rédaction. Rien n'est plus parfait, plus précis, que l'ordonnance sur les donations et les testaments.

La coutume voulait que tous ces édits fussent enregistrés au parlement, et le chancelier, chef de la justice, manifestait la volonté du roi aux magistrats. La lutte constamment établie entre le conseil du roi et des parlementaires rendait fort difficile la rédaction des lois, et cependant, en vertu de la prérogative royale, l'édit s'enregistrait malgré l'opposition. La tendance de la royauté était à l'unité législative; de sa nature, le pouvoir aime à former un grand centre autour duquel tout rayonne; le roi ne voulait qu'une seule France avec ses codes et ses formules, afin de la régir par une seule et commune législation. Il n'en était pas ainsi des magistrats; chaque parlement avait sa province, sa juridiction; il était le défenseur né des coutumes locales et des usages qui faisaient de chaque province un tout particulier; il fallait vaincre ces oppositions de localités; une ordonnance générale n'était exécutoire que lorsqu'elle était partout enregistrée; on avait donc incessamment à lutter contre le parlement de Bourgogne, celui de Bretagne, de Toulouse ou de Provence; mais lorsqu'enfin les difficultés devenaient trop vives, le conseil évoquait la question et ordonnait qu'on passât outre. Ces coups d'état sou-

levaient encore des obstacles : combien de difficultés n'entouraient pas un acte de l'autorité royale ! Pour obtenir l'obéissance, il fallait souvent casser le parlement, exiler ses membres, car si on les ménageait, ils faisaient des remontrances, défendaient aux juridictions subordonnées d'obéir même au seigneur roi.

Une grande énergie, une invincible persévérance de caractère étaient donc indispensables pour parvenir à un but législatif; il fallait une conviction profonde pour oser un acte de centralisation et d'unité, car toute mesure de force devait nécessiter un coup d'état. En politique, tout ce qui est petit, tracassier use les gouvernements; ce qu'il faut craindre, ce n'est pas la résistance violente ; celle-ci on la connaît d'avance, on peut en apprécier la portée et prendre contre elle toutes les précautions nécessaires; mais ce qu'il y a de plus dangereux pour le pouvoir, ce sont les petites résistances, ces coups d'épingle qui irritent sans justifier de fortes représailles. Un coup d'état qu'il faut concevoir en grand, exécuter en grand, doit rencontrer un ennemi qui en vaille la peine ; c'est une bataille livrée ; on la perd ou on la gagne ; et si l'on tombe, on laisse au moins quelques souvenirs de son énergie et quelques admirateurs de sa hardiesse.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES CHAPITRES.

Pages

CHAPITRE PREMIER. SITUATION NOUVELLE DE L'EUROPE; TENDANCE VERS LA GUERRE GÉNÉRALE. — La France. — Affaiblissement de l'influence pacifique du cardinal de Fleury. — Le parti militaire sous le comte de Belle-Isle. — Attiédissement de l'alliance anglaise. — Le cabinet de Londres. — Mouvement belliqueux. — Ses griefs contre l'Espagne. — Exécution du traité de l'*Assiento*. — Fraude du commerce. — La traite des noirs. — Origine de la suprématie anglaise dans le Portugal. — Déclaration de guerre à l'Espagne. — Médiation de Fleury. — Situation de l'Allemagne. — Avénement de Frédéric II au trône de Prusse. — Ambassade du marquis de Beauveau. — Correspondance diplomatique. — Mort de l'empereur Charles VI. — Situation de Marie-Thérèse. — Les prétendants à l'Empire. — La Russie. — Plan militaire de la France. — Pleins pouvoirs du comte de Belle-Isle. — La diète de Francfort. — Influence de la France. — Apogée de sa situation diplomatique. 1

CHAPITRE II. CAMPAGNE DE BOHÊME, D'AUTRICHE ET D'ITALIE. — Les deux corps auxiliaires français. — Armée de Bohême. — Armée de Westphalie. — Les maréchaux de Broglie et de

Pages

Maillebois. — L'électeur de Bavière généralissime. — Jonction des armées française, prussienne, bavaroise et saxonne. — Frédéric prend possession de la Silésie. — Siége et prise de Prague. — La reine de Hongrie Marie-Thérèse. — Levées en masse. — Composition de l'armée austro-hongroise. — Enthousiasme pour Marie-Thérèse. — Ses alliances en Angleterre, en Hollande. — Défection du roi de Prusse. — Son traité particulier. — Situation difficile de l'armée française. — Elle se retire dans Prague. — Siége de Prague par les Autrichiens. — Marche du maréchal de Maillebois pour délivrer les Français. — Admirable retraite. — Jonction des armées. — Situation de la campagne d'Allemagne. — Les Français en Italie. — Le prince de Conti. — Marche des Espagnols. — Apparition et menace d'une flotte anglaise dans la baie de Naples. 31

CHAPITRE III. VERSAILLES ET PARIS PENDANT LA GUERRE. — Solitude de Versailles et de Choisy. — Tristesse du cardinal de Fleury; son affaiblissement; sa mort. — Jugement sur son système. — Prétentions pour lui succéder. — M. de Tencin. — M. de Chauvelin. — Le roi gouverne lui-même. — Les quatre secrétaires d'état. — La guerre. — Les finances. — Le contrôleur-général Orry. — Louis XV. — Madame de Mailly; sa disgrâce. — La marquise de Tournelle, duchesse de Châteauroux. — Caractère de la nouvelle favorite. — Famille royale. — La reine. — Les princes du sang. — Esprit belliqueux de la cour. — Énergie de la duchesse de Châteauroux. — Le roi se décide à faire la guerre en personne. — Organisation du gouvernement pendant son absence. 60

CHAPITRE IV. DERNIÈRES NÉGOCIATIONS AVEC L'EUROPE AVANT LA CAMPAGNE ROYALE. — Rapports avec l'Angleterre. — Plaintes sur les armements de la France. — Les escadres. — Le duc de Penthièvre. — Le marquis d'Antin. — Attaques partielles. — Envoi de l'amiral Matthews pour bloquer les ports

Pages

de la Méditerranée. — Les escadres française et espagnole devant Toulon. — Renouvellement des négociations pour la cause des Stuarts. — Mission secrète des jacobites. — Le cardinal de Tencin et Charles-Édouard. — Rapports avec la Prusse. — Mission secrète de Voltaire en Hollande et à Berlin. — Voltaire agent des affaires étrangères. — Ses dépêches. — Attitude de Frédéric. — Les États-Généraux. — Ils se décident contre la France. — Négociations à Stockholm. — Guerre de la Suède contre la Russie. — Négociations à Constantinople. — Le marquis de Villeneuve. — Envoi d'un ambassadeur à Saint-Pétersbourg. — La maison de Savoie contre Louis XV. — Intimité plus grande entre la France et l'Espagne. — Mission de M. de la Noue à Francfort. — Offre d'évacuer l'Allemagne. 86

CHAPITRE V. LA GRANDE GUERRE CONTRE LES ALLIÉS. — Situation des armées. — Retraite du maréchal de Belle-Isle sur Francfort. — Marche du duc de Noailles pour le soutenir. — Évacuation de l'Allemagne. — Le prince de Conti dans les Alpes. — Passage des montagnes. — Déclaration de guerre de la France contre l'Angleterre et la reine de Hongrie. — Combat naval devant Toulon. — Composition des armées. — Capacité organisatrice de M. d'Argenson. — Le roi se décide à partir pour l'armée. — Refus qu'il fait au dauphin. — Les deux factions de cour. — Campagne de Flandre. — Épouvante des États-Généraux. — Députation vers Louis XV. — Situation des affaires en Allemagne. — Incertitude des Bavarois. — Progrès de l'armée anglo-autrichienne. — Bataille d'Ettingen. — Le prince Charles sur le Rhin. — Invasion de l'Alsace et de la Lorraine. — Le roi quitte la Flandre pour l'Alsace. — Organisation à Metz. — Les grands régiments d'artillerie et de génie. — Diversion de Frédéric. — Invasion de la Bohême. 111

CHAPITRE VI. MALADIE DU ROI; PARIS, SES IMPRESSIONS ET SON

Pages

ASPECT. — Activité et fatigues. — Louis XV malade. — Amitié attentive du duc de Richelieu et de la duchesse de Châteauroux. — Nouvelle de la maladie du roi à Paris. — Le parti du dauphin exagère les dangers. — Arrivée de la cour à Metz. — Violence du duc de Chartres. — Le parti du dauphin l'emporte. — Renvoi et exil de la favorite. — Aspect de Paris. — Convalescence du roi. — Courtes opérations militaires. — Retour à Versailles. — Séjour aux Tuileries. — Dîner à l'Hôtel-de-Ville. — Mort de la duchesse de Châteauroux. — Changement dans le ministère. — Fêtes pour le mariage du dauphin. — Les bourgeois de Paris. — Le prévôt. — Bal à l'Hôtel-de-Ville. — Tristesse du roi. — Distractions. — Première entrevue avec madame d'Étioles. — Goût d'artiste. — *Diane chasseresse.* — Grâce et esprit de madame d'Étioles; elle est maîtresse en titre. — Départ du roi pour l'armée. 143

CHAPITRE VII. CHANGEMENT DANS LA SITUATION DIPLOMATIQUE; CAMPAGNE ET BATAILLE DE FONTENOY. — Mort de Charles-Albert, élu empereur. — Défection de la Bavière. — Nouvelle trahison du roi de Prusse. — Enlèvement du maréchal de Belle-Isle. — La Saxe et la Pologne dans la coalition. — La Hollande se décide contre la France. — Forces des coalisés. — Système adopté par la France. — Défensif en Allemagne et en Italie. — Offensif en Flandre. — Forces de l'armée française. — Formation des grenadiers et de la milice d'élite. — Siége de Tournay. — Le roi et le dauphin sous la tente. — Marche des alliés. — Le champ de bataille de Fontenoy. — La veille des armes. — Le matin de la bataille. — Préparatifs du maréchal de Saxe. — Attaque des Anglais. — Première canonnade. — Défense des villages de Fontenoy et d'Antoin. — Offensive des gardes-françaises et suisses. — Rencontre des gardes anglaises. — Confusion dans l'armée française. — La colonne anglaise. — Charge des carabiniers et des cuirassiers. — Admirable feu de

Pages
l'artillerie. — La colonne anglaise brisée. — Le champ de bataille le soir à Fontenoy. 173

CHAPITRE VIII. PARIS APRÈS FONTENOY. — CAMPAGNE ET CONQUÊTES EN FLANDRE. — La nouvelle de Fontenoy. — Joie publique. — Bulletin rimé de Voltaire. — Situation des esprits. — Départ des cours souveraines et des prévôts des marchands pour le camp royal. — Louis XV sur le champ de bataille de Fontenoy. — Aspect des tentes françaises. — Siége et prise de Tournay. — Soumission des villes de la Flandre. — Le maréchal de Saxe et le comte de Lowendall. — Retour du roi. — Triomphe et fêtes de l'hiver. — Madame d'Étioles créée marquise de Pompadour. — Voltaire à la cour. — Gentilhomme de la chambre. — Ses vers et ses adulations. — *Le Temple de la gloire*. — Esprit chevaleresque. — Arrivée du prince Charles-Édouard. — L'armée de Normandie. — Les tempêtes et les obstacles. — Grandeur et noblesse d'un Stuart. — Il tire l'épée. — Débarquement en Écosse. — Ses premières victoires. — L'armée de Normandie sous le duc de Richelieu. 205

CHAPITRE IX. CAUSES INTÉRIEURES ET DIPLOMATIQUES QUI FONT DÉSIRER LA PAIX. — État des esprits en France. — Épuisement des finances. — Accroissement de l'impôt. — Système d'emprunt. — Effort extraordinaire des provinces. — Mécontentement. — Questions religieuses. — Les parlementaires. — Criailleries. — Les écrivains. — Projet du parti protestant. — Ses rapports avec l'Angleterre et la Prusse. — Complot pour favoriser un débarquement des Anglais en Bretagne et à La Rochelle. — Situation extérieure. — Conséquences de la trahison du roi de Prusse. — Déploiement des forces autrichiennes en Italie. — Mort de Philippe V. — Alliance des Russes et des Autrichiens. — Marche des Moscovites vers l'Allemagne. — Courses maritimes des Anglais. — Situation du commerce. — Les marines espagnole et française.

Pages

— Les colonies. — Plaintes. — Situation de la guerre continentale. — La Provence et la Bretagne entamées. — Offre de paix par la voie de la Hollande. 239

CHAPITRE X. CAUSES ET PRÉPARATIFS DU TRAITÉ DE PAIX D'AIX-LA-CHAPELLE. — Ambassade de l'abbé de Laville à La Haye. — De M. Vassenaër auprès du roi Louis XV. — Les conférences de Breda. — Mission du marquis de Puysieux. — Il devient ministre des affaires étrangères. — Remplacé à Breda par M. Dutheil. — Esprit du gouvernement hollandais. — Tendance au stathoudérat. — Ressentiment de l'Europe contre Louis XV. — Haine personnelle de l'Angleterre. — La reine de Hongrie. — Fixation d'une ville pour le congrès. — Trèves. — Cologne. — Aix-la-Chapelle. — Envoi du comte de Sandwick. — Information donnée sur la véritable situation de la France. — Sur le besoin de la paix. — Traité de subsides entre l'Angleterre et le cabinet de Saint-Pétersbourg. — Marches des Russes sur la Franconie. — Principes de la cour de Versailles. — Les alliés. — Bases proposées par la cour de Vienne. — Projet des Anglais. — Contre-projet des Hollandais. — Exigence des whigs sur le prince Édouard. — La pragmatique sanction. — Clauses du traité d'Aix-la-Chapelle. — Évacuation des pays conquis. — Articles secrets. 267

CHAPITRE XI. DÉMOLITION DE LA VIEILLE SOCIÉTÉ FRANÇAISE. — École économiste — Vieux système de Colbert. — Protections. — Priviléges. — Compagnies des Indes et d'Afrique. — Corporations. — Maîtrises. — Commencement des idées de M. Turgot. — Liberté du commerce. — *Laissez faire, laissez passer*. — Affranchissement et désordre des classes ouvrières. — École encyclopédiste. — Vieilles et nobles croyances. — Démolition. — Plan de l'Encyclopédie. — Coterie de d'Alembert et de Diderot. — Les encyclopédistes. — École matérialiste. — La société du baron d'Holbach. — Les sen-

Pages

sualistes. — Bernis. — Saint-Lambert. — Helvétius. — École railleuse. — Voltaire. — Tendance des sciences vers la négation des idées bibliques et chrétiennes. — Boulanger. — Buffon. Maupertuis. — Développement de l'idée anti-française. — Publication définitive de l'*Esprit des Lois*. — École génevoise. — J.-J. Rousseau. — Travaux historiques de Voltaire. — Tendance de la philosophie contre la vieille monarchie française. 297

CHAPITRE XII. LA COUR ET LA VILLE. — BRUITS ET ANECDOTES. — Veuvage de M. le dauphin. — Le deuil. — Nouveau mariage. — La princesse de Saxe. — Fêtes et plaisirs de Paris. — L'Opéra. — Enlèvement du prince Édouard. — Ordre donné à M. de Vaudreuil. — Madame de Pompadour. — Ses voyages avec le roi. — La retraite de Choisy. — Le lever et le coucher de la favorite. — Les mille petits vers. — Protection accordée aux poëtes, aux artistes et aux encyclopédistes. — Disgrâce de M. de Maurepas. — Couplets et noëls. — Modes et vêtements. — Meubles et bijoux. — Réceptions de Versailles. — Les appartements. — Les entrées. — Le jeu. — Les mets du roi. — Les courtisans. — La vie de Versailles. — Le faubourg Saint-Germain. — La magistrature et le Marais. — Fermiers - généraux ; leurs salons. — Helvétius et M. de La Popelinière. — La vie bourgeoise et marchande. — Richesse des classes commerciales. — Tendance vers un changement dans les conditions. 327

CHAPITRE XIII. LES ÉTUDES DU DROIT, D'HISTOIRE ET DE LÉGISLATION. — Le chancelier d'Aguesseau. — Le conseil privé. — Tendance vers l'unité législative. — Codification. — Édits sur les religionnaires. — Ordonnance criminelle sur le rapt. Le port des armes. — Le duel. — Police de la librairie et de l'imprimerie. — Organisation des bourses. — Les intendants. — Les métiers. — Les nobles commerçants. — Municipalité de Paris. — Limites de la ville. — Réparation des bâtiments et

Pages

murailles. — Affaires ecclésiastiques. — Juridiction du conseil. — Les remontrances du parlement. — Ordonnance particulière. — Esprit général de la législation. — Organisation de l'enseignement. — Les Académies. — Grandes collections historiques. — Les *Ordonnances du Louvre*. — La *Gallia christiana*. — Les *Historiens de France* de dom Bouquet. — Les histoires des provinces. — Tendance et opposition des deux sociétés frivole et studieuse. — *État des personnes*. — Réglement sur les registres de l'état civil. — Obligation imposée aux curés. — Naturalisation des sujets lorrains. — Les nègres esclaves. — Gens de main-morte. — Mineurs. — *État des propriétés*. — Les testaments. — Les donations. — Les successions. — Juridiction. — Conseil des prises. — Chambre des Tournelles. — Le grand conseil. — Les évocations. — Police générale. — Le port d'armes. — Vagabonds et pèlerins. — Imprimerie. — Livres venus de l'étranger. — Les subsistances. — Les eaux. — Les théâtres. — L'Opéra. — Les jeux de hasard. — *Les finances*. — Tontine. — Rentes viagères. — Loterie. — Amortissement. — Spécialité des rentes. — Hôtel-de-Ville de Paris. — Les fermes. — La taille. — *État militaire*. — Équipages des officiers. — Étrangers. — Invalides. — Uniformes. — Les milices. — Volontaires de Paris. — Dignité du soldat. — *Législation maritime et commerciale*. — Les naufrages. — Les pêcheries. — Les colonies. — Les échelles du Levant. — Les neutres. — Les gens de mer. — Les galères. — Capitulations diplomatiques — avec la Porte-Ottomane — avec la régence de Tunis. — Esprit général de la législation. — Forme de rédaction pour les édits. 356

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.